

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU DÉVELOPPEMENT**

SECRETARIAT GÉNÉRAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DÉMOGRAPHIE
INSD**

**ANALYSE DES RESULTATS
DE L'ENQUÊTE BURKINABE
SUR LES CONDITIONS DE
VIE DES MENAGES**

RAPPORT FINAL

Novembre 2003



PREAMBULE

Le présent document est une analyse descriptive des résultats de **l'Enquête burkinabè sur les conditions de vie des ménages (EBCVM)**.

Il s'articule essentiellement autour de sept (7) chapitres et a nécessité la contribution des personnes ressources ci-après :

Définitions et concepts

MM. Michel KONE et E. Alphonse YAMEOGO ;

Aperçu sur la méthodologie

Michel KONE ;

Chapitre 1 : Caractéristiques des ménages

MM. Bernard DEMBELE et Lucien BELEMKOABGA ;

Chapitre 2 : Education

Pr. Fernand SANOU;

Chapitre 3 : Caractéristiques économiques de la population active

M. K. Félix BONKOUNGOU ;

Chapitre 4 : Santé et Nutrition

M. Samuel KABORE ;

Chapitre 5 : Avoirs des ménages

M. Barbi KABORE ;

Chapitre 6 : Habitat, logement et assainissement

M. N. Célestin DIELBEOGO ;

Chapitre 7 : Revenus et dépenses des ménages

MM. Namaro YAGO et Aboudrahyme SAVADOGO

Chapitre 8 : Impact de la crise ivoirienne sur les ménages

M. Lucien BELEMKOABGA.



AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), a conduit pour le compte et à la demande du Gouvernement burkinabè trois enquêtes d'envergure nationale sur les conditions de vie des ménages en 1994, 1998 et en 2003.

L'enquête de 2003 dénommée **Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM)** est une mise en application des techniques du QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être). Il permet d'une part la collecte d'informations nécessaires à l'identification et à la classification de groupes cibles, d'autre part la fourniture des indicateurs de base de bien-être permettant de faire le suivi et l'évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté.

L'objectif principal visé étant d'aider à une meilleure connaissance des conditions de vie des ménages au Burkina (plus particulièrement les groupes pauvres de la population) et une meilleure appréhension des manifestations de la pauvreté. Le rapport vise à aider les planificateurs et autres décideurs à élaborer des stratégies appropriées de réduction de la pauvreté sur le plan national, de même qu'il se veut être une source d'alimentation de la réflexion et du débat sur le développement humain.

Que toutes les institutions qui ont apporté leur appui à la réalisation de l'Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages et à la réalisation du profil de pauvreté au Burkina Faso trouvent ici nos remerciements.

Ces remerciements vont en particulier à la Banque mondiale et au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont contribué à la réalisation de la présente étude. Il sied également de mentionner la contribution appréciable de plusieurs structures dans la bonne conduite de cette investigation sur les conditions de vie des ménages, notamment :

- les populations et les ménages échantillons pour leur collaboration ;
- les autorités administratives locales pour leur soutien multiforme ;
- les directions régionales de l'économie et du développement (DRED) pour leur appui technique et logistique.

L'INSD accueillerait bien volontiers toutes les:

- remarques, critiques et suggestions que vous voudrez bien formuler pour une amélioration des éditions futures.
- demandes d'informations complémentaires ou spécifiques dans la limite des informations contenues dans la nouvelle base de données.

Le Directeur Général

Bamory OUATTARA



SIGLES ET ABREVIATIONS

INSD	:	Institut national de la statistique et de la démographie
CM	:	Ménage et chef de ménage (CM)
ZD	:	Zone de dénombrement
RGPH.	:	Recensement général de la population et de l'habitation
U.P	:	Unités primaires
QUIBB	:	Questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien-être



SOMMAIRE

PREAMBULE	1
AVANT-PROPOS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
SOMMAIRE.....	7
DÉFINITIONS ET CONCEPTS	13
DÉFINITIONS ET CONCEPTS	15
1.1 Ménage et chef de ménage (CM).....	15
1.2 Les groupes socio-économiques.....	15
APERÇU SUR LA METHODOLOGIE	19
APERÇU SUR LA MÉTHODOLOGIE	21
1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE.....	21
1.2 plan de sondage	21
1.2.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage.	21
1.2.2 Taille de l'échantillon.....	22
1.2.3 Tirage de l'échantillon.....	22
1.3 l'Organisation de la collecte des données sur le terrain	23
1.3.1 Cadre organisationnel de l'enquête	23
1.3.2 Supports de collecte : questionnaires et manuels de collecte.	23
1.3.3 Déroulement des opérations	24
1.4 Le traitement informatique des données	25
1.4.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête	25
1.4.2 Vérification.....	25
1.4.3 Apurement.....	25
1.5 analyse des résultats	25
1.5.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données.	25
1.5.2 Déroulement de l'analyse	26
RESUME.....	29
1.0 Caractéristiques des ménages.....	29
2.0 Education	29
3.0 Caractéristiques économiques de la population active.....	31
4.0 Santé et Nutrition	31
5.0 Avoirs des ménages.....	32
6.0 Habitat, Logement et Assainissement.....	32
7.0 Revenus et dépenses des ménages.....	33
8.0 Impact de la crise ivoirienne sur les ménages	34
CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES	35
DES MÉNAGES	35
1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES	37
1.1 Description des ménages.....	37
1.1.1 Milieu de résidence	37
1.1.2 Taille du ménage	37
1.1.3 Sexe du chef de ménage	37
1.1.4 Etat matrimonial du chef de ménage	37
1.1.5 Niveau d'instruction du chef de ménage	38
1.1.6 Groupe socio-économique du chef de ménage.....	38
1.2 Description de la population.....	38
1.2.1 Lieu de résidence.....	38
1.2.2 Composition par sexe	39
1.2.3 Grands groupes d'âges	39
1.2.4 Niveau d'instruction.....	39
1.2.5 Etat matrimonial	39
1.2.6 Lien de parenté avec le chef de ménage	40

CHAPITRE II : EDUCATION.....	41
2. EDUCATION.....	43
2.1 <i>Alphabétisation</i>	43
2.1.1 Généralités.....	43
2.1.2 Alphabétisation, milieu et région de résidence.....	43
2.1.3 Alphabétisation et genre.....	44
2.1.4 Alphabétisation et groupes socio-économiques.....	44
2.2 <i>Taux nets et taux bruts de scolarisation primaire</i>	45
2.2.1 Généralités.....	45
2.2.2 Scolarisation primaire et milieu et région de résidence.....	45
2.2.3 Scolarisation primaire et genre.....	45
2.2.4 Scolarisation et groupes socio-économiques.....	46
2.3 <i>Taux bruts de scolarisation secondaire</i>	46
2.3.1 Généralités.....	46
2.3.2 Scolarisation secondaire, milieu et région de résidence.....	46
2.3.3 Scolarisation secondaire et genre.....	46
2.4 <i>Accès à la scolarisation, degré et raisons de (in) SATISFACTION</i>	47
2.4.1 Accès.....	47
2.4.2 Satisfaction.....	48
2.4.3 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école.....	51
2.5 <i>Raisons pour avoir quitté l'école</i>	53
2.5.1 Généralités.....	53
2.5.2 Déscolarisation et genre.....	54
2.6 <i>SCOLARISATION AU SUPÉRIEUR</i>	55
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES.....	57
DE LA POPULATION ACTIVE	57
3. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE	59
3.1 <i>Population active occupée</i>	59
3.1.1 Milieu de résidence	59
3.1.2 Région de résidence	59
3.1.3 Age et sexe des occupés	59
3.1.4 Statut dans l'emploi des occupés.....	61
3.1.4.1 Niveau national.....	61
3.1.4.2 Milieu de résidence.....	61
3.1.4.3 Région de résidence.....	61
3.1.4.4 Age et sexe des occupés.....	61
3.1.5 Population occupée par employeur (cf tableau 3.3 en annexe)	63
3.1.5.1 Niveau national.....	63
3.1.5.2 Milieu de résidence.....	63
3.1.5.3 Région de résidence.....	63
3.1.5.4 Age et sexe des occupés par employeur.....	63
3.1.6 Branche d'activité des actifs occupés (cf tableau 3.4 en annexe).....	64
3.1.6.1 Niveau national.....	64
3.1.6.2 Milieu de résidence.....	64
3.1.6.3 Région de résidence.....	64
3.1.6.4 Age et sexe.....	64
3.1.7 Branche d'activité et statut dans l'emploi	64
3.1.8 Branche d'activité et employeur.....	65
3.1.9 Occupés par employeur selon le statut	66
3.2 <i>caractéristiques du sous-emploi</i>	67
3.2.1 Au niveau national	67
3.2.2 Milieu de résidence	67
3.2.3 Selon la région de résidence.....	67
3.2.4 Sous-emploi par employeur.....	69
3.2.4.1 Niveau national.....	69
3.2.4.2 Milieu de résidence.....	69
3.2.4.3 Régions de résidence	69
3.2.5 Sous emploi par branche d'activité (cf tableau 3.10 en annexe)	70
3.2.5.1 Milieu de résidence.....	70
3.2.5.2 Région de résidence.....	71
3.2.5.3 Age des personnes sous employées par branche d'activité.....	71

3.3	<i>caractéristiques du chômage (cf tableau 3.12 en annexe)</i>	71
3.3.1	Au niveau national	71
3.3.2	Milieu de résidence	71
3.3.3	Chômage dans les régions	71
3.4	<i>personnes inactives</i>	71
3.4.1	Niveau national	71
3.4.2	Milieu de résidence	72
3.4.3	Région de résidence	72
3.5	<i>Population économiquement inactive (cf tableau 3.13 en annexe)</i>	72
3.5.1	Au niveau national	72
3.5.2	Milieu de résidence	72
3.5.3	Région de résidence	72
3.5.4	Sexe et âge des personnes inactives	72
CHAPITRE IV : SANTE ET NUTRITION		73
4.	SANTE ET NUTRITION	75
4.1	<i>Sante</i>	75
4.1.1	Accès aux services de santé	75
4.1.2	Morbidité	76
4.1.3	Consultations - Satisfaction	77
4.1.3.1	Taux de consultation	77
4.1.3.2	types de praticiens consultés	78
4.1.3.3	Degrés de satisfaction et les raisons de mécontentement	79
4.1.3.4	Raisons de non consultation	80
4.1.4	Santé maternelle	80
4.1.4.1	Soins prénataux	80
4.1.4.2	Lieux de naissance	80
4.1.4.3	Types d'assistance lors des accouchements	81
4.2	<i>nutrition</i>	81
4.2.1	Retard de croissance	81
4.2.2	Emaciation des enfants	82
4.2.3	Insuffisance pondérale	82
CHAPITRE V : AVOIRS DU MENAGE		83
5.	AVOIRS DU MENAGE	85
5.1	<i>nature et evolution des avoirs</i>	85
5.1.1	Nature des avoirs des ménages	85
5.1.2	Evolution des avoirs des ménages	85
5.2	<i>Caractéristiques du ménage et avoirs</i>	86
5.2.1	Avoirs selon le milieu de résidence	86
5.2.2	Avoirs et région de résidence	87
5.2.3	Avoirs et taille du ménage	89
5.2.4	Avoirs et groupe socio-économique du chef de ménage	89
5.2.5	Avoirs et sexe du chef de ménage	90
CHAPITRE VI : HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT		93
6.	HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT	95
6.1	<i>Habitat</i>	95
6.1.1	Statut d'occupation du logement	95
6.1.2	Nature des matériaux du logement	96
6.1.2.1	Matériaux du toit	96
6.1.2.2	Matériau des murs	97
6.1.3	Eau, assainissement et source d'énergie domestique	97
6.1.3.1	Source d'approvisionnement en eau	97
6.1.3.2	Assainissement (Type de toilette)	97
6.1.3.3	Source d'énergie pour l'éclairage	98
6.1.3.4	Source d'énergie pour la cuisine	99
CHAPITRE VII : REVENUS ET DEPENSES DES MENAGES		101
7.1	REVENU DES MENAGES	103
7.1.1	<i>Niveau et structure du revenu des ménages</i>	104
7.1.1.1	Revenu moyen des ménages	104
7.1.1.2	Structure du revenu total des ménages	104

7.1.1.3	Structure du revenu monétaire des ménages.....	105
7.1.1.4	Structure des grands postes du revenu total.....	105
7.1.1.4.1	Revenus agricoles	105
7.1.1.4.2	Revenus tirés de l'élevage	106
7.1.1.4.3	Structure des revenus salariaux et non agricoles.....	107
7.1.1.4.4	Structure des revenus provenant des transferts, versements et autres	108
7.1.1.5	Structure des grands postes du revenu monétaire	109
7.1.1.5.1	Revenus monétaires agricoles.....	109
7.1.2	Structure du revenu total des ménages selon le GSE du chef de ménage	110
7.1.2.1	Composante monétaire et non monétaire du revenu total annuel par GSE.....	110
7.1.2.2	Structure en % du revenu total par grande source selon le GSE.....	110
7.1.2.3	Structure du revenu monétaire des ménages selon le GSE.....	112
7.1.2.4	Structure des grands postes du revenu monétaire	113
7.1.2.4.1	Structure du revenu monétaire agricole selon le GSE du chef de ménage.....	113
7.1.2.4.2	Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le GSE.....	115
7.1.2.4.3	Structure du salaire et du revenu non agricole monétaire selon le GSE	117
7.1.2.4.3	Transferts, versements et autres suivant le GSE	118
7.1.3.	Structure du revenu total des ménages selon le milieu de résidence	120
7.1.3.1	Composante monétaire et non monétaire du revenu par milieu de résidence	120
7.1.3.2	Structure du revenu total par grande source selon le milieu de résidence	120
7.1.3.3	Structure du revenu monétaire selon le milieu de résidence.....	122
7.1.3.4	Structure (%) par grand poste du revenu monétaire selon le Milieu de résidence	123
7.1.3.4.1	Structure du revenu monétaire agricole selon le milieu de résidence.	123
7.1.3.4.2	Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le milieu de résidence	125
7.1.3.4.3	Structure du salaire et du revenu non agricole selon le milieu de résidence.....	127
7.1.3.4.4	Structure des transferts, versements et autres selon le milieu de résidence	128
7.1.4	Structure du revenu total des ménages selon la région.....	129
7.1.4.1	Composante monétaire et non monétaire du revenu selon la région	129
7.1.4.2	Structure du revenu total selon la région	129
7.1.4.3	Structure du revenu monétaire selon la région	131
7.1.4.4	Niveau et structure des grands postes du revenu monétaire selon la région.....	132
7.1.4.4.1	Structure du revenu agricole monétaire selon la région.....	132
7.1.4.4.2	Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon la région	134
7.1.4.4.3	Structure du salaire et du revenu non agricole monétaire selon la région.....	136
7.1.4.4.4	Structure du revenu provenant des transferts, versements et autres selon la région	137
7.1.5	Structure du revenu total des ménages selon le sexe	138
7.1.5.1	Composante monétaire et non monétaire du revenu selon le sexe du CM	138
7.1.5.2	Structure du revenu total selon le sexe du chef de ménage	139
7.1.5.3	Structure du revenu monétaire selon le sexe du chef de ménage.....	140
7.1.5.4	Structure des grands postes du revenu monétaire selon le sexe du CM.....	142
7.1.5.4.1	Structure du revenu agricole monétaire selon le sexe du CM.....	142
7.1.5.4.2	Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le sexe du CM.....	143
7.1.5.4.3	Structure du revenu monétaire salarial et non agricole selon le sexe du CM.....	144
7.1.5.4.4	Structure du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres selon le sexe du CM	146
7.1.6	Distribution du revenu total des ménages selon le GSE du chef de ménage.....	147
7.1.6.1	Répartition des ménages selon la tranche de revenu global.....	147
7.1.6.2	Répartition des ménages selon la tranche de revenu et la branche d'activité du CM	148
7.1.6.3	Répartition des ménages selon la tranche de revenu et le milieu de résidence	148
7.1.6.4	Répartition des ménages selon la tranche de revenu et la région.....	149
7.1.6.5	Répartition des ménages selon la tranche de revenu et le sexe du CM.....	150
7.2	DEPENSES DES MENAGES	152
7.2.1	Dépenses moyennes totales des ménages.....	153
7.2.1.1	Niveau, structure et évolution des dépenses moyennes des ménages	153
7.2.1.1.1	Données globales	153
7.2.1.1.2	Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages	153
7.2.1.1.3	Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages	153
7.2.1.1.4	Niveau et structure de la dépense monétaire moyenne des ménages	154
7.2.1.1.5	Niveau et structure de la dépense non monétaire moyenne des ménages	155
7.2.1.1.6	Niveau et structure des grandes fonctions de dépense	156
7.2.1.1.7	Variation de la dépense moyenne annuelle entre 1994 et 2003.	161
7.2.1.2	Dépenses moyennes des ménages par milieu de résidence.....	161
7.2.1.2.1	Données globales	161

7.2.1.2.2	Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages.	162
7.2.1.2.3	Niveau et structure de la dépense moyenne annuelle des ménages.	162
7.2.1.2.4	Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire des ménages.	163
7.2.1.2.5	Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire totale des ménages.	164
7.2.1.2.6	Niveau et structure des dépenses de consommation	165
7.2.1.3	Dépenses moyennes des ménages par région	168
7.2.1.3.1	Données globales	168
7.2.1.3.2	Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages	170
7.2.1.3.3	Niveau et structure de la dépense moyenne des ménages.....	172
7.2.1.3.4	Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire des ménages selon la région.....	174
7.2.1.3.5	Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire totale des ménages	177
7.2.1.3.6	Niveau et structure des grandes fonctions de consommation selon la région	180
7.2.1.4	Dépenses moyennes des ménages selon le GSE du CM.....	189
7.2.1.4.1	Données globales	189
7.2.1.4.2	Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages	189
7.2.1.4.3	Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages	191
7.2.1.4.4	Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire totale des ménages selon le GSE du chef de ménage	192
7.2.1.4.5	Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire des ménages selon le GSE du chef de ménage	192
7.2.1.4.6	Niveau et structure des grandes fonctions de consommation.....	193
7.2.1.5	Dépenses moyennes des ménages selon le genre du CM	198
7.2.1.5.1	Données globales	198
7.2.1.5.2	Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages	198
7.2.1.5.3	Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages	199
7.2.2	Analyse des dépenses de ménages par tranches.....	200
7.2.2.1	Dépense globale.....	200
7.2.2.1.1	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le GSE du CM	200
7.2.2.1.2	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le milieu de résidence	201
7.2.2.1.3	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et la région.....	201
7.2.2.1.4	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le sexe du chef de ménage	202
7.2.2.2	Dépense monétaire	203
7.2.2.2.1	Dépense monétaire par groupe socio-économique	203
7.2.2.2.2	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le milieu de résidence	204
7.2.2.2.3	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et la région.....	205
7.2.2.2.4	Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le sexe du chef de ménage	205
7.2.2.3	Dépense non monétaire	206
7.2.2.3.1	Répartition des ménages selon la dépense non monétaire et le milieu	206
7.2.2.3.2	Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et le GSE.....	207
7.2.2.3.3	Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et le sexe du CM	207
7.2.2.3.4	Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et la région	208
7.2.2.4	Dépense de santé	209
7.2.2.4.1	Répartition des ménages selon la dépense de santé et le milieu de résidence.....	209
7.2.2.4.2	Répartition des ménages selon la dépense de santé et le GSE du CM.	210
7.2.2.4.3	Répartition des ménages selon la dépense de santé et la région	210
7.2.2.4.4	Répartition des ménages selon la dépense de santé et le sexe du CM	211
7.2.2.5	Dépense d'éducation	211
7.2.2.5.1	Répartition des ménages selon la tranche de dépense d'éducation et la région.....	212
7.2.2.5.2	Répartition des ménages selon la tranche de dépense d'éducation et le milieu.....	213

CHAPITRE VIII : IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MENAGES 215

8.	IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MENAGES.....	217
8.1	Caractéristiques de la population	217
8.2	Type d'aide demandée.....	218
8.3	Régularité de l'argent reçu par les ménages	218
8.4	Evolution des transferts au cours des 12 derniers mois.....	219
8.5	Niveau de baisse des transferts.....	219
8.6	Utilisation par les ménages de l'argent reçu (Cf. tableau 8.13 et 8.14 en annexe)	220
8.7	Conséquences de la crise sur les ménages.....	220
8.8	Perspectives d'actions envisagées par les ménages	221
A N N E X E S		223



DÉFINITIONS ET CONCEPTS



DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Ne seront retenus dans cette liste que les concepts et définitions transversaux ou généraux. Ceux spécifiques à chaque thème en seront directement rattachés. Les notes de bas de page ont été utilisées lorsque cela a été opportun.

1.1 MÉNAGE ET CHEF DE MÉNAGE (CM)

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres, apparentés ou non, vivent dans la même maison ou concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sous l'autorité de l'un d'entre eux appelé chef de ménage (CM).

1.2 LES GROUPES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le groupe socio-économique se définit essentiellement par rapport à l'activité principale du chef de ménage. Dans la présente étude les groupes suivants ont été retenus :

- *Salariés du public* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est salarié du service public ou parapublic.
- *Salariés du privé structuré* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est salarié du secteur privé structuré.
- *Indépendants ou employeurs non agricoles* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage travaille pour son propre compte ou est employeur dans un secteur d'activité non agricole.
- *Aides familiaux bénévoles et apprentis* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est aide familial bénévole ou apprenti.
- *Agriculteurs de coton* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est un cultivateur de coton.
- *Autres agriculteurs* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est un cultivateur exclusif de produits vivriers.
- *Chefs de ménage inactifs* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est inactif (retraité, rentier ou inactif).
- *Salariés du privé non structuré* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est salarié du secteur privé non structuré (informel et inorganisé).
- *Chômeurs* : Groupe socio-économique dont le chef de ménage est chômeur.



- a) **La situation économique du ménage comparée à celle qui prévalait il y a un an.**
 - Pire s'applique aux ménages qui ont répondu « Beaucoup plus mauvaise maintenant » ou « un peu plus mauvaise maintenant » ;
 - Meilleure s'applique à ceux qui ont répondu « un peu meilleure maintenant » ou « beaucoup mieux maintenant ».
- b) **L'accès à l'eau** est défini pour les ménages qui ont une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.
- c) **La source d'approvisionnement en eau potable** s'applique aux ménages qui utilisent pour boire de l'eau provenant de robinets ou de puits protégés
- d) **Le taux d'alphabétisation** est le pourcentage des individus âgés de 15 ans et plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque
- e) **Le chômage** est défini pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Il concerne les personnes qui n'ont pas travaillé pendant les sept derniers jours qui ont précédé l'enquête et qui recherchaient un travail pendant les quatre dernières semaines. La population inactive (les étudiants, les retraités et les personnes au foyer) n'est pas incluse dans la définition.
- f) Le **sous-emploi** est défini pour les personnes âgées de 15 ans et plus. Il concerne les personnes qui ont travaillé au cours des sept jours qui ont précédé l'enquête et qui sont prêts à prendre un travail supplémentaire.
- g) **Les estimations pour l'école primaire** se rapportent aux enfants âgés de 7 à 12 ans.
 - L'accès est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école primaire quel que soit le mode de transport utilisé ;
 - Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au primaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 7 à 12 ans ;
 - Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école primaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 7 à 12 ans ;
 - La satisfaction concerne les enfants actuellement à l'école primaire et qui n'ont cité aucun problème.
- h) **Les estimations pour l'école secondaire** se rapportent aux enfants âgés de 13 à 19 ans.
 - L'accès est défini pour les enfants vivant dans des ménages situés à moins de 30 minutes d'une école secondaire quel que soit le mode de transport utilisé ;
 - Le taux de fréquentation (taux net de scolarisation) au secondaire est le rapport du nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre total d'enfants de 13 à 19 ans ;



- Le taux brut de scolarisation au secondaire est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'école secondaire au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 13 à 19 ans.
- i) **Les estimations pour l'enseignement supérieur** : Le taux brut de scolarisation au supérieur est le rapport (en pourcentage) du nombre d'enfants (tout âge confondu) fréquentant l'enseignement supérieur au moment de l'enquête sur le nombre d'enfants âgés de 20 à 24 ans.
- j) **L'accès à la santé** est défini pour les personnes vivant dans des ménages disposant d'un établissement de santé à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.
- k) **Les besoins en santé** concernent les personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête.
- l) **L'utilisation des soins de santé** concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête que ce soit pour raison de maladie ou pas.
- m) **La satisfaction concernant les soins de santé** concerne les personnes qui ont consulté le personnel de santé au cours des 15 jours ayant précédé l'enquête et qui n'ont cité aucun problème.
- n) **Le retard de croissance** concerne des enfants trop petits par rapport à leur âge. Leur taille-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard taille-pour-âge de la population de référence du National Center of Health Statistics (NCHS).
- o) **L'émaciation** concerne des enfants trop maigres par rapport à leur taille. Leur poids-pour-taille se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-taille de la population de référence du NCHS.
- p) **L'insuffisance pondérale** concerne des enfants trop maigres par rapport à leur âge. Leur poids-pour-âge se situe à plus de deux écarts type en dessous du standard poids-pour-âge de la population de référence du NCHS.



APERÇU SUR LA METHODOLOGIE



APERÇU SUR LA MÉTHODOLOGIE

1.1 OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'objectif principal de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages est de fournir des informations nécessaires à la gestion économique et sociale du pays.

Les données de l'enquête qui couvrent le territoire national devront permettre, après extrapolation, de produire des estimations des différents paramètres. On doit pouvoir en même temps identifier dans l'échantillon des strates géographiques utilisées pour l'enquête prioritaire de 1998 (E.P.II) de façon à pouvoir comparer les résultats des deux enquêtes.

D'autres objectifs importants de la présente enquête, partagés avec l'enquête de 1998:

- permettre d'élaborer les principaux indicateurs de bien-être social et des besoins de base des différents groupes socio-économiques ;
- identifier les groupes vulnérables et, constater les changements qui s'opèrent dans le temps concernant le bien-être des ménages et des individus ;
- contribuer à l'élaboration des divers programmes, en l'occurrence le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

1.2 PLAN DE SONDAGE

1.2.1 Structure de l'échantillon et bases de sondage.

La structure générale de l'échantillon est identique à celle de l'Enquête prioritaire 2. C'est une enquête par sondage à deux degrés :

Premier degré :

Unité de sondage : l'unité primaire (UP) de sondage est la zone de dénombrement (ZD) du Recensement général de la population et de l'habitation de 1996 (RGPH 1996)

Base de sondage : C'est l'ensemble des ZD du RGPH 1996.

Tirage : le tirage au premier degré est effectué avec probabilités proportionnelles à la taille de chaque unité primaire prise dans sa région (le pays est administrativement divisé en 13 régions).

Deuxième degré :

Unité de sondage : l'unité secondaire (US) est le ménage.

Base de sondage : la base de sondage est constituée de la liste des ménages établie lors de l'opération de ratissage dans chaque unité primaire échantillon, juste avant l'enquête.

Tirage : Dans chaque ZD échantillon, 20 ménages sont sélectionnés par tirage systématique avec probabilité fixe dans la ZD.



1.2.2 Taille de l'échantillon

Pour déterminer la taille, on considère les 13 régions dont chacune est constituée d'une partie urbaine (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et les autres villes au nombre de vingt-six (26)) et l'autre rurale. Ensuite une classification des ménages issus du dernier recensement de la population en groupes socio-économiques a été opérée dans chaque région jusqu'au niveau des zones de dénombrement.

Partant d'une taille initiale voulue (500 ménages environ) par classe d'intérêt (groupes socio-économiques, régions), on aboutit tenant compte des contraintes (notamment financières) à une taille échantillon représentatif de huit mille cinq cent (8500) ménages répartis dans quatre cent vingt cinq (425) zones de dénombrement dont la répartition est consignée sur le tableau suivant :

Région	Nombre de Z.D échantillonnées		Nombre de ménages échantillonnés.	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Haut-Bassins	26	24	520	480
Cascades	5	8	100	160
Boucle du Mouhoun	6	38	120	760
Sahel	2	28	40	560
Est	3	28	60	560
Sud-Ouest	1	25	20	500
Centre-Nord	4	27	80	540
Centre-Ouest	8	24	160	480
Plateau central	0	19	0	380
Centre	63	6	1260	120
Centre-Sud	0	16	0	320
Nord	6	27	120	540
Centre-Est	6	25	120	500
Total	130	295	2600	5900

1.2.3 Tirage de l'échantillon

Le tirage de l'échantillon est effectué en conformité avec le plan de sondage établi et la base de sondage fournie par le service de la cartographie de l'INSD.

Il a fallu d'abord établir la partition des ZD entre les 13 régions en dissociant celles du milieu rural, de l'urbain. Ensuite dans chacune des 20 sous-ensembles obtenus on a procédé aléatoirement au tirage des unités primaires (U.P) proportionnellement à la taille, égale au nombre de ménages du recensement de 1996. Le tirage des 425 unités primaires (UP) s'est donc effectué indépendamment dans chacun des 20 sous-ensembles composant le territoire national.

Quant au tirage des unités secondaires, celui-ci est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque zone de dénombrement. Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité constante dans la zone de dénombrement c'est-à-dire suivant la méthode de tirage systématique; le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.



1.3 L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DONNÉES SUR LE TERRAIN

1.3.1 Cadre organisationnel de l'enquête

Pour la réalisation de l'enquête, il a été mis en place au niveau central une équipe technique qui a amendé les supports de collecte et surtout a mis en place le questionnaire sous la forme questionnaire unifié des indicateurs sur le bien-être (QUIBB) ; elle a organisé le recrutement et la formation du personnel de terrain (contrôleurs et agents enquêteurs).

Après la formation, l'équipe technique a constitué dix huit (18) équipes qu'elle a envoyées sur le terrain. Chaque équipe une fois sur le terrain devait travailler en étroite collaboration avec la Direction régionale de l'économie et du développement selon les parties du territoire couverte par celle-ci dans l'exécution de ses missions habituelles.

- Chacune des 18 équipes envoyées sur le terrain doit travailler en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Economie et du Développement (DRED) selon les parties du territoire couvertes par celle-ci dans l'exécution de ses missions habituelles.
- Ayant établi un plan prévisionnel et détaillé de ses déplacements à l'intérieur de la région, chaque équipe en déplacement doit laisser ses coordonnées à la DRED et au responsable de terrain, de manière à être facilement joignable.
- Les équipes maintiennent un contact régulier avec le Bureau central de l'enquête pour tout problème d'ordre matériel, financier et technique.

1.3.2 Supports de collecte : questionnaires et manuels de collecte.

L'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages a utilisé deux (02) types de questionnaires :

- la fiche d'énumération servant à identifier les ménages ;
- le questionnaire ménage ;

Le questionnaire ménage est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations. Il incorpore le QUIBB (questionnaire unifié des indicateurs de base sur le bien-être) standard et les aspects complémentaires du questionnaire standard des enquêtes prioritaires, organisé en sections qui sont décrites ainsi qu'il suit :

Section A	:	Information sur le questionnaire.
Section B	:	Listes des membres du ménage.
Section C	:	Éducation.
Section D	:	Santé.
Section E	:	Emploi.
Section F	:	Avoirs du ménage.
Section G	:	Logement et confort du ménage.
Section I	:	Enfants de moins de 5 ans.
Section J	:	Dépenses rétrospectives du ménage.
Section K	:	Production agricole de la campagne en cours.
Section L	:	Entreprises et activités non agricoles.
Section M	:	Dépenses alimentaires au cours des 15 derniers jours (FCFA).



Section N	:	Dépenses sur produits non alimentaires au cours des 30 derniers jours .
Section O	:	Revenu du ménages.
Section P	:	Accès aux services de base les plus proches.

- Le manuel de l'agent enquêteur, mis à la disposition de celui-ci contient les définitions des concepts et les instructions qui le guident dans l'entretien et le remplissage correct du questionnaire.
- Le manuel du contrôleur oriente celui-ci dans l'accomplissement correct de sa tâche.

1.3.3 Déroulement des opérations

a. Formations

La réalisation de l'enquête pilote, du 23 décembre 2002 au 4 janvier 2003 a permis la formation des contrôleurs et tester l'ensemble du dispositif de collecte.

La formation des agents enquêteurs pour l'enquête proprement dite s'est déroulée en deux vagues :

- la première a eu lieu du 1^{er} au 19 mars 2003 à l'issue de laquelle un test final a été organisé pour retenir les meilleurs participants au nombre de soixante cinq.
- la deuxième apparue nécessaire du fait des besoins de renforcement des équipes sur le terrain, s'est déroulée du 29 avril au 9 mai 2003 et 25 enquêteurs ont été retenus.

b. Collecte des données

La phase collecte sur terrain de l'EBCVM a commencé le mercredi 10 mai pour s'achever le 15 juillet 2003. La durée de la phase collecte, au regard de la quantité importante des informations, a été de 3 mois.

Au début de la collecte, 16 équipes (dont 16 contrôleurs et 58 enquêteurs) ont été constituées et mobilisées pour cette phase. Chaque équipe se compose de trois à quatre enquêteurs ayant à sa tête un contrôleur.

La répartition des équipes au niveau national, a tenu compte des 13 régions administratives dans lesquelles on affecte au moins une équipe.

Compte tenu du nombre de ménages échantillons et des difficultés spécifiques à certaines régions, quelques aménagements ont été faits au niveau de la répartition des ZD par équipe. C'est ainsi que la collecte dans la région du Centre est confiée au départ à deux (2) équipes. De même, la région des Hauts Bassins et celle du Sahel ont chacune deux (2) équipes.

Par la suite, les équipes ayant terminé la collecte dans leurs zones ont évolué vers d'autres zones pour continuer le travail.

Suite au désistement de certains agents enquêteurs en pleine collecte, un recrutement et une formation complémentaire se sont avérés nécessaires pour étoffer les équipes dont le nombre des agents enquêteurs n'atteignait plus 4, de même que la constitution de deux nouvelles équipes pour appuyer le travail dans la région du Centre.



c. Difficultés rencontrées

L'un des gros problèmes rencontrés dans la phase de terrain est celui des véhicules. Ce problème a entraîné un ralentissement de la collecte. Le 2^e gros problème de cette enquête ayant contribué au ralentissement de la collecte est la paye des agents. Certains contrôleurs ont été obligés de se rendre à Ouagadougou pour résoudre ce problème. Les autres difficultés rencontrées sont essentiellement le logement, les interprètes et la sensibilisation de la population dans certaines localités.

Malgré les dispositions administratives prises par les autorités pour informer la population de l'enquête EBCVM, certains ménages ne sont pas toujours disposés à recevoir les équipes de collecte.

1.4 LE TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES

1.4.1 Cadre organisationnel du traitement de l'enquête

La saisie des données de tous les questionnaires a été faite sur micro-ordinateurs à l'INSD.

Les données sur questionnaire sont saisies par lecteur optique et de plus, la saisie s'effectue en même temps que la collecte. Ce qui permet à l'équipe de traitement d'attirer immédiatement l'attention des équipes sur les erreurs systématiques de remplissage constatées. En plus de sa célérité, la lecture par scanner est plus directe, la double saisie n'est plus une nécessité et l'intégrité des données est davantage conservée.

1.4.2 Vérification

Elle a consisté d'abord en un contrôle d'exhaustivité des questionnaires saisis et des variables ensuite. La vérification première ayant lieu sur le terrain, il s'est agi de repasser un programme systématisant celle-ci avant la validation du questionnaire qui, dans des rares cas sont repartis sur le terrain pour correction.

1.4.3 Apurement

Cet exercice qui est une succession de procédures permet d'établir les cohérences à l'intérieur d'une section, voire d'une section à l'autre. Un contrôle à priori sur des variables à partir des règles et spécifications lors de la saisie est effectué. Un travail minutieux réalisé a consisté à s'assurer que les rubriques destinées à recevoir une réponse ont été remplies. Dans le cas contraire (très rare), le questionnaire est renvoyé auprès des agents pour compléments d'informations.

1.5 ANALYSE DES RÉSULTATS

1.5.1 Cadre organisationnel de l'analyse des données.

Une fois les données disponibles, il est évidemment logique que celles-ci soient analysées. Les termes de référence pour l'analyse des résultats de l'enquête ont été rédigés à l'endroit des analystes et un groupe retenu pour prendre en charge l'activité. Le groupe d'analystes a procédé à l'organisation du travail de la façon suivante:

- répartition et attribution des thèmes d'analyse à ses membres ;



- rencontres régulières pour faire le point sur l'état d'avancement des travaux et des difficultés rencontrées dans l'analyse ;
- proposition d'un échéancier au dépôt du draft des travaux.

1.5.2 Déroulement de l'analyse

Une fois les thèmes spécifiés et un plan d'analyse disponible, les analystes par groupe se sont répartis les thèmes selon leur domaine de compétence ou d'intérêt.

De prime abord, chacun des analystes a pu disposer d'un lot de tableaux pour entamer l'analyse thématique. Les équipes organisées ont ensuite commencé l'analyse des données et, régulièrement des rencontres permettaient de faire le point sur l'avancement des travaux. Cependant, au regard des multiples sollicitations auxquelles sont soumis les analystes à répondre à d'autres travaux et exigences courants, le souci de la recherche de célérités a amené ceux-ci à se retirer pour se consacrer entièrement à l'analyse durant deux jours (19 et 20 août 2003).

Ce dernier atelier a en outre permis de réexaminer minutieusement les rapports et d'affiner leur analyse par contacts entre groupe.



Découpage du pays en régions et configuration des unités primaires (Z.D) échantillon





RESUME

1.0 CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Le ménage est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres mettent en commun leurs ressources en vue de la satisfaction de leurs besoins, sous l'autorité d'un chef ; La composition des ménages révèle une forte prédominance de ménages à grande taille : pendant que deux ménages sur cinq comptent 7 personnes ou plus en leur sein, seulement un ménage sur huit se compose d'au plus deux personnes. La taille moyenne au plan national est estimée à 6,4 personnes, avec une disparité entre milieux ruraux (6,6) et urbain (5,6). Sur le plan de la répartition géographique, à peine un ménage sur cinq est citadin.

La direction des ménages est assurée par un homme pour 9 ménages sur 10. En référence à 1998, le nombre de ménages dirigés par une femme est en légère augmentation même si cette augmentation se fait dans des proportions relativement modestes.

Selon le statut matrimonial, environ 7 ménages sur 8 vivent en union dont plus d'un tiers en polygamie.

Plus des 4 cinquièmes des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école, et environ la moitié n'a pas franchi le seuil du primaire. Quant à ceux qui ont atteint le supérieur, ils ne représentent qu'un dixième des chefs de ménage.

Le groupe socio-économique d'appartenance des chefs de ménage est représenté pour 73,6% d'agriculteurs indépendants.

En considérant la population en général, elle comprend légèrement plus de femmes que d'hommes (51,3% contre 48,7%).

La répartition par groupes d'âge confirme la jeunesse de la population Burkinabé. En effet, les moins de 15 ans représentent 46,0% de la population.

Le niveau d'instruction révèle que l'analphabétisme touche pratiquement 4 personnes sur cinq. La population ne compte en son sein que 0,5% de personnes ayant atteint le niveau du supérieur.

2.0 EDUCATION

Le taux d'alphabétisation est actuellement de 21,8%. Ce taux était de 18,9% en 1994 et de 18,4% en 1998. En dehors de la faiblesse absolue de son taux, l'alphabétisation se caractérise par la persistance de la très forte inégalité de sa répartition selon le milieu de résidence (12,5% pour le milieu rural et 56,3% pour le milieu urbain) et la région de résidence (les trois régions abritant les principales villes tranchant par rapport à toutes les autres, notamment celles du Centre - Sud, du Sahel et du Sud - Ouest dont les taux sont compris entre 8,6% et 10,7%), selon les groupes socio-économiques (12,5% pour les agriculteurs indépendants et 82,0% pour les employés du public) et selon les sexes (15,2% pour les femmes et 29,4% pour les hommes).

Le taux net de scolarisation primaire de la population burkinabè est de 33,8%, pratiquement le même qu'en 1994 (33,7%) selon EPI. Le taux brut, par contre, est en progression par rapport aux taux stationnaires entre 1994 et 1998. Il est de 44,8%, alors qu'en 1994 il était de 40,1% et en 1998 de 40,9%. Le taux brut est très inégalement réparti, notamment entre milieu rural (34,1%) et milieu urbain (102,3%) et filles (38,2%) et garçons (49,6%). En milieu urbain (102,3%) le taux brut de scolarisation est le triple du taux en milieu rural (34,1%). On note une différence marquée entre le taux de scolarisation masculine (49,6%) et celui des filles.



Le taux brut de scolarisation secondaire de l'ensemble du pays est de 15,6% soit une progression de 2,6 points par rapport à 1998 (13,0%) et de 4,2 points par rapport à 1994 (11,2%).

Plus encore que pour le primaire, il est très inégalement réparti entre les milieux (6,1% pour le milieu rural et 50,7% pour le milieu urbain) et entre les sexes (13,9% pour les filles et 17,3% pour les garçons), même si le rapport de féminité (80,3%) s'est nettement amélioré par rapport à 1998 (66,2%) et 1994 (62,0%). Cette amélioration est due au fait que l'accroissement du taux de scolarisation secondaire est moins le fait du milieu rural que le fait du milieu urbain plus disposé à scolariser les filles à un niveau proche de celui des garçons.

Plus de la moitié (59,8%) des enfants d'âge scolaire primaire (7-12 ans) ont accès à l'école primaire, mais à peine un quart (24,9%) des enfants d'âge scolaire secondaire (13-19 ans) ont accès à l'école secondaire.

Au primaire comme au secondaire, les enfants du milieu rural sont, de très loin, ceux qui ont le moins accès à l'école : seulement 54,3% pour le primaire et 11,9% pour le secondaire. Au contraire des enfants issus du milieu urbain dont la grande majorité y ont accès : 91,2% pour le primaire et 72,8% pour le secondaire.

Les régions ayant les taux de scolarisation les plus élevés sont aussi, en général, celles qui ont plus accès aux établissements scolaires.

L'accès limité et en entonnoir aux deux premiers niveaux de l'école se double de problèmes tels que seulement un élève sur quatre au primaire et moins d'un élève sur dix au secondaire sont à même d'envisager sereinement leur cursus scolaire, une frustration qu'un quart (24,3%) des répondants au questionnaire de l'enquête prioritaire n'hésite pas à afficher.

Les élèves du milieu rural sont, de très loin, les moins satisfaits, avec seulement 3,4% de taux de satisfaction. Ceux du milieu urbain sont relativement plus satisfaits (28,8%) bien que seulement un quart d'entre eux disent n'avoir aucun problème particulier à l'école.

Les raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école sont, par ordre décroissant d'importance : l'absence ou l'insuffisance des livres et des fournitures scolaires (73,1%), le manque d'enseignants (15,9%), la qualité de l'enseignement (15,4%), la qualité de l'établissement (7,4%) et d'autres raisons non précisées (8,0%). L'importance de ces raisons varie surtout selon le milieu de résidence, les élèves du milieu rural se plaignant plus du manque de livres et de fournitures scolaires et ceux du milieu urbain se plaignant plus de la qualité de l'enseignement.

La déscolarisation touche un élève sur cinq (22,1%), plus en milieu rural (23,9%) qu'en milieu urbain (19,2%), beaucoup plus au niveau des enfants d'âge scolaire secondaire (39,9%) que ceux d'âge scolaire primaire (7,0%), mais autant de garçons (22,4%) que de filles (21,6%).

Aujourd'hui comme en 1998, très peu de ceux qui abandonnent l'école le font au terme normal de leurs études (1,3% en 1998 et 1,2% en 2003). La majorité le font en raison du renvoi de l'école (47,5%) ou du coût élevé des frais de scolarisation (27,5%). Le renvoi connaît une régression de 6 points par rapport à 1998 (53,3%), mais le coût est en progression de 8 points par rapport à 1998 (19,1%).

Les garçons avancent plus les raisons de renvoi (49,1%) que les filles (44,1%). Celles-ci avancent un peu plus que les garçons les raisons de coût élevé de scolarisation : 28,5% contre 26,7%.



Le taux de scolarisation du supérieur est actuellement de 2,1%. Il était de 1,3% 1998 et de 0,9% en 1994. Cela représente un progrès appréciable mais insuffisant pour élever le taux de scolarisation du supérieur au niveau des autres pays africains.

La scolarisation du supérieur touche plus les garçons (3,3%) que les filles (1,1%), le milieu urbain (8,2%) plus que le milieu rural (0,3%).

3.0 CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

La population en âge de travailler est constituée de 5 077 926 personnes occupées, de 145 043 chômeurs et de 921 593 personnes inactives.

Au sein de cette population en âge de travailler 82,6% de personnes sont occupées. Parmi cette population occupée, il y'a des personnes qui sont partiellement occupées (sous emploi). Une personne sur 5 de la population en âge de travailler est sous employée.

Pour les personnes occupées 84% d'entre elles travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la pêche. L'agriculture est demeurée le principal secteur qui accueille les actifs burkinabé suivie par le commerce (6,5%).

Parallèlement au sous emploi qui a pris de l'ampleur, le chômage constitue un autre fléau qui est toujours présent. Le taux de chômage est de 2,4% en 2003. Comparativement aux années passées le phénomène n'a pas fondamentalement évolué.

Le chômage est demeuré un phénomène urbain (12,5%). Il touche aussi bien les hommes que les femmes de manière équilibrée.

4.0 SANTÉ ET NUTRITION

Au total, 35,3% des burkinabé ont accès aux services de santé. L'accès est 2,8 fois plus élevé en ville qu'en campagne. La morbidité touche 5,8% des burkinabé mais ce taux est en baisse de 18,3% par rapport à 1998 et 63,3% par rapport à 1994.

Le taux global de consultation est de 4,2% en 2003. La comparaison par rapport à 1994 et 1998 montre une importante fluctuation inter annuelle des taux de consultation. Les consultations se passent principalement dans les CSPS, et secondairement dans les autres établissements sanitaires (milieu urbain) et chez les guérisseurs et marabouts (milieu rural). En général, 78,7% des burkinabé ayant consulté un praticien de santé se disent satisfaits des services reçus. Les 21,3% de mécontents avancent deux principales raisons qui sont : (1) le coût élevé et (2) la longue attente dans les établissements de santé.

Au total, 73,3% des femmes ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête ont bénéficié de soins prénataux. Dans l'ensemble du pays, 56,8% des naissances se font à domicile contre 43% à l'hôpital/maternité. Les naissances à domicile sont prépondérantes en milieu rural et sont assistées par les accoucheuses traditionnelles.

Au plan nutritionnel, le retard de croissance touche 44,5% des enfants de 0-4 ans, l'émaciation 19% des enfants et l'insuffisance pondérale 42,2% des enfants.



5.0 AVOIRS DES MÉNAGES

La situation des avoirs des ménages a très peu évolué depuis 1998. On retient que la mobylette et la voiture ont cédé un peu de terrain à la bicyclette. Le ménage burkinabé est de moins en moins équipé en matériel ménager (cuisinière moderne, fer à repasser, machine à coudre) à part le frigidaire dont la présence s'est renforcée. L'on remarque cependant une utilisation de plus en plus grande des radio et des télévisions par les ménages.

En dehors des équipements agricoles, les ménages urbains sont de loin les mieux équipés. Selon la région de résidence, le Centre et les Hauts Bassins à cause de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso présentent une situation proche du milieu urbain. Le bétail semble être la spécialité du Sahel et du Centre - Nord tandis que la Boucle du Mouhoun, le Plateau Central et la région des Cascades se distinguent dans les équipements agricoles (charrue, charrette et animaux de trait).

Quand la taille du ménage augmente, l'équipement du ménage se diversifie beaucoup plus ; cependant à partir de 7 personnes, les ménages éprouvent des difficultés à disposer de la plupart des biens.

Les ménages les plus nantis dans la possession de logement de qualité sont ceux dont le chef est du secteur public ou du privé formel. Les agriculteurs indépendants et le groupe socio-économique « autres » sont les moins nantis.

Enfin, les ménages dirigés par des hommes sont généralement les mieux équipés ; cependant, ceux dirigés par des femmes s'illustrent par la qualité de leur logement (possession de villa) et par les équipements ménagers possédés.

6.0 HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

L'analyse des indicateurs de l'habitat montre qu'ils n'ont pas connu une évolution significative depuis 1994.

En matière de consommation de bois, on constate que les différents projets et programmes en matière de promotion de sources nouvelles renouvelables comme le gaz, ou des mesures prises pour réduire la coupe abusive du bois (les trois luttas, la vulgarisation des foyers améliorés) etc. n'ont pas contribué jusqu'à présent à produire un impact significatif permettant de réduire un tant soit peu la consommation du bois.

En ce qui concerne le statut de l'occupation du logement, la très forte proportion des propriétaires ne doit pas faire perdre de vue que ces logements sont pour leur majorité des habitations traditionnelles, construites avec des matériaux (terre, bois, paille) qui ne donnent pas toutes les garanties de sécurité et de qualité. Les politiques de promotion de l'habitat s'adressent le plus souvent à une certaine catégorie de citadins.

L'électricité, du fait qu'il est l'apanage des citadins, ne peut pas avoir un impact ni sur l'utilisation du bois pour la cuisine, ni sur l'utilisation de la lampe torche à pile pour l'éclairage dans les campagnes.

Autant de constats qui pourraient entre autres, expliquer la stagnation des indicateurs de l'habitat.



7.0 REVENUS ET DEPENSES DES MÉNAGES

Le revenu des ménages se repartit inégalement selon les caractéristiques des ménages et de leurs différentes sources de revenu. En 2003, le revenu moyen annuel d'un ménage est estimé à 799 408 FCFA soit 66 617 FCFA par mois.

Ce revenu, constitué à 24,2% par des autoconsommations, est essentiellement monétaire et la principale source pourvoyeuse de ressources financières est le poste « Agriculture et Elevage ».

Pendant que la principale source de revenus des ménages urbains est les salaires et revenus non agricoles, en milieu rural, l'agriculture et l'élevage sont les composantes les plus importantes de ce revenu.

Les ménages dont le chef est de sexe masculin tirent principalement leur revenu de l'agriculture et l'élevage (46,6%) et des salaires et activités non agricole (42,6%). Les ménages dirigés par des femmes par contre s'enrichissent essentiellement à partir des salaires et des revenus des activités non agricoles (56,8%).

Selon les régions, l'EBCVM permet de constater que :

- Les régions du Sahel, du Centre – Nord, de l'Est, du Plateau Central et des Cascades tirent l'essentiel de leur revenu de l'agriculture et de l'élevage;
- Les ressources des ménages des Hauts Bassins, du Sud – Ouest, du Nord et du Centre proviennent des salaires et des revenus des activités non agricoles;
- Les transferts et versements sont les principaux pourvoyeurs de ressources chez les ménages des Hauts Bassins, du Centre – Ouest et du Centre - Est.

Les ménages dépensent en moyenne 866 381 FCFA par an soit 72 198 FCFA par mois. Ces dépenses essentiellement monétaires vont principalement dans le sens de la consommation de produits alimentaires, de boissons et tabac (48,8% du montant des dépenses totales).

La dépense moyenne annuelle par ménage est de 1 404 128 FCFA en milieu urbain soit un peu moins du double du niveau observé en milieu rural (725 168 FCFA). Dans les deux milieux, les dépenses dans des domaines stratégiques tels la santé et l'éducation sont faibles (moins de 10,0% des dépenses).

Dans l'ensemble des régions du pays, les principales dépenses monétaires ou non monétaires sont celles en alimentation suivies des dépenses en logement. Les dépenses en santé n'atteignent 10,0% des dépenses qu'uniquement dans les régions du Plateau Central (12,3%) et du Centre – Est (10,4%).

Dans toutes les régions, les dépenses en éducations sont inférieures à 6,0% des dépenses totales.

Tant au niveau des dépenses totales qu'au niveau des dépenses monétaires, dans les différents types de ménages, l'accent est surtout mis sur l'alimentation et le logement en ce qui concerne les dépenses. Seuls les ménages dont le chef est chômeur ou inactif allouent plus de 6% du montant de leurs dépenses à la santé.



Dans l'ensemble, seulement 6,5% des ménages dépensent plus de 200 000 FCFA par an. Ce sont dans les régions du Centre (24,9%), des Cascades (24,1%) et du Centre – Nord (20,9%) qu'un grand nombre de ménages atteignent ce niveau de dépenses.

8.0 IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MÉNAGES

La population rapatriée concerne principalement la tranche d'âge (0 - 39) ans.

Une fois rentrés au pays dans une situation d'urgence, le premier souci des rapatriés est d'abord de se nourrir, puis de trouver du travail.

La majorité des ménages Burkinabé reçoivent des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire (60% des ménages).

Cependant, la crise a été un détonateur pour la chute voire la rupture de ces transferts dont l'utilisation allait principalement à l'alimentation et à la satisfaction des besoins sociaux de base (santé, scolarisation).

Il s'ensuit que 57% des ménages subissent des conséquences sur le plan alimentaire, 10% ont des difficultés de soins, et 8,5% connaissent des problèmes de scolarisation.

Pour s'en sortir, les ménages préconisent en général une intervention par des programmes d'aide et des opportunités d'emploi.



CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES



1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Cette section porte sur le profil des ménages qui ont fait l'objet de cette enquête. L'analyse menée ici permet d'apprécier les ménages et la population qui les composent par rapport à la population d'ensemble, mais également d'observer les modifications survenues dans le temps à travers certains paramètres socio - démographiques, spatiaux et économiques.

1.1 DESCRIPTION DES MÉNAGES

Dans cette partie, il a été retenu d'analyser les caractéristiques démographiques, et socio - économiques des chefs de ménage et ce, au niveau national, régional et selon le milieu de résidence (milieu urbain, milieu rural).

1.1.1 Milieu de résidence

Sur le plan de la localisation géographique, la majorité de ces ménages est située en milieu rural : à peine un ménage sur cinq est citadin. Par rapport aux 13 régions administratives, trois se détachent en terme d'importance avec une proportion légèrement au-dessus de 10% : il s'agit des Hauts Bassins, de la Boucle du Mouhoun et du Centre. Les Cascades et le Centre – Sud sont faiblement représentés avec moins de 5% du total des ménages. Mais majoritairement, les proportions de ménages par régions se situent autour de 8%.

1.1.2 Taille du ménage

La composition en terme d'effectif révèle une forte prédominance des ménages à grande taille. La propension de la population à se regrouper en ménages élargis et des chefs de ménage à constituer des ménages de grande taille est traduite par l'accroissement des pourcentages avec l'élévation du nombre de personnes. Alors que deux ménages sur cinq comptent 7 personnes ou plus en leur sein, ceux qui se composent d'au plus deux personnes ne représentent qu'un ménage sur huit.

1.1.3 Sexe du chef de ménage

Cette description des caractéristiques des chefs de ménage donnera une appréciation sur la manière dont sont dirigés les ménages. Une des dimensions essentielles dans la gestion des ménages est incontestablement l'aspect genre. Le fait d'être une femme ou un homme à la tête d'un ménage a des répercussions à la fois sociales et économiques sur la personne concernée et sur les autres membres. Comme déjà noté par plusieurs études, la quasi totalité des ménages est sous l'autorité d'un homme. Les résultats obtenus ici ne dérogent pas à cette règle avec plus de 9 ménages sur 10 qui sont dirigés par un homme. Ce résultat rappelle donc que s'il est un fait que le nombre de ménages dirigés par une femme est en augmentation, il reste tout de même dans des proportions relativement limitées.

1.1.4 Etat matrimonial du chef de ménage

Le statut matrimonial des chefs de ménage montre la prépondérance de la vie en union. Seulement 4,5% n'ont jamais contracté un mariage et 7,6% sont en situation de rupture soit par veuvage ou par divorce. Comme traduction de la taille élevée des ménages, environ 7 chefs de ménage sur 8 vivent toujours en union dont un tiers en polygamie.



1.1.5 Niveau d'instruction du chef de ménage

Dans l'ensemble, les chefs de ménages se caractérisent par un faible niveau d'instruction scolaire. Mieux, l'analphabétisme est un trait saillant chez les chefs de ménage; plus des 4 cinquièmes d'entre eux n'ont jamais été à l'école. De plus, pour ceux qui y sont allés, le niveau est relativement bas. Environ la moitié d'entre eux n'a pas franchi le seuil du primaire. Quant à ceux qui ont atteint le niveau supérieur, ils n'en représentent qu'un dixième.

1.1.6 Groupe socio-économique du chef de ménage

Le groupe socio-économique d'appartenance des ménages a été saisi à travers celui du chef. La particularité de cette variable est qu'elle est marquée par la prépondérance d'une seule modalité. Alors que les pourcentages de presque toutes les autres modalités sont très inférieurs à 10,0%, les agriculteurs indépendants représentent 73,6% des chefs de ménage, soit un peu moins des trois quarts. Si l'on convient d'admettre que ce résultat est quelque peu attendu au regard des données collectées par ailleurs, il est à noter cependant une légère évolution. Il apparaît en effet une modification dans cette structure par la baisse de l'hégémonie de l'agriculture. Toutefois, cette transformation a besoin d'être confirmée par d'autres études pour établir s'il s'agit là de l'émergence d'une diversification ou d'une réorientation dans les choix de production.

Notons par ailleurs le résultat atypique entre ceux qui sont engagés dans le privé formel et le privé informel. La proportion plus importante des premiers par rapport aux seconds semble quelque peu invraisemblable (3,3% contre 2,3%). La situation inverse serait plus probable. Cette différence peut être mise sur le compte de la dispersion des effectifs des informels sur d'autres modalités telles que les «autres indépendants» et également les «sans emploi». Pour la première modalité, le fait qu'il s'agit d'un groupe résiduel et donc par définition au contour assez large peut induire quelques variations dans l'affectation des individus liés à une appréciation subjective de l'enquêteur. Quant à la seconde modalité, il est plus probable qu'une activité exercée de façon informelle soit sous-estimée par les personnes concernées. De ce fait, elles ont tendance à se considérer comme n'exerçant aucune activité. Ceci est souvent le cas lorsque l'activité est génératrice d'un faible revenu ou encore si elle est exercée par les femmes.

1.2 DESCRIPTION DE LA POPULATION

1.2.1 Lieu de résidence

Au cours de cette enquête, l'effectif total de la population estimée était de 11.384.842. En terme de répartition géographique, la population est généralement située en milieu rural avec 82% des personnes interrogées. Cette proportion est légèrement supérieure à celle des ménages dans le même milieu (79%). Cela est certainement lié au fait assez bien connu de la taille plus élevée des ménages en milieu rural.

Au niveau des régions, à quelques exceptions près, on retrouve les mêmes répartitions que celles des ménages obtenus précédemment. Les quelques variations observées tiennent à certaines spécificités. C'est le cas de la région de la Boucle du Mouhoun ou du Sahel qui, avec respectivement 10% et 7,5% des ménages, ont une proportion de population de 12,2% et 5,8%.



1.2.2 Composition par sexe

La population, dans sa composition, comprend légèrement plus de femmes que d'hommes (51,3% contre 48,7%). Par rapport aux données antérieures, ce déséquilibre en faveur des femmes est moins marqué. En général les résultats donnent une proportion d'environ 52,0% de femmes. Aussi, peut-on se demander si ce léger rééquilibrage est un fait passager ou la résultante de changements plus profonds. Si tel est le cas, ce serait peut-être l'amorce de la réduction des écarts d'espérances de vie entre hommes et femmes ou le déclin de l'émigration différentielle. Dans l'hypothèse où ces deux facteurs agiraient concomitamment, il resterait alors à définir les effets propres de chacun d'eux.

1.2.3 Grands groupes d'âges

La répartition par groupes d'âges confirme la jeunesse de la population burkinabé. Les enfants de moins de 15 ans représentent 46% de la population totale. Cela pose bien évidemment le problème récurrent de la pression sur les infrastructures sociales spécifiques à leur tranche d'âges. Par ailleurs, un fait souvent peu souligné est l'accroissement de la population des personnes âgées. Du fait de leur proportion relativement faible (3,5%), elles n'ont souvent pas fait l'objet de préoccupation. Mais avec l'accroissement de leur effectif, cette omission devrait rapidement être corrigée par une réflexion sur leur prise en charge sociale et surtout économique.

1.2.4 Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction de la population dans son ensemble présente quelques similitudes avec celui des chefs de ménage. A l'instar de ces derniers, l'illettrisme touche pratiquement 4 personnes sur 5. Les différences résident surtout dans la répartition des personnes instruites.

Alors que 2,0% des chefs de ménage sont de niveau supérieur, la proportion n'est que 0,5% dans la population totale. A l'inverse, on dénombre 9,2% de niveau primaire pour les premiers contre 13,2% dans l'ensemble. Cette dissemblance résulte certainement de la sur - représentation des jeunes dans la population globale par rapport à celle des chefs de ménage.

Le résultat obtenu se justifie donc par le fait que les jeunes sont les premiers à profiter des retombées de l'amélioration progressive de la scolarisation.

1.2.5 Etat matrimonial

Le statut matrimonial des enquêtés montre une prédominance du célibat (36,6%), suivi de près par la monogamie qui est pratiquée par le tiers des enquêtés (33,3%).

Malgré les appréciations défavorables et les prédictions pour les moins pessimistes sur sa pérennité, la polygamie continue d'exister : un peu moins du quart de la population a opté pour ce type d'union. Dans de nombreuses communautés, pour faciliter le remariage rapide, différentes formes de cohabitation matrimoniale sont mises en place : il s'agit notamment du sororat ou du lévirat. Cette disposition culturelle se double également d'une pression morale qui procède de différentes manières selon le groupe. De ce fait, les personnes en rupture d'union ne représentent qu'une infime proportion (5,6%). Du fait qu'elle est un phénomène essentiellement urbain, l'union libre n'a qu'un pourcentage symbolique (0,6%).



1.2.6 Lien de parenté avec le chef de ménage

La moitié des personnes qui composent le ménage sont les enfants du chef de ménage (50,4%). La proportion plus importante des conjointes par rapport à celle des chefs de ménage peut être en partie attribuée à la polygamie (15,6% contre 18,4%). Les autres liens de parenté sont faiblement représentés. Il est difficile d'établir sur la base de ces données que les arrangements résidentiels se modifient dans le temps. Dans la mesure où l'unité statistique de collecte est ici le ménage, cela implique nécessairement de distinguer les différents noyaux de cohabitations, et surtout lorsqu'ils composent une même famille. De plus, l'attention accordée ici à l'aspect économique ne permet pas toujours d'observer certains phénomènes sociaux qui se manifestent à l'intérieur du ménage ou entre ménages d'une même famille.



CHAPITRE II : EDUCATION



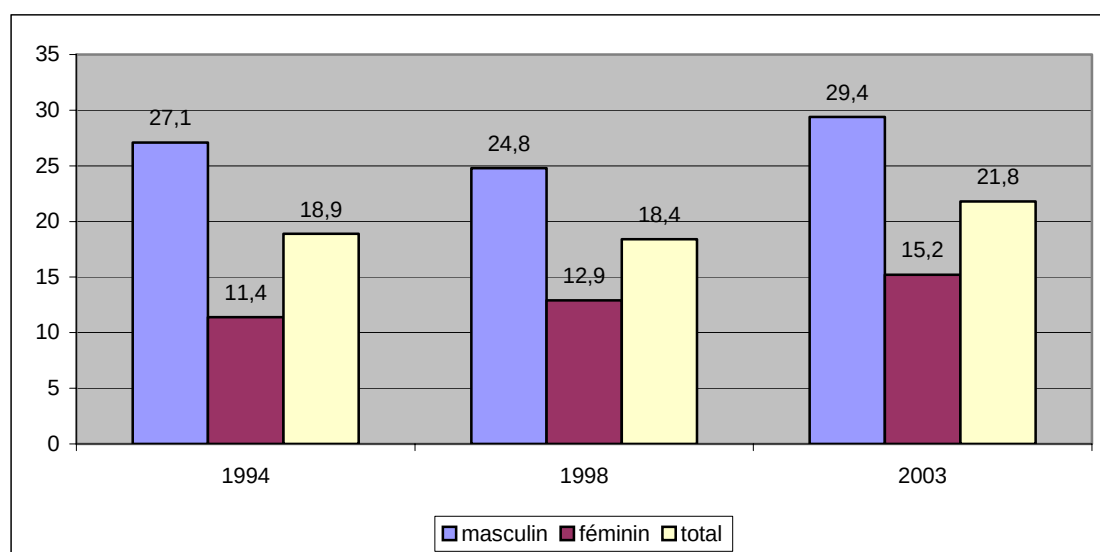
2. EDUCATION

2.1 ALPHABÉTISATION

2.1.1 Généralités

Le tableau 2.1 en annexe indique les taux de scolarisation selon le milieu et le graphique 2.1 ci-après illustre l'évolution des taux d'alphabétisation entre 1994 et 2003, selon le sexe.

Graphique 2.1: Evolution des taux d'alphabétisation entre 1994 et 2003, selon le sexe



Le taux d'alphabétisation est actuellement de 21,8%. Ce taux était de 18,9% en 1994 et de 18,4% en 1998, ce qui signifie une « progression », du reste, irrégulière, d'à peine 0,4 point par an. A ce rythme, il faudrait deux siècles pour atteindre une alphabétisation universelle.

En dehors de la faiblesse absolue de son taux, l'alphabétisation se caractérise par la persistance de la très forte inégalité de sa répartition selon le milieu et la région de résidence, les groupes socio-économiques et les sexes.

2.1.2 Alphabétisation, milieu et région de résidence

Le milieu rural est alphabétisé à 12,5% (12% en 1994) et le milieu urbain à 56,3% (50,6% en 1994). L'évolution des taux des deux milieux entre 1994 et 2003 indique que l'accroissement global du taux d'alphabétisation est dû essentiellement à celui du milieu urbain qui enregistre un gain de près de 6 points contre seulement 0,5 point pour le milieu rural.

Les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre Ouest qui abritent les trois principales villes du pays sont également les régions qui enregistrent les taux d'alphabétisation les plus élevés, avec respectivement 55,0%, 34,3% et 23,0%. Au bas de l'échelle des taux se trouvent les régions du Centre - Sud (8,6%), du Sahel (9,4%) et du Sud - Ouest (10,7%). Le nouveau découpage des régions dont le nombre est passé de 10 à 13 ne permet pas de faire des comparaisons précises.



2.1.3 Alphabétisation et genre

Tout comme en 1994 et 1998, l'analphabétisme est un phénomène majoritairement féminin. Les femmes sont alphabétisées à 15,2% contre 29,4% pour les hommes, soit pratiquement deux fois moins que ces derniers. Le rapport était le même en 1998 avec un taux d'alphabétisation féminin de 12,9% et un taux d'alphabétisation masculin de 24,8%. Par rapport à 1998, les hommes ont amélioré leur taux de 4,4 points alors que les femmes n'ont amélioré le leur que de 2,3 points. Ce qui laisse penser que les programmes mettant l'accent sur le genre, et donnant la priorité aux femmes n'ont pas été efficaces pour réduire l'écart entre hommes et femmes.

2.1.4 Alphabétisation et groupes socio-économiques

Les employés du public et ceux du privé formel sont, de très loin, les groupes socio-économiques les plus alphabétisés (respectivement 82,0% et 64,1%). Il ne saurait en être autrement dans la mesure où ces catégories tirent leur essence de l'alphabétisation et de la scolarisation, leur recrutement se faisant sur la base de leur niveau de scolarisation attesté par des diplômes, ce qui a pour effet de créer, au sein de ces ménages, une culture sinon un culte de l'alphabétisation et de la scolarisation. Les relatives minorités d'employés du public et du privé formel non alphabétisés sont, fort probablement, des employés subalternes (chauffeurs, manœuvres, gardiens ...) qui n'ont pas besoin d'être alphabétisés pour exercer leur métier et qui n'ont pas non plus la culture de l'alphabétisation.

Seulement 12,5% des agriculteurs indépendants sont alphabétisés et 37,7% des travailleurs du secteur informel.



2.2 TAUX NETS ET TAUX BRUTS DE SCOLARISATION PRIMAIRE

2.2.1 Généralités

Le taux net de scolarisation primaire de la population burkinabè est de 33,8%, pratiquement le même qu'en 1994 (33,7%) selon EPI. Le taux brut, par contre, est en progression par rapport au taux stationnaire entre 1994 et 1998. Il est de 44,8%, alors qu'en 1994 il était de 40,1% et en 1998 de 40,9%. Ces chiffres correspondent, à très peu de chose près (erreur d'échantillonnage) aux taux calculés par la DEP du MEBA à partir des estimations de la population scolarisable sur la base du taux d'accroissement révélé par le dernier recensement général de la population.

Il apparaît que le taux brut de scolarisation croît à un rythme très insignifiant de 1% par an. Ce qui fait dire à certains observateurs du développement du Burkina qu'il lui faudrait encore soixante ans ou une période de cent ans d'indépendance, pour atteindre les objectifs du millénaire d'une scolarisation universelle.

Le taux brut de scolarisation primaire est très inégalement réparti entre le milieu rural et le milieu urbain, entre les régions et entre les sexes, comme l'indiquent les tableaux 2.2 et 2.3 en annexes.

2.2.2 Scolarisation primaire et milieu et région de résidence

Les taux nets et bruts de scolarisation sont respectivement de 76,0% et 101,9% pour le milieu urbain et de 26,4% et 34,1% pour le milieu rural. Comparé aux chiffres de 1994 (EP I), on note une certaine stagnation voire un léger recul de 1 point du taux net du milieu rural estimé alors à 27% et un gain de 7,5 points pour le taux du milieu urbain estimé alors à 68,5%. En prenant les taux bruts, on constate par contre un très léger recul de celui du milieu urbain par rapport à 1998 (102,3%) et un gain de près de 4 points de celui du milieu rural par rapport à la même période de 1998 (30,8%).

On peut donc dire que les progrès réalisés ces quatre dernières années dans le domaine éducatif l'ont été au profit exclusif du milieu rural et qu'il ne saurait qu'en être ainsi dorénavant dans la mesure où le milieu urbain semble avoir fait le plein de scolarisation brut et amorce la régularisation de sa scolarisation nette, encore que ce qui est gagné en termes de non - dépassement de la limite d'âge est perdu en terme d'entrée précoce (5 - 6 ans au lieu des 7 ans réglementaires). Il faudrait, par conséquent, être prudent dans l'interprétation des « progrès » du milieu rural, le progrès quantitatif des taux bruts masquant une sorte de régression qualitative des taux nets, les progrès quantitatifs étant dus à certaines mesures administratives de rétention scolaire malgré les faibles performances.

Les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre - Ouest qui abritent les trois principales villes du pays sont également les régions qui enregistrent les taux bruts de scolarisation les plus élevés, avec respectivement 94,4% (net = 72,9%), 56,7% (net = 42,6%) et 56,1 (net = 43,0%). Au bas de l'échelle des taux se trouvent les régions du Sahel avec 22,0% (net = 15,0%) et de l'Est avec 26,0% (net = 20,2%).

2.2.3 Scolarisation primaire et genre

Les inégalités constatées entre filles et garçons lors des enquêtes prioritaires précédentes persistent. Les filles ont un taux brut de scolarisation de 38,2% contre 49,6% pour les garçons, soit un rapport de féminité de 77,0%, en légère amélioration par rapport à 1998 où ce rapport était de 74,3%.



Ces inégalités entre sexes varient également selon le lieu de résidence. Elles sont plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain : un rapport de féminité de 66,6% en milieu rural et de 95,6% en milieu urbain. Ce qui laisse penser que la ville joue comme un facteur de réduction des inégalités entre sexes, sans doute grâce à une plus grande accessibilité des services sociaux et aussi à une plus grande réceptivité aux idées relatives à la promotion du statut de la femme, à la non-discrimination entre les sexes.

2.2.4 Scolarisation et groupes socio-économiques

Les employés du secteur public et ceux du secteur privé formel se distinguent des autres par les taux nets élevés de scolarisation primaire de leurs enfants, avec respectivement 86,3% et 75,7%. Ils sont suivis par les autres indépendants (61,4%). Les agriculteurs indépendants sont ceux qui enregistrent le plus faible taux de scolarisation primaire (27,6%), suivis des acteurs du secteur privé informel (38,9%).

2.3 TAUX BRUTS DE SCOLARISATION SECONDAIRE

2.3.1 Généralités

Les tableaux 2.4 et 2.5 en annexe indiquent les taux bruts de scolarisation secondaire selon le milieu et la région de résidence et par sexe.

Le taux brut de scolarisation secondaire de l'ensemble du pays est de 15,6%, soit une progression de 2 points par rapport à 1998 (13,0%) et de 4 points par rapport à 1994 (11,2%).

Plus encore que pour le primaire, il est très inégalement réparti entre les milieux et régions de résidence, les sexes et les groupes socio-économiques.

2.3.2 Scolarisation secondaire, milieu et région de résidence

Le taux brut de scolarisation secondaire est de 50,7% en milieu urbain et de 6,1% en milieu rural. La ville a donc huit (8) fois plus d'enfants scolarisés au secondaire que la campagne, la différence entre les villes de Ouagadougou et Bobo d'une part et les autres villes d'autre part étant relativement faible (36,6% pour 32,8%).

Comme pour le primaire, les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Centre - Ouest abritant les principales villes du pays ont des taux nettement plus élevés que les autres régions : respectivement 45,8%, 26,8% et 15,6%. Les régions les moins scolarisées au niveau secondaire sont pratiquement les mêmes que celles les moins scolarisées au niveau primaire. Il s'agit du Sahel (3,8%), de l'Est (5%) ainsi que du Centre - Sud (6,4%).

2.3.3 Scolarisation secondaire et genre

Dans l'ensemble, les filles sont moins scolarisées au secondaire que les garçons : 13,9% contre 17,3% soit un rapport de féminité de 80,3%, nettement meilleur à celui de 1998 (66,2%) et celui de 1994 (62,0%). Cette amélioration du rapport de féminité est probablement due à une sorte de « ploutocratisation » de l'enseignement secondaire, l'accroissement du taux brut de scolarisation secondaire entre 1998 et 2003 étant moins le fait des catégories sociales les plus pauvres que de celui des moins pauvres, plus disposées à scolariser les filles à un niveau sinon égal, du moins proche, de celui des garçons.

Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages



On note que d'une façon générale, les régions les moins scolarisées sont aussi celles qui enregistrent les plus grands écarts (simple au double) entre filles et garçons, à l'exception très remarquable de la région de l'Est qui scolarise au secondaire presque à égalité les garçons (5,0%) et les filles (4,9%), alors qu'au primaire elle se situait au bas de l'échelle du taux de féminité (68,4% pour une moyenne nationale de 77,0%).

2.4 ACCÈS À LA SCOLARISATION, DEGRÉ ET RAISONS DE (IN) SATISFACTION

2.4.1 Accès

Un peu plus de la moitié (59,8%) des enfants d'âge scolaire primaire (7 - 12 ans) ont accès à l'école primaire, c'est-à-dire, vivent dans un ménage situé à moins de 30 minutes de marche d'un établissement primaire. A peine un quart (24,9%) des enfants d'âge scolaire secondaire (13 - 19 ans) ont accès à l'école secondaire.

Au primaire comme au secondaire, les enfants du milieu rural sont, de très loin, ceux qui ont le moins accès à l'école : seulement 54,3% pour le primaire et 11,9% pour le secondaire. Au contraire des enfants issus du milieu urbain dont la grande majorité y ont accès : 91,2% pour le primaire et 72,8% pour le secondaire.

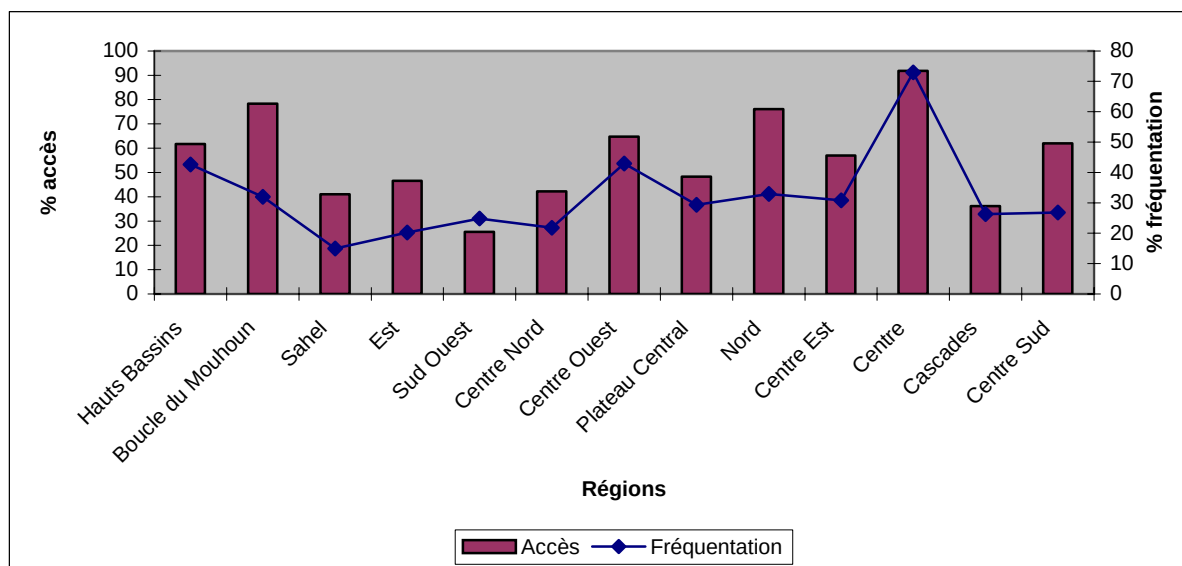
Les régions ayant les taux de scolarisation les plus élevés sont aussi, en général, celles qui ont plus accès aux établissements scolaires. Ainsi, les régions du Centre et des Hauts Bassins ont des taux d'accès respectifs au primaire de 91,9% et 42,6% et au secondaire de 65,7% et 37,0%. Toutefois, on note quelques hiatus entre l'accessibilité et la fréquentation scolaire effective dans certaines régions. Ainsi, par exemple, la région du Centre - Ouest avec les troisièmes taux bruts de scolarisation primaire (56,1%) et secondaire (15,6%) affiche un taux d'accès primaire (64,7%) inférieur à celui de la Boucle du Mouhoun (78,3%) et un taux d'accès secondaire (21,1%) inférieur à celui de la région du Nord (29,6%). La région de la Boucle du Mouhoun a un taux brut de scolarisation primaire de 39,6% la classant en 8^{ème} position. La région du Nord a un taux brut de scolarisation secondaire de 11,1% la classant en 7^{ème} position.

Les groupes socio-économiques les plus liés à la ville, comme les employés du public et du privé formel, ainsi que les autres indépendants ont les taux d'accès scolaire les plus élevés : respectivement 96,1%, 87,5% et 82,8% pour le primaire et 79,1%, 71,7% et 67,9% pour le secondaire. Les agriculteurs indépendants et les acteurs du secteur privé informel ont les taux d'accès les plus bas : respectivement 54,8% et 68,0% pour le primaire ; 12,8% et 40,5% pour le secondaire.

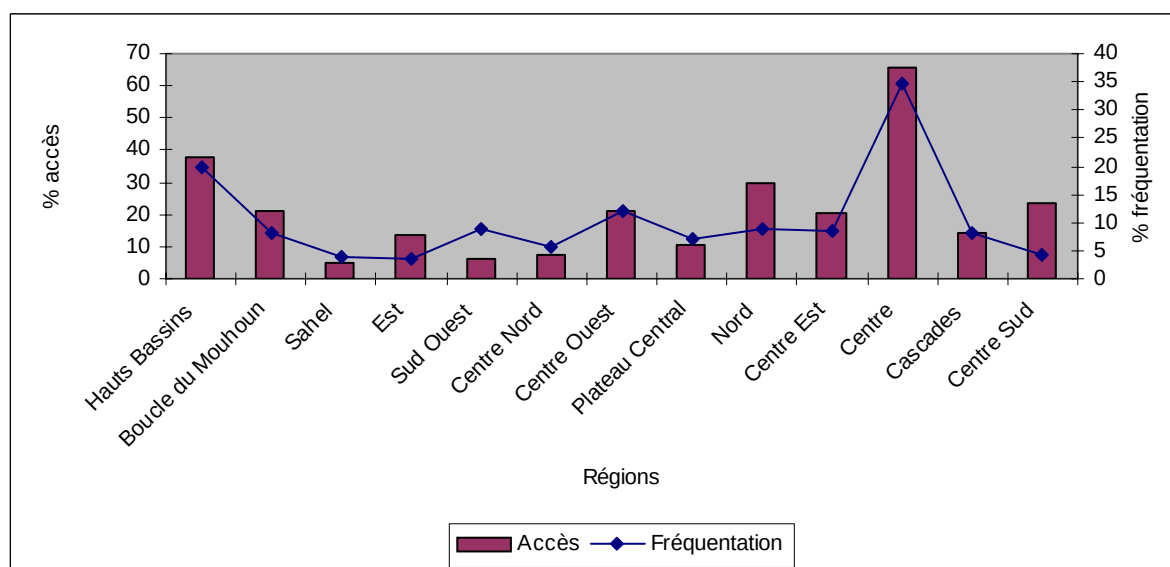
Les graphiques 2.2 et 2.3 illustrent les relations entre taux d'accès et taux de fréquentation au primaire et au secondaire.



Graphique 2.2 : Relation entre taux d'accès et taux de fréquentation au primaire



Graphique 2.3 : Relation entre taux d'accès et taux de fréquentation au secondaire



2.4.2 Satisfaction

Seules d'infimes minorités d'élèves disent n'avoir aucun problème particulier. La satisfaction varie selon le milieu et la région de résidence, le groupe socio-économique et dans une moindre mesure le sexe.

Les élèves du milieu rural sont, de très loin, les moins satisfaits, avec seulement 3,4% de taux de satisfaction. Ceux du milieu urbain sont relativement plus satisfaits (28,8%) bien que seulement un quart d'entre eux disent n'avoir aucun problème particulier à l'école.

Seules les régions du Centre et des Hauts Bassins se détachent du lot des autres régions en termes de satisfaction vis-à-vis de l'école : respectivement 53,4% et 36,5% pour le primaire ; 25,6% et 15,6% pour le secondaire.



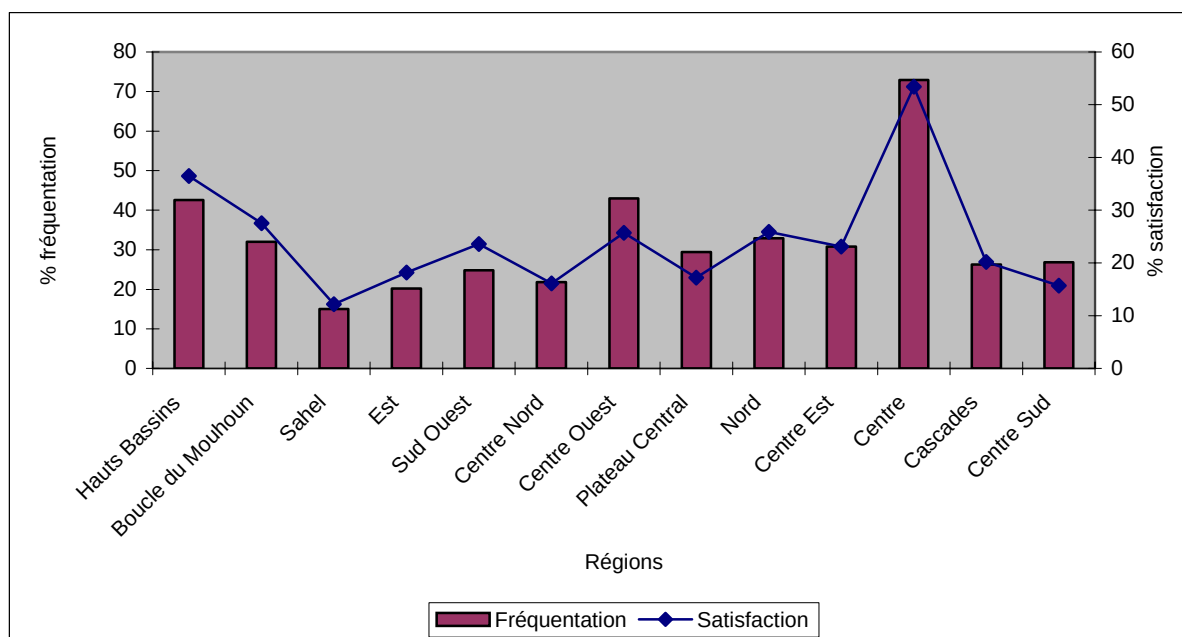
Même le Centre - Ouest qui est la troisième région la plus scolarisée au secondaire n'affiche qu'un très faible taux de satisfaction : au primaire 25,9%, en dessous de celui de la Boucle du Mouhoun (27,5%) et égal à celui du Nord (25,9%) ; au secondaire 6,8%, voisin avec celui de la Boucle du Mouhoun (6,9%), du Nord (7,3%) et des Cascades (6,5%). Au bas de l'échelle, se trouvent, pour le primaire, les régions du Sahel (12,2%), du Centre - Sud (15,7%), du Centre - Nord (16,1%) et de l'Est (18,2%) ; pour le secondaire, les régions de l'Est (2,5%), du Sahel (2,9%), du Centre Sud (3,3%) et du Centre - Nord (3,6%).

Mais l'impression générale qui se dégage est une relation positive entre taux de fréquentation et taux de satisfaction, les régions les plus scolarisées étant, dans l'ensemble, plus satisfaites que les autres, au primaire comme au secondaire. Probablement parce qu'il s'agit aussi des régions les moins pauvres. Mais, le fait que certaines régions, comme le Centre - Sud, le Mouhoun, le Nord, le Sahel et l'Est, n'aient pas des taux de fréquentation proches des taux d'accès renvoie à une conception de l'accessibilité autre que celle physique. Par exemple, l'accessibilité financière ou, comme largement documenté dans de nombreuses études, l'accessibilité culturelle ou le refus délibéré de l'école pour des raisons culturelles.

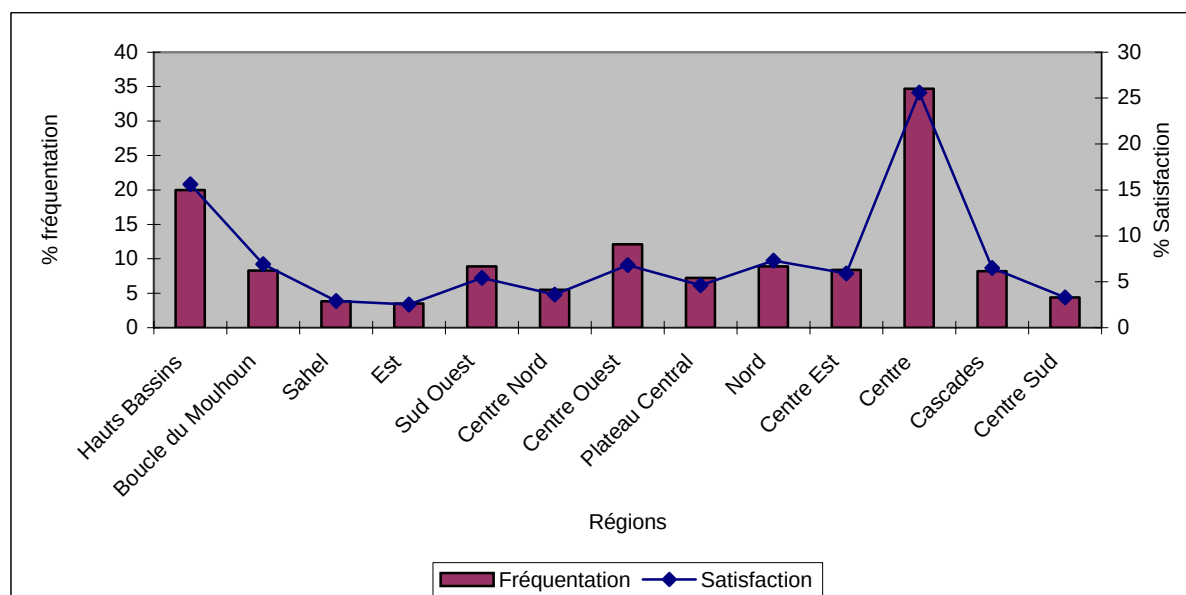
Les graphiques 2.4 et 2.5 illustrent la relation entre taux de fréquentation et taux de satisfaction au primaire et au secondaire.



Graphique 2.4: Relation entre taux de fréquentation et taux de satisfaction au primaire



Graphique 2.5 : Relation entre taux de fréquentation et taux de satisfaction au secondaire



Les groupes socio-économiques les plus satisfaits sont, hormis celui sans grand intérêt indéterminé « Autres » (59,9%), ceux des employés du public (42,1%) et du privé formel (30,3%), suivis des groupes des autres indépendants (20,4%) et des sans emploi (19,9%). Le groupe, majoritaire, des agriculteurs indépendants sont, de très loin, les moins satisfaits (3,8%), suivi de celui des acteurs du secteur privé informel (12,3%).

Analyse des résultats de l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages



Au primaire, les garçons se disent relativement plus satisfaits que les filles : 29,4% contre 21,9%. Par contre au secondaire, même si la différence persiste, elle est minime : 9,3% contre 8,3%. Une interprétation possible de ces différences est que les filles éprouvent au départ plus de difficultés que les garçons et que ces difficultés s'estompent par la suite pour celles qui arrivent à atteindre l'école secondaire. On retient toutefois que le niveau de satisfaction de l'ensemble des élèves du secondaire est si bas qu'il passe avant le détail des nuances entre les sexes.

En somme, l'accès limité et en entonnoir aux deux premiers niveaux de l'école se double de problèmes tels que seulement un élève sur quatre au primaire et moins d'un élève sur dix au secondaire sont à même d'envisager sereinement leur cursus scolaire, une frustration qu'un quart (24,3%) des répondants au questionnaire de l'enquête prioritaire n'hésite pas à afficher.

Les obstacles du parcours du combattant sont multiples et ont pour noms : l'absence ou l'insuffisance des livres et fournitures scolaires, la qualité de l'enseignement, le manque d'enseignants et la qualité des établissements scolaires.

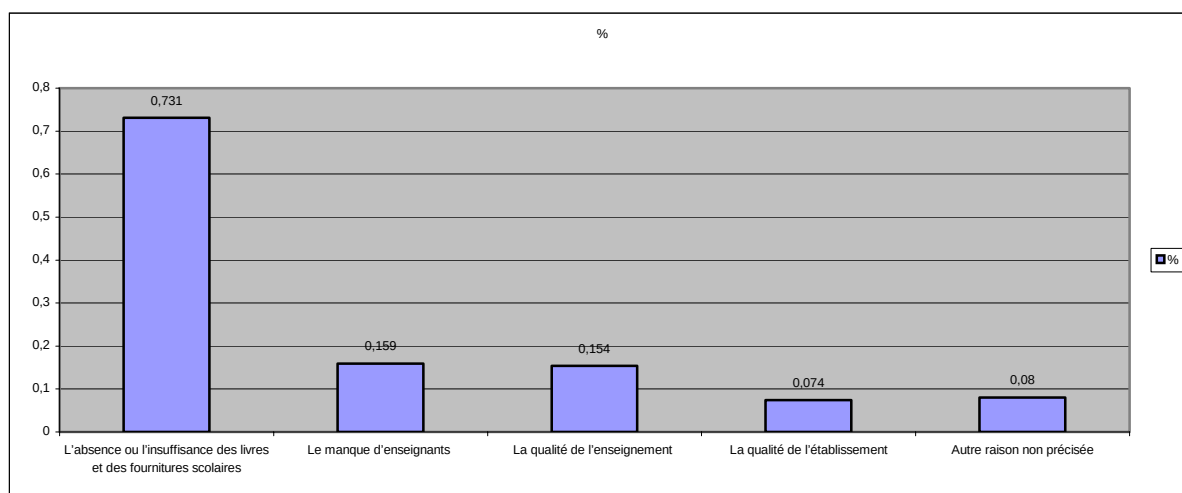
2.4.3 Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école

Les raisons de l'insatisfaction des élèves vis-à-vis de l'école sont, par ordre décroissant d'importance, évoquées dans les proportions suivantes :

- L'absence ou l'insuffisance des livres et des fournitures scolaires : 73,1%
- Le manque d'enseignants : 15,9%
- La qualité de l'enseignement : 15,4%
- Autre raison non précisée : 8,0%
- La qualité de l'établissement : 7,4%

Le graphique 2.6 illustre les raisons de l'insatisfaction des élèves vis-à-vis de l'école.

Graphique 2.6 : Raisons de l'insatisfaction vis-à-vis de l'école



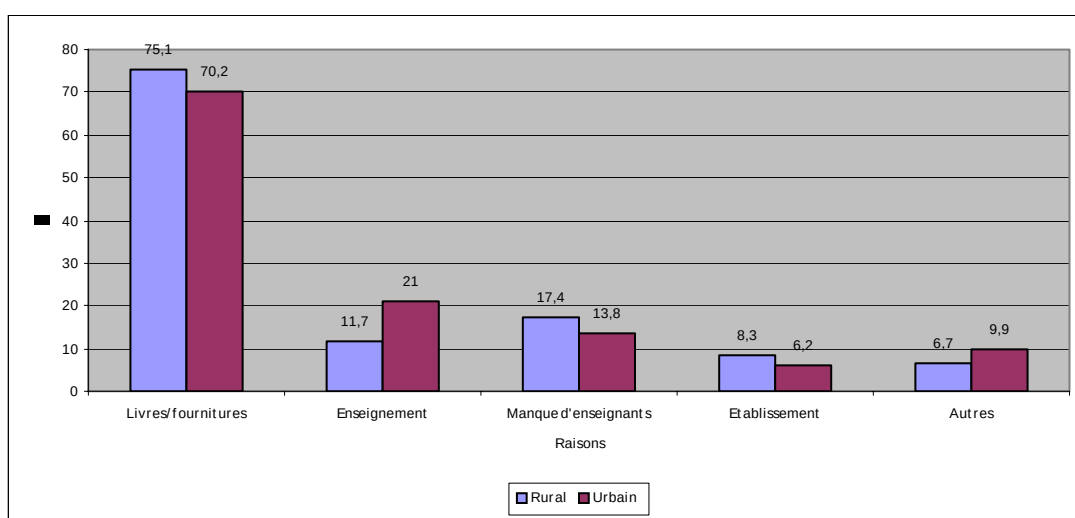
Les élèves du milieu rural, un peu plus mécontents (25,9%) que ceux du milieu urbain (22,2%), se plaignent plus que ceux du milieu urbain du manque de livres et de fournitures scolaires : 75,1% contre 70,2%. Ils se plaignent également plus du manque d'enseignants (17,4% contre 13,8%) ainsi que de la qualité des établissements (8,3% contre 6,2%).



Les élèves du milieu urbain, par contre se plaignent plus que leurs camarades du milieu rural de la qualité de l'enseignement (21,0% contre 1,7%) et ont un peu plus d'autres sujets de mécontentement (9,9% contre 6,7%).

Le graphique 2.7 indique les raisons de mécontentement vis-à-vis de l'école, selon le milieu de résidence.

Graphique 2.7 : Raisons du mécontentement vis-à-vis de l'école, selon le milieu de résidence



Cinq régions insistent nettement plus que les autres sur le manque de livres et de fournitures scolaires. Il s'agit, par ordre décroissant du :

- Centre - Ouest : 87,4%
- Plateau Central : 84,4%
- Nord : 83,7%
- Centre - Est : 79,2%
- Centre - Sud : 78,3%

La région de l'Est se distingue des autres par l'accent mis sur la qualité de l'enseignement : 48,7% ; celle du Sud - Ouest sur le manque d'enseignants (52,4%) et celle du Sahel sur la qualité des établissements (40,5%).

Les élèves issus des groupes socio-économiques « employés du public » et « privé formel » se plaignent plus que les autres de la qualité de l'enseignement (31,8% et 22,6%) et du manque d'enseignants (21,1% et 22,4%). Ceux du « privé non formel » et de « agriculteurs indépendants » sont plus préoccupés que les autres par le manque de livres et de fournitures scolaires : respectivement 85,6% et 77,0%.

Les élèves du primaire comme du secondaire, notamment ceux du privé, se plaignent de l'absence ou de l'insuffisance des fournitures scolaires. Ils se plaignent dans les mêmes proportions (environ 15%) de la qualité de l'enseignement. Toutefois, les élèves du secondaire sont deux fois plus nombreux (23,5%) que ceux du primaire (11,4%) à se plaindre du manque d'enseignants. Les élèves du public sont à peine moins nombreux (26,7%) que ceux du privé (28,9%) à formuler cette plainte. Les élèves des autres types d'école non spécifiés mais relevant du public sont les plus nombreux à se plaindre de la qualité de l'enseignement (19,4%) et, surtout, du manque d'enseignants (46,1%).



2.5 RAISONS POUR AVOIR QUITTÉ L'ÉCOLE

2.5.1 Généralités

La déscolarisation touche un élève sur cinq (22,1%), plus en milieu rural (23,9%) qu'en milieu urbain (19,2%), beaucoup plus au niveau des enfants d'âge scolaire secondaire (39,9%) que ceux d'âge scolaire primaire (7,0%), mais autant de garçons (22,4%) que de filles (21,6%).

Comme l'indique le tableau 2.6 en annexe et le graphique 2.8 ci-après, diverses raisons amènent les élèves à abandonner l'école, parmi lesquelles, par ordre décroissant :

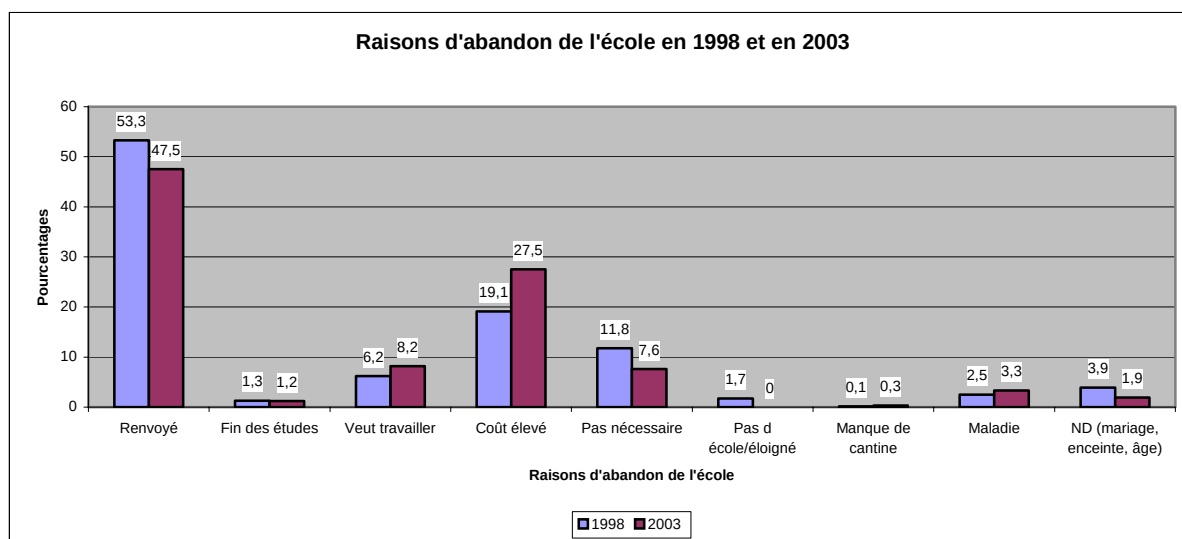
- le renvoi de l'école (47,5%)
- le coût élevé des frais de scolarisation (27,5%)
- le désir de travailler (8,2%)
- L'inutilité de la scolarisation (7,6%)
- la maladie (3,3%)
- l'absence ou l'éloignement de l'école (2,7%)
- le mariage ou le fait d'être enceinte (1,3%)
- la fin des études (1,2%)
- l'âge (trop jeune ou trop vieux) (0,6%)
- l'absence de cantine (0,3%)

Tableau : Evolution des raisons évoquées pour avoir quitté l'école

	1994	1998	2003
Renvoyé	53,3	52,0	47,5
Fin des études	1,3	2,3	1,2
Veut travailler	6,2	3,1	8,2
Coût élevé	19,1	22,9	27,5
Pas nécessaire	11,8	2,0	7,6
Pas d'école/éloigné	1,7	0,6	2,7
Manque de cantine	0,1	(---)	0,3
Refus des parents	(---)	4,0	(---)
Maladie	2,5	(---)	3,3
ND	3,9	13,1	1,9
(mariage, enceinte)	(---)	(---)	(1,3)
(trop jeune, trop âgé)	(---)	(---)	(0,6)



Graphique 2.8 : Raisons d'abandon de l'école en 1998 et en 2003



Il apparaît donc que, aujourd'hui comme en 1998, très peu de ceux qui abandonnent l'école le font au terme normal de leurs études. La majorité le font en raison du renvoi de l'école ou du coût élevé des frais de scolarisation.

L'abandon de l'école pour renvoi a connu une régression de 6 points par rapport à 1998 où cette raison représentait 53,3% des raisons invoquées. Sans doute en raison des mesures administratives limitant les renvois au primaire.

Le coût élevé représente la seconde raison d'abandon et concerne plus d'un quart (27,5%), significativement plus élevé qu'en 1998 (19,1%)

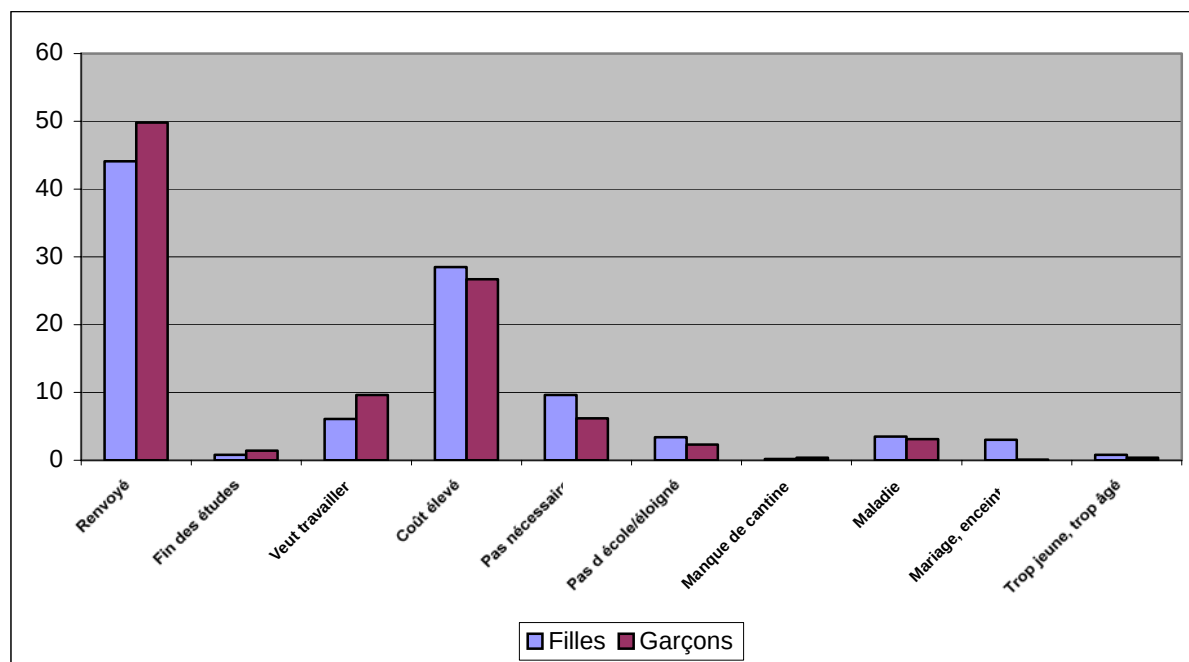
Si la non nécessité ou non utilité de l'école est moins invoquée dans les raisons d'abandon de l'école en 2003 (7,6%) qu'en 1998 (11,8%), le fait de travailler ou de vouloir travailler est plus invoqué actuellement (8,2%) qu'il y a cinq ans (6,2%). Les raisons de santé, bien que relativement infimes, connaissent une hausse d'environ 1 point par rapport à 1998, passant de 2,5% à 3,3%. Les autres diverses raisons telles que le mariage, la grossesse ou l'âge non réglementaire connaissent une régression, passant de 3,2% en 1998 à 1,9% en 2003, signe sans doute du succès des campagnes de sensibilisation et/ou d'application des textes réglementaires concernant la protection des mineurs et l'âge scolaire.

2.5.2 Déscolarisation et genre

Si la différence dans les taux de déscolarisation des garçons et des filles est infime (1 point de plus pour les garçons), on constate quelques différences dans les raisons (voir graphique).



Graphique 2.8 : Raisons d'abandon de l'école en 2003 selon le sexe



Ainsi, le renvoi est relativement plus invoqué chez les garçons (49,5%) que chez les filles (43,8%). De même, le fait ou le désir de travailler est plus invoqué par les garçons (9,6%) que par les filles (6,1%). Par contre, les filles sont relativement un peu nombreuses (28,7%) que les garçons (26,9%) à abandonner l'école pour raison de coût élevé de l'écologie. Elles sont aussi un peu plus nombreuses que les garçons à abandonner l'école pour raison d'absence ou d'éloignement de l'école (3,4% contre 2,3%). Elles sont aussi le groupe quasi exclusif de ceux qui abandonnent pour diverses raisons, notamment pour raisons de mariage, de grossesse ou d'âge.

L'abandon pour raison de santé est cité de façon équivalente chez les filles (3,5%) et les garçons (3,1%).

2.6 SCOLARISATION AU SUPÉRIEUR

Les tableaux 2.7 et 2.8 indiquent les taux de scolarisation au supérieur selon le milieu et la région de résidence et par sexe.

Le taux de scolarisation au supérieur est actuellement de 2,1%. En 1998, ce taux était de 1,3% et en 1994 de 0,9%. Cela représente un progrès appréciable mais insuffisant pour élever le taux de scolarisation du supérieur au niveau des autres pays africains.

La scolarisation au supérieur touche essentiellement les garçons, le milieu urbain et les catégories sociales les moins pauvres.

Les garçons sont trois fois plus scolarisés au niveau du supérieur que les filles : 3,3% contre 1,2%. Comparé à 1998, le rapport de féminité au supérieur s'est amélioré puisque à cette époque les garçons étaient cinq fois plus scolarisés que les filles : 2,3% contre 0,4%, ce qui, du reste, représentait une certaine régression par rapport à 1994 où le rapport filles/garçons était de 1 à 4.



Le milieu rural a un taux symbolique de 0,3%, la quasi-totalité de la scolarisation au supérieur étant urbaine (8,2%).

Le Centre compte l'essentiel des étudiants (13,9%). Quelques régions affichent des taux symboliques : les Hauts Bassins (0,7%), le Plateau Central (0,5%), l'Est (0,3%), le Centre Ouest (0,2%) et le Centre Nord (0,1%)

Quand on voit le lien entre niveau d'éducation et catégorie sociale, il convient de revoir la stratégie de renforcement des capacités des pauvres par le biais de la seule éducation de base.



CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE



3. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

La population en âge de travailler est constituée de la population occupée, de chômeurs et de personnes inactives. La population active est celle qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs et forment 85% des personnes de 15 ans et plus.

3.1 POPULATION ACTIVE OCCUPÉE

Le tableau 3.1 ci – après montre que les occupées se répartissent entre les occupés à plein temps (63,4%) et ceux qui sont partiellement occupés (19,3%). Une personne sur cinq dans la population en âge de travailler c'est à dire les personnes de 15 ans et plus est sous employée.

3.1.1 Milieu de résidence

En comparant le milieu de résidence urbain et rural, on constate que la population occupée est plus importante en campagne qu'en ville (89,3% contre environ 58% des personnes en âge de travailler). On remarque également que le sous emploi est plus prononcé en campagne que dans les villes (21,4% contre 11,6% de la population en âge de travailler).

3.1.2 Région de résidence

L'examen du tableau montre que les proportions des personnes actives occupées au sein de la population des 15 ans et plus sont relativement élevées au Centre - Sud, au Nord, au Centre – Nord et dans les Cascades avec respectivement 83,0%, 81,0%, 76,0% et 63,7%. Ces proportions sont très faibles principalement au Sud Ouest, au Plateau Central et au Centre. Le sous emploi est très prononcé au Sud - Ouest, au Plateau Central, au Centre - Ouest et à l'Est avec respectivement (46,8%, 45,5%, 35,0% et 30,3%).

3.1.3 Age et sexe des occupés

Dans l'ensemble, selon le sexe, on constate que 88,0% des hommes sont considérés comme occupés contre une proportion d'environ 80,0% de femmes. Parmi ces personnes occupées, le sous emploi touche plus les hommes que les femmes (23,1% contre 16,0%) parmi les personnes en âge de travailler des deux sexes.

En introduisant le critère de l'âge, on constate qu'au niveau national, les hommes sont relativement plus occupés que les femmes. C'est dans la tranche d'âge 30 – 49 ans que l'on observe la plus forte proportion de personnes occupées. Cette situation s'amenuise pour les 50 - 64 ans. Pour les personnes qui ne travaillent pas, on observe que ce sont essentiellement les femmes assez jeunes (15 - 29 ans) et les vieilles (50 - 64 ans) qui sont les plus concernées. Environ 54,0% des femmes de plus de 65 ans ne travaillent pas contre seulement 23,0% de proportion d'hommes.



Tableau 3.1 - Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)

	Travaille			Ne travaille pas			
	Employé	Sous-empl.	Total	Chômeur	Inactif	Total	Total
Ensemble	63,4	19,3	82,6	2,4	15,0	17,4	100,0
Milieu de résidence							
Rural	68,0	21,4	89,3	0,7	10,0	10,7	100,0
Rural pauvre	70,4	19,0	89,4	0,4	10,2	10,6	100,0
Urbain	46,2	11,6	57,8	8,6	33,6	42,2	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	62,6	10,4	72,9	5,8	21,2	27,1	100,0
Boucle du Mouhoun	69,9	15,9	85,8	0,0	14,1	14,2	100,0
Sahel	59,2	15,5	74,7	6,0	19,3	25,3	100,0
Est	62,7	30,3	92,9	0,0	7,1	7,1	100,0
Sud Ouest	45,5	46,8	92,3	0,1	7,6	7,7	100,0
Centre Nord	76,4	17,4	93,7	0,3	6,0	6,3	100,0
Centre Ouest	50,5	35,0	85,5	2,0	12,4	14,5	100,0
Plateau Central	44,4	45,5	89,9	0,8	9,3	10,1	100,0
Nord	81,1	8,7	89,8	0,8	9,4	10,2	100,0
Centre Est	73,6	16,9	90,4	0,3	9,3	9,6	100,0
Centre	50,4	10,6	61,0	8,1	30,9	39,0	100,0
Cascades	63,8	3,8	67,6	1,4	31,0	32,4	100,0
Centre Sud	82,8	5,8	88,6	0,0	11,4	11,4	100,0
Sexe et âge							
Homme	64,9	23,1	88,0	2,3	9,7	12,0	100,0
15-29	65,0	17,6	82,6	3,4	14,0	17,4	100,0
30-49	66,2	30,7	96,9	1,7	1,4	3,1	100,0
50-64	65,6	27,0	92,6	1,2	6,2	7,4	100,0
65+	57,9	19,1	77,0	0,1	22,9	23,0	100,0
Femme	62,0	15,9	77,9	2,4	19,7	22,1	100,0
15-29	61,8	13,9	75,7	3,8	20,5	24,3	100,0
30-49	66,6	19,3	85,8	1,4	12,8	14,2	100,0
50-64	60,4	18,6	79,0	0,4	20,6	21,0	100,0
65+	38,3	7,9	46,2	0,1	53,7	53,8	100,0



3.1.4 Statut dans l'emploi des occupés

3.1.4.1 Niveau national

Au Burkina Faso, la structure des statuts des emplois occupés par les actifs est composée comme suit : 57,9% des personnes sont non payées (les aides familiaux). Les indépendants, les patrons ou personnes travaillant à leur compte constituent le second groupe par ordre d'importance après les aides familiaux avec 36,5%. Les salariés et les autres personnes travaillant à la tâche constituent les 5,6%.

3.1.4.2 Milieu de résidence

On observe qu'en milieu rural environ 63% sont des aides familiaux et 36% d'indépendants constitués par les paysans qui sont essentiellement des cultivateurs ; la proportion des personnes employées est très faible environ 1% de la population rurale.

Par contre en milieu urbain, la répartition de la population occupée par statut est assez équilibrée : 60% de personnes sont assez également répartis entre les personnes employées et les aides familiaux. Les 40% des actifs occupés restants sont des indépendants ou des patrons. On remarque que les employées à la tâche se rencontrent fréquemment dans les centres urbains.

3.1.4.3 Région de résidence

Le tableau 3.2 montre que les régions qui abritent les grandes villes se démarquent avec des proportions de personnes employées régulièrement assez élevées notamment le Centre (25,3%), les Hauts Bassins (7,7%), le Centre - Ouest (2,6%), le Nord (2,7%) et les Cascades (3,1%).

Les employées à la tâche au niveau des régions sont dans de proportions significatives dans les régions du Centre et du Sahel et très peu présentes dans les autres régions. Les aides familiaux sont largement dans des proportions supérieures à la moyenne nationale (58%) dans au moins sept régions.

Dans les régions du Sahel et du Centre particulièrement la proportion des travailleurs non payés est assez faible par rapport à la moyenne nationale (29,8% et 32%). Les indépendants ou travailleurs pour leur propre compte sont exclusivement assez importants dans le Sahel sans doute du fait que dans cette zone l'élevage vient en tête de toutes les activités économiques.

3.1.4.4 Age et sexe des occupés

Au sein des hommes on constate que près de 57,0% d'entre eux travaillent pour leur propre compte et 35,0% sont des travailleurs non payés. Les employés ou salariés représentent environ 8,0% de la population active masculine. Parmi ces employés moins de 2,0% font des travaux à la tâche.

Selon l'âge, les employés réguliers de la tranche d'âge de 30 – 49 ans constituent environ 12% et 77% sont à leur propre compte alors que la structure selon le statut des 15 - 29 montre que près de 69% des hommes de cet âge sont des aides familiaux ou des travailleurs non payés et 25% sont à leur propre compte. Enfin les personnes âgées de 50 ans et plus sont presque exclusivement à leur propre compte.



Chez les femmes à tous les niveaux, on observe qu'une majorité d'entre elles est constituée de travailleuses non payées. Comparativement aux hommes, on remarque que les femmes sont rarement à leur propre compte sans doute parce qu'elles constituent des aides familiaux surtout dans le domaine de l'agriculture, les hommes étant considérés comme étant à leur propre compte.

La proportion des femmes à leur compte s'accroît avec l'âge. Après 65 ans, on constate que plus de 30% des femmes sont à leur propre compte.

Tableau 3.2 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	4,4	1,2	57,9	36,5	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,9	0,4	62,8	35,9	100,0
Urbain	24,6	5,4	30,0	39,9	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	7,7	1,3	55,6	35,4	100,0
Boucle du Mouhoun	1,6	0,2	67,0	31,2	100,0
Sahel	1,3	3,2	29,8	65,7	100,0
Est	1,4	0,1	67,2	31,3	100,0
Sud Ouest	1,5	0,4	64,0	34,1	100,0
Centre Nord	1,3	0,2	68,3	30,2	100,0
Centre Ouest	2,6	0,8	49,7	47,0	100,0
Plateau Central	1,0	0,7	68,3	30,1	100,0
Nord	2,7	0,2	60,0	37,1	100,0
Centre Est	2,2	0,6	62,9	34,3	100,0
Centre	25,3	6,7	32,0	36,0	100,0
Cascades	3,1	0,5	56,3	40,0	100,0
Centre Sud	0,2	0,8	62,6	36,4	100,0
Sexe et âge					
Homme	6,5	1,7	35,1	56,6	100,0
15-29	3,9	2,1	68,8	25,3	100,0
30-49	11,6	1,9	9,7	76,9	100,0
50-64	5,0	0,7	2,7	91,6	100,0
65+	0,7	0,6	4,4	94,2	100,0
Femme	2,3	0,6	80,5	16,5	100,0
15-29	1,8	0,6	86,8	10,7	100,0
30-49	3,5	0,6	76,8	19,1	100,0
50-64	1,2	0,7	70,4	27,6	100,0
65+	0,0	0,1	69,5	30,4	100,0



3.1.5 Population occupée par employeur (cf tableau 3.3 en annexe)

3.1.5.1 Niveau national

Le tableau 3.3 montre que pour les deux milieux de résidence, urbain et rural, 2,1% des personnes interrogées ont travaillé pour le gouvernement non compris le para public ; environ 16% ont travaillé dans le secteur privé (formel et informel) et 81,9% dans les unités individuelles et les ménages.

3.1.5.2 Milieu de résidence

On constate qu'en milieu rural la proportion des personnes travaillant pour le compte du gouvernement ou du parapublic est relativement faible (moins de 1%). Cependant près de 15% des personnes en zones rurales travaillent pour le privé et environ 84% de la population travaille dans une entreprise individuelle ou pour un ménage.

En milieu urbain, on observe différents types d'employeurs. Les employeurs dominants sont les entreprises individuelles et les ménages avec 68,0% suivis par les employeurs privés avec près de 20,0% des employés et le secteur public avec près de 13,0% de personnes interrogées.

3.1.5.3 Région de résidence

Les employées par le gouvernement sont plus nombreuses dans les régions qui abritent les grands centres urbains tels que Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Concernant les personnes employées dans le secteur privé, les plus fortes proportions de personnes se rencontrent dans les régions suivantes : le Centre - Est, le Nord, L'Est, le Centre et la Boucle du Mouhoun. Pour les entreprises individuelles les ménages du Centre - Sud et du Centre - Est ont de faibles proportions de personnes y travaillant.

3.1.5.4 Age et sexe des occupés par employeur

On constate que chez les hommes, les moins de 30 ans travaillent en majorité dans une entreprise individuelle ou dans un ménage (82%) et environ 16,5% dans le secteur privé. Moins de 2% des personnes ont des employeurs publics.

On remarque que la tranche d'âge 30 - 49 est dans l'administration publique (6,5%) ce qui est une part importante du salariat et le reste des employeurs est réparti dans le privé et dans les entreprises individuelles et les ménages.

On constate que les hommes de plus de 65 ans travaillent dans le secteur privé et dans les entreprises individuelles et les ménages (83%).

Près de 15% des femmes ont un employeur du privé et 84% travaillent dans les entreprises individuelles et les ménages. Très peu de femmes travaillent dans l'administration publique (1%). Parmi les femmes qui travaillent dans les administrations publiques la tranche d'âge de 30 - 49 a la plus forte proportion. Les moins de trente ans tout comme chez les hommes sont employées dans le privé et/ou dans les entreprises individuelles ou dans les ménages.



3.1.6 Branche d'activité des actifs occupés (cf tableau 3.4 en annexe)

3.1.6.1 Niveau national

La répartition de la population active qui travaille par branche d'activité montre qu'au plan national, il y a une diversité de branches qui accueillent les actifs. Les proportions les plus importantes s'observent dans les activités domestiques (6,5%), l'agriculture l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture avec 85% de la population active occupée. L'administration publique, le commerce, les restaurants et les hôtels, le service des transports se partagent le reste de la population active.

3.1.6.2 Milieu de résidence

Les campagnes constituent les lieux privilégiés pour les activités liées à l'agriculture et aux diverses activités domestiques où près de 96% des personnes y travaillent.

3.1.6.3 Région de résidence

A l'exception des régions du Centre, du Sahel, des Hauts Bassins et des Cascades qui ont des proportions de personnes actives occupées dans l'agriculture dont le niveau est inférieure à la moyenne nationale, les autres régions concentrent plus de 84% de leurs actifs occupés dans l'agriculture. On constate également que le Centre, le Sahel, les Hauts Bassins émergent par les proportions relativement importantes dans le secteur du commerce avec respectivement : 28%, 12% et 11%. On note également qu'il existe des activités extractives d'une importance significative au Sahel (5,9%). Les régions du Centre et des Hauts Bassins se caractérisent par la variété des secteurs où travaillent leurs actifs. Cela est dû au fait que ces deux régions sont des pôles économiques à cause de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

3.1.6.4 Age et sexe

Le critère sexe permet de se rendre compte que les hommes et les femmes qui travaillent sont concentrés dans les activités liées à l'agriculture et dans les activités domestiques. On remarque que les femmes sont davantage plus nombreuses à travailler dans les activités domestiques que les hommes.

Dans les activités de fabrication, on observe qu'il y a plus d'hommes que de femmes. Dans certains domaines comme la construction, l'eau et l'électricité, les femmes sont quasi-absentes ce qui explique que ces secteurs soient exclusivement tenus par les hommes.

On remarque que les hommes de plus de 65 ans investissent dans les branches telles l'agriculture ainsi que la branche construction. Les femmes de plus de 65 ans se retrouvent par ordre d'importance dans l'agriculture et les tâches domestiques.

3.1.7 Branche d'activité et statut dans l'emploi

Les travailleurs non payés ou aides familiaux se rencontrent en grande partie dans l'agriculture, le commerce et les activités de réparations.



Chez les hommes, les aides familiaux se rencontrent par ordre d'importance croissant dans l'agriculture, les activités de fabrication le commerce et réparations ainsi que le transport. Chez les femmes, les aides familiaux se rencontrent presque exclusivement dans l'agriculture et le commerce.

Pour ce qui concerne les personnes qui travaillent pour leur propre compte c'est à dire les patrons et les travailleurs indépendants, on constate que les femmes sont dans le commerce et les hôtels et restaurants et les hommes sont aussi dans le commerce mais opèrent également dans l'agriculture et très peu dans les activités de fabrication.

Tableau 3.5 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité

	Employé régulier		Employé à la tâche		Travailleur non payé		À son compte		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
<i>Total</i>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Agri.chas.sylv</i>	3,5	1,8	8,7	40,4	91,2	96,4	88,6	56,5	82,6	87,2
<i>pêche,pisci.aqua</i>	0,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
<i>Activ.extratives</i>	0,5	0,8	5,6	0,0	0,2	0,1	0,7	1,7	0,6	0,4
<i>Activités de fabr.</i>	6,9	6,0	12,0	23,0	1,9	0,5	1,7	5,8	2,3	1,6
<i>Prod.dist.elec/gaz,,</i>	4,6	1,4	1,1	0,8	0,3	0,0	0,2	0,1	0,5	0,1
<i>Construction</i>	4,6	0,8	22,9	1,7	0,3	0,0	0,8	0,1	1,3	0,1
<i>Com.réparat.art.</i>	9,4	8,6	26,4	17,5	4,3	1,4	6,6	32,6	6,3	6,8
<i>Hôtels restaurant</i>	3,0	3,8	0,9	1,6	0,1	0,1	0,1	1,1	0,3	0,4
<i>Transport activ</i>	8,8	4,7	9,4	0,0	0,5	0,0	0,3	0,1	1,1	0,1
<i>Activités financières</i>	3,8	5,5	0,0	1,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,2
<i>Immo.location</i>	1,2	2,2	1,5	0,9	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
<i>Activités admin./p</i>	21,8	18,8	0,7	0,8	0,2	0,0	0,1	0,0	1,5	0,5
<i>Education</i>	17,6	21,4	0,9	1,5	0,1	0,0	0,1	0,1	1,3	0,5
<i>Santé action sociale</i>	5,4	12,5	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	0,3
<i>Carac,collec,pers</i>	3,4	2,5	7,2	3,7	0,1	0,0	0,3	0,6	0,5	0,2
<i>Ménages pers,domest</i>	4,1	8,0	1,5	5,6	0,2	1,0	0,1	0,9	0,4	1,2
<i>Orga,extra territoire</i>	0,9	0,9	0,6	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2

3.1.8 Branche d'activité et employeur

En considérant les personnes qui travaillent selon l'employeur et la branche d'activité, on constate que les personnes qui ont le gouvernement comme employeur travaillent exclusivement dans l'administration publique indépendamment du sexe.

Par sexe, on remarque que les femmes sont dans l'administration publique, la santé et l'éducation. Les hommes hors mis quelques-uns qui travaillent pour le gouvernement dans le secteur de l'agriculture, les hommes sont aussi dans l'administration, dans la santé et l'éducation. Le para public comme employeur utilise les hommes dans le secteur de l'administration (21%), de l'eau et l'électricité (17,1%) le transport (12,4%) les activités financières, l'administration, la santé et l'action sociale alors que les femmes sont dans l'administration, la santé et l'action sociale.

Le privé utilise les hommes dans diverses branches particulièrement l'agriculture, le commerce, l'industrie et le transport tandis que les femmes se retrouvent dans l'agriculture et le commerce.



Tableau 3.6 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage Privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agri.chas.sylv	1,7	1,1	4,5	0,0	69,8	88,8	88,9	88,4	82,6	87,2
Pêche,pisci.aqua	0,7	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Activ.extratives	0,7	0,8	0,0	2,3	0,4	0,3	0,6	0,4	0,6	0,4
Activités de fabr.	0,8	1,2	9,1	1,9	5,2	1,9	1,7	1,6	2,3	1,6
Prod.dist.elec/gaz,,	3,0	1,4	17,1	0,0	1,2	0,2	0,2	0,0	0,5	0,1
Construction	0,4	0,4	0,8	0,0	4,2	0,2	0,7	0,0	1,3	0,1
Com.réparat,art.	1,0	0,0	2,2	3,5	9,3	3,9	5,9	7,4	6,3	6,8
Hôtels restaurant	0,3	0,7	0,0	0,0	1,2	1,2	0,1	0,2	0,3	0,4
Transport activ	3,3	2,1	12,4	4,1	3,4	0,5	0,4	0,0	1,1	0,1
Activités financières	3,6	4,2	7,4	25,4	0,6	0,3	0,0	0,0	0,3	0,2
Immo.location	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1
Activités admin,/p	41,3	28,6	21,0	36,9	0,7	0,3	0,1	0,0	1,5	0,5
Education	34,2	38,0	2,7	7,8	0,9	0,6	0,1	0,0	1,3	0,5
Santé action sociale	7,9	19,3	9,2	8,1	0,5	0,5	0,1	0,0	0,5	0,3
Carac,collec,pers	0,1	1,7	8,5	3,8	1,0	0,3	0,4	0,2	0,5	0,2
Ménages pers,domest	0,2	0,5	2,6	0,0	0,6	0,5	0,4	1,3	0,4	1,2
Orga,extra territoire	0,5	0,0	2,4	6,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2

3.1.9 Occupés par employeur selon le statut

Au niveau national, on constate que les femmes sont majoritairement des aides familiaux (80%) tandis que les hommes sont prioritairement des indépendants et aussi des aides familiaux mais dans des proportions relativement faibles par rapport aux femmes (57,0% et 35,0%°).

Le gouvernement emploie exclusivement des hommes qui travaillent régulièrement (94,0%); une faible proportion de personnes employées par le gouvernement sont des bénévoles et quelques-uns sont payés à la tâche. Près de 3,0% des personnes à leur compte travaillent avec le gouvernement certainement en offrant des services. La structure du statut de l'emploi est la même pour les femmes et les hommes sauf que la proportion des femmes qui font un travail non payé pour le gouvernement est relativement plus élevée que les hommes.

Au niveau de l'employeur para-public, l'emploi régulier est quasi-généralisé aussi bien pour les femmes que les hommes. Mais, on constate que 10,0% des femmes occupent des emplois à la tâche. Environ 4,0% de ces femmes font du travail non payé. Contrairement aux femmes, les hommes quant à eux offrent au para public des services à leur propre compte pour 9,0% d'entre eux. Au niveau du secteur privé, les hommes à 48,0% travaillent pour leur propre compte et 31,0% sont des aides familiaux et seulement 15,0% ont des emplois réguliers.

Contrairement aux hommes, les femmes dans leur écrasante majorité (86%) sont considérées comme des aides familiaux. Quelques-unes qui évoluent dans le privé sont à leur propre compte (8%) et 5% ont une situation d'employée régulière.



Pour les entreprises individuelles et/ou les ménages, les femmes à 80% sont des aides familiaux ; alors que les hommes sont en majorité des indépendants et des aides familiaux (61% et 37%).

Tableau 3.7 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'employé

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage Privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Employé régulier	94,2	94,6	83,8	85,8	15,0	5,3	0,8	0,3	6,5	2,3
Employé à la tâche	0,8	0,6	1,6	10,0	5,4	0,9	1,0	0,5	1,7	0,6
Travail. non payé	1,6	3,2	5,4	4,2	31,4	86,0	37,4	80,8	35,1	80,5
À son compte	3,3	1,6	9,2	0,0	48,2	7,7	60,8	18,3	56,6	16,5

3.2 CARACTÉRISTIQUES DU SOUS-EMPLOI

Le sous emploi tel que défini au cours de cette enquête est un phénomène qui contribue à une perte de production du fait de la sous utilisation du capital travail.

3.2.1 Au niveau national

Le sous emploi est beaucoup plus important pour les indépendants et les travailleurs non payés ou aides familiaux dans des proportions assez proches (45% et 51%). On constate que le sous emploi n'existe pratiquement pas dans le cas des personnes employées à la tâche, du fait que ces tâches sont généralement bien ciblées et que les personnes qui sont employées l'exécutent généralement de façon précise. Cependant, on constate également que même dans les emplois réguliers, le sous emploi existe bien qu'à des proportions assez faibles.

3.2.2 Milieu de résidence

On constate que l'ampleur du sous emploi chez les employés réguliers en ville est de 10 fois supérieure à celle de la campagne. Ce phénomène est également observé pour les employés à la tâche des villes dont le sous emploi est de 8 fois supérieur à celui de la campagne. Pour les travailleurs non payés on observe le phénomène contraire : le sous emploi est plus important en campagne qu'en ville (49% contre 19%). Pour les personnes à leur propre compte le sous emploi en ville est supérieur à celui de la campagne (61% et 50%).

3.2.3 Selon la région de résidence

Le sous emploi dans les emplois réguliers est important dans les régions où se situent les grandes villes, notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.



Tableau 3.8 - Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	2,3	1,5	44,9	51,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,9	0,5	48,6	50,0	100,0
Urbain	11,4	8,3	19,3	61,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	2,6	0,5	48,0	48,9	100,0
Boucle du					
Mouhoun	1,3	0,0	49,9	48,8	100,0
Sahel	1,8	2,6	9,6	86,0	100,0
Est	1,3	0,1	40,7	57,9	100,0
Sud Ouest	0,5	0,5	63,5	35,6	100,0
Centre Nord	2,0	0,0	55,6	42,3	100,0
Centre Ouest	2,3	1,9	31,2	64,6	100,0
Plateau Central	0,6	0,4	68,5	30,5	100,0
Nord	3,2	0,0	36,2	60,5	100,0
Centre Est	1,2	0,9	45,1	52,9	100,0
Centre	12,9	12,8	16,6	57,7	100,0
Cascades	7,5	1,1	24,4	67,1	100,0
Centre Su	0,0	0,0	23,0	77,0	100,0
Sexe et âge					
Homme	3,0	1,9	24,6	70,5	100,0
15-29	1,7	2,5	57,5	38,3	100,0
30-49	4,8	1,9	7,0	86,3	100,0
50-64	2,1	1,2	2,6	94,2	100,0
65+	0,3	0,3	2,0	97,3	100,0
Femme	1,3	0,9	70,7	27,0	100,0
15-29	1,7	1,1	77,5	19,7	100,0
30-49	1,2	0,6	68,3	29,9	100,0
50-64	0,7	1,8	60,5	37,0	100,0
65+	0,0	0,0	52,2	47,8	100,0



3.2.4 Sous-emploi par employeur

3.2.4.1 Niveau national

Au plan national, le sous emploi est fortement présent dans le privé informel. Compte tenu du caractère organisationnel de ces unités, l'ampleur du phénomène a atteint des proportions inquiétantes, toute chose qui amène à se dire que ce secteur qui contribue énormément à la création réelle de biens doit être appuyé et revu. En effet, près de 94% du sous emploi observé provient de ce secteur. Seulement 5% du sous emploi vient du secteur formelle. Au niveau du secteur formel où l'organisation du travail est rationnelle, il faut prendre des mesures pour éradiquer le mal. Près de 1% du sous emploi provient du public.

3.2.4.2 Milieu de résidence

On constate que le phénomène du sous emploi touche à la fois les villes que les campagnes. Le sous emploi est varié dans le milieu urbain, on le rencontre aussi bien dans le privé informel, le privé formel qu'au sein des structures de l'administration publique respectivement 80%, 15,6% et 2,6%. Au niveau du milieu rural le sous emploi est un phénomène présent dans le privé informel avec près de 94% du sous emploi constaté.

3.2.4.3 Régions de résidence

Pour les actifs dont l'employeur est le gouvernement, on constate que c'est dans les régions des Cascades, du Centre et du Centre Nord que le sous emploi de la population active est par ordre d'importance le plus élevé (7,5%). Au niveau du privé formel, la région du Centre Est et du Centre connaissent les sous emplois de leur population active occupée les plus élevés (23,0% et 21,4%).

Pour le privé informel dont le niveau du sous emploi au niveau national est élevé (94%) seules les régions du Centre Sud, Centre Est du Centre et des Cascades ont des niveaux de sous-emploi inférieurs à la moyenne nationale. Le Plateau Central demeure la région où le sous-emploi dans le privé informel est le plus élevé (99,3%) au Burkina Faso.



Tableau 3.9 Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur

	Gouvernement	Para-Public	Privé Formel	Privé Informel	Total
Ensemble	0,7	0,3	5,3	93,7	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,4	0,1	3,8	95,7	100,0
Urbain	2,6	1,7	15,6	80,1	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	0,9	0,5	1,1	97,5	100,0
Boucle du Mouhoun	0,4	0,3	2,0	97,4	100,0
Sahel	0,2	0,2	2,0	97,5	100,0
Est	0,2	0,5	1,7	97,5	100,0
Sud Ouest	0,0	0,0	1,5	98,5	100,0
Centre Nord	1,5	0,2	0,3	98,0	100,0
Centre Ouest	1,0	0,3	1,4	97,2	100,0
Plateau Central	0,4	0,0	0,3	99,3	100,0
Nord	0,6	0,0	5,6	93,7	100,0
Centre Est	0,7	0,0	23,0	76,3	100,0
Centre	1,8	1,6	21,4	75,2	100,0
Cascades	7,5	1,1	0,0	91,4	100,0
Centre Sud	0,0	0,0	77,8	22,2	100,0
Sexe et âge					
Homme	1,0	0,4	6,2	92,4	100,0
15-29	0,4	0,1	5,8	93,6	100,0
30-49	1,7	0,7	6,9	90,7	100,0
50-64	0,7	0,3	5,5	93,5	100,0
65+	0,0	0,0	5,3	94,7	100,0
Femme	0,3	0,2	4,1	95,3	100,0
15-29	0,2	0,2	2,8	96,8	100,0
30-49	0,5	0,4	5,1	94,1	100,0
50-64	0,6	0,0	4,7	94,8	100,0
65+	0,0	0,0	6,2	93,8	100,0

3.2.5 Sous emploi par branche d'activité (cf tableau 3.10 en annexe)

En examinant le sous emploi dans les branches d'activité, on constate qu'au niveau national le sous emploi se rencontre en général dans l'agriculture, la chasse, la pêche (86,0%). il s'observe également dans la branche commerce et activités de réparation (8,0%).

3.2.5.1 Milieu de résidence

On constate qu'en milieu rural, le sous emploi est essentiellement lié aux travaux agricoles avec 93,4% du sous emploi en campagne. Le sous emploi dans le commerce en milieu rural est relativement faible.

Le sous emploi urbain est environ de trois fois inférieur à celui du milieu rural. On rencontre également en milieu urbain le sous emploi dans diverses branches telles les activités de fabrication (8%), le commerce et les activités de réparation (38,7%) et un peu dans la construction.



3.2.5.2 Région de résidence

En observant le sous emploi selon la région de résidence, on constate que sept (7) des treize (13) régions ont des proportions de personnes sous employées supérieures à la moyenne nationale qui est de 85,7%

3.2.5.3 Age des personnes sous employées par branche d'activité

Au niveau de l'agriculture et de l'élevage, on constate qu'à tous les âges le sous emploi est relativement élevé. Cependant, il est très élevé au fur et à mesure que l'âge avance. Ce phénomène est plus prononcé au niveau des hommes que chez les femmes. Au niveau de la branche commerce, les femmes de 30-49 ans et celles de plus de 65 ans sont les plus touchées par le sous emploi.

3.3 CARACTÉRISTIQUES DU CHÔMAGE (cf tableau 3.12 en annexe)

3.3.1 Au niveau national

Le taux de chômage est estimé à 2,4%. Ce niveau comparé à ceux observés en 1994 et en 1998 (respectivement 2,5, 2,5) montre que le phénomène est resté stable.

Tableau 3.11 : évolution du chômage de 1994 à 2003

Milieu de résidence	1994	1998	2003
Urbain	15,6	15,3	8,6
Rural	0,8	0,5	0,7
National	2,6	2,5	2,4

3.3.2 Milieu de résidence

En considérant le milieu de résidence, on remarque que les niveaux du chômage observés sont relativement plus élevés en ville (8,6%) qu'en campagne (0,7%). Ces résultats confirment bien que le chômage demeure un phénomène urbain.

3.3.3 Chômage dans les régions

Le chômage connaît de l'ampleur dans les régions du Centre (8,0%), des Hauts - Bassins (5,8%), du Centre – Ouest (6,0%), de la Boucle du Mouhoun (2,0%) et des Cascades (1,4%).

3.4 PERSONNES INACTIVES

3.4.1 Niveau national

Les personnes inactives sont constituées par les élèves et étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les rentiers et autres inactifs non classés ailleurs. Au niveau national, cette couche de la population représente 15% des personnes en âge de travailler.



3.4.2 Milieu de résidence

Par milieu de résidence, les personnes de plus de 15 ans ne travaillant pas constituent une faible partie de la population rurale (10,7%) alors que dans le milieu urbain, environ 1 personne sur 3 ne travaillent pas et ne sont pas non plus au chômage: cette frange de personnes est constituée d'élèves et étudiants, de retraités et/ou rentiers, de personnes exclusivement au foyer, des indigents et autres inactifs.

3.4.3 Région de résidence

L'inactivité de population est également assez élevée dans les principales régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les plus grandes villes du pays.

3.5 POPULATION ÉCONOMIQUEMENT INACTIVE (cf. tableau 3.13 en annexe)

La population économiquement inactive est constituée de personnes au foyer (37%), d'élèves et étudiants (30%), d'autres inactifs (26,6%), des retraités/rentiers (7,4%), des chômeurs (7,4%) et des personnes se retrouvant dans une situation d'inactivité saisonnière (2,4%).

3.5.1 Au niveau national

Les personnes au foyer (37%), élèves et étudiants (30%), les chômeurs (et autres inactifs (20%) constituent les statuts les plus importants de la population économiquement inactive des personnes de 15 ans et plus.

3.5.2 Milieu de résidence

En milieu rural, les personnes au foyer (41%), les autres inactifs (32%) constituent les principaux statuts d'inactivité. Les élèves et étudiants représentent 18% des inactifs. En ville, ce sont les élèves et les étudiants qui constituent le premier statut d'inactivité suivi des personnes au foyer.

3.5.3 Région de résidence

Deux statuts d'inactivité sont courants dans les régions. Il s'agit des personnes au foyer et les étudiants et élèves. Le Centre, le Centre Ouest, le Plateau Central et le Sud Ouest ont les proportions d'élèves et d'étudiants les plus élevées de toutes les régions. Pour les personnes au foyer, les plus importantes proportions se rencontrent dans les régions du Sahel (63,0%), de la Boucle du Mouhoun (44,0%), des Cascades (60,0%), et du Centre - Sud (61,0%).

3.5.4 Sexe et âge des personnes inactives

On constate que les femmes sont considérées comme des personnes au foyer. La moitié (52,0%) d'entre elles représente des femmes au foyer, seulement une proportion assez négligeable (3,0%) des hommes sont des personnes au foyer. On constate aussi que la proportion des femmes autres inactives est beaucoup plus élevée (72,0%) que celle de hommes (21,0%). En observant le critère âge, la proportion des femmes au foyer s'accroît au fur et à mesure que l'âge augmente. Ce qui veut dire que lorsque les femmes vieillissent, elles abandonnent leurs activités économiques pour se consacrer à leur foyer, particulièrement pour s'occuper des enfants. Les hommes comme les femmes sont élèves étudiants particulièrement dans la tranche d'âge 15 - 29 ans.



CHAPITRE IV : SANTE ET NUTRITION



4. SANTE ET NUTRITION

Dans ce chapitre, certains aspects de santé et nutrition sont analysés en s'appuyant sur les variables prises en compte dans le Questionnaire des Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB). Le principe a consisté à mettre en évidence les aspects importants positifs et inquiétants, en désagrégeant par milieu de résidence, sexe, région et groupe socio-économique. Dans la mesure du possible, la dynamique est montrée à travers une comparaison avec les résultats des Enquêtes Prioritaires I (1994) et II (1998).

4.1 SANTE

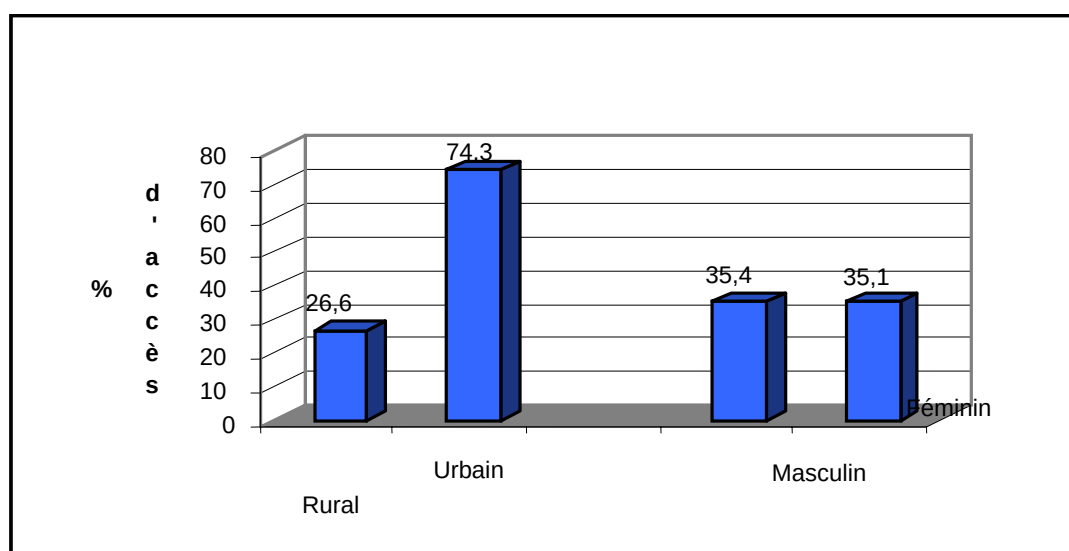
4.1.1 Accès aux services de santé

Un individu est considéré comme ayant accès aux services de santé s'il appartient à un ménage situé à moins de 30 minutes d'un établissement de santé. Il s'agit d'un accès physique (quel que soit le moyen de locomotion utilisé) qui traduit l'effort global cumulatif d'accroître l'offre des services de santé. Les taux d'accès sont donnés au tableau 4.1 en annexe.

Pour l'ensemble du pays, 35,3% de la population a accès aux services de santé c'est-à-dire est situé à moins de 30 minutes d'un établissement de santé.

On observe une disparité ville - campagne importante dans la répartition de l'offre des services de santé. L'accès aux services de santé est 2,8 fois plus élevé en zone urbaine (74,3%) qu'en zone rurale (26,6%). Tout naturellement, l'accès aux services sanitaires est le même entre les hommes (35,4%) et les femmes (35,1%).

Graphique 4.1 : Taux d'accès aux services de santé par milieu et par sexe



Au niveau des groupes socio-économiques (GSE), les agriculteurs constituent le groupe le moins touché par l'offre des services sanitaires (26,7% de taux d'accès). Suivent dans l'ordre d'accès croissant les « sans emploi » (56,9%), le « secteur privé informel » (59,1%), les « autres indépendants » (67,3%), le « secteur privé formel » (72,0%), les « autres » (73,3%) et le « secteur public » (81,6%).



La région ayant le moins accès aux services de santé est le Sud - Ouest (5,3%). En dehors de ce cas extrême du Sud - Ouest, les taux d'accès varient dans les autres régions de 20,9% (région des Cascades) à 79,3% (région du Centre).

Par groupe d'âge, les taux d'accès aux services de santé ne diffèrent pas de plus de 8 points, c'est-à-dire du plus faible (31,6%) chez les 0-4 ans au taux le plus élevé (39,6%) chez les 20 - 29 ans.

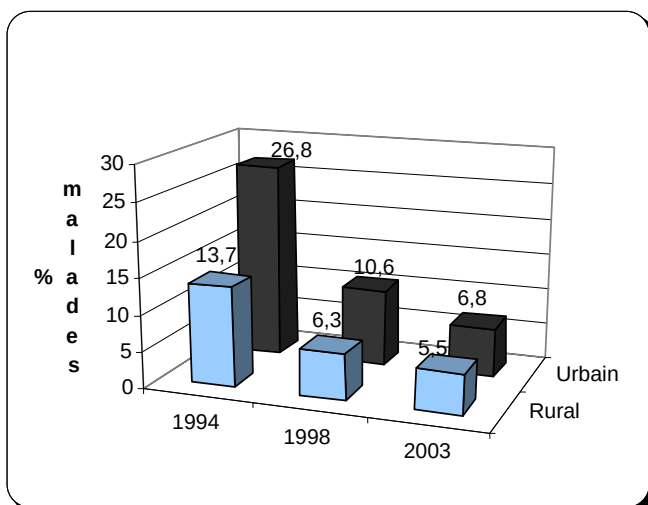
4.1.2 Morbidité

Le taux de morbidité mesure le pourcentage des personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 15 derniers jours précédant l'interview de l'enquête. Les taux de morbidité sont donnés au tableau 4.1 en annexe.

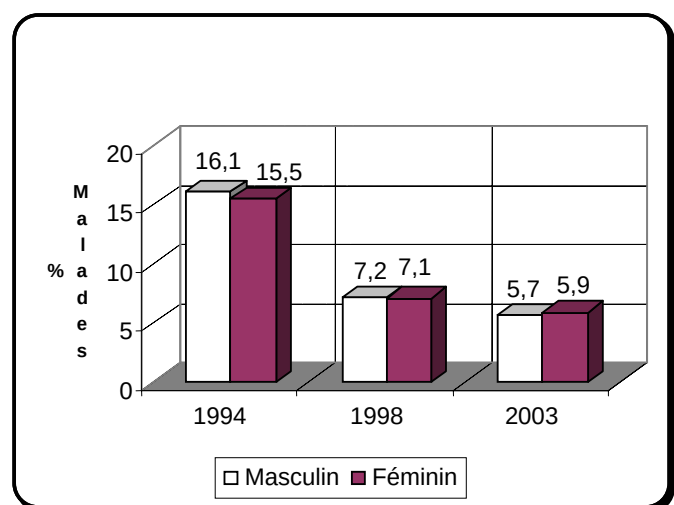
Pour l'ensemble du pays, le taux de morbidité est de 5,8% pour 2003 contre 7,1% en 1998 et 15,8% pour 1994. Il a donc baissé de 1,3 points par rapport à 1998 et de 10 points par rapport à 1994.

En 2003, la morbidité a été de 5,5% en milieu rural et 6,8% en milieu urbain. Cette morbidité a connu une baisse régulière de 1994 à 2003, passant de 13,7% en 1994, 6,3% en 1998 à 5,5% en 2003 en milieu rural et de 26,8 en 1994, 10,6% en 1998 à 6,8% en 2003 en milieu urbain (Graphique 4.2).

Graphique 4.2 : Morbidité par milieu de résidence entre 1994 et 2003



Graphique 4.3 : Morbidité selon le sexe entre 1994 et 2003



Il n'y a presque pas de différence entre les hommes et les femmes en terme de morbidité. La morbidité en 2003 est de 5,9% chez les femmes et 5,7% chez les hommes. On note une baisse par rapport à 1994 et 1998 (Graphique 4.3). En effet, la morbidité était de 15,5% chez les femmes et 16,1% chez les hommes en 1994, et de 7,1% et 7,2% respectivement chez les femmes et les hommes en 1998.

La morbidité frappe la composante « autre GSE » (24,3%) comparativement aux reste des GSE dont les taux varient de 5,4% chez les agriculteurs à 7,8% pour les membres des ménages relevant du secteur public et du privé formel.



Au niveau régional, la morbidité la plus faible est observée dans les Cascades (3,9%) et la plus élevée dans le Plateau Central (8,3%).

Les tranches d'âge les plus morbides sont les « 60 ans et plus » (10,5%), les 0-4 ans (9%) tandis que les moins malades sont les 15-19 ans (3,1%) et les 10-14 ans (2,6%).

Les personnes tombées malades ont surtout souffert de fièvre et/ou de paludisme (46,4%), notamment les enfants de 0 - 4 ans. Cette même tranche d'âge a souffert de maladies diarrhéiques (29,7% chez les garçons et 34,7% chez les filles (Cf. tableau 4.4) en annexe.

4.1.3 Consultations - Satisfaction

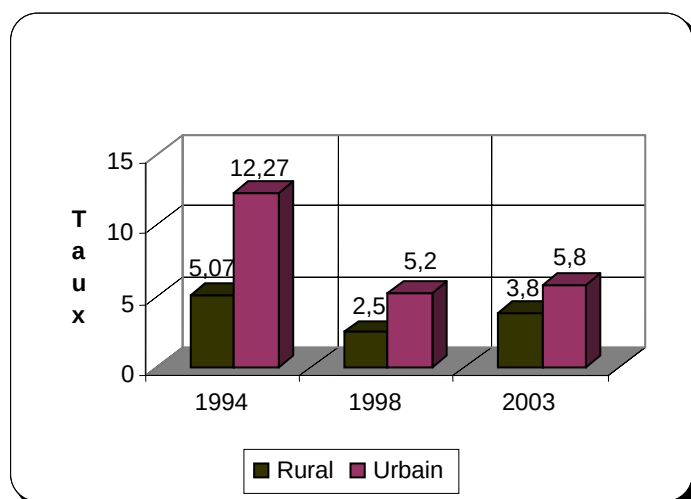
4.1.3.1 Taux de consultation

Le taux de consultation traduit le niveau d'utilisation des services de santé. Il est obtenu en calculant le pourcentage des personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 15 derniers jours précédant l'interview de l'enquête. Les taux de consultation (utilisation) sont donnés au tableau 4.2 en annexe.

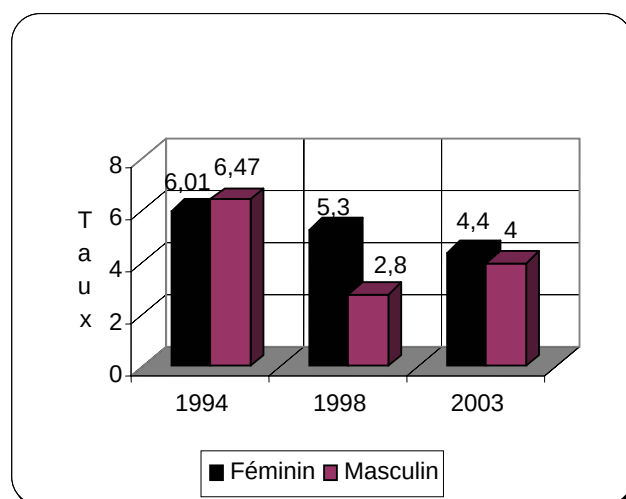
Au total, 4,2% des burkinabé ont consulté un praticien de santé en 2003. Ce taux était de 6,2% en 1994 et 2,9% en 1998. On note donc une fluctuation inter annuelle qui peut être liée aux périodes d'enquête et à la saisonnalité de certaines maladies justifiant les consultations.

Le taux de consultation est de 1,5 fois plus élevé en milieu urbain (5,8%) qu'en milieu rural (3,8%). En 1994, ce taux était de 12,3% en milieu urbain et 5,1% en milieu rural. En 1998, les taux étaient de 5,2% en milieu urbain et 2,5% en milieu rural (Graphique 4.4).

Graphique 4.5 : Taux de consultation selon le milieu de résidence



Graphique 4.6 : Taux de consultation selon le sexe entre 1994 et 2003



En 2003 comme en 1994, il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes. En 2003, le taux de consultation des femmes était de 4,4% contre 4,0% pour les hommes. En 1994, 6,5% des hommes ont consulté contre 6,0% pour les femmes. En 1998, le taux de consultation des femmes était 1,9 fois plus élevé (5,3%) que celui des hommes (2,8%). Les fluctuations interannuelles des consultations sont assez fortes.



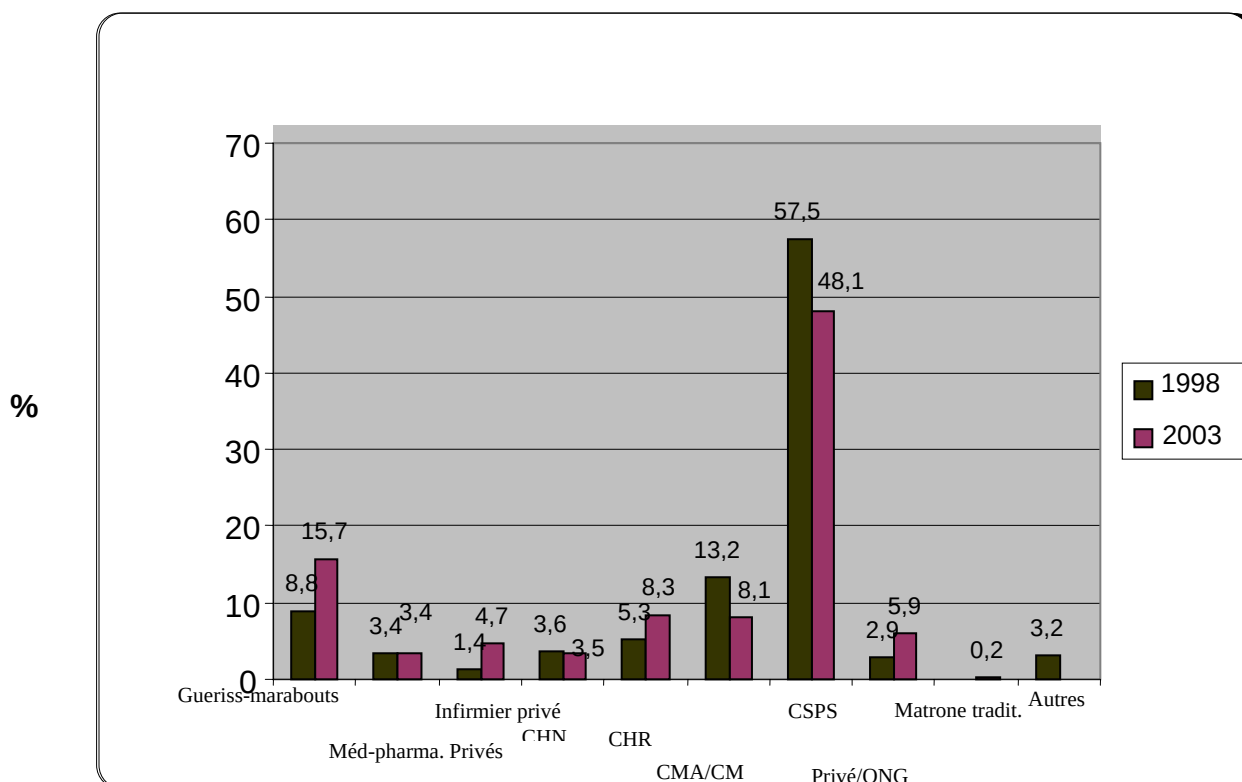
Les GSE qui consultent le plus sont le « secteur privé formel » (7,3%) et le secteur « public » (7%). Ceux qui consultent moins sont les agriculteurs (3,7%).

Les tranches d'âge qui consultent le plus sont les 0 - 4 ans (7,2%) et les « 60 ans et plus » (6,5%), tandis que celles qui consultent le moins sont les 10 - 14 ans (1,4%) et les 15 - 19 ans (2,0%). Par rapport aux résultats de la section précédente, on remarque que les tranches d'âge qui consultent plus sont les plus malades et celles consultant le moins sont les moins malades.

4.1.3.2 types de praticiens consultés

Dans l'ensemble, les burkinabé consultent par ordre décroissant : les CSPS (48,1%), les guérisseurs et marabouts (15,7%), les CHR (8,3%), les CMA/CM (8,1%), les ONG (5,9%), les infirmiers privés (4,7%), le CHN (3,5%), les médecins et pharmaciens privés (3,4%), les matrones traditionnelles (0,2%).

Graphique 4.7 : Répartition (%) des consultations selon le type de praticien consulté entre 1998 et 2003



Par rapport à 1998, les consultations ont augmenté chez les guérisseurs marabouts, les infirmiers privés, les CHR, les privés et ONG. En revanche les consultations ont baissé au niveau des CMA/CM et dans les CSPS (Graphique 4.7).

En milieu rural, les consultations se concentrent dans les centres et chez les praticiens les plus proches notamment les CSPS (56,9%) et les guérisseurs- marabouts (18,7%). En zone urbaine, les CSPS sont les plus utilisés mais les autres structures sanitaires notamment modernes sont également sollicitées.

Dans toutes les régions, les CSPS sont les structures les plus utilisées (18,9 à 67%). Les guérisseurs et marabouts sont plus consultés dans la Boucle du Mouhoun (25,5%), le Centre - Sud (23,6%), le Sud - Ouest (21,8%), le Centre - Est (20,6%). En revanche, ils sont moins consultés au Centre (6,7%), dans les Cascades (8,7%) et au Nord (7,9%). C'est dans la région du Centre que les structures privées sont les plus sollicitées.



Au niveau des GSE, les CSPS arrivent en tête dans les choix de consultations (22,8% dans le secteur public à 58,2% chez les agriculteurs). En deuxième choix, on note une disparité entre les GSE : les guérisseurs et marabouts chez les agriculteurs, les CMA/CM chez les « publics », les médecins et pharmaciens privés chez les « privés formels », les CHR chez les « privés informels », les « autres indépendants » et les « sans emploi ».

4.1.3.3 Degrés de satisfaction et les raisons de mécontentement

Pour l'ensemble du pays, 78,7% des personnes ayant consulté un praticien de santé se disent satisfaits des services reçus. La satisfaction est plus élevée en milieu rural (79,7%) qu'en milieu urbain (75,9%). Les femmes sont un peu plus satisfaites (79,7%) que les hommes (77,6%).

Au niveau des régions, la moins satisfaite des services sanitaires est le Centre - Ouest (60,3%) tandis que la plus satisfaite est la région de l'Est (89,6%).

En ce qui concerne les GSE, la composante « autre » est complètement insatisfaite des services sanitaires. Parmi les autres composantes des GSE, le « secteur privé informel » est le moins satisfait (70,4%) alors le « secteur public » se montre le plus satisfait (86,2%). Les détails sur le niveau de satisfaction sont donnés au tableau 4.1 en annexe.

Le tableau 4.2 en annexe donne le taux de mécontents et les raisons de mécontentements. En général, 21,2% des usagers des services sanitaires sont mécontents des prestations. Pour l'ensemble du pays, les raisons de mécontentement sont : le coût élevé (53,8%), la longue attente (25,1%), l'inefficacité du traitement (19,1%), l'absence de médicaments (17,7%), les problèmes de personnel et d'hygiène (5%).

En milieu rural comme en milieu urbain, les mécontentements sont dans plus de la moitié des cas dus au coût élevé (51,4% en zone urbaine et 54,7% en zone rurale). Dans les deux milieux, la deuxième raison d'insatisfaction est la « longue attente » (31,9% en zone urbaine et 22,4% en zone rurale).

En désagrégeant par sexe, la première raison de mécontentement est le « coût élevé » (56,2% chez les hommes, 51,4% chez les femmes). La deuxième raison est la « longue attente » (23,6% chez les hommes, 26,6% chez les femmes).

Dans les GSE, la première raison de mécontentement est le « coût élevé » sauf dans la composante « autre GSE ». Pour la deuxième raison, on a la « longue attente » pour les secteurs public, privé formel, les agriculteurs, les autres indépendants, le « manque de médicaments » pour le secteur privé informel, « l'inefficacité du traitement » pour les sans emploi.

Dans les régions, le coût élevé est la première raison de mécontentement sauf au Plateau Central et dans les Cascades où on a respectivement la « longue attente » (55,8%) et le « manque de médicaments » (42,8%). Au niveau de la deuxième raison, il y a une dispersion des régions entre « la longue attente » (Hauts Bassins, Centre Ouest, Centre), « le coût élevé » (Plateau Central, Cascades, Centre - Sud), le « manque de médicaments » (Est, Sud - Ouest, Nord), « l'inefficacité du traitement » (Boucle du Mouhoun, Sahel, Centre - Nord, Centre - Est).

En examinant les raisons de mécontentement par type de praticien, on retrouve le « coût élevé » sauf pour les guérisseurs traditionnels ou c'est « l'inefficacité du traitement » qui est mise en cause. Au niveau des praticiens des établissements publics de santé, c'est surtout la « longue attente » qui est déplorée après le coût. Chez les médecins et pharmaciens privés la deuxième raison de mécontentement est « l'inefficacité du traitement ».



4.1.3.4 Raisons de non consultation

La raison de non consultation a été demandée à ceux qui n'ont pas consulté. La raison majeure de non consultation est « l'absence de besoin de consulter » pour 94,5% des cas dans l'ensemble du pays, 94,4% en milieu rural, 94,9% en milieu urbain, 94,6% chez les hommes, 94,4% chez les femmes, 87,6 à 99,5% dans les régions, 54 à 96,9% dans les GSE.

Pour ceux qui ont eu besoin de consulter et qui y ont renoncé, c'est d'abord le coût élevé puis l'éloignement qui ont été les raisons ; et ce pour les différents milieux et les différentes régions. Les détails sur les raisons de non consultation sont donnés dans le tableau 4.3 en annexe.

4.1.4 Santé maternelle

Trois indicateurs de santé maternelle seront considérés : (1) la prévalence des soins prénataux chez les femmes de 13 - 49 ans ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête, (2) le lieu de naissance pendant les cinq dernières années précédant l'enquête, (3) les types de personnes ayant assisté l'accouchement.

4.1.4.1 Soins prénataux

Les résultats concernant les soins prénataux sont donnés dans le tableau 4.6 en annexe.

Pour l'ensemble du pays, 73,3% des femmes ayant eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête ont bénéficié des soins prénataux. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (87,4%) qu'en milieu rural (71,1%).

Les GSE les moins favorisés sont les femmes des agriculteurs (71,3%), celles des sans emplois (72,2%). Le groupe le plus favorisé est celui des femmes du secteur privé formel pour lequel 92,1% des femmes ayant eu une naissance vivante ont bénéficié de soins prénataux.

La région la moins touchée par les soins prénataux est l'Est avec un taux de 55,3%. Les autres régions ayant un taux inférieur à la moyenne nationale (73,3%) sont le Sahel (56,5%), le Sud - Ouest (63,3%), le Nord (64%), la Boucle du Mouhoun (69,1%) et le Centre (71,1%). Le Plateau Central et les Hauts Bassins avec des taux respectifs de 87,3% et 85,6% sont les régions les plus favorisées.

4.1.4.2 Lieux de naissance

Pour l'ensemble du pays, 56,8% des naissances des 5 dernières années précédant l'enquête se sont passées à la maison, contre 43% à l'hôpital/maternité. La prépondérance des naissances à domicile provient du milieu rural dont 64% des naissances ont lieu à la maison alors que 90,8% des naissances urbaines se produisent à l'hôpital/maternité.

Dans les GSE, c'est chez les agriculteurs que la majorité des naissances se passe à domicile (63,3%). Dans les autres GSE, au moins 59,9% des naissances surviennent en milieu médical.

Au niveau régional, les naissances en milieu médical se produisent surtout au Centre (85,8%) et les Hauts Bassins (57,3%). Les naissances à domicile surviennent principalement au Sahel (82,5%), au Sud - Ouest (77,8%), à l'Est (68,6%), au Nord (63,8%) et dans la Boucle du Mouhoun (61,6%).

Les résultats détaillés sur les lieux de naissances sont donnés au tableau 4.7 en annexe.



4.1.4.3 Types d'assistance lors des accouchements

Pour l'ensemble du pays, par ordre d'importance décroissante, les naissances des 5 dernières années précédant l'enquête sont assistées par les accoucheuses traditionnelles (51,9%), les sages-femmes (32,4%), les infirmières (10,9%), d'autres personnes (3,8%) et enfin les docteurs (0,9%). L'assistance des naissances par les accoucheuses traditionnelles se fait principalement en milieu rural (58,8%) alors que 80,1% des naissances urbaines sont assistées par des sages-femmes.

Dans les GSE, c'est chez les agriculteurs que la majorité des naissances (57,8%) est assistée par les accoucheuses traditionnelles. Dans les autres GSE, au moins 51,3% des naissances sont assistées par des sages-femmes ou des infirmières.

Au niveau régional, l'assistance médicale des naissances est prépondérante surtout au Centre et dans les Hauts Bassins. Les régions à fortes naissances à domicile sont également les régions à forte assistance par des accoucheuses traditionnelles. Ce sont principalement le Sud - Ouest (76,8%), le Sahel (76,0%), le Centre - Nord (64,1%), l'Est (62,8%), le Nord (60,9%) et la Boucle du Mouhoun (58,9%).

Les résultats détaillés sur les personnes ayant assisté aux naissances sont donnés au tableau 4.8 en annexe.

4.2 NUTRITION

Les indicateurs de nutrition seront appréciés à partir des mesures anthropométriques effectuées sur les enfants de 0 à 4 ans. Les trois indicateurs suivants seront examinés : (1) le retard de croissance, (2) l'émaciation, (3) l'insuffisance pondérale. Les résultats détaillés figurent au tableau 4.9 en annexe. Le graphique 4.8 présente les niveaux global, urbain et rural des trois indicateurs.

4.2.1 Retard de croissance

A l'échelle du pays, le retard de croissance touche 44,5% des enfants de 0 à 4 ans. Ce taux est plus faible en zone urbaine (29,7%) qu'en zone rurale (46,8%).

Les agriculteurs constituent le GSE pour lequel les enfants sont les plus touchés par le retard de croissance (46,2%), suivis de ceux du secteur privé informel (39,9%), des sans emplois (39,3%), les autres indépendants (39%), le secteur public (31,1%), le secteur privé formel (29,6%).

Les régions les plus affectées par le retard de croissance sont : l'Est (59,9%), le Plateau Central (52,2%), le Centre - Sud (50,6%) et le Sahel (50%). Les régions les moins affectées par le retard de croissance sont : le Centre (31,7%) et les Hauts Bassins (38,8%). Les garçons sont légèrement plus affectés (46,8%) que les filles (42,8%).



4.2.2 Emaciation des enfants

Au niveau global, 19% des enfants de 0 à 4 ans sont émaciés. Ce taux est légèrement plus faible en zone urbaine (18,7%) qu'en zone rurale (19,1%).

Les agriculteurs constituent le GSE le plus touché par l'émaciation des enfants (19,2%), suivis des autres indépendants (18,7%), des sans emplois (18,6%), du secteur public (17,5%), du secteur privé formel (17,1%), du secteur privé informel (16,7%). La composante « autres GSE » n'a pas été considérée dans le classement car ce groupe est numériquement marginal.

Les régions les plus affectées par l'émaciation des enfants sont : le Centre Est (30,9%), l'Est (25,2%), le Nord (22,1%), le Centre (21,8%). Les régions les moins affectées par l'émaciation des enfants sont : le Sud Ouest (10,4%), le Plateau Central (14,1%), les Cascades (14,2%). Les garçons sont légèrement plus affectés (19,8%) que les filles (18,2%).

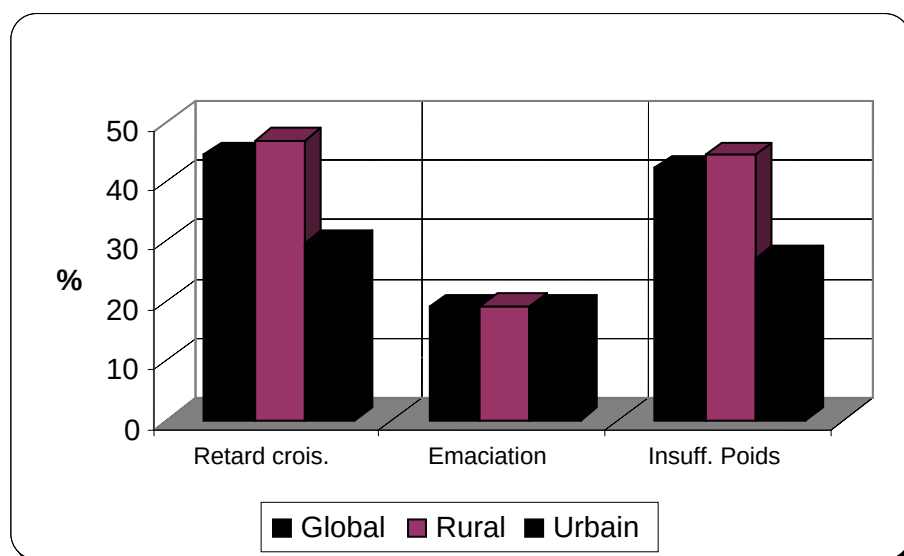
4.2.3 Insuffisance pondérale

A l'échelle du pays, l'insuffisance pondérale touche 42,2% des enfants de 0 à 4 ans. Ce taux est plus faible en zone urbaine (27,0%) qu'en zone rurale (44,5%). Les garçons sont légèrement plus affectés (43,4%) que les filles (41,0%).

Les enfants des agriculteurs sont les plus touchés par l'insuffisance pondérale (44,1%), suivis de ceux des autres indépendants (36,2%), de ceux des sans emplois (35,4%), de ceux du secteur privé informel (34,6%), de ceux du secteur privé formel (26,4%), de ceux du secteur public (22,5%). Comme souligné dans la section précédente, la composante « autres GSE », numériquement marginal n'a pas été considérée dans le classement.

Les régions les plus affectées par l'insuffisance pondérale des enfants sont : l'Est (56,1%), le Centre - Est (52,2%), le Plateau Central (47%), le Sahel (45,7%) et le Centre - Sud (45,5%). Les régions les moins affectées par l'insuffisance pondérale sont : le Centre (31,9%), le Sud - Ouest (34,4%), les Cascades (34,8%) et les Hauts Bassins (36,4%).

Graphique 4.8 : indicateurs nutritionnels des enfants de 0 – 4 ans





CHAPITRE V : AVOIRS DU MENAGE



5. AVOIRS DU MENAGE

Les avoirs du ménage qui sont considérés ici sont des biens en état de marche, appartenant de plein droit et exclusivement au ménage. Ces biens ne sont qu'un échantillon indicatif du patrimoine du ménage. Certains sont utilisés dans les activités de production, d'autres dans les travaux domestiques, et d'autres dans les loisirs ou encore dans la satisfaction de bien d'autres besoins du ménage. D'où le rôle indiscutable que ces avoirs peuvent jouer dans la qualité des conditions de vie des ménages.

Dans cette partie, il sera fait une présentation générale de la situation d'ensemble des avoirs des ménages burkinabé en 2003 et l'évolution de ces avoirs par rapport à 1998. De plus, ces avoirs seront analysés en rapport avec les caractéristiques des ménages.

5.1 NATURE ET EVOLUTION DES AVOIRS

5.1.1 Nature des avoirs des ménages

De l'examen du tableau 5.2, il ressort que dans le domaine foncier, la très large majorité (soit 85,2%) des ménages possèdent une maison et 89% disposent d'une terre. Seulement 59,6% des logements sont équipés de lit ou de matelas.

Pour ce qui est du bétail, 70% des ménages en possèdent du gros ou du petit. Cependant moins de la moitié (soit 49%) possèdent du gros bétail et plus de la moitié (63%) possèdent du petit.

Pour leur déplacement, 79,7% des ménages disposent d'un vélo. La mobylette ou la moto ne se rencontre que dans 23% des ménages. Quant à la voiture, seulement 2,3% des ménages en possèdent.

Pour s'informer, les ménages dans leur majorité (67,7%) ont acquis un poste radio. La télévision reste au service de quelques ménages privilégiés qui ne constituent que 10% de l'ensemble.

Le frigidaire, la cuisinière moderne, le fer à repasser sont des biens ménagers à la portée d'une faible minorité : moins de 10% des ménages possèdent chacun de ses biens.

La charrue ou la charrette, les animaux de trait sont des moyens de production disponibles chez respectivement 35,8% et 42,7% des ménages.

5.1.2 Evolution des avoirs des ménages

Le tableau 5.1 nous permet de comparer la situation des avoirs des ménages de 1998 à celle de 2003. L'on peut constater une très faible évolution entre les deux années.

Au niveau du logement et de la terre, on retient que plus de ménages possèdent la terre en 2003 ; cependant la proportion de ménages disposant de maison a légèrement reculé.

Au niveau des moyens de déplacement, en 2003, plus de ménages possèdent une bicyclette (79,7% contre 72,4% en 1998) tandis que moins de ménages possèdent une mobylette ou une moto (23% en 2003 contre 24,2% en 1998). Le pourcentage de ménages possédant une voiture étant resté pratiquement inchangé.



Pour ce qui concerne les équipements ménagers, la cuisinière moderne et le fer à repasser sont de moins en moins possédés par les ménages tandis que le frigidaire a renforcé sa présence dans les ménages burkinabé (4,2% en 2003 contre 3,6% en 1998).

Quant à la radio et à la télévision, l'on constate que ces deux moyens d'information sont de plus en plus possédés par les ménages ; on relève en effet que le taux de possession est passé de 7,4% à 10% pour la télévision et de 53,1% à 67,7% pour la radio.

Tableau 5.1: Pourcentage de ménages par bien possédé en 1998 et 2003

Avoirs du ménage	Année	
	1998	2003
Maison	85,5	85,2
- Immeuble	0,1	0,1
- Villa	2,0	1,7
- Autre type	87,7	88,7
Terres	77,2	89,0
vélo	72,4	79,7
Mobylette	24,2	23,0
Voiture	2,2	2,3
Radio	53,1	67,7
Poste téléviseur	7,4	10,0
Frigidaire	3,6	4,2
Cuisinière moderne	7,7	7,3
Fer à repasser	10,4	8,0
Machine à coudre	3,6	2,8
Animaux de trait	25,4	42,7

5.2 CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE ET AVOIRS

5.2.1 Avoirs selon le milieu de résidence

La structure du patrimoine du ménage change quand on passe du milieu rural au milieu urbain. Le tableau 5.2 donne le pourcentage de ménages par bien possédé selon le milieu.

Il ressort qu'au niveau de l'habitat, la très large majorité des ménages ruraux (92,1%) sont propriétaires alors que plus de 40% de ménages urbains vivent dans des maisons qui ne sont pas leur propriété. Cependant le logement en milieu rural est essentiellement de type traditionnel ou semi traditionnel alors que l'on recense quelques villas (8,2%) et immeubles (0,2%) en zone urbaine.

Pour leur déplacement, 83% des ménages ruraux disposent d'une bicyclette, 15,9% d'une mobylette et la voiture y est pratiquement inexistante. En zone urbaine cependant, même si la bicyclette y est majoritairement possédée (65,9%), plus de la moitié disposent de leur propre mobylette et près de 10% de leur propre voiture.

Pour avoir accès à l'information, plus de la moitié des ménages ruraux ont un poste radio. Moins de 3% des ruraux ont accès à la télévision contrairement aux urbains dont 40% en disposent.

Enfin, le téléphone, le frigidaire, la cuisinière moderne et le fer à repasser constituent l'apanage des urbains tandis que la charrue et les animaux de trait, utilisés dans les activités agricoles restent le monopôle des ruraux.

**Tableau 5.2: Pourcentage de ménages par bien possédé selon le milieu de résidence**

Avoirs du ménage	Milieu		Ensemble
	Rural	Urbain	
Toute maison	92,1	59,1	85,2
- Immeuble	0,0	0,2	0,1
- Villa	0,2	8,2	1,7
- Autre type	94,2	63,8	88,7
Terres	95,0	66,1	89,0
Tout bétail	51,0	8,7	42,2
- Petit bétail	23,6	10,1	20,8
- Gros bétail	7,7	3,9	6,9
Bicyclette	83,3	65,9	79,7
Mobylette	15,9	50,3	23,0
Voiture	0,5	9,3	2,3
Radio	62,6	86,8	67,7
Poste téléviseur	2,1	39,8	10,0
Téléphone	0,8	23,1	4,9
Frigidaire	0,5	18,0	4,2
Cuisinière moderne	1,9	28,2	7,3
Fer à repasser	4,7	20,7	8,0
Machine à coudre	1,9	6,6	2,8
Matelas / Lit	52,0	88,5	59,6
Charrue / charrette	41,8	13,0	35,8
Animaux de trait	49,6	11,9	42,7

5.2.2 Avoirs et région de résidence

Il ressort de l'examen du tableau 5.3 que des disparités existent entre les régions. Les régions du Centre et des Hauts Bassins s'illustrent plus dans la possession de villa, de mobylette, de voiture, de poste téléviseur, de téléphone et du matériel ménager moderne par rapport aux autres régions. Ils se distinguent moins au niveau du bétail et du matériel agricole. La présence des grandes villes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso dans ces deux régions pourrait être l'explication de cette situation.

Le Sahel et le Centre - Nord dominant dans la possession du bétail. La Boucle du Mouhoun, le Plateau Central et la région des Cascades sont en tête pour ce qui est des équipements agricoles (Charrue, charrette et animaux de trait).

**Tableau 5.3 : Pourcentage de ménages par bien possédé selon la région de résidence**

Avoirs du ménage	Région de résidence													Ensemble
	Hauts Bassins	Boucle du Mouhoun	Sahel	Est	Sud Ouest	Centre Nord	Centre Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre Sud	
Toute maison	73,5	93,3	84,6	90,8	91,8	92,3	80,7	89,3	88,5	93,3	64,8	90,6	95,7	85,2
- Immeuble	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
- Villa	3,9	0,6	0,0	0,1	0,5	0,3	0,3	1,5	0,1	0,4	9,2	0,3	0,0	1,7
- Autre type	77,3	95,5	87,1	92,2	94,8	94,1	85,5	93,2	92,4	94,7	70,0	93,8	97,0	88,7
Terres	81,6	90,3	95,7	93,7	92,5	95,4	92,1	96,2	87,3	93,8	69,9	89,5	96,8	89,0
Tout bétail	32,4	47,1	72,6	54,5	26,1	60,7	26,8	56,8	36,2	47,4	9,9	50,1	54,2	42,2
- Petit bétail	7,8	15,7	9,3	26,5	44,9	23,4	39,5	19,0	30,0	22,9	8,5	18,2	19,3	20,8
- Gros bétail	12,2	13,5	5,5	6,0	2,5	3,8	4,0	7,5	4,0	5,7	3,5	9,8	11,7	6,9
Bicyclette	74,6	89,9	60,2	86,7	73,9	84,9	80,0	86,5	80,1	82,8	73,4	90,8	78,7	79,7
Mobylette	39,6	20,3	7,7	11,7	9,3	14,7	22,0	19,0	19,6	11,9	54,2	41,0	6,9	23,0
Voiture	3,4	0,7	0,4	0,9	0,7	0,8	1,5	0,7	0,3	1,2	12,2	1,1	0,2	2,3
Radio	84,7	68,7	45,8	52,4	48,0	66,0	69,9	68,7	72,8	57,6	87,9	77,2	57,8	67,7
Poste téléviseur	18,9	7,7	1,4	3,1	2,4	4,2	5,2	2,0	5,8	6,8	39,7	5,1	1,3	10,0
Téléphone	6,8	2,0	0,7	1,7	1,1	1,6	3,1	0,3	1,0	2,8	26,8	3,2	1,5	4,9
Frigidaire	7,3	1,3	0,7	1,7	0,5	1,3	2,5	1,2	1,3	2,8	19,7	2,3	0,0	4,2
Cuisinière moderne	12,3	3,7	1,0	3,1	3,4	4,1	5,0	3,2	2,7	4,2	30,8	4,0	0,3	7,3
Fer repasser à	9,9	6,1	3,7	4,4	2,8	6,8	9,7	5,2	7,2	6,9	20,1	5,9	5,4	8,0
Machine à coudre	3,7	3,2	2,2	0,7	1,4	0,7	5,3	2,4	2,5	2,7	5,7	1,9	1,0	2,8
Matelas / Lit	78,3	65,2	53,3	67,4	34,5	40,2	49,8	60,8	61,4	47,8	88,5	55,2	26,1	59,6
Charrue / charrette	36,8	56,3	26,1	43,4	9,6	27,4	30,8	51,3	27,3	47,9	17,2	46,8	56,6	35,8
Animaux de trait	45,9	63,2	30,4	47,2	17,0	34,6	41,4	58,5	40,2	49,0	15,2	56,2	55,9	42,7



5.2.3 Avoirs et taille du ménage

Le tableau 5.4 donnant le pourcentage de ménages par bien possédé selon la taille du ménage révèle que de façon générale, plus la taille du ménage augmente, plus le pourcentage de ménages possédant chaque type de bien augmente.

En ce qui concerne le logement, la chance de posséder autre type de maison croît jusqu'à la taille de 7 personnes et plus tandis que pour l'immeuble et la villa, la chance de posséder ce type de maison diminue pour les ménages de plus de 6 personnes. Cette dernière observation est valable pour le frigidaire, le fer à repasser et le téléphone.

Tableau 5.4: Pourcentage de ménages par bien possédé selon la taille du ménage

Avoirs du ménage	Taille du ménage				Ensemble
	1-2	3-4	5-6	7 et plus	
Toute maison	65,6	78,0	87,7	94,2	85,2
- Immeuble	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
- Villa	0,5	1,2	2,0	1,7	1,7
- Autre type	69,2	77,0	85,7	93,1	88,7
Terres	73,2	85,7	90,9	94,8	89,0
Tout bétail	22,0	34,9	40,1	54,1	42,2
- Petit bétail	17,4	21,2	23,1	20,2	20,8
- Gros bétail	6,9	6,2	6,5	7,5	6,9
Bicyclette	54,4	72,5	81,1	91,1	79,7
Mobylette	17,8	19,7	22,1	27,2	23,0
Voiture	1,3	1,9	2,7	2,7	2,3
Radio	61,3	63,9	66,4	72,6	67,7
Poste téléviseur	10,6	9,9	11,4	9,0	10,0
Téléphone	4,6	5,7	5,7	4,4	4,9
Frigidaire	3,0	4,8	5,1	3,6	4,2
Cuisinière moderne	13,9	8,6	7,7	4,3	7,3
Fer à repasser	9,0	7,9	8,6	7,5	8,0
Machine à coudre	1,8	2,3	2,8	3,5	2,8
Matelas / Lit	57,5	56,5	59,5	62,1	59,6
Charrue / charrette	13,8	24,1	33,5	51,1	35,8
Animaux de trait	16,6	24,2	32,2	51,2	42,7

5.2.4 Avoirs et groupe socio-économique du chef de ménage

Les disparités entre les groupes socio-économiques semblent importantes au vu du contenu du tableau 5.5. Les ménages dont le chef est du secteur public sont les plus nantis dans la possession de logement de qualité : 15,2% disposent d'une villa et 0,3% d'un immeuble. Ils sont suivis par ceux dont le chef appartient au secteur privé formel dont 7,1% possèdent une villa. Les moins nantis dans ce domaine sont les ménages dont le chef est agriculteur indépendant (dont 0,1% seulement possède une villa) et ceux du groupe autre qui ne disposent ni de villa, ni d'immeuble.

En ce qui concerne les moyens de déplacement, les chefs de ménage du secteur public devancent de loin les autres groupes par la qualité des moyens possédés. En effet 85,6% disposent de mobylette et 17,7% disposent de voiture. La bicyclette est le moyen dominant dans les autres groupes.



Par rapport aux moyens d'information (poste radio, poste téléviseur) et au matériel ménager (frigorifère, cuisinière moderne, fer à repasser, téléphone) les GSE agriculteurs indépendants et privé informel sont les moins équipés; ceux du public et du privé formel en sont les mieux équipés.

Quand on considère le matériel de production agricole (charrue, animaux de trait), les ménages des agriculteurs indépendants en raison de ce que ce matériel correspond à leur activité en sont les plus nantis. Ils sont suivis par le groupe des sans emploi et celui du privé informel.

Tableau 5.5: Pourcentage de ménages par bien possédé selon le GSE du CM

Avoirs du ménage	Groupe socio-économique du CM							Ensemble
	Public	Privé formel	Privé informel	Agriculteur. Indép.	Autre indép.	Sans emploi	Autre	
Toute maison	38,0	44,4	58,8	94,1	64,9	78,5	52,9	85,2
- Immeuble	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,1	0,0	0,1
- Villa	15,2	7,1	4,6	0,1	5,1	6,0	0,0	1,7
- Autre type	34,5	51,7	67,2	95,3	69,4	81,5	75,3	88,7
Terres	53,0	52,6	69,7	96,8	70,2	78,2	49,0	89,0
Tout bétail	4,3	4,4	23,0	51,8	17,6	21,1	0,0	42,2
- Petit bétail	9,9	3,2	9,4	24,1	12,9	15,4	0,0	20,8
- Gros bétail	3,0	1,7	4,2	7,9	4,2	5,3	0,0	6,9
Bicyclette	60,9	58,8	64,8	85,4	66,2	63,1	66,4	79,7
Mobylette	85,6	49,9	25,0	14,5	41,3	32,8	51,0	23,0
Voiture	17,7	8,3	3,5	0,4	6,2	3,8	0,0	2,3
Radio	95,0	87,0	66,3	63,5	80,0	68,9	85,2	67,7
Poste téléviseur	69,6	36,3	16,3	1,6	26,5	21,7	32,3	10,0
Téléphone	41,4	24,7	9,6	0,6	17,5	11,9	18,4	4,9
Frigidaire	35,1	17,0	6,4	0,2	10,8	9,0	32,3	4,2
Cuisinière moderne	62,6	35,9	11,8	0,7	14,1	14,9	32,3	7,3
Fer à repasser	44,4	20,8	10,9	3,8	14,6	11,3	66,4	8,0
Machine à coudre	7,3	6,1	4,0	1,9	6,6	3,7	0,0	2,8
Matelas / Lit	97,2	89,4	70,9	51,8	82,5	69,6	85,2	59,6
Charrue charrette	7,5	3,8	14,2	43,3	15,1	21,8	0,0	35,8
Animaux de trait	5,0	6,0	20,2	50,3	13,7	22,7	0,0	42,7

5.2.5 Avoirs et sexe du chef de ménage

Le tableau 5.6 nous donne le pourcentage de ménages par bien possédé selon le sexe. Il ressort qu'au niveau du logement la proportion de ménages dirigés par des femmes possédant une maison est faible par rapport à celui des ménages dirigés par des hommes (73,1% pour les femmes contre 86,3% pour les hommes). Cette observation est valable pour ce qui concerne le bétail (8,2% contre 45,2%), les moyens de déplacement, la radio (44% contre 69,8%) et les équipements agricoles.

Les moyens possédés par les femmes se distinguent de ceux des hommes par la qualité du logement et la possession du matériel ménager, du téléphone et du téléviseur. En effet 3,6% des CM féminins disposent de villa contre seulement 1,5% pour les CM masculins ; 14,2% de CM féminins possèdent un poste téléviseur, 9,1% le téléphone, 7,6% un frigorifère et 11,9% une cuisinière moderne. Ces proportions sont respectivement de 9,6%, 4,6%, 3,9% et 6,9% pour les CM masculins.

**Tableau 5.6: Pourcentage de ménages par bien possédé selon le sexe de CM**

Avoirs du ménage	Sexe du CM		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Toute maison	86,3	73,1	85,2
- Immeuble	0,1	0,0	0,1
- Villa	1,5	3,6	1,7
- Autre type	89,5	74,8	88,7
Terres	89,8	79,7	89,0
Tout bétail	45,2	8,2	42,2
- Petit bétail	20,5	23,4	20,8
- Gros bétail	7,2	3,3	6,9
Bicyclette	83,6	36,2	79,7
Mobylette	23,6	16,9	23,0
Voiture	2,4	1,8	2,3
Radio	69,8	44,0	67,7
Poste téléviseur	9,6	14,2	10,0
Téléphone	4,6	9,1	4,9
Frigidaire	3,9	7,6	4,2
Cuisinière moderne	6,9	11,9	7,3
Fer à repasser	8,2	6,3	8,0
Machine à coudre	2,9	2,7	2,8
Matelas / Lit	60,7	47,1	59,6
Charrue / charrette	38,2	9,2	35,8
Animaux de trait	44,4	11,5	42,7



CHAPITRE VI : HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT



6. HABITAT, LOGEMENT ET ASSAINISSEMENT

6.1 HABITAT

L'habitat est l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

L'habitat est étudié ici selon un certain nombre de caractéristiques qui déterminent la qualité et la sécurité du logement en même qu'elles donnent des informations sur les conditions de vie des ménages. L'étude s'intéresse particulièrement aux caractéristiques suivantes :

- Statut d'occupation du logement ;
- Nature des matériaux du toit et des murs du logement ;
- Sources d'approvisionnement en eau et d'énergie domestique ;
- Assainissement (types des lieux d'aisance).

6.1.1 Statut d'occupation du logement.

Pour tout ménage, avoir son propre toit est une préoccupation majeure. Le tableau 6.1 en annexe montre que la majorité des ménages Burkinabé, (85,2%) sont propriétaires de leur logement (cf. graphique 6.1). Cependant, ce pourcentage est en légère baisse par rapport à 1994 (EP1) qui était de 86% et 1998 (EP2) qui était de 85,5%. Par contre, la proportion des ménages ruraux possédant leur propre logement en 2003 est de 92,1% contre 91% en 1994.

Le plus grand nombre des ménages en location se rencontre en zone urbaine : 29,1% contre 1,6% en zone rurale. L'accès au logement se pose donc avec plus d'acuité en milieu urbain. Ceci s'expliquerait par le fait qu'en milieu urbain, il existe un certain nombre de contraintes liées à l'acquisition du logement.

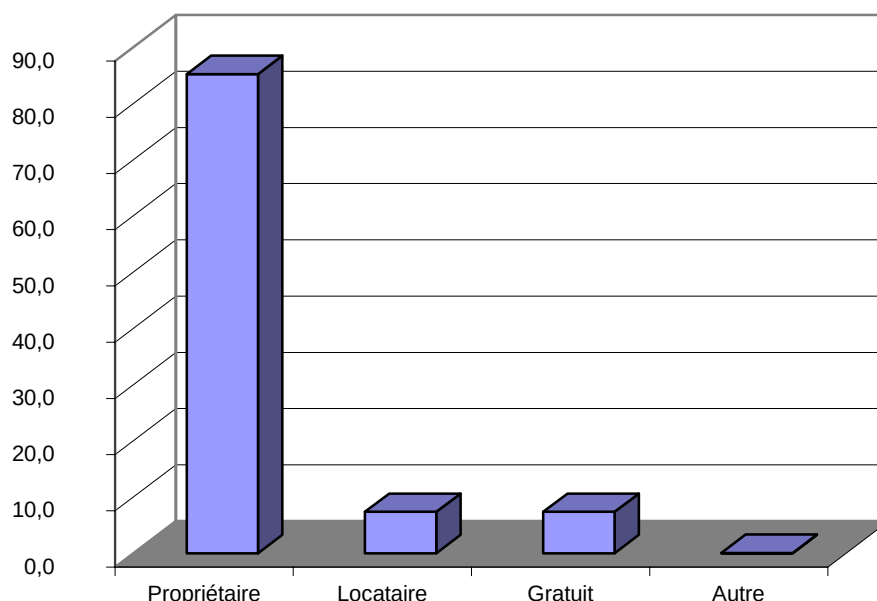
En considérant la répartition par région, les proportions des ménages propriétaires de leur logement varient de 64,4% dans le Centre à 95,7% dans le Centre Sud.

Si l'on considère l'appartenance des chefs de ménage aux groupes socio-économiques, c'est dans le privé formel et informel que l'on rencontre la plus forte proportion des logés gratuitement : 39,8%.

Même si 73,1% des chefs de ménage de sexe féminin sont propriétaires de logement, ils sont 15,2% à être en location contre 6,6% pour les hommes ; les ménages avec femmes comme chefs sont 11,6% à être logés gratuitement contre 7% pour les ménages dont le chef est de sexe masculin hommes.



Graphique 6.1: Répartition (en%) des ménages selon le statut d'occupation du logement



6.1.2 Nature des matériaux du logement.

Cette partie se rapporte aux matériaux utilisés pour construire le logement du ménage. On entend ici par logement le bâtiment principal du ménage ou celui désigné comme tel.

La qualité et la sécurité du logement dépendant en grande partie des matériaux utilisés pour le construire, les indicateurs sur les matériaux du logement jouent un rôle important sur les conditions de vie des ménages.

6.1.2.1 Matériaux du toit

Pour l'ensemble du pays, la tôle, paille/bois et la terre avec respectivement 41,1%, 30,2% et 27,8% des ménages qui les utilisent comme matériaux pour le toit sont les matériaux les plus utilisés.

Cependant, la répartition des logements des ménages selon le matériau du toit connaît une forte variation selon le milieu de résidence, la région et le groupe socio-économique. En effet les données du tableau 6.2 en annexe donnent : 37,6% en milieu rural contre 2,1% en milieu urbain pour la paille/bois. En revanche, 89,6% des ménages urbains possèdent des logements dont le toit est en tôle métal contre 28,4% pour les ménages ruraux. Ce phénomène s'atténue quand on considère la taille du ménage et le sexe du chef de ménage. Leurs proportions varient pour la paille/bois de 27,0% à 30,9% ; pour la tôle métal de 40,0% à 46,7% et pour la terre de 25,6% à 29,2%.

La répartition des proportions par sexe du chef de ménage donne respectivement pour les femmes et les hommes les variations suivantes : pour paille/bois de 21,8% à 30,9% ; pour tôle métal de 53,0% à 40,1% ; pour terre de 23,5% à 28,2%.

En considérant la région, les proportions des toits en paille/bois varient de 78,8% dans l'Est à 4,6% dans la Boucle du Mouhoun. Pour le toit en tôle métal, ces proportions vont de 92,2% dans le Centre à 2,9% seulement dans le Sahel.



6.1.2.2 *Matériau des murs*

L'examen du tableau 6.2 en annexe montre que la majorité des ménages possédant des logements dont les murs sont en terre : 83,0% pour l'ensemble des ménages, avec toutefois un écart important entre les ménages ruraux (92,0%) et les ménages urbains (49,0%). Le ciment est peu utilisé dans la construction des habitations par l'ensemble des ménages : 11,4% ; il est essentiellement utilisé par les ménages urbains : 45,2% contre 2,6% des ménages ruraux.

Le Sahel est la région qui a la plus faible proportion des murs en ciment (0,5%) contre 47,6% dans le Centre. Selon l'appartenance du chef de ménages à un groupe socio-économique, les agriculteurs et les indépendants ont la plus faible proportion des ménages ayant les murs en ciment (1,8%).

6.1.3 Eau, assainissement et source d'énergie domestique

Cette partie traite des sources d'approvisionnement en eau et en énergie domestique, de l'assainissement compris sous l'angle des types des lieux d'aisance. Leur présence ou absence dans le ménage, leur qualité, la façon dont ils sont utilisés donnent une indication sur la qualité du cadre de vie des ménages.

6.1.3.1 *Source d'approvisionnement en eau*

Les différentes sources d'approvisionnement en eau sont : le robinet intérieur individuel ou partagé, la fontaine publique, le forage, le puits busé, le puits ordinaire, la rivière ou le cours d'eau.

D'après les données du tableau 6.3 en annexe, 54,4% des ménages utilisent l'eau des forages et des fontaines contre 6,1% pour l'eau des robinets qui, du reste, se rencontre essentiellement en milieu urbain : 28,2% contre seulement 0,3% en milieu rural..

La région de la Boucle du Mouhoun a la plus forte proportion des ménages qui utilisent l'eau des puits ordinaires, rivières et cours d'eau avec 66,1% contre seulement 1,8% des ménages de la région du Centre .

Les proportions des ménages qui utilisent les forages et les fontaines comme source d'approvisionnement en eau varient peu selon le groupe socio-économique,

6.1.3.2 *Assainissement (Type de toilette)*

En matière de lieu d'aisance, 64,3% de l'ensemble des ménages font leurs besoins dans la nature. Ce pourcentage est en baisse par rapport à 1998 (EP2) qui était de 68,0%.

Selon le milieu de résidence, 85,7% des ménages urbains utilisent les latrines améliorées ou non améliorées pour faire leurs besoins (cf. tableau 6.3 en annexe). Ce pourcentage est en augmentation par rapport à 1998 (EP2) qui était de 78,1%.

Dans les régions, à l'exception des Hauts Bassins et le Centre, la grande majorité des ménages font leurs besoins dans la nature ; les proportions varient de 11,5% dans le Centre à 86,4% dans l'Est. Il faut signaler que la faible proportion du Centre (11,5%) est due à l'influence de Ouagadougou où la grande majorité des ménages utilisent les latrines.



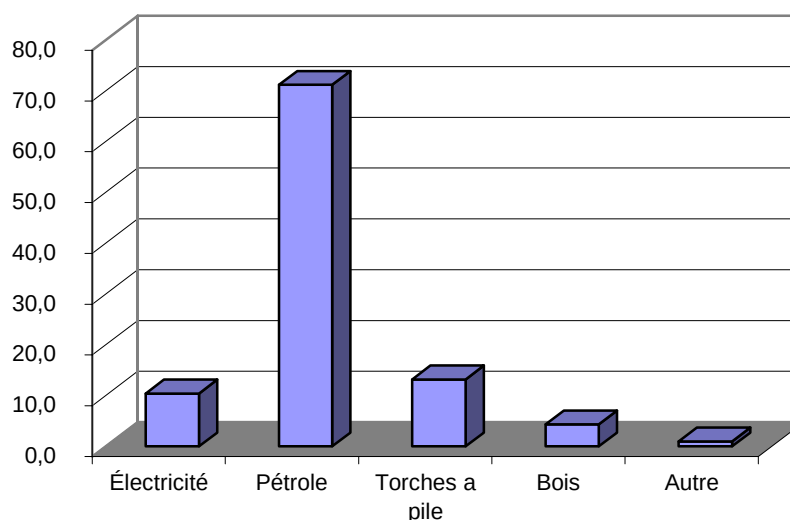
En ce qui concerne les groupes socio-économiques, les ménages dont les chefs sont issus des secteurs public, privé formel et privé informel utilisent les latrines. Par contre les agriculteurs indépendants, autres indépendants et les sans emploi ont recours à la nature pour faire leurs besoins.

6.1.3.3 Source d'énergie pour l'éclairage

Avec 71,2% de l'ensemble des ménages qui utilisent le pétrole lampant pour s'éclairer, contre 10,4% qui utilisent l'électricité et 13,2 % les torches à pile, le pétrole est la principale source d'énergie pour l'éclairage des ménages. Des 10,4% des ménages qui utilisent l'électricité, seulement 1,1% sont issus des ménages ruraux contre 45,7% issus des ménages urbains, (cf. tableau 6.4 en annexe), ce qui amène à dire que l'électricité est l'apanage des citadins.

Par rapport aux données de l'Enquête Prioritaire¹ (EP1) de 1994, la proportion des ménages qui utilisent le pétrole comme source d'énergie pour l'éclairage a augmenté de 2,5%, passant de 68,7% en 1994 à 71,2% en 2003.

Graphique 6.2 : Répartition (en %) des ménages selon la source d'énergie pour l'éclairage



En considérant les régions, le pétrole, reste toujours de loin la source d'énergie la plus utilisée par les ménages pour s'éclairer. Mais, on remarque des proportions assez élevées des ménages des régions du Sahel (40,4%), du Nord (32,3%) et de l'Est (31,6%) qui utilisent les lampes torche à pile.

Selon l'appartenance du chef de ménage à un groupe socio-économique donné, seulement 1,0% des ménages des agriculteurs indépendants disposent de l'électricité contre 64,4% pour ceux du secteur public et 44,1% pour ceux du privé formel (cf. tableau 6.9) en annexe.

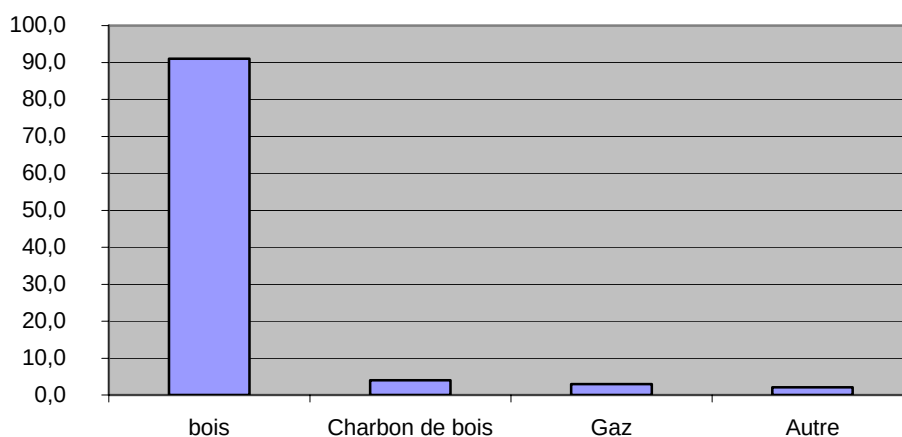


6.1.3.4 Source d'énergie pour la cuisine.

Avec 91,0% de l'ensemble des ménages utilisant le bois pour la cuisine comme l'atteste le tableau 6.4 en annexe et qu'illustre le graphique 6.3 ci-dessous, le bois est de loin la source d'énergie la plus utilisée pour la cuisson des aliments. Si on ajoute à ce pourcentage, la part du charbon de bois qui est de 4,0%, on atteint 95% des ménages qui utilisent le bois ou des produits dérivés du bois. Ceci n'est pas sans poser des problèmes environnementaux.

Par ailleurs, cette proportion s'est accrue de 3% par rapport à 1994 (EP1) qui était de 88% et, de 3,6% par rapport à 1998 (EP2) qui était de 87,4%. Cependant, l'on remarque une légère baisse de la proportion des ménages urbains : 72,8% en 2003 contre 77,0% en 1994. Ce qui permet de penser que l'augmentation de 3% est le résultat de la consommation des ménages ruraux.

Graphique 6.3 : Répartition (en %) des ménages selon le combustible utilisé pour la cuisine





CHAPITRE VII : REVENUS ET DEPENSES DES MÉNAGES



7.1 REVENU DES MENAGES

L'intérêt de l'analyse sur les revenus réside dans le fait qu'elle renseigne sur la structure et les sources de revenu, informations essentielles dans la formulation des politiques et programmes visant à améliorer le revenu des ménages et à lutter efficacement contre la pauvreté.

Le revenu des ménages en niveau absolu a été appréhendé indirectement à travers les dépenses¹. En d'autres termes, il a été identifié en niveau absolu aux dépenses monétaires et non monétaires effectuées par l'ensemble des membres du ménage.

Dans cette partie, l'accent sera mis sur la structure du revenu.

Le revenu monétaire du ménage prend en compte les entrées monétaire provenant de la vente de la production agricole, de l'activité d'exploitation (entreprise ou commerce), des salaires et revenus non agricoles sur commissions. Il intègre également les revenus de la propriété, les revenus financiers, les divers transferts, etc.

Le revenu non monétaire correspond à la valeur au prix du marché des biens et services produits par le ménage et utilisés pour sa propre consommation, et la valeur locative des logements occupés par leur propriétaire.

Le revenu global ou total du ménage s'obtient en agrégeant les revenus monétaires et non monétaires.

L'analyse sera descriptive et tentera de mettre en évidence les secteurs qui contribuent le plus aux revenus des ménages. La structuration géographique sera prise en compte pour intégrer le processus de régionalisation en cours au Burkina Faso.

¹ Une évaluation des données a permis de constater que les ménages ont mieux déclaré leurs dépenses que leurs revenus au cours de l'enquête. C'est un comportement généralement observé lors des enquêtes auprès des ménages et qui traduit la difficulté de mesure directe du revenu. C'est pourquoi les revenus sont appréhendés indirectement à travers les dépenses lors des études portant sur les conditions de vie des ménages.



7.1.1 NIVEAU ET STRUCTURE DU REVENU DES MÉNAGES

7.1.1.1 Revenu moyen des ménages

Le revenu moyen annuel par ménage est estimé à 799 408 FCFA, soit un revenu moyen mensuel par ménage de 66 617 FCFA. Ce revenu se repartit de façon inégale selon les caractéristiques des ménages (sexe et catégorie socio professionnelle du chef de ménage, milieu et région de résidence) et au sein du ménage selon les différents postes pourvoyeurs de revenus.

7.1.1.2 Structure du revenu total des ménages

Les statistiques consignées dans le tableau 7.1 montrent que l'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans l'économie burkinabé. En effet, ils procurent aux ménages 44,7% de leur revenu. Les salaires et revenus non agricoles constituent la deuxième source de revenu de ces ménages avec 43,4% de ce revenu.

Les transferts, quant bien même très faibles, participent également à la constitution du revenu des ménages.

Par rapport à 1998, on note une similarité dans la structure du revenu total avec cependant une hausse, dans ce revenu, de la part de l'agriculture et l'élevage (44,7% contre 37,9% en 1998) et une baisse de celle des salaires et revenus non agricoles (43,4% contre 55,3% en 1998). Les transferts, versements et autres revenus similaires connaissent également une augmentation de proportion (11,4% contre 6,3% en 1998).

Tableau 7.1 : Structure en % du revenu total des ménages par grand poste

TYPES DE REVENUS	PART EN %
AGRICULTURE ET ELEVAGE	44,7
Revenus agricoles	24,3
Revenus tirés de l'élevage	20,4
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	43,4
Salaires	14,4
Revenus non agricoles	29,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	11,4
Dons, cadeaux, mandats	8,6
Transferts perçus	2,8
AUTRES REVENUS	0,5
TOTAL	100,0



7.1.1.3 Structure du revenu monétaire des ménages

L'analyse du revenu monétaire des ménages fait apparaître les mêmes constats que celle du revenu total : les salaires et revenus non agricoles (44,0% du revenu monétaire) ainsi que l'agriculture et l'élevage (40,2%) sont les principales sources de revenus monétaires des ménages.

Les transferts (15,0%) participent assez significativement au revenu monétaire des ménages. Cette contribution est surtout le fait des dons, cadeaux et mandats (11,3%).

De façon dynamique, on remarque par rapport à 1998, une hausse des parts dans le revenu monétaire de l'agriculture et l'élevage et des transferts. A contrario, les salaires et revenus non agricoles sont en baisse (44,0% contre 66,6% en 1998).

Tableau 7.2 : Structure en % du revenu monétaire des ménages par grand poste

TYPES DE REVENUS	PART EN %
AGRICULTURE ET ELEVAGE	40,2
Revenus agricoles	15,3
Revenus tirés de l'élevage	24,9
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	44,0
Salaires	19,0
Revenus non agricoles	25,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	15,0
Dons, cadeaux, mandats	11,3
Transferts perçus	3,7
AUTRES REVENUS	0,8
TOTAL	100,0

7.1.1.4 Structure des grands postes du revenu total

La structure du revenu total des ménages suivant les postes nécessite une étude plus détaillée prenant en compte les différentes composantes de chaque poste. Ainsi, sera-t-il plus aisé pour les acteurs du développement d'orienter les stratégies visant à améliorer les revenus des ménages.

7.1.1.4.1 Revenus agricoles

L'analyse du revenu agricole des ménages y compris l'autoconsommation montre que les cultures vivrières et principalement le mil et le sorgho (42,3%) sont les premières sources de revenu des ménages. Le coton occupe la part la plus importante (13,0%) du revenu provenant des cultures de rente. Les autres types de cultures ne participent que très faiblement dans la composition du revenu.

En comparaison avec 1998, on constate une stagnation du revenu tiré des cultures de rente (21,8% contre 20,7% en 1998). Les cultures maraîchères gagnent en contribution au revenu agricole (8,5% contre 2,6% en 1998). De même, la part du revenu vivrier dans le revenu agricole est en hausse (69,3% contre 64,3% en 1998).



Tableau 7.3 : Structure en % du revenu total tiré de l'agriculture

TYPES DE REVENUS	% PAR RAPPORT AU REVENU TOTAL
CULTURES DE RENTE ET VIVRIERES	85,1
CULTURES DE RENTE	21,8
Arachide et sous-produits	8,8
Coton et sous-produits	13,0
CULTURES VIVRIÈRES	63,3
Mil/sorgho et sous produits	42,3
Riz et sous produits	3,9
Maïs et sous produits	9,1
Niébé et sous produits	5,8
Fonio	0,0
Sésame	1,4
Igname, patate	0,8
AUTRES CULTURES	0,7
MARAICHER-CULTURE	8,5
CULTURE FRUITIERE	3,3
CUEILLETTE	2,4
Karité (fruit et amande)	1,1
Néré et sous-produits	0,7
Autres produits	0,6
TOTAL	100,0

7.1.1.4.2 Revenus tirés de l'élevage

La vente de gros bétail et principalement celle de bovins (59,7%) apparaît être, comme il ressort du tableau 7.4, la principale source des revenus issus de l'élevage. La vente de caprins (17,8%) et d'ovins (10,4%) procurent aux ménages l'essentiel de leurs revenus tirés de la vente du petit bétail. La volaille offre également aux ménages des revenus substantiels (6,1%).

Comparativement à 1998, on remarque une baisse de la part de la volaille dans les fonds cumulés lors des ventes d'animaux. Les ventes de gros et petit bétail connaissent par contre des progressions (60,4% contre 43% et 31,4% contre 28,9% respectivement).



Tableau 7.4 : Structure en % du revenu total tiré de l'élevage

TYPES DE REVENUS	% PAR RAPPORT AU REVENU TOTAL
VENTE DE BÉTAIL	91,8
GROS BÉTAIL	60,4
Vente de bovins	59,7
Vente d'asins	0,7
PETIT BÉTAIL	31,4
Vente d'ovins	10,4
Vente de caprins	17,8
Vente de porcins	3,2
VOLAILLE	6,1
AUTRES ANIMAUX	1,0
PRODUITS ANIMAUX	1,1
TOTAL	100,0

7.1.1.4.3 Structure des revenus salariaux et non agricoles

La structure des revenus salariaux et non agricoles montre que ceux-ci sont constitués principalement par les seconds (56,8%) avec une contribution importante des activités non agricoles. Les salaires (43,2% de ce type de revenu) sont dominés par ceux du public et parapublic (24,8%). L'importance de la part du revenu non agricole par rapport à celui des salaires laisse apparaître l'importance du secteur informel dans l'économie du pays. Cela suggère également la nécessité d'une formalisation ou à défaut d'une bonne structuration de ce secteur générateur de revenus pour les ménages

Tableau 7.5 : Structure en % du revenu monétaire des ménages par grand poste

TYPES DE REVENUS	% PAR RAPPORT AU REVENU TOTAL
SALAIRES	43,2
Salaire du public et parapublic	24,8
Salaires du prive moderne	8,1
Autres salaires du secteur prive	10,4
REVENUS NON AGRICOLES	56,8
Revenus des activités non agricoles	53,7
Loyers perçus, rentes et dividendes	3,0
TOTAL	100,0



7.1.1.4.4 Structure des revenus provenant des transferts, versements et autres

Les dons, cadeaux et mandats représentent 71,8% du revenu issu des transferts et versements. Cette contribution est surtout le fait de ce type de transferts en provenance de la Côte d'Ivoire (29,5%) où vivent un grand nombre de burkinabé. Les transferts perçus (23,6%) tout comme les dons venant des villes du pays participent également assez significativement à la formation de ce revenu.

Tableau 7.6 : Structure en % du revenu total provenant des transferts, versements et autres

TYPES DE REVENUS	% PAR RAPPORT AU REVENU TOTAL
DONS, CADEAUX, MANDATS	71,8
EN PROVENANCE DU BURKINA	27,7
Villes du Burkina	19,1
Reste du Burkina	8,6
EN PROVENANCE DE L'ETRANGER	44,1
Côte d'Ivoire	29,3
France	2,5
Autres pays étrangers	12,3
TRANSFERTS PERCUS (retraite, bourse, assurance, allocations familiales, pension alimentaire, etc.)	23,6
AUTRES REVENUS (jeu de hasard, mariage, héritage, etc.)	4,6
TOTAL	100,0



7.1.1.5 Structure des grands postes du revenu monétaire

7.1.1.5.1 Revenus monétaires agricoles

Les cultures de rente (42,9%) et principalement celles du coton et ses sous produits (27,2%) sont comme le montre le tableau 7 les principales sources de revenu monétaire agricole des ménages.

Dans les revenus monétaires, les céréales qui occupent la première place dans le revenu total, se retrouvent en deuxième position. Cela témoigne du fait que ces produits sont destinés à l'autoconsommation en priorité. Les cultures maraîchères, fruitières et de cueillette sont par contre peu exploitées au regard de leur contribution.

Tableau 7.7 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'agriculture

TYPES DE REVENUS	% PAR RAPPORT AU REVENU TOTAL
CULTURES DE RENTE ET VIVRIERES	79,3
CULTURES VIVRIÈRES	36,4
Mil/sorgho et sous produits	13,8
Riz et sous produits	4,9
Maïs et sous produits	6,4
Niébé et sous produits	6,9
Fonio	0,1
Sésame	2,9
Ignames, patate	1,4
CULTURES DE RENTE	42,9
Coton et sous-produits	27,2
Arachide et sous-produits	15,7
AUTRES CULTURES	1,6
MARAICHER-CULTURE	9,5
CULTURE FRUITIERE	4,7
CUEILLETTE	4,9
Karité (fruit et amande)	2,2
Néré et sous-produits	1,5
Autres produits	1,2
TOTAL	100,0



7.1.2 STRUCTURE DU REVENU TOTAL DES MÉNAGES SELON LE GSE DU CHEF DE MENAGE

7.1.2.1 Composante monétaire et non monétaire du revenu total annuel par GSE

De façon générale, les niveaux de dépenses et de revenu des ménages sont liés à ceux du chef de ménage. Ainsi, l'analyse de la structure du revenu du ménage selon le GSE du chef permet de se faire une idée de cette structure en considérant le ménage comme une entité pouvant disposer d'une catégorie socio professionnelle.

Cette précision apportée, la structure en pourcentage du revenu des ménages montre que celui-ci est essentiellement monétaire. En effet, quelque soit le GSE du chef de ménage, la composante monétaire du revenu représente plus de 66% de ce dernier. Pour certains groupes socio – économiques tels les salariés du privé structuré cette proportion est supérieure à 90%. Toutefois par rapport aux autres ménages, ceux dirigés par des agriculteurs ont des parts de revenus non monétaires assez considérables (plus de 30% du revenu total).

De façon générale, la structure du revenu total des ménages observée en 1998 est maintenue. Néanmoins, il apparaît une baisse des parts de la composante non monétaire du revenu des ménages dont les chefs sont des agriculteurs.

Tableau 7.10 : structure du revenu total des ménages par GSE du Chef de ménage

Types de revenus	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	Ens.
Revenu monétaire	89,1	91,2	88,4	89,5	66,0	69,2	82,0	77,2	76,4	75,8
Revenu non monétaire	10,9	8,8	11,6	10,5	34,0	30,8	18,0	22,8	23,6	24,2
Revenu total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.1.2.2 Structure en % du revenu total par grande source selon le GSE

L'analyse des sources de revenus des ménages à partir du GSE du chef de ménage montre que les salaires et les revenus non agricoles en sont les principales à l'exception des ménages ayant à leur tête des agriculteurs ou des aides familiaux. Pour les ménages d'agriculteurs de coton et de produits vivriers, ce poste occupe respectivement 23,4% 24,2%. Les ménages ayant à leur tête des aides familiaux ou de bénévoles par contre vivent essentiellement de l'agriculture et l'élevage (50,7% de leur revenu total) ; la part de l'élevage étant supérieure à celle de l'agriculture.

Par rapport à 1998, on note une augmentation de la part du revenu tiré de l'élevage et de l'agriculture dans le revenu total et une baisse de celle des salaires et des revenus non agricoles. Cette hausse dans le premier poste est surtout liée à l'amélioration du revenu tiré de l'élevage (20,4% contre 8,9% en 1998) confirmant ainsi la tendance des ménages à accorder de plus en plus d'intérêt à ce secteur. Le niveau des transferts dans le revenu s'est également accru dans les différents types de ménage sauf dans ceux dirigés par des inactifs (10,1% contre 36,6% en 1998) et les salariés du privé non structuré (8,9% contre 5,6%).



Tableau 7.11 : Structure en % du revenu total par GSE du Chef de ménage selon les grands poste.

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux bénévoles apprentis	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	2,0	1,3	9,7	10,8	69,8	64,3	21,7	50,7	39,6	44,7
Revenus agricoles	0,8	1,1	3,2	4,4	51,6	31,3	12,0	10,8	31,9	24,3
Revenus tirés de l'élevage	1,1	0,2	6,5	6,4	18,2	32,9	9,7	39,9	7,7	20,4
SALAIRES & REVENUS NON AGRIC.	90,4	86,0	81,4	80,6	23,4	24,2	43,2	27,2	50,4	43,4
Salaires	73,7	71,8	52,8	8,6	0,9	1,4	13,3	1,5	23,7	14,4
Revenus non agricoles	16,7	14,2	28,6	71,9	22,5	22,9	29,9	25,7	26,7	29,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	7,6	12,7	8,9	8,6	6,8	11,5	35,1	22,1	10,1	11,9
Dons, cadeaux, mandats	5,2	8,3	7,5	6,8	6,4	9,0	16,7	14,8	10,1	8,6
Transferts perçus	2,3	2,0	1,1	0,9	0,3	2,0	17,3	7,3	0,0	2,8
AUTRES REVENUS	0,2	2,3	0,3	0,9	0,2	0,5	1,1	0,0	0,0	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'examen du tableau 7.12 renseigne sur le fait que les agriculteurs sont ceux qui produisent dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage (87%).

Les ménages ayant à leur tête des indépendants ou employeurs détiennent 35,3% du revenu non agricoles et les ménages dirigés par des chômeurs plus de la moitié des transferts perçus (53,0%) confirmant ainsi une certaine solidarité.

Par rapport aux années précédentes, on note une augmentation des parts des revenus issus de l'agriculture, de l'élevage, des salaires détenus respectivement par les agriculteurs vivriers et les agriculteurs de coton.

Tableau 7.12 : Structure en % du revenu total par grand poste selon le GSE du Chef de ménage

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
AGRICULTURE ET ELEVAGE	0,6	0,1	1,4	4,0	21,1	65,8	5,1	0,9	1,0	100
Revenus agricoles	0,5	0,2	0,9	3,0	28,8	59,6	5,2	0,4	1,5	100
Revenus tirés de l'élevage	0,8	0,0	2,1	5,2	11,9	73,1	4,9	1,6	0,4	100
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	21,2	5,3	9,7	25,9	6,1	21,7	8,4	0,4	1,0	100
Salaires	50,1	13,0	17,8	7,1	0,6	3,1	6,9	0,1	1,3	100
Revenus non agricoles	6,8	1,5	5,7	35,3	8,9	31,0	9,2	0,6	0,9	100
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	7,6	3,4	4,4	10,6	6,8	38,7	26,3	1,4	0,9	100
Dons, cadeaux, mandats	7,3	3,2	5,3	11,8	8,9	42,9	18,1	1,3	1,2	100
Transferts perçus	9,1	2,1	2,2	4,3	1,0	26,4	53,0	1,8	0,0	100
AUTRES REVENUS	4,1	13,2	2,6	24,0	4,0	35,2	16,9	0,0	0,0	100
TOTAL	10,4	2,8	5,4	14,3	12,9	43,4	9,1	0,8	1,0	100
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0



7.1.2.3 Structure du revenu monétaire des ménages selon le GSE

Les ménages à l'exception de ceux dont les chefs sont des agriculteurs, des aides familiaux ou des chômeurs tirent leur revenu monétaire essentiellement des salaires et des revenus non agricoles (plus de 50%). Cette situation est en parfaite adéquation avec le constat fait au niveau du revenu total des ménage confortant l'idée que le revenu de ces derniers est essentiellement monétaire.

Les salaires à eux seuls représentent 82,7%, 78,7% et 59,7% du revenu monétaire des ménages dont les chefs sont respectivement salariés du public, du privé structuré et du privé non structuré. Le revenu monétaire des ménages dirigés par les indépendants et les chômeurs est constitué principalement de leur revenu non agricole à hauteur respectivement de 71,2% et 22,3%.

Le tableau 7.13 indique également que les ménages dont les chefs sont chômeurs ou aides familiaux tirent une part non négligeable (plus de 15%) de leur revenu monétaire des dons.

De façon générale, entre 1998 et 2003 la structure du revenu monétaire des ménages par GSE n'a pas connu une grande mutation : les salaires et revenus non agricoles demeurent la composante principale de ce revenu. Toutefois, la part de ce poste dans le revenu a baissé au profit de l'agriculture et l'élevage et des transferts. De plus, le revenu monétaire des ménages à chef inactif jadis composé de transferts est constitué principalement de revenus non agricoles.

Tableau 13 : Structure en % du revenu monétaire par GSE selon les grands postes

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprenti	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	1,0	0,5	8,0	9,5	70,4	63,4	18,6	51,5	34,6	40,3
Revenus agricoles	0,2	0,4	1,2	2,8	46,0	18,9	7,7	1,4	25,3	15,4
Revenus tirés de l'élevage	0,8	0,1	6,8	6,7	24,4	44,4	10,9	50,1	9,2	24,9
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	90,5	85,6	82,0	80,9	19,3	20,1	38,6	19,9	52,3	44,0
Salaires	82,7	78,7	59,7	9,6	1,3	2,0	16,2	1,9	31,0	19,1
Revenus non agricoles	7,7	6,9	22,3	71,2	18,0	18,1	22,3	18,0	21,2	24,9
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	8,5	13,9	10,0	9,7	10,3	16,6	42,8	28,6	13,2	15,8
Dons, cadeaux, mandats	5,8	9,1	8,5	7,6	9,6	13,0	20,4	19,1	13,2	11,3
Transferts perçus	2,5	2,2	1,3	1,0	0,4	2,8	21,1	9,5	0,0	3,7
AUTRES REVENUS	0,2	2,6	0,3	1,0	0,3	0,7	1,3	0,0	0,0	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition inégalitaire du revenu total constatée selon les groupes socio-économiques se vérifie également au niveau du revenu monétaire.

En effet, le tableau 7.14 indique que les ménages de chef agriculteur concentrent 86,2% des revenus tirés de l'agriculture et 87,8% de ceux provenant de l'élevage. Les ménages à chef salariés du public et du privé non structuré possèdent respectivement 50,1% et 17,8% de la masse salariale.

Les ménages ayant à leur tête des agriculteurs vivriers ou des chômeurs sont les principaux détenteurs du revenu monétaire provenant des dons, des transferts perçus et des autres types de revenus.



Tableau 7.14 : Structure en % du revenu monétaire par grand poste selon le GSE

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
AGRICULTURE ET ELEVAGE	0,4	0,0	1,5	4,6	20,6	65,6	5,2	1,1	1,0	100,0
Revenus agricoles	0,2	0,1	0,6	3,6	35,6	52,2	5,7	0,1	1,9	100,0
Revenus tirés de l'élevage	0,5	0,0	2,1	5,2	11,3	73,8	4,9	1,7	0,4	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	24,1	6,2	11,1	29,6	4,2	15,7	7,7	0,3	1,0	100,0
Salaires	50,1	13,0	17,8	7,1	0,6	3,1	6,9	0,1	1,3	100,0
Revenus non agricoles	4,2	1,0	5,9	46,8	7,0	25,3	8,4	0,5	0,8	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	7,6	3,4	4,4	10,6	6,8	38,7	26,3	1,4	0,9	100,0
Dons, cadeaux, mandats	7,3	3,2	5,3	11,8	8,9	42,9	18,1	1,3	1,2	100,0
Transferts perçus	9,1	2,1	2,2	4,3	1,0	26,4	53,0	1,8	0,0	100,0
AUTRES REVENUS	4,1	13,2	2,6	24,0	4,0	35,2	16,9	0,0	0,0	100,0
TOTAL	12,0	3,3	6,2	16,5	11,2	39,4	9,6	0,8	1,0	100,0
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0

7.1.2.4 Structure des grands postes du revenu monétaire

7.1.2.4.1 Structure du revenu monétaire agricole selon le GSE du chef de ménage

Les cultures vivrières et de rente sont la composante principale du revenu monétaire agricole des ménages dont les chefs sont salariés du public (93,4%), du privé non structuré (74,7%), chômeurs (91,1%), inactifs (91,4%), agriculteurs (plus de 70%) ou indépendants (41,7%).

Les ménages ayant à leur tête des salariés du privé structuré tirent leur revenu monétaire agricole des cultures maraîchères (89,9%). La faiblesse des parts des cultures vivrières, de rente, de cueillette et des autres cultures pour ces types de ménages est liée au fait que ces derniers résident essentiellement en ville et ne peuvent y pratiquer que la culture maraîchère.

Les cultures fruitières et de cueillette n'occupent une place assez importante dans la composition du revenu monétaire agricole qu'au niveau des ménages dirigés par les indépendants et les aides familiaux et bénévoles.



Tableau 7.15 : Structure en % du revenu monétaire agricole par GSE selon les grands postes

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	93,4	5,7	74,7	41,7	91,5	71,3	91,1	24,8	91,4	85,1
CULTURES VIVRIÈRES	50,3	5,7	24,4	19,2	25,0	47,3	25,8	10,3	12,2	63,3
Mil/sorgho et sous produits	28,8	0,7	6,1	9,1	9,5	18,3	5,6	0,0	3,9	42,3
Riz et sous produits	0,0	4,9	4,9	1,4	1,9	7,6	1,3	0,0	1,5	3,9
Maïs et sous produits	21,5	0,0	13,4	3,7	10,1	3,8	8,6	0,0	2,1	9,1
Niébé et sous produits	0,0	0,0	0,0	1,0	2,1	11,1	4,5	0,0	2,1	5,8
Fonio	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Sésame	0,0	0,0	0,0	3,1	1,3	3,9	5,8	0,0	2,6	1,4
Igname, patate	0,0	0,0	0,0	0,8	0,1	2,5	0,1	10,3	0,0	0,8
CULTURES DE RENTE	43,0	0,0	50,3	22,6	66,4	24,0	65,3	14,5	79,2	21,8
Coton et sous-produits	14,5	0,0	0,0	5,0	61,0	0,0	60,1	0,0	72,4	13,0
Arachide et sous-produits	28,5	0,0	50,3	17,6	5,4	24,0	5,2	14,5	6,7	8,8
AUTRES CULTURES	0,0	0,0	0,0	3,3	0,1	2,7	0,0	0,0	0,1	0,7
Autres cultures	0,0	0,0	0,0	3,3	0,1	2,7	0,0	0,0	0,1	0,7
MARAICHER-CULTURE	3,1	89,9	23,6	6,2	2,7	15,1	3,0	40,2	0,0	8,5
CULTURE FRUITIERE	0,0	0,0	1,7	37,9	2,7	4,6	2,4	18,9	7,2	3,3
CUEILLETTE	3,6	4,5	0,0	10,8	3,0	6,3	3,4	16,1	1,4	2,4
Karité (fruit et amande)	3,6	0,0	0,0	5,1	1,4	2,7	2,5	13,2	0,6	1,1
Néré et sous-produits	0,0	0,0	0,0	3,4	0,9	1,9	0,8	3,0	0,3	0,7
Autres produits	0,0	4,5	0,0	2,2	0,7	1,6	0,1	0,0	0,4	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les statistiques consignées dans le tableau 7.16 confirment la détention par les agriculteurs de la quasi totalité des revenus monétaires tirés de cette activité. En effet, pour chaque sous secteur de cette activité, les agriculteurs concentrent au moins 80% des revenus qui y sont tirés. Cette proportion atteint 96,2% pour le riz et ses sous produits et 100% pour le fonio.

La structure du revenu monétaire agricole montre également que les agriculteurs vivriers possèdent les parts la plus importantes du revenu tiré des cultures vivrières et de rente (57,6%) et du revenu total agricole (59,9%). Cependant, le revenu des cultures de rente est principalement détenu par les agriculteurs de coton (53,4%).

A l'exception des ménages à chef indépendant ou chômeur qui détiennent respectivement 26,9% et 12,9% des revenus issus des cultures fruitières et du coton, les ménages dont les chefs sont dans les autres groupes socio économiques n'enrangent qu'une part très infime des revenus tirés des différents sous secteur de l'agriculture.

Par rapport à 1998, on constate une tendance similaire avec cependant une baisse remarquable de la part du revenu des cultures fruitière détenue par les salariés du privé structuré (0,0% contre 29,8% en 1998). Ce constat fait appel à une analyse plus fine pour trouver des explications à cette diminution remarquable.



Tableau 7.16 : Structure en % du revenu monétaire agricole par poste selon le GSE du Chef de ménage

SOURCE DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
CULTURES VIVRIERES & RENTE	0,2	0,0	0,5	2,1	33,6	57,6	4,7	0,0	1,3	100,0
CULTURES VIVRIÈRES	0,3	0,0	0,4	2,1	26,7	66,5	3,3	0,0	0,5	100,0
Mil/sorgho et sous produits	0,3	0,0	0,3	2,4	24,6	69,6	2,3	0,0	0,5	100,0
Riz et sous produits	0,0	0,1	0,6	1,0	13,9	82,3	1,5	0,0	0,6	100,0
Maïs et sous produits	0,5	0,0	1,3	2,1	56,4	31,3	7,8	0,0	0,6	100,0
Niébé et sous produits	0,0	0,0	0,0	0,5	10,7	84,5	3,8	0,0	0,5	100,0
Fonio	0,0	0,0	0,0	0,0	37,2	62,8	0,0	0,0	0,0	100,0
Sésame	0,0	0,0	0,0	3,7	15,8	67,8	11,1	0,0	1,6	100,0
Igname, patate	0,0	0,0	0,0	2,2	2,1	94,7	0,3	0,7	0,0	100,0
CULTURES DE RENTE	0,2	0,0	0,8	2,0	53,4	31,8	8,5	0,0	3,4	100,0
Coton et sous-produits	0,1	0,0	0,0	0,7	81,2	0,0	12,9	0,0	5,1	100,0
Arachide et sous-produits	0,3	0,0	1,9	3,9	12,2	78,9	1,9	0,1	0,8	100,0
AUTRES CULTURES	0,0	0,0	0,0	7,6	1,9	90,4	0,0	0,0	0,1	100,0
Autres cultures	0,0	0,0	0,0	7,6	1,9	90,4	0,0	0,0	0,1	100,0
MARAICHER-CULTURE	0,1	1,2	1,5	2,3	10,1	82,7	1,8	0,3	0,0	100,0
CULTURE FRUITIERE	0,0	0,0	0,2	26,9	19,4	47,8	2,7	0,3	2,7	100,0
CUEILLETTE	0,1	0,1	0,0	7,7	21,5	65,9	3,9	0,3	0,5	100,0
Karité (fruit et amande)	0,3	0,0	0,0	8,1	21,5	62,8	6,3	0,5	0,5	100,0
Néré et sous-produits	0,0	0,0	0,0	8,1	21,2	67,1	3,0	0,2	0,4	100,0
Autres produits	0,0	0,5	0,0	6,5	21,7	70,1	0,5	0,0	0,7	100,0
TOTAL	0,2	0,1	0,6	3,1	30,6	59,9	4,3	0,1	1,2	100,0
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0

7.1.2.4.2 Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le GSE

La structure par GSE des revenus monétaires tirés de l'élevage montre une prépondérance des revenus provenant de la vente du bétail (plus de 87% pour chaque type de ménage) suivie de la vente de la volaille.

Le tableau 7.17 indique également que la vente d'asins est très peu génératrice de revenu pour les ménages tout comme la vente d'autres animaux ou de produits d'animaux. Ce constat vient confirmer celui fait en 1998.



Tableau 7.17 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par GSE suivant les grands postes

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprenti	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	91,1	100,0	97,2	95,9	87,6	92,0	92,7	98,8	88,2	91,8
GROS BÉTAIL	35,2	0,0	71,1	64,8	61,6	59,9	61,7	65,1	23,7	60,4
Vente de bovins	35,2	0,0	69,4	64,8	61,2	59,2	60,7	61,5	23,7	59,7
Vente d'asins	0,0	0,0	1,7	0,0	0,4	0,8	1,0	3,6	0,0	0,7
PETIT BÉTAIL	55,9	100,0	26,0	31,1	25,9	32,1	31,0	33,6	64,5	31,4
Vente de caprins	16,5	100,0	12,0	17,0	14,0	18,0	22,2	30,7	39,4	10,4
Vente d'ovins	12,6	0,0	1,7	12,9	6,5	11,4	6,9	2,3	18,7	17,8
Vente de porcins	26,8	0,0	12,3	1,2	5,4	2,7	1,9	0,6	6,4	3,2
VOLAILLE	5,2	0,0	2,6	2,6	10,2	5,7	6,5	1,2	11,5	6,1
AUTRES ANIMAUX	0,0	0,0	0,2	1,2	1,6	1,0	0,1	0,0	0,1	1,0
PRODUITS ANIMAUX	3,7	0,0	0,0	0,3	0,6	1,2	0,7	0,0	0,3	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des revenus monétaires tirés des différents postes de l'élevage montre que ceux ci sont essentiellement détenus par les ménages dont le chef exerce dans l'agriculture vivrière. Ceci dénote du caractère rural de l'élevage. Les ménages dont les chefs sont chômeurs ou indépendants concentrent une part faible mais relativement meilleure par rapport aux autres types de ménages de ces revenus.

Tableau 7.18 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par poste suivant le GSE du CM

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
VENTE DE BÉTAIL	0,4	0,0	1,5	4,1	11,8	76,3	3,8	1,6	0,4	100,0
GROS BÉTAIL	0,2	0,0	1,7	4,2	12,6	75,5	3,8	1,7	0,2	100,0
Vente de bovins	0,2	0,0	1,7	4,3	12,7	75,5	3,8	1,6	0,2	100,0
Vente d'asins	0,0	0,0	3,4	0,0	7,2	77,0	5,0	7,4	0,0	100,0
PETIT BÉTAIL	0,7	0,1	1,2	3,9	10,3	77,7	3,7	1,6	0,8	100,0
Vente de caprins	0,3	0,1	1,0	3,8	9,8	76,8	4,7	2,6	0,9	100,0
Vente d'ovins	0,5	0,0	0,2	4,9	7,7	83,1	2,5	0,3	0,7	100,0
Vente de porcins	3,1	0,0	5,7	1,5	21,1	65,3	2,2	0,3	0,8	100,0
VOLAILLE	0,3	0,0	0,6	1,7	20,8	71,5	4,0	0,3	0,8	100,0
AUTRES ANIMAUX	0,0	0,0	0,3	4,7	19,3	75,1	0,4	0,0	0,0	100,0
PRODUITS ANIMAUX	1,3	0,0	0,0	1,2	6,6	88,4	2,3	0,0	0,1	100,0
ENSEMBLE	0,4	0,0	1,5	4,0	12,4	76,1	3,7	1,5	0,4	100,0
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0



7.1.2.4.3 Structure du salaire et du revenu non agricole monétaire selon le GSE

Hormis les ménages dirigés par des salariés et des inactifs, les ménages tirent l'essentiel de leur revenu des activités non agricoles. En effet, plus de 57% de ces revenus proviennent de cette source. Les ménages ayant à leur tête des salariés du public, du privé structuré et du privé non structuré puisent respectivement 91,4%, 92% et 72,8% de leur revenu des salaires.

Seuls les ménages dirigés par des chômeurs tirent une part importante (21,3%) leur revenu du loyer. On note une cohérence d'ensemble entre le GSE du chef de ménage et le poste du revenu le plus important dans le revenu du ménage. Ceci traduit la forte dépendance du ménage du revenu du chef de ménage.

Tableau 7.19 : Structure en % du salaire et du revenu non agricole du ménage suivant le GSE

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
SALAIRES	91,4	92,0	72,8	11,9	6,8	9,8	42,1	9,4	59,4	43,2
Salaire du public et parapublic	84,2	16,0	6,2	2,8	0,4	1,7	23,4	0,0	56,2	24,8
Salaires du privé moderne	5,1	60,2	19,4	2,2	3,8	0,6	8,2	0,0	0,0	8,1
Autres salaires du privé	2,2	15,8	47,2	6,9	2,6	7,4	10,4	9,4	3,2	10,4
REVENUS NON AGRICOLES	8,6	8,0	27,2	88,1	93,2	90,2	57,9	90,6	40,6	56,8
Revenus activités non agric.	6,8	4,6	25,1	86,8	92,0	89,4	36,7	88,6	38,1	53,7
Loyers perçus, rentes, dividendes.	1,8	3,4	2,0	1,3	1,1	0,9	21,3	2,0	2,5	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.20 confirme la détention des salaires par les ménages ayant à leur tête un salarié et surtout un salarié du public.

Les loyers demeurent l'apanage des ménages dirigés par des chômeurs, des indépendants ou des salariés du public. Les revenus non agricoles sont engrangés par les agriculteurs vivriers et les indépendants.



Tableau 7.20 : Structure en % du salaire et du revenu non agricole du ménage suivant le GSE

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
SALAIRES	50,1	12,9	17,9	7,2	0,6	3,1	6,9	0,1	1,3	100,0
Salaire du public et parapublic	80,6	4,0	2,7	2,9	0,1	0,9	6,7	0,0	2,2	100,0
Salaires du privé moderne	14,4	44,4	24,6	6,8	1,7	1,0	7,0	0,0	0,0	100,0
Autres salaires du privé	5,1	9,5	49,0	17,6	1,0	10,0	7,2	0,3	0,3	100,0
REVENUS NON AGRICOLES	4,1	1,0	5,9	47,0	7,1	25,5	8,2	0,5	0,8	100,0
Revenus activités non agric.	3,5	0,6	5,8	49,0	7,4	26,7	5,7	0,5	0,8	100,0
Loyers perçus, rentes, dividen.	14,5	7,2	7,5	11,8	1,5	4,1	52,4	0,2	0,8	100,0
TOTAL	24,0	6,1	11,1	29,8	4,3	15,8	7,6	0,3	1,0	100,0
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0

7.1.2.4.3 Transferts, versements et autres suivant le GSE

La structure du revenu monétaire provenant des transferts et des dons montre une prédominance des dons, cadeaux et mandats de façon générale. Cette prépondérance est remarquable dans les ménages dirigés par des inactifs (100% de ces revenus). Il est à signaler toutefois que les expéditeurs de ces dons résident au Burkina en ce qui concerne les ménages dont les chefs sont salariés du privé non structuré ou aides familiaux et à l'extérieur pour les autres types de ménages.

Contrairement aux autres, les ménages dont le chef est chômeur tirent la grande partie de ce type de revenu (49,4%) des transferts (retraite, bourse, allocation familiale, pension alimentaire etc.) qu'ils perçoivent. Les ménages de salariés puisent également une part importante de ce revenu des transferts.

Les autres types de transferts (jeu de hasard, héritage etc.) sont l'apanage des ménages dont le chef est dans le privé structuré (18,4% du revenu) ou indépendant (10,8% du revenu).

De façon générale, les revenus provenant des dons et des transferts en 2003 sont constitués en grande partie des dons comme en 1998. Par rapport à cette dernière année, on constate une baisse de la part des transferts.

Par rapport à la problématique des conséquences de la crise ivoirienne sur les conditions de vie des ménages burkinabè, on note que les transferts en provenance de ce pays ont un poids important surtout chez les ménages dont le chef est agriculteur ou inactif donc les plus pauvres. Ceci était aussi vrai en 1998. La part des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire a augmenté de 4% par rapport à 1998. On note également le doublement des dons, cadeaux et mandats en provenance des autres pays.



Tableau 7.21 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, dons et autres par GSE et selon les différents postes

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	67,7	65,8	84,4	78,9	93,5	78,5	47,6	66,8	100,0	71,9
PROVENANCE DU BURKINA	26,4	22,2	46,4	32,9	25,8	26,2	25,7	63,6	18,7	27,7
Villes du Burkina	20,4	19,8	32,9	21,0	12,9	16,1	22,0	59,0	7,4	19,1
Reste du Burkina	6,0	2,4	13,5	11,9	12,9	10,1	3,7	4,6	11,3	8,6
PROVENANCE ETRANGER	41,3	43,6	38,0	46,0	67,7	52,3	21,9	3,3	81,3	44,2
Côte d'Ivoire	5,8	0,5	10,2	18,5	54,0	40,7	16,0	3,3	42,1	29,3
France	14,1	0,0	4,0	8,1	0,0	0,3	2,8	0,0	0,0	2,5
Autres pays étrangers	21,4	43,0	23,8	19,3	13,8	11,4	3,1	0,0	39,2	12,3
TRANSFERTS PERCUS	29,7	15,8	12,8	10,3	3,7	17,2	49,4	33,1	0,0	23,6
AUTRES	2,5	18,4	2,8	10,8	2,8	4,3	3,0	0,0	0,0	4,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.22 indique que de façon générale, les ménages dirigés par des agriculteurs vivriers concentrent les parts les plus importantes des revenus issus des différents postes des dons et transferts. Cependant, les ménages ayant à leur tête un salarié du public, un chômeur ou un indépendant détiennent les parts les plus importantes des dons en provenance de France (respectivement 34,7%, 25,9% et 29,3%). De même, les ménages de chômeurs ont la part la plus élevée des transferts perçus (48,8%).

Tableau 7.22 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, dons et autres par poste selon le GSE

TYPES DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
DONS, CADEAUX, MANDATS	8,4	6,6	6,6	10,5	10,3	40,1	11,2	4,4	1,9	100,0
PROVENANCE DU BURKINA	12,7	13,1	12,5	12,4	6,4	19,2	10,5	11,1	2,2	100,0
Villes du Burkina	16,5	18,7	15,7	12,3	3,6	4,0	10,6	15,8	2,6	100,0
Reste du Burkina	4,3	0,7	5,3	12,5	12,4	52,8	10,1	0,7	1,2	100,0
PROVENANCE ETRANGER	5,8	2,5	2,9	9,4	12,7	53,3	11,6	0,1	1,7	100,0
Côte d'Ivoire	1,2	0,0	1,2	5,7	15,3	62,3	12,8	0,2	1,3	100,0
France	34,7	0,0	5,4	29,3	0,0	4,8	25,9	0,0	0,0	100,0
Autres pays étrangers	10,7	9,0	6,6	14,1	9,3	41,5	5,8	0,0	3,0	100,0
TRANSFERTS PERCUS	7,8	1,7	1,8	3,9	1,3	32,7	48,8	1,9	0,0	100,0
AUTRES	3,4	10,4	2,1	21,3	5,1	42,5	15,2	0,0	0,0	100,0
TOTAL	8,1	5,6	5,3	9,5	7,9	38,5	20,2	3,6	1,4	100,0
% DES MÉNAGES	6,4	1,5	5,3	10,7	13,3	53,3	7,5	1,0	1,0	100,0



7.1.3. STRUCTURE DU REVENU TOTAL DES MÉNAGES SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE

7.1.3.1 Composante monétaire et non monétaire du revenu par milieu de résidence

Tant dans le milieu urbain que rural, le revenu des ménages est monétaire (plus de 3/4 du revenu total). Cette situation est plus prononcée dans le premier milieu que dans le second. Le revenu non monétaire est saisi en calculant l'autoconsommation des ménages (y compris les transferts reçus).

Par rapport à 1998, la part de revenu non monétaire a fortement chuté passant de 31,5% à 24,2%. Cette baisse est essentiellement imputable au rural qui a vu sa part de revenu non monétaire passé de 47,4% à 29,7%.

Tableau 7.23 : structure du revenu moyen annuel des ménages selon le milieu de résidence

	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Revenu monétaire	87,1	70,3	75,8
Revenu non monétaire	12,9	29,7	24,2
Revenu total	100,0	100,0	100,0

7.1.3.2 Structure du revenu total par grande source selon le milieu de résidence

L'examen du tableau 7.24 permet de constater que :

- L'agriculture et l'élevage contribuent plus à la rémunération des ménages ruraux que ceux urbains ;
- Le revenu salarial et d'activité non agricole fait vivre les ménages urbains ;
- Les transferts et autres revenus sont également l'apanage des ménages urbains en ce qui concerne le portefeuille du revenu total.

Par rapport à 1998, on constate qu'en milieu rural la part de l'agriculture dans le revenu total connaît une baisse en proportion (33,6% en 2003 contre 64,4% en 1998). Elle connaît une légère hausse en milieu urbain (4,6% en 2003 contre 4,1% en 1998). *A contrario*, la part des salaire et revenus non agricoles est en baisse dans la zone urbaine et en hausse en zone rurale. Les transferts et autres revenus sont en hausse en terme de proportion du revenu total dans les deux zones. De même on note un accroissement de la part du revenu en provenance de l'élevage.



Tableau 7.24 : Structure en % du revenu total du ménage par milieu de résidence et selon les grands postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	7,0	62,6	44,7
Revenus agricoles	4,6	33,6	24,3
Revenus tirés de l'élevage	2,4	29,0	20,4
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	77,4	27,1	43,4
Salaires	36,4	3,9	14,4
Revenus non agricoles	41,0	23,2	29,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	15,6	10,3	11,9
Dons, cadeaux, mandats	8,5	8,6	8,6
Transferts perçus	6,0	1,3	2,8
AUTRES REVENUS	1,0	0,4	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Concernant la répartition des revenus issus des différents postes par milieu de résidence, on note que le milieu rural concentre plus de 90% des revenus tirés de l'agriculture et de l'élevage et que le milieu urbain détient plus de 88,0% des revenus salariaux.

La grande partie du revenu issu des transferts et autres revenus est détenue par les ménages urbains tandis que les ménages ruraux s'accaparent l'essentiel des dons, cadeaux et mandats.

Tableau 7.25 : Structure en % du revenu total du ménage par grand poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	8,3	91,7	100,0
Revenus agricoles	10,0	90,0	100,0
Revenus tirés de l'élevage	6,2	93,8	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	68,5	31,5	100,0
Salaires	88,2	11,8	100,0
Revenus non agricoles	58,7	41,3	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	53,5	46,5	100,0
Dons, cadeaux, mandats	44,3	55,7	100,0
Transferts perçus	78,8	21,2	100,0
AUTRES REVENUS	68,3	31,7	100,0
TOTAL	39,8	60,2	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0



7.1.3.3 Structure du revenu monétaire selon le milieu de résidence.

Si les ménages urbains tirent l'essentiel de leur revenu des salaires et des activités non agricoles (77,0% du revenu), les ménages ruraux tirent leurs ressources financières de l'agriculture et l'élevage (60,9%) et des salaires (24,6%). Les transferts et les autres types de revenus participent également à la composition du revenu des ménages dans les deux milieux mais dans des proportions moindres (moins de 17,0% du revenu monétaire).

Par rapport à 1998, la structure du revenu monétaire des ménages par milieu de résidence maintient la même tendance avec cependant quelques modifications. Notamment, on enregistre une hausse des parts dans le revenu monétaire des revenus tirés de l'agriculture et l'élevage (5,2% contre 1,7% en 1998) et des transferts (16,7% contre 8,0% en 1998) et une baisse pour les salaires (77,0% contre 89,6%) dans le milieu urbain. Au niveau rural, les ménages composent de plus en plus leur revenu sur la base des transferts et de l'agriculture et l'élevage.

Tableau 7.26 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par milieu de résidence et selon les grands postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	5,2	60,9	40,3
Revenus agricoles	2,9	22,7	15,4
Revenus tirés de l'élevage	2,3	38,2	24,9
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	77,0	24,6	44,0
Salaires	41,8	5,6	19,0
Revenus non agricoles	35,2	19,0	25,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	16,7	14,0	15,7
Dons, cadeaux, mandats	9,8	12,2	11,3
Transferts perçus	6,9	1,8	3,7
AUTRES REVENUS	1,1	0,5	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les ménages ruraux détiennent la plus grande part (plus de 88,8%) des revenus issus de l'agriculture et de l'élevage et les ménages urbains la part la plus importante des salaires (88,2%).

Le milieu urbain engrange au niveau des transferts les parts les plus importantes des transferts perçus et les autres revenus et le milieu rural l'essentiel des dons.



Tableau 27 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par grand poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	6,1	93,9	100,0
Revenus agricoles	11,2	88,8	100,0
Revenus tirés de l'élevage	5,8	94,2	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	74,9	25,1	100,0
Salaires	88,2	11,8	100,0
Revenus non agricoles	64,8	35,2	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	53,5	46,5	100,0
Dons, cadeaux, mandats	44,3	55,7	100,0
Transferts perçus	78,8	21,2	100,0
AUTRES REVENUS	68,3	31,7	100,0
TOTAL	37,2	62,2	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0

7.1.3.4 Structure (%) par grand poste du revenu monétaire selon le Milieu de résidence

7.1.3.4.1 Structure du revenu monétaire agricole selon le milieu de résidence.

Les cultures vivrières et de rente procurent aux ménages ruraux 81,6 % de leurs revenus monétaires agricoles et 51,0% de ce revenu aux ménages urbains. Considérant les deux sous secteurs de ce poste, on note que les cultures vivrières sont les principales génératrices de revenus de ce poste dans chacun des deux milieux.

Les cultures fruitières sont importantes pour les ménages urbains puisqu'elles leur procurent 33,6% de leurs revenus monétaires agricoles. La cueillette par contre participe très faiblement à la constitution des revenus monétaires agricoles dans les deux milieux (moins de 5% du revenu monétaire agricole). Cette situation est sûrement liée aux contraintes naturelles et nécessite la pratique de la spécialisation des plantes.

Comparativement à 1998, on note que l'importante place jadis occupée par le maraîchage dans le revenu des ménages urbains est en régression (11,8% contre 20,7% en 1998). Et les cultures fruitières connaissent par contre un regain d'importance. Les parts dans le revenu monétaire agricole des cultures de rente sont en baisse dans chaque milieu.



Tableau 7.28 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'agriculture par milieu de résidence et selon les postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	51,0	81,6	79,3
CULTURES VIVRIÈRES	35,0	36,6	36,4
Mil/sorgho et sous produits	12,6	13,8	13,8
Riz et sous produits	6,6	4,8	4,9
Maïs et sous produits	11,8	6	6,4
Niébé et sous produits	2,0	7,2	6,9
Fonio	0,0	0,2	0,1
Sésame	0,6	3,2	2,9
Igname, patate	1,4	1,4	1,4
CULTURES DE RENTE	16,0	45	43,0
Coton et sous-produits	6,4	28,8	27,2
Arachide et sous-produits	9,6	16,2	15,7
AUTRES CULTURES	2,2	1,6	1,6
MARAICHER CULTURE	11,8	9,2	9,5
CULTURE FRUITIERE	33,6	2,6	4,7
CUEILLETTE	1,0	4,0	3,7
Karité (fruit et amande)	0,4	2,4	2,2
Néré et sous-produits	0,6	1,6	1,5
Autres produits	0,4	1,0	1,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0

A l'exception des cultures fruitières, on note que le milieu rural concentre la part la plus importante du revenu de chacun des postes. Pour ce qui concerne les cultures fruitières, l'écart est moins prononcé entre les deux milieux.



Tableau 7.29 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'agriculture par poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	9,4	90,6	100,0
CULTURES VIVRIÈRES	11,1	88,9	100,0
Mil/sorgho et sous produits	10,3	89,7	100,0
Riz et sous produits	14,9	85,1	100,0
Maïs et sous produits	19,8	80,2	100,0
Niébé et sous produits	3,4	96,6	100,0
Fonio	0,0	100,0	100,0
Sésame	2,0	98,0	100,0
Igname, patate	9,3	90,7	100,0
CULTURES DE RENTE	4,5	95,5	100,0
Coton et sous-produits	2,8	97,2	100,0
Arachide et sous-produits	7,0	93,0	100,0
AUTRES CULTURES	15,8	84,2	100,0
MARAICHER-CULTURE	13,9	86,1	100,0
CULTURE FRUITIERE	62,3	37,7	100,0
CUEILLETTE	26,5	73,5	100,0
Karité (fruit et amande)	2,0	98,0	100,0
Néré et sous-produits	6,2	93,8	100,0
Autres produits	97,0	3,0	100,0
TOTAL	7,0	93,0	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0

7.1.3.4.2 Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le milieu de résidence

La structure du revenu monétaire tiré de l'élevage est quasiment identique dans les deux milieux pour ce qui est de la vente du bétail (93,4% dans le milieu urbain et 91,8% en zone rurale). La vente de volaille, d'autres animaux et de produits d'élevage participe très faiblement à la composition du revenu tiré de l'élevage des ménages dans les deux milieux (moins de 6,5%).

La vente de bétail connaît par rapport à 1998 une hausse en terme de part dans les revenus. Les ventes d'autres animaux et de volaille par contre connaissent des baisses.



Tableau 7.30 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par milieu de résidence selon les postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	93,4	91,8	91,81
GROS BÉTAIL	48,0	60,9	60,41
Vente de bovins	48,0	60,1	59,67
Vente d'asins	0,0	0,8	0,75
PETIT BÉTAIL	45,4	30,9	31,40
Vente de caprins	13,8	17,9	17,79
Vente d'ovins	16,4	10,2	10,42
Vente de porcins	15,2	2,8	3,19
VOLAILLE	4,1	6,2	6,09
AUTRES ANIMAUX	1,4	1,0	1,04
PRODUITS ANIMAUX	1,1	1,0	1,05
TOTAL	100,0	100,0	100,00

La zone rurale s'illustre comme la principale en terme de vente car elle détient la plus grande part du revenu issu de chaque poste.

La zone urbaine ne s'affiche que dans la vente de porcins avec une part de 16,8% du revenu tiré de cette vente.

Tableau 7.31 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	3,6	96,4	100,0
GROS BÉTAIL	2,8	97,2	100,0
Vente de bovins	2,8	97,2	100,0
Vente d'asins	0,0	100,0	100,0
PETIT BÉTAIL	5,1	94,9	100,0
Vente de caprins	2,7	97,3	100,0
Vente d'ovins	5,5	94,5	100,0
Vente de porcins	16,8	83,2	100,0
VOLAILLE	2,4	97,6	100,0
AUTRES ANIMAUX	4,8	95,2	100,0
PRODUITS ANIMAUX	3,6	96,4	100,0
TOTAL	3,5	96,5	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0



7.1.3.4.3 Structure du salaire et du revenu non agricole selon le milieu de résidence

Dans le milieu rural, l'activité non agricole procure aux ménages plus de revenus monétaires que les activités salariales. Dans ce même milieu, on note surtout une faiblesse (6,2%) de la part des autres salaires du privé dans le revenu salarial et non agricole des ménages due à la faible salarisation de l'informel. Les loyers perçus, rentes et dividendes sont marginaux dans les deux milieux.

Tableau 7.32 : Structure en % des revenus salariaux et non agricole par milieu de résidence selon les postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
SALAIRES	54,3	22,8	43,2
Salaire du public et parapublic	30,2	14,7	24,8
Salaires du prive moderne	11,4	1,9	8,1
es salaires du privé	12,7	6,2	10,4
REVENUS NON AGRICOLES	45,7	77,2	56,8
Revenus activités non agricoles	41,2	76,9	53,7
Loyers perçus, rentes, dividendes	4,5	0,3	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les revenus provenant des salaires et des activités non agricoles sont détenus principalement par les ménages vivant dans le milieu urbain. Les ruraux concentrent néanmoins une part assez significative des revenus des activités non agricoles (37,5%).

Tableau 7.33 : Structure en % des revenus salariaux et non agricole par poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
SALAIRES	88,1	11,9	100,0
Salaire du public et parapublic	86,5	13,5	100,0
Salaires du prive moderne	95,0	5,0	100,0
Autres salaires du privé	86,5	13,5	100,0
REVENUS NON AGRICOLES	64,4	35,6	100,0
Revenus activités non agricoles	62,5	37,5	100,0
Loyers perçus, rentes, dividendes	97,7	2,3	100,0
TOTAL	74,6	25,4	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0



7.1.3.4.4 Structure des transferts, versements et autres selon le milieu de résidence

La structure des transferts, versements et autres montre que les ménages ruraux tirent une part importante de ces revenus des dons (84,0%) par rapport aux urbains (55,1%). Les transferts perçus sont surtout l'apanage des ménages urbains (38,8%).

Cette structure contraste avec celle de 1998 puisque cette année, les transferts constituaient la principale source de revenu chez les urbains.

Tableau 7.34 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres par milieu de résidence selon les postes

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	55,1	84,0	71,8
PROVENANCE DU BURKINA	28,4	27,2	27,7
Villes du Burkina	22,6	16,5	19,1
Reste du Burkina	5,8	10,7	8,6
PROVENANCE ETRANGER	26,7	56,8	44,1
Côte d'Ivoire	9,4	43,7	29,3
France	5,7	0,2	2,5
Autres pays étrangers	11,6	12,9	12,3
TRANSFERTS PERCUS	38,8	12,6	23,6
AUTRES	6,1	3,4	4,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.35 montre que les ressources provenant des dons sont principalement détenus par les ménage ruraux avec toutefois 94,6% des transferts en provenance de la France détenus par les urbains. Cette particularité s'explique par le type de travailleurs résidant dans ce pays (travailleurs qualifiés). Les transferts perçus et les autres types de transferts sont concentrés dans le milieu urbain.

On note aussi que les transferts de revenus venant de la Côte d'Ivoire sont en direction du monde rural (86,5%).

Tableau 7.35 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres par poste selon le milieu de résidence

TYPES DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	35,2	64,8	100,0
PROVENANCE DU BURKINA	50,9	49,1	100,0
Villes du Burkina	61,2	38,8	100,0
Reste du Burkina	28,1	71,9	100,0
PROVENANCE ETRANGER	25,3	74,7	100,0
Côte d'Ivoire	13,5	86,5	100,0
France	94,6	5,4	100,0
Autres pays étrangers	39,4	60,6	100,0
TRANSFERTS PERCUS	68,9	31,1	100,0
AUTRES	56,2	43,8	100,0
TOTAL	44,1	55,9	100,0
% DE MÉNAGES	30,6	69,4	100,0



7.1.4 STRUCTURE DU REVENU TOTAL DES MÉNAGES SELON LA RÉGION

7.1.4.1 Composante monétaire et non monétaire du revenu selon la région

A l'instar du niveau national, le revenu monétaire est la principale composante du revenu total des ménages au niveau régional. Le Sahel est la région où l'écart entre le revenu monétaire et le revenu non monétaire est le plus élevé et cela s'expliquerait par le poids de l'élevage. L'Est, la Boucle du Mouhoun, le Centre – Sud et le Sud - Ouest sont les seules régions dans lesquelles la part du revenu non monétaire dans le revenu total est supérieure à 30%.

Dans les régions du Centre et des Hauts Bassins, la part du revenu non monétaire est d'environ 15%. Cette situation est liée au poids du milieu urbain dans ces régions (Ouagadougou et Bobo Dioulasso).

Tableau 7.36 : structure en % du revenu total des ménages par région

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle Mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
Revenu monétaire	85,1	52,4	87,6	55,4	67,3	72,8	71,1	79,1	70,8	78,1	84,4	72,2	50,4	75,8
Revenu non monétaire	14,9	47,6	12,4	44,6	32,7	27,2	28,9	20,9	29,2	21,9	15,6	27,8	49,6	24,2
Total	100	100,0	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

7.1.4.2 Structure du revenu total selon la région

La structure du revenu total des ménages par région selon les postes permet de faire les observations suivantes :

- Le revenu total des ménages provient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage dans les régions du Sahel (71,6%), de l'Est (62,3%), du Centre – Nord (67,3%), du Plateau central (65,0%) et des Cascades (59,1%) ;
- Les ménages tirent leurs ressources principalement des salaires et des activités non agricoles dans les Hauts Bassins (49,0%), le Sud – Ouest (46,3%), au Nord (43,4%) et au Centre (81,0%) ;
- Les transferts et versements contribuent de façon non négligeable à l'accumulation de ressources au niveau des ménages dans les Hauts Bassins (13,9%), le Centre – Ouest (20,3%) et le Centre – Est (15,7%).



Tableau 7.37 : Structure en % du revenu total du ménage par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Casca des	Centre sud	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	36,3	48,4	71,6	62,3	44,0	67,3	45,1	65,0	43,1	43,8	5,5	59,1	73,1	44,7
Revenus agricoles	24,8	34,7	9,7	41,3	34,4	29,2	33,0	34,8	22,8	22,7	3,8	46,2	60,0	24,3
Revenus tirés de l'élevage	11,5	13,7	61,9	21,0	9,6	38,1	12,1	30,2	20,3	21,1	1,7	12,9	13,1	20,4
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	49,0	42,9	20,6	29,8	46,3	23,9	34,5	27,3	43,4	40,1	81,0	37,0	13,5	43,4
Salaires	15,5	6,9	1,7	10,9	7,9	4,2	8,1	3,7	11,8	12,6	41,3	9,3	0,9	14,4
Revenus non agricoles	33,5	36,0	18,9	18,9	38,4	19,7	26,4	23,6	31,6	27,5	39,7	27,7	12,6	29,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	13,9	8,7	7,7	6,0	8,7	8,6	20,3	7,0	13,3	15,7	12,7	3,9	13,2	11,9
Dons, cadeaux, mandats	9,8	7,1	7,4	3,9	6,0	7,4	12,2	6,2	12,6	13,9	8,1	3,0	13,2	8,6
Transferts perçus	4,1	1,6	0,3	2,1	2,7	1,2	8,1	0,8	0,7	1,8	4,6	0,9	0,0	2,8
AUTRES REVENUS	0,8	0,0	0,1	1,9	1,0	0,2	0,1	0,7	0,2	0,4	0,8	0,0	0,2	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Du tableau 7.38, il ressort que les Hauts Bassins concentre la part la plus importante des revenus agricoles (16,8%) et le Sahel celle des revenus provenant de l'élevage (30,2%).

Plus de la moitié des salaires sont détenue par le Centre (62,2%). Cette dernière région concentre également 33,5% du revenu tiré des activités non agricoles, 38,9% de celui en provenance des transferts et 36,1% des autres types de revenus.

Tableau 7.38 : Structure en % du revenu total du ménage par poste selon les régions

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre sud	total
AGRICULTURE ET ELEVAGE	13,5	6,9	15,9	8,0	5,2	15,0	7,5	7,6	4,1	6,5	3,4	3,6	2,7	100,0
Revenus agricoles	16,8	9,0	3,9	9,7	7,5	11,8	10,1	7,4	4,0	6,1	4,3	5,2	4,2	100,0
Revenus tirés de l'élevage	9,5	4,3	30,2	6,0	2,5	18,8	4,5	7,8	4,3	6,9	2,4	1,8	1,0	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	15,7	5,4	4,0	3,3	4,9	4,7	5,0	2,8	3,6	5,1	43,0	2,0	0,4	100,0
Salaires	13,8	2,3	0,9	3,3	2,2	2,3	3,3	1,0	2,7	4,5	62,2	1,4	0,1	100,0
Revenus non agricoles	16,7	6,9	5,6	3,3	6,2	5,9	5,9	3,7	4,0	5,4	33,5	2,3	0,6	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	18,3	4,3	5,9	3,4	3,9	6,6	11,4	3,0	4,4	8,1	28,2	0,8	1,7	100,0
Dons, cadeaux, mandats	17,4	4,9	7,7	2,4	3,4	7,9	9,8	3,4	5,8	9,8	24,2	0,9	2,4	100,0
Transferts perçus	20,6	3,1	1,0	3,6	4,4	3,5	18,4	1,2	0,9	3,7	38,9	0,7	0,0	100,0
AUTRES REVENUS	20,5	0,0	1,9	17,5	8,1	2,2	0,9	6,3	1,4	4,6	36,1	0,0	0,5	100,0
TOTAL	15,0	5,9	9,6	5,4	4,9	9,5	6,9	5,0	3,9	6,1	23,6	2,6	1,6	100,0
% DE MENAGES	11,8	10,4	7,1	7,3	6,1	7,3	7,5	4,5	7,8	7,3	16,2	3,1	3,8	100,0



7.1.4.3 Structure du revenu monétaire selon la région

La structure du revenu monétaire des ménages par région ne s'écarte pas significativement de celle du revenu total :

- L'agriculture et l'élevage demeurent les principales sources dans le sahel (72,1%), le Centre – Nord (68,0%), le Plateau central (65,9%) et les Cascades (67,6%) ;
- Les salaires et les revenus non agricoles contribuent fortement au revenu monétaire des ménages des Hauts Bassins (50,3%), de la Boucle du Mouhoun (47,0%), du Sud – Ouest (54,0%), du Nord (44,6%) et du Centre (80,6%);
- Les transferts restent l'apanage du Centre – Ouest (28,6%) pendant que les autres revenus ne contribuent que très faiblement (moins de 4%) au revenu monétaire de chacune des régions.

Tableau 7.39 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	32,5	36,4	72,1	52,5	31,6	68,0	41,3	65,9	36,3	40,6	3,4	67,6	61,3	40,2
Revenus agricoles	20,0	13,9	4,3	21,0	19,1	18,1	27,2	29,6	8,8	15,4	1,7	43,9	38,9	15,3
Revenus tirés de l'élevage	12,5	22,5	67,8	31,5	12,5	49,9	14,1	36,3	27,5	25,2	1,7	13,7	22,4	24,9
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	50,3	47,0	19,0	33,3	54,0	20,0	30,0	24,3	44,6	38,8	80,6	37,0	12,0	44,0
Salaires	18,1	13,0	2,0	19,6	11,7	5,8	11,5	4,7	16,6	16,2	48,9	12,8	1,7	19,0
Revenus non agricoles	32,2	34,0	17,0	13,7	42,3	14,2	18,5	19,6	28,0	22,6	31,7	24,2	10,3	25,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	16,3	16,6	8,8	10,7	13,0	11,8	28,6	8,8	18,8	20,1	15,0	5,4	26,3	15,7
Dons, cadeaux, mandats	11,5	13,6	8,4	7,0	8,9	10,2	17,2	7,8	17,8	17,8	9,6	4,1	26,3	11,3
Transferts perçus	4,8	3,0	0,4	3,7	4,1	1,6	11,4	1,0	1,0	2,3	5,4	1,3	0,0	3,7
AUTRES REVENUS	0,9	0,0	0,1	3,5	1,4	0,2	0,1	1,0	0,3	0,5	1,0	0,0	0,4	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'examen du tableau 7.40 fait ressortir des inégalités dans la distribution des revenus monétaires. Les Hauts Bassins totalisent 24,2% des revenus monétaires tirés de l'agriculture tandis que chacune des autres régions ne détient au maximum que 12,4% de ce revenu. Il en est de même pour le sahel (31,3%) en ce qui concerne les revenus de l'élevage, du Centre pour ce qui est des salaires (62,1%) et des revenus non agricoles (34,1%).

Les dons, cadeaux et mandats sont principalement détenus par les Hauts Bassins (17,3%) et le Centre (24,2%) et les transferts perçus par les Hauts Bassins (20,6%), le Centre – Ouest (18,4%) et le Centre (38,9%).



Tableau 7.40 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par poste selon les régions

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boul e mouh oun	Sahel	Est	Sud- Ouest	Centre- nord	Centre- Ouest	Plateau Central	Nord	Centre- Est	Centre	Casc ades	Centr e sud	total
AGRICULTURE ET ELEVAGE	15,1	4,0	20,6	5,5	3,7	16,2	7,2	8,9	3,6	6,9	2,7	3,8	1,7	100,0
Revenus agricoles	24,2	4,0	3,2	5,7	5,9	11,2	12,4	10,4	2,3	6,8	3,5	7,5	2,9	100,0
Revenus tirés de l'élevage	9,5	4,0	31,3	5,4	2,4	19,3	4,0	8,0	4,4	7,0	2,2	1,5	1,0	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRIC.	17,7	3,9	4,1	2,6	4,9	3,7	4,0	2,5	3,3	5,0	46,2	1,9	0,2	100,0
Salaires	13,8	2,3	0,9	3,4	2,3	2,3	3,3	1,0	2,7	4,5	62,1	1,4	0,0	100,0
Revenus non agricoles	20,7	5,1	6,6	2,0	6,9	4,7	4,5	3,7	3,8	5,3	34,1	2,2	0,4	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	18,2	4,3	5,9	3,4	3,9	6,6	11,4	3,0	4,4	8,1	28,2	0,8	1,7	100,0
Dons, cadeaux, mandats	17,3	4,9	7,8	2,4	3,4	7,9	9,8	3,4	5,8	9,8	24,2	0,9	2,4	100,0
Transferts perçus	20,6	3,1	1,0	3,5	4,4	3,5	18,4	1,2	0,9	3,7	38,9	0,8	0,0	100,0
AUTRES REVENUS	20,5	0,0	1,9	17,5	8,1	2,2	0,9	6,3	1,4	4,6	36,1	0,0	0,5	100,0
TOTAL	16,7	4,0	11,0	3,9	4,3	9,2	6,4	5,2	3,6	6,2	25,9	2,5	1,1	100,0
% DE MENAGES	11,8	10,4	7,1	7,3	6,1	7,3	7,5	4,5	7,8	7,3	16,2	3,1	3,8	100,0

7.1.4.4 Niveau et structure des grands postes du revenu monétaire selon la région

7.1.4.4.1 Structure du revenu agricole monétaire selon la région

L'analyse du tableau 7.41 permet de faire les constats suivants sur le revenu monétaire agricole des ménages selon les régions :

- Le Sahel, le Centre – Nord et le Centre – Sud tirent plus de la moitié de ce revenu des cultures vivrières ;
- Les cultures de rente et principalement le coton procurent aux ménages du Centre – Ouest et des Cascades plus de 50% de leurs revenus monétaires agricoles ;
- Les cultures maraîchères occupent une place importante dans le revenu monétaire agricole des ménages du Plateau Central (33,3%), du Nord (24,2%) et du Centre (32,1%) ;
- La cueillette (30,5%) demeure la principale source de revenu monétaire agricole des ménages du Sud – Ouest après les cultures vivrières (43%) ;
- Enfin, les cultures fruitières quant bien même participant au revenu monétaire agricole des ménages demeurent très peu génératrices de richesses pour ces derniers.



Tableau 7.41 : Structure en % du revenu monétaire agricole par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boul e mouh oun	Sahel	Est	Sud- Ouest	Centre -nord	Centre -Ouest	Plateau Centra l	Nord	Centre -Est	Centre	Casca des	Centr e sud	Ensem ble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	75,7	77,0	93,1	90,2	62,6	94,8	86,1	64,2	27,4	82,2	60,9	91,8	79,3	85,1
CULTURES VIVRIÈRES	28,8	45,0	78,9	42,9	43,0	53,5	16,1	33,6	17,7	41,6	33,1	30,1	65,1	63,3
Mil/sorgho et sous produits	10,5	23,3	51,6	23,1	17,5	2,6	6,4	12,8	1,3	20,9	16,6	10,0	40,1	42,2
Riz et sous produits	2,3	2,8	1,2	4,3	9,3	6,5	1,1	12,1	0,4	10,5	2,0	0,1	13,1	3,9
Maïs et sous produits	13,5	8,0	2,4	3,4	2,8	0,0	5,5	1,4	0,0	3,7	9,4	13,1	7,4	9,1
Niébé et sous produits	1,2	3,3	8,6	6,8	2,9	34,1	2,7	5,5	5,5	4,2	3,9	0,5	3,5	5,8
Fonio	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sésame	0,8	7,2	15,1	4,2	0,0	10,3	0,4	1,6	9,9	0,3	0,6	0,3	0,1	1,4
Igname, patate	0,3	0,0	0,0	1,1	10,5	0,0	0,0	0,0	0,6	2,0	0,6	6,1	0,9	0,8
CULTURES DE RENTE	46,9	32,0	14,2	47,3	19,6	41,3	70,0	30,6	9,7	40,6	27,8	61,7	14,2	21,8
Coton et sous-produits	43,5	21,5	0,0	11,2	0,1	0,3	62,8	21,6	0,1	4,9	4,5	56,6	0,9	13,0
Arachide et sous-produits	3,4	10,5	14,2	36,1	19,5	41,0	7,2	9,0	9,6	35,7	23,3	5,1	13,3	8,8
AUTRES CULTURES	0,1	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5	1,2	45,0	1,3	3,8	0,0	0,0	0,7
MARAICHER-CULTURE	5,1	2,1	5,1	5,0	3,7	4,8	5,7	33,3	24,2	9,7	32,1	0,4	13,2	8,5
CULTURE FRUITIERE	15,6	4,2	1,2	1,7	3,2	0,3	1,4	0,1	2,4	0,9	0,9	3,9	3,7	3,3
CUEILLETTE	1,7	16,2	0,1	3,1	30,5	0,1	6,3	1,2	1,0	5,9	2,3	3,9	3,8	2,4
Karité (fruit et amande)	0,8	1,9	0,0	0,0	14,9	0,1	5,3	0,8	0,0	1,7	1,7	3,0	1,8	1,1
Néré et sous-produits	0,7	1,4	0,1	1,0	15,5	0,0	0,8	0,2	0,9	3,7	0,4	0,2	2,0	0,8
Autres produits	2,0	12,9	0,0	2,1	0,1	0,0	0,2	0,2	0,1	0,5	0,2	0,7	0,0	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des revenus issus des différents postes de l'agriculture laisse apparaître des inégalités selon les régions. Les revenus issus de la vente du mil, du maïs, du fonio, du coton des fruits et des autres produits sont essentiellement détenus par la région des Hauts Bassins.

Le Plateau Central est le principal bénéficiaire des revenus provenant de la vente du riz (26,4%), et des cultures maraîchères (36,8%).

Le sésame (40,3%) et les arachides (29,6%) restent la spécialité du Centre – Nord. Le Nord quant à lui s'illustre en principal détenteur des revenus issus des autres cultures (68,7%) (Cf Tableau 7.42).



Tableau 7.42 : Structure en % du revenu monétaire agricole du ménage par poste selon les régions

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Casca-des	Centr e sud	Ensem-ble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	22,0	5,0	6,9	7,6	5,8	9,3	9,5	8,9	0,5	8,4	3,5	7,3	5,2	100,0
CULTURES VIVRIÈRES	20,7	5,7	8,9	7,9	6,8	8,4	6,0	9,3	0,5	8,9	3,8	6,3	6,6	100,0
Mil/sorgho et sous produits	18,4	6,7	11,9	9,6	7,4	2,1	5,8	9,7	0,2	10,3	4,2	5,4	8,3	100,0
Riz et sous produits	11,5	2,3	0,8	5,2	11,5	15,1	2,7	26,4	0,2	14,9	1,5	0,1	7,8	100,0
Maïs et sous produits	49,3	4,8	1,1	2,9	2,5	0,0	10,3	2,2	0,0	3,8	5,0	14,9	3,2	100,0
Niébé et sous produits	4,5	2,0	4,1	5,8	2,5	57,1	5,1	8,6	1,9	4,3	2,0	0,6	1,5	100,0
Fonio	62,7	17,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sésame	7,2	10,0	16,7	8,5	0,0	40,3	1,5	5,7	7,8	0,6	0,8	0,8	0,1	100,0
Igname, patate	5,8	0,0	0,2	4,5	43,5	0,0	0,0	0,0	0,9	9,7	1,4	32,3	1,7	100,0
CULTURES DE RENTE	25,5	3,0	1,2	6,8	3,0	12,0	19,6	7,4	0,6	7,0	2,5	10,4	1,1	100,0
Coton et sous-produits	39,2	3,2	0,0	2,4	0,0	0,1	29,0	8,4	0,0	1,2	0,6	15,8	0,1	100,0
Arachide et sous-produits	5,2	2,7	2,9	13,3	7,4	29,6	5,7	6,0	1,4	15,6	5,2	2,5	2,5	100,0
AUTRES CULTURES	1,4	1,2	1,1	0,0	0,0	0,0	4,4	8,3	68,7	6,1	8,8	0,0	0,0	100,0
MARAICHER-CULTURE	13,1	0,9	1,7	3,0	2,3	5,7	7,5	36,8	5,8	7,0	11,9	0,3	4,0	100,0
CULTURE FRUITIERE	75,0	3,3	0,7	1,9	3,7	0,6	3,5	0,3	1,1	1,2	0,6	5,9	2,2	100,0
CUEILLETTE	15,9	12,2	0,1	3,2	32,9	1,9	14,7	2,4	0,4	7,2	1,5	5,6	2,0	100,0
Karité (fruit et amande)	8,3	3,2	0,0	0,0	37,0	0,3	28,1	3,8	0,0	4,8	2,6	9,7	2,2	100,0
Néré et sous-produits	9,2	3,1	0,3	3,1	51,7	5,4	5,9	1,0	1,1	14,3	0,8	0,9	3,2	100,0
Autres produits	38,8	40,7	0,0	9,3	0,5	0,2	1,5	1,7	0,1	2,4	0,5	4,2	0,1	100,0
TOTAL	22,7	4,8	6,1	6,9	6,1	8,5	9,2	10,8	1,5	8,0	4,1	6,6	4,9	100,0

7.1.4.4.2 Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon la région

A l'exception du Sud – Ouest, du Nord du Centre et du Centre – Ouest, la vente du gros bétail reste la principale source de revenu monétaire de l'élevage des ménages dans les différentes régions. Dans ces trois premières régions, la vente du petit bétail procure aux ménages plus de la moitié de leur revenu provenant de l'élevage.

La vente de la volaille ne participe à plus de 15% à la formation du revenu de l'élevage des ménages que dans les régions de la Boucle du Mouhoun (15,9%), du Sud – Ouest (27,3%), du Centre – Ouest (19,4%) et des Cascades (16,2%).

Les autres animaux contribuent très faiblement (moins de 11%) au revenu et les revenus tirés de la vente de la volaille ne sont considérables que dans le Sud – Ouest (27,2%) et le Centre – Ouest (19,3%).



Tableau 7.43 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	93,0	77,3	97,8	94,8	71,3	94,0	69,0	88,0	95,4	89,0	86,5	81,4	83,1	91,8
GROS BÉTAIL	77,4	47,6	69,1	53,4	15,2	68,0	36,0	53,3	39,1	48,3	33,5	54,8	66,5	60,4
Vente de bovins	77,4	46,9	68,4	53,4	15,2	66,7	35,7	52,5	37,2	47,1	33,5	54,8	66,5	59,7
Vente d'asins	0,0	0,7	0,7	0,0	0,0	1,3	0,3	0,8	1,9	1,2	0,0	0,0	0,0	0,7
PETIT BÉTAIL	15,6	29,7	28,7	41,4	56,1	26,0	33,0	34,7	56,3	40,7	53,0	26,6	16,6	31,4
Vente de caprins	7,7	18,9	20,2	27,0	30,3	6,6	14,5	29,0	30,9	23,7	8,0	8,8	12,1	17,8
Vente d'ovins	2,5	7,3	8,5	11,2	6,9	18,5	5,4	2,5	23,5	10,1	21,2	12,5	0,8	10,4
Vente de porcins	5,4	3,5	0,0	3,2	18,9	0,9	13,1	3,2	1,9	6,9	23,8	5,3	3,7	3,2
VOLAILLE	5,2	15,9	1,0	4,9	27,2	4,2	19,3	9,6	4,3	9,8	10,3	16,2	13,3	6,1
AUTRES ANIMAUX	0,7	4,4	0,6	0,0	0,5	0,6	10,1	0,2	0,0	0,5	0,6	0,0	2,6	1,0
PRODUITS ANIMAUX	1,1	2,4	0,6	0,3	1,0	1,2	1,6	2,2	0,3	0,7	2,6	2,4	1,0	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'examen du tableau 7.44 permet de remarquer que le Sahel s'affiche comme principal bénéficiaire des revenus provenant de la vente du bétail.

La vente d'ovins paraît être l'apanage du Centre – Nord (35,3%) et celle des porcins du Centre – Ouest (17,2%).

Les régions du Plateau Central et du Centre – Ouest sont les principales détentrices des fonds récoltés lors des ventes de la volaille (13,6%) et des autres animaux (40,4%) respectivement.

Tableau 7.44 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par poste selon les régions

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	8,6	3,1	33,3	5,9	1,5	20,3	3,1	8,2	4,9	7,2	1,3	1,5	1,1	100,0
GROS BÉTAIL	10,9	2,9	35,7	5,0	0,5	22,3	2,5	7,5	3,0	6,0	0,8	1,6	1,3	100,0
Vente de bovins	11,0	2,9	35,8	5,1	0,5	22,2	2,5	7,5	2,9	5,9	0,8	1,6	1,3	100,0
Vente d'asins	0,0	3,3	28,1	0,0	0,0	34,2	1,4	8,8	11,8	12,4	0,0	0,0	0,0	100,0
PETIT BÉTAIL	4,2	3,5	28,6	7,6	3,3	16,4	4,4	9,5	8,5	9,6	2,4	1,4	0,6	100,0
Vente de caprins	3,7	3,9	35,4	8,8	3,2	7,3	3,4	14,0	8,2	9,9	0,6	0,8	0,8	100,0
Vente d'ovins	2,0	2,6	25,7	6,2	1,2	35,3	2,1	2,1	10,7	7,2	2,9	2,0	0,1	100,0
Vente de porcins	14,3	4,0	0,0	5,7	10,9	5,8	17,2	8,5	2,8	16,2	10,5	2,8	1,3	100,0
VOLAILLE	7,2	9,6	5,1	4,6	8,3	13,6	13,2	13,6	3,4	12,0	2,4	4,5	2,5	100,0
AUTRES ANIMAUX	5,7	15,2	17,9	0,1	0,9	11,1	40,4	1,4	0,2	3,4	0,8	0,0	2,9	100,0
PRODUITS ANIMAUX	8,5	8,5	17,2	1,6	1,7	24,1	6,2	17,7	1,4	4,6	3,5	3,9	1,1	100,0
TOTAL	8,5	3,7	31,2	5,7	1,9	19,9	4,2	8,6	4,7	7,5	1,4	1,7	1,2	100,0



7.1.4.4.3 Structure du salaire et du revenu non agricole monétaire selon la région

Le tableau 7.45 montre qu'à l'exception du Centre et de l'Est, les ménages tirent leur revenu monétaire salarial et non agricole des activités non agricoles (plus de 58,0%). Dans ces deux régions, la part des salaires est supérieure à 58,0%.

Les loyers, rente et dividendes sont très insignifiants dans le revenu des ménages dans les différentes régions.

Tableau 7.45 : Structure en % du revenu monétaire (salaire et revenu non agricole) par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouloun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
SALAIRES	36,1	27,7	10,6	58,9	21,6	29,0	38,1	19,2	37,3	41,8	60,7	34,6	14,3	43,2
Salaire du public et parapublic	21,7	20,0	5,3	46,5	4,1	17,2	22,3	15,1	28,2	20,8	32,3	27,5	11,8	24,8
Salaires du prive moderne	6,2	2,9	0,5	8,1	2,5	7,2	2,6	0,1	1,1	9,5	13,8	4,4	0,0	8,1
Autres salaires du privé	8,2	4,8	4,8	4,3	15,0	4,6	13,2	4,0	8,0	11,5	14,6	2,7	2,5	10,4
REVENUS NON AGRICOLAS	63,9	72,3	89,4	41,1	78,4	71,0	61,9	80,8	62,7	58,2	39,3	65,4	85,7	56,8
Revenus activités non agric.	60,4	71,7	89,2	39,1	77,3	70,8	60,5	80,6	62,7	54,2	34,8	58,5	84,1	53,7
Loyers perçus, rentes, dividendes.	3,5	0,6	0,2	2,0	1,1	0,2	1,4	0,2	0,0	4,0	4,5	6,9	1,6	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.46 indique que les revenus salariaux et non agricoles sont concentrés au Centre. En effet, cette région concentre 59,0% des salaires du public, 72,2% des salaires du privé moderne et 61,3% des autres salaires du privé.

Les inégalités au niveau de la répartition du revenu sont en faveur du Centre (32,1%) et des Hauts Bassins (20,8%) dû à la présence des deux premières villes du pays.

Les revenus des loyers sont perçus essentiellement par les ménages des Hauts Bassins (18,8%) et du Centre (65,1%).



Tableau 7.46 : Structure en % du revenu monétaire (salaire et revenu non agricole) par poste selon les régions

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
SALAIRES	13,8	2,4	0,9	3,4	2,2	2,3	3,3	1,0	2,7	4,5	62,0	1,4	0,1	100,0
Salaire du public et parapublic	14,8	3,0	0,8	4,7	0,8	2,4	3,4	1,4	3,6	4,0	59,0	2,0	0,1	100,0
Salaires du privé moderne	12,1	1,3	0,2	2,4	1,3	2,9	1,1	0,0	0,4	5,2	72,2	0,9	0,0	100,0
Autres salaires du privé	12,8	1,7	1,7	1,0	6,4	1,5	4,7	0,9	2,4	5,1	61,3	0,4	0,1	100,0
REVENUS NON AGRICOLES	20,7	5,1	6,7	2,0	6,9	4,7	4,5	3,7	3,9	5,2	33,9	2,2	0,4	100,0
Revenus activités non agric.	20,8	5,4	7,1	2,0	7,2	5,0	4,7	3,9	4,1	5,2	32,1	2,1	0,4	100,0
Loyers perçus, rentes, dividendes.	18,8	0,7	0,2	1,6	1,6	0,2	1,6	0,1	0,0	6,1	65,1	3,9	0,1	100,0
TOTAL	17,7	3,9	4,2	2,6	4,9	3,7	4,0	2,5	3,4	4,9	46,0	1,9	0,3	100,0
% DE MENAGES	11,8	10,4	7,1	7,3	6,1	7,3	7,5	4,5	7,8	7,3	16,2	3,1	3,8	100,0

7.1.4.4.4 Structure du revenu provenant des transferts, versements et autres selon la région

La structure du revenu provenant des transferts, versements et autre montre que les dons occupent la première place dans toutes les régions. En effet, le revenu qui y est tiré représente plus de la moitié du revenu total provenant des transferts. Concernant les dons, il n'existe pas de différence significative en terme de proportion entre ceux en provenance de l'étranger et ceux venant de l'intérieur du pays.

Les régions des Hauts Bassins, de l'Est, du Sud – Ouest, du Centre – Ouest, du Centre et des Cascades enregistrent en leur sein les proportions de transferts importantes.

Tableau 7.47 : Structure du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres par région selon les postes

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	66,6	81,7	95,2	49,6	61,7	84,9	59,8	80,1	93,4	86,0	59,8	76,8	98,5	71,8
PROVENANCE DU BURKINA	23,7	44,1	59,0	35,1	18,5	12,7	15,9	39,4	33,6	20,9	31,9	36,6	13,5	27,7
Villes du Burkina	19,7	13,2	28,8	16,4	11,2	7,7	13,2	27,6	22,3	16,3	26,9	8,6	12,0	19,1
Reste du Burkina	4,0	30,9	30,2	18,7	7,3	5,0	2,7	11,8	11,3	4,6	5,0	28,0	1,5	8,6
PROVENANCE ETRANGER	42,9	37,6	35,2	14,5	43,2	72,2	43,9	40,7	59,8	65,1	27,9	40,2	85,0	44,1
Côte d'Ivoire	32,8	37,4	31,9	5,4	23,8	70,7	33,8	37,6	54,6	19,3	9,4	17,8	22,4	29,3
France	2,1	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	5,5	0,0	5,2	1,1	3,8	16,2	0,0	2,5
Autres pays étrangers	8,0	0,2	2,7	9,1	19,4	1,5	4,6	3,1	0,0	44,7	14,7	6,2	62,6	12,3
TRANSFERTS PERCUS	28,1	18,3	4,2	26,0	28,3	13,5	39,8	10,0	5,1	11,3	34,1	23,1	0,0	23,6
AUTRES	5,3	0,0	1,6	24,4	10,0	1,6	0,4	9,9	1,5	2,7	6,1	0,1	1,5	4,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



Les statistiques consignées dans le tableau 7.48 indiquent que les Hauts Bassins (22,0%), le Centre – Ouest (22,7%) et le Centre (29,6%) se partagent les parts les plus importantes des transferts.

Les dons en provenance de la Côte d'Ivoire vont principalement dans les Hauts Bassins (20,7%), le Centre – Nord (18,2%) et le Centre – Ouest (15,5%).

Par ailleurs, les transferts provenant d'autres pays étrangers sont essentiellement orientés vers le Centre – Est (35,1%) et le Centre (24,4%).

Tableau 7.48 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres.

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boul e mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centr e-nord	Centr e-Ouest	Plate au Central	Nord	Centr e-Est	Centr e	Casca des	Centr e sud	Total
DONS, CADEAUX, MANDATS	17,2	4,8	8,5	2,8	2,9	8,9	11,2	4,1	6,8	11,6	17,1	1,1	3,0	100,0
PROVENANCE DU BURKINA	15,9	6,8	13,8	5,2	2,3	3,4	7,7	5,2	6,3	7,2	23,6	1,4	1,1	100,0
Villes du Burkina	19,1	2,9	9,8	3,5	2,0	3,0	9,3	5,3	6,1	8,2	28,9	0,5	1,4	100,0
Reste du Burkina	8,7	15,4	22,8	9,0	2,9	4,4	4,1	5,0	6,8	5,1	12,0	3,4	0,4	100,0
PROVENANCE ETRANGER	18,0	3,6	5,2	1,3	3,3	12,3	13,4	3,4	7,0	14,3	13,0	0,9	4,2	100,0
Côte d'Ivoire	20,7	5,4	7,1	0,7	2,7	18,2	15,5	4,7	9,7	6,4	6,6	0,6	1,7	100,0
France	15,8	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	29,6	0,0	10,7	4,1	31,3	6,8	0,0	100,0
Autres pays étrangers	12,0	0,1	1,5	3,1	5,3	0,9	5,1	0,9	0,0	35,1	24,4	0,5	11,1	100,0
TRANSFERTS PERCUS	22,0	3,3	1,1	4,6	4,1	4,3	22,7	1,5	1,1	4,7	29,6	1,0	0,0	100,0
AUTRES	21,5	0,0	2,3	21,9	7,4	2,7	1,1	7,9	1,7	5,7	27,1	0,0	0,7	100,0
TOTAL	18,5	4,3	6,5	4,1	3,4	7,5	13,4	3,6	5,2	9,7	20,5	1,0	2,2	100,0

7.1.5 STRUCTURE DU REVENU TOTAL DES MÉNAGES SELON LE SEXE

7.1.5.1 Composante monétaire et non monétaire du revenu selon le sexe du CM

A l'instar des autres sections, la structure du revenu des ménages selon le sexe indique une dominance monétaire. Tant pour ce qui est du revenu monétaire que du revenu non monétaire, les ménages d'homme ou de femme composent leur revenu de façon quasi similaire.

Tableau 7.49 : structure du revenu total selon le sexe du chef de ménage

	MASCULIN	FÉMININ	ENSEMBLE
Revenu monétaire	75,0	80,0	76,0
Revenu non monétaire	25,0	20,0	24,0
Revenu total	100,0	100,0	100,0



7.1.5.2 Structure du revenu total selon le sexe du chef de ménage

Chez les ménages dont le chef est un homme, le revenu provient essentiellement de l'agriculture et de l'élevage (46,6%) et des salaires et revenus non agricoles (42,6%). Les transferts et autres revenus assimilés contribuent assez faiblement (10,3%) à la composition du revenu.

Dans les ménages dirigés par une femme, les revenus non agricoles demeurent la principale source de revenu (56,8%) suivi des dons (18,6%).

Cette structure permet de constater que par rapport à 1998, les parts des revenus issus de l'agriculture et l'élevage et des salaires et revenus non agricoles sont en baisse aussi bien dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux dirigés par les femmes. Les transferts par contre sont en expansion dans les deux catégories de ménages (10,3% contre 5,4% en 1998 pour les ménages de chef homme et 27,6% contre 20,7% en 1998 dans les ménages dont le chef est une femme).

Tableau 7.50 : Structure en % du revenu total du ménage selon le sexe du chef de ménage suivant les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	46,6	14,3	44,7
Revenus agricoles	25,1	11,3	24,3
Revenus tirés de l'élevage	21,5	3,0	20,4
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	42,6	56,8	43,4
Salaires	14,1	19,6	14,4
Revenus non agricoles	28,5	37,2	29,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	10,3	27,6	11,9
Dons, cadeaux, mandats	7,9	18,6	8,6
Transferts perçus	2,4	9,0	2,8
AUTRES REVENUS	0,5	1,3	0,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Pour les différents postes considérés, le tableau 7.51 renseigne que les ménages de chef homme détiennent des parts très importantes des revenus qui y sont issus (plus de 78,0%). Seuls les transferts perçus sont en partie assez considérablement détenus par les ménages ayant à leur tête une femme (21,5%).

Quand on tient compte du poids de chaque type de ménages, on relativise cette inégalité apparente.



Tableau 7.51 : Structure en % du revenu total du ménage par poste selon le sexe du chef de ménage

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	97,8	2,2	100,0
Revenus agricoles	96,8	3,2	100,0
Revenus tirés de l'élevage	99,0	1,0	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	91,0	9,0	100,0
Salaires	90,7	9,3	100,0
Revenus non agricoles	91,2	8,8	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	83,5	16,5	100,0
Dons, cadeaux, mandats	85,2	14,8	100,0
Transferts perçus	78,5	21,5	100,0
AUTRES REVENUS	83,6	16,4	100,0
TOTAL	93,2	6,8	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	8,1	100,0

7.1.5.3 Structure du revenu monétaire selon le sexe du chef de ménage

La structure du revenu monétaire des ménages selon le sexe du chef de ménage indique que les salaires et revenus non agricoles sont les principales sources de revenus monétaires des ménages. Contrairement aux ménages dont le chef est de sexe féminin, les ménages dirigés par des hommes tirent une part importante de leur revenu monétaire de l'agriculture et l'élevage (42,4%). Les transferts et dons contribuent à l'enrichissement des ménages de femmes (34,5%) et dans une moindre mesure celui des hommes (13,7%).

On note toutefois une hausse de la place qu'occupe l'agriculture et l'élevage dans le revenu monétaire et une baisse de celle des salaire et revenus non agricole par rapport à 1998. De même, les transferts sont en baisse chez les ménages d'homme et en hausse dans ceux du sexe opposé.



Tableau 7.52 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par sexe du chef de ménage selon les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	42,4	8,1	40,2
Revenus agricoles	16,0	5,1	15,3
Revenus tirés de l'élevage	26,4	3,0	24,9
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	43,3	55,7	44,0
Salaires	18,7	24,5	19,0
Revenus non agricoles	24,6	31,2	25,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	13,7	34,5	15,7
Dons, cadeaux, mandats	10,5	23,3	11,3
Transferts perçus	3,2	11,2	3,7
AUTRES REVENUS	0,6	1,7	0,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.53 fait apparaître le même constat que le tableau 7.51 à savoir que les ménages d'hommes détiennent les parts les plus importantes des revenus tirés des différents postes du revenu monétaire. De plus les parts des transferts revenant aux ménages de femmes sont supérieures par rapport à ceux des autres postes.

Tableau 7.53 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par poste selon le sexe du chef de ménage

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
AGRICULTURE ET ELEVAGE	98,5	1,5	100,0
Revenus agricoles	97,6	2,4	100,0
Revenus tirés de l'élevage	99,1	0,9	100,0
SALAIRES ET REVENUS NON AGRICOLES	90,9	9,1	100,0
Salaires	90,7	9,3	100,0
Revenus non agricoles	91,0	9,0	100,0
TRANSFERTS, VERSEMENTS ET AUTRES REVENUS SIMILAIRES	83,5	16,5	100,0
Dons, cadeaux, mandats	85,2	14,8	100,0
Transferts perçus	78,5	21,5	100,0
AUTRES REVENUS	83,6	16,4	100,0
TOTAL	92,8	7,2	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	8,1	100,0



7.1.5.4 Structure des grands postes du revenu monétaire selon le sexe du CM

Cette section vise à analyser en fonction du sexe du chef de ménage, les différentes sources de revenu des ménages. Elle s'intéresse également à la répartition des différents types de revenu selon le sexe du chef de ménage.

7.1.5.4.1 Structure du revenu agricole monétaire selon le sexe du CM

La structure du tableau 7.54 montre que le revenu agricole monétaire des ménages dirigés par les hommes provient principalement des cultures de rente (43,2%) et des cultures vivrières (36,4%). Les autres types de cultures participent également à la formation du revenu mais à des proportions faibles (moins de 10%).

Le constat au niveau des ménages dont le chef est femme est le même que le précédent. Toutefois dans ces ménages, il apparaît que la cueillette occupe une place importante (12,5%).

Par rapport à 1998, on note une diminution de la part des cultures vivrières et de rente dans le revenu monétaire. Les autres types de cultures par contre connaissent un regain dans le revenu des ménages.

Tableau 7.54 : Structure en % du revenu monétaire du ménage par sexe du chef de ménage selon les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	79,6	68,2	85,1
CULTURES VIVRIÈRES	36,4	33,0	63,3
Mil/sorgho et sous produits	13,8	14,4	42,3
Riz et sous produits	4,8	6,4	3,9
Maïs et sous produits	6,6	1,6	9,1
Niébé et sous produits	6,8	6,8	5,8
Fonio	0,0	0,0	0,0
Sésame	3,0	2,8	1,4
Igname, patate	1,4	1,0	0,8
CULTURES DE RENTE	43,2	35,2	21,8
Coton et sous-produits	27,8	2,2	13,0
Arachide et sous-produits	15,4	33,0	8,8
AUTRES CULTURES	1,4	5,0	0,7
MARAICHER-CULTURE	9,4	10,0	8,5
CULTURE FRUITIERE	4,8	4,2	3,3
CUEILLETTE	4,8	12,6	2,4
Karité (fruit et amande)	2,2	6,2	1,1
Néré et sous-produits	1,4	5,2	0,7
Autres produits	1,2	1,2	0,6
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.55 indique que pour l'ensemble des postes du secteur agricole, les revenus tirés sont quasiment détenus par les ménages dirigés par des hommes (plus de 90%). Ce constat est similaire à celui fait en 1998.



Tableau 7.55 : Structure en % du revenu monétaire agricole du ménage par poste selon le sexe du chef de ménage

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
CULTURES VIVRIERES & RENTE	97,8	2,2	100,0
CULTURES VIVRIÈRES	97,7	2,3	100,0
Mil/sorgho et sous produits	97,5	2,5	100,0
Riz et sous produits	96,8	3,2	100,0
Maïs et sous produits	99,4	0,6	100,0
Niébé et sous produits	97,6	2,4	100,0
Fonio	100,0	0,0	100,0
Sésame	96,6	3,4	100,0
Igname, patate	98,3	1,7	100,0
CULTURES DE RENTE	97,9	2,1	100,0
Coton et sous-produits	99,8	0,2	100,0
Arachide et sous-produits	95,0	5,0	100,0
AUTRES CULTURES	92,4	7,6	100,0
MARAICHER-CULTURE	97,5	2,5	100,0
CULTURE FRUITIERE	97,9	2,1	100,0
CUEILLETTE	93,8	6,2	100,0
Karité (fruit et amande)	93,4	6,6	100,0
Néré et sous-produits	91,5	8,5	100,0
Autres produits	97,5	2,5	100,0
TOTAL	97,6	2,4	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	8,1	100,0

7.1.5.4.2 Structure du revenu monétaire tiré de l'élevage selon le sexe du CM

En termes de revenus monétaires tirés de l'élevage, la vente de gros bétail est prépondérante chez les ménages dont le chef est un homme. Par contre, pour les ménages dont le chef est une femme, la vente de petit bétail leur procure l'essentiel de leurs revenus avec une importance remarquable pour la vente de caprins (36,8%).

La volaille est surtout génératrice de revenus dans les ménages dirigés par des femmes (21,2%).

Par rapport à 1998, on note une amélioration de la place occupée par la vente de volaille dans le revenu monétaire tiré de l'élevage dans les ménages ayant à leur tête des femmes.



Tableau 7.56 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par sexe du CM selon les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	91,9	74,9	91,8
GROS BÉTAIL	60,8	12,2	60,4
Vente de bovins	60,0	12,2	59,7
Vente d'asins	0,8	0,0	0,7
PETIT BÉTAIL	31,1	62,7	31,4
Vente de caprins	17,6	36,8	17,8
Vente d'ovins	10,4	13,8	10,4
Vente de porcins	3,1	12,1	3,2
VOLAILLE	6,0	21,2	6,1
AUTRES ANIMAUX	1,1	0,0	1,0
PRODUITS ANIMAUX	1,0	3,9	1,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Tout comme les revenus provenant de l'agriculture, les revenus tirés de l'élevage sont essentiellement détenus par les ménages dont le chef est un homme. Les ventes d'autres animaux sont uniquement l'apanage des ménages dont le chef est un homme.

Tableau 7.58 : Structure en % du revenu monétaire tiré de l'élevage par poste selon le sexe du CM

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
VENTE DE BÉTAIL	99,3	0,7	100,0
GROS BÉTAIL	99,8	0,2	100,0
Vente de bovins	99,8	0,2	100,0
Vente d'asins	100,0	0,0	100,0
PETIT BÉTAIL	98,4	1,6	100,0
Vente de caprins	98,3	1,7	100,0
Vente d'ovins	98,9	1,1	100,0
Vente de porcins	97,0	3,0	100,0
VOLAILLE	97,2	2,8	100,0
AUTRES ANIMAUX	100,0	0,0	100,0
PRODUITS ANIMAUX	97,1	2,9	100,0
TOTAL	99,2	0,8	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	9,1	100,0

7.1.5.4.3 Structure du revenu monétaire salarial et non agricole selon le sexe du CM

La structure du revenu monétaire salarial et non agricole montre que les revenus non agricoles sont la principale composante de ce revenu. Au niveau des salaires, ce sont ceux du public qui contribuent le plus à la composition du revenu (24,3% pour les ménages ayant à leur tête des hommes et 29,5% pour ceux dirigés par des femmes).



Cette structure laisse apparaître une baisse de la part des salaires dans le revenu salarial et non agricole et une hausse de celle du revenu non agricole par rapport à 1998 et ce dans les ménages dont le chef est une femme. Au niveau des ménages ayant à leur tête des hommes, c'est le phénomène inverse qui se produit.

Tableau 7.59 : Structure en % du revenu monétaire salarial et non agricole par sexe du CM selon les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
SALAIRES	43,2	44,0	43,2
Salaire du public et parapublic	24,3	29,5	24,8
Salaires du privé moderne	8,2	7,1	8,1
Autres salaires du privé	10,7	7,4	10,4
REVENUS NON AGRICOLES	56,8	56,0	56,8
Revenus activités non agricole	54,0	50,0	53,7
Loyers perçus, rentes, dividende	2,8	6,0	3,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

La distribution des revenus salariaux et non agricoles des ménages selon le sexe du chef de ménage indique que les ménages dont le chef est un homme sont les détenteurs des différents revenus. Les loyers perçus, les rentes et les dividendes figurent tout de même en de proportion non négligeable (18,0%) comme appartenant aux ménages dirigés par des femmes.

Tableau 7.60 : Structure en % du revenu monétaire salarial et non agricole par poste selon le sexe du CM

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
SALAIRES	90,8	9,2	100,0
Salaire du public et parapublic	89,2	10,8	100,0
Salaires du privé moderne	92,0	8,0	100,0
Autres salaires du privé	93,5	6,5	100,0
REVENUS NON AGRICOLES	91,0	9,0	100,0
Revenus activités non agricoles	91,5	8,5	100,0
Loyers perçus, rentes, dividende	82,0	18,0	100,0
TOTAL	90,9	9,1	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	9,1	100,0



7.1.5.4.4 Structure du revenu monétaire provenant des transferts, versements et autres selon le sexe du CM

La répartition du revenu monétaire provenant des transferts, des versements et autres selon le sexe du chef de ménage montre des structures très peu différentes selon qu'il s'agit d'un ménage dont le chef est une femme ou un homme.

Par rapport à 1998, les parts des dons dans ce revenu sont en hausse contrairement aux transferts perçus (22,3% contre 39,1% en 1998 pour les ménages d'homme et 31,0% contre 40,2% pour les ménages de femmes).

Tableau 7.61 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, mandats et autres par sexe du chef de ménage selon les postes

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	73,1	64,4	72,0
PROVENANCE DU BURKINA	26,7	33,3	27,5
Villes du Burkina	18,2	24,2	18,9
Reste du Burkina	8,5	9,1	8,5
PROVENANCE ETRANGER	46,4	31,1	44,6
Côte d'Ivoire	31,6	16,3	29,9
France	1,8	6,5	2,5
Autres pays étrangers	13,0	8,3	12,2
TRANSFERTS PERCUS	22,3	31,0	23,4
AUTRES	4,6	4,6	4,5
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les ménages dont le chef est un homme sont également les principaux bénéficiaires des transferts. Cela est en partie dû au poids relativement plus important de ce type de ménage dans l'échantillon.

On note une part tout de même très importante des dons en provenance de la France (38,9%) qui va en direction des ménages dont le chef est une femme.

Tableau 7.62 : Structure en % du revenu monétaire provenant des transferts, mandats et autres par poste selon le sexe du chef de ménage

TYPES DE REVENUS	Masculin	Féminin	Ensemble
DONS, CADEAUX, MANDATS	86,5	13,5	100,0
PROVENANCE DU BURKINA	81,9	18,1	100,0
Villes du Burkina	80,9	19,1	100,0
Reste du Burkina	84,1	15,9	100,0
PROVENANCE ETRANGER	89,4	10,6	100,0
Côte d'Ivoire	91,6	8,4	100,0
France	61,1	38,9	100,0
Autres pays étrangers	89,8	10,2	100,0
TRANSFERTS PERCUS	80,2	19,8	100,0
AUTRES	85,0	15,0	100,0
TOTAL	85,0	15,0	100,0
% DE MÉNAGES	91,9	9,1	100,0



7.1.6 DISTRIBUTION DU REVENU TOTAL DES MÉNAGES SELON LE GSE DU CHEF DE MÉNAGE

7.1.6.1 Répartition des ménages selon la tranche de revenu global

La répartition des ménages selon les tranches de revenus fait apparaître des inégalités plus ou moins prononcées. Plus de 50% des ménages ont un revenu annuel inférieur à 600 000 FCFA, soit 50 000 Fcfa par mois. La proportion de ménage appartenant à la classe la mieux nantie (revenu annuel supérieur à 2 400 000 FCFA) représente 9,2% contre 2,5% en 1998. On constate par rapport à 1998, une diminution importante des proportions de ménages dans les trois premières tranches, surtout dans la première tranche.

L'analyse suivant le GSE montre que près du quart des ménages de chef salariés du public ou du privé structuré ont un revenu annuel supérieur à 2 400 000 FCFA. Les ménages ayant à leur tête un salarié du privé non structuré sont concentrés dans la tranche 300 000 – 900 000 FCFA/an.

Les autres types de ménages notamment ceux dirigés par des agriculteurs, des aides familiaux ou des inactifs sont concentrés dans les deux premières tranches. La proportion la plus importante des ménages d'indépendants gagne chaque année entre 300 000 et 600 000 FCFA.

Une part assez importante (16,2%) des ménages dont le chef est chômeur a un revenu annuel supérieur à 2 400 000 FCFA. Cette situation est le fait du poids des transferts perçus par cette catégorie de ménages (Cf Tableau 7.63).

Tableau 7.63 : Structure en % du revenu total du ménage suivant la tranche de revenu par GSE

TRANCHE DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprentis	Chefs de ménage inactifs	total
Moins de 300 000	5,4	5,1	7,4	13,4	24,1	29,3	19,3	31,1	33,5	24,4
300 000 à 600 000	5,4	7,8	29,0	20,2	29,6	28,2	19,0	31,6	23,5	25,9
600 000 à 900 000	8,9	14,2	23,4	18,6	17,1	16,1	14,1	9,7	9,0	16,1
900 000 à 1 200 000	17,4	12,5	11,8	11,4	8,1	8,8	12,5	7,8	8,5	9,7
1 200 000 à 1 500 000	12,5	11,5	8,3	8,1	6,5	4,8	7,6	4,3	1,7	6,0
1 500 000 à 1 800 000	9,7	7,8	3,7	5,3	3,0	2,6	4,2	2,6	3,2	3,4
1 800 000 à 2 100 000	7,1	11,6	3,5	4,2	1,7	2,6	3,5	2,9	5,7	3,1
2 100 000 à 2 400 000	4,2	0,9	3,3	4,2	2,0	1,8	3,5	1,2	2,3	2,3
2 400 000 et plus	29,4	28,8	9,6	14,7	7,9	5,8	16,2	9,0	12,7	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les ménages à gros revenus (supérieur à 2 400 000 FCFA) sont essentiellement ceux dont le chef est salarié du public, salarié du privé non structuré et dans une moindre mesure les salariés du privé structuré et les agriculteurs de coton (Cf Tableau 7.64). Les ménages dont le revenu varie entre 0 et 600 000 FCFA en forte proportion sont ceux dont le chef est agriculteur vivrier (79,1% pour la première tranche et 63,9% pour la seconde).

Avec 62,4% des effectifs de ménages, les ménages dirigés par des chefs de ménages agriculteurs vivriers sont les moins rémunérés.



Tableau 7.64 : Structure en % du revenu total du ménage suivant la tranche de revenu par GSE

TRANCHE DE REVENUS	Salariés du public	Salariés privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles Agriculteurs	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Chômeurs	Aides familiaux, bénévoles, apprenti	Chefs de ménage inactifs	total
Moins de 300 000	0,7	0,1	5,5	1,0	5,8	79,1	4,1	2,6	1,1	100,0
300 000 à 600 000	2,3	0,7	7,4	0,9	14,6	63,9	3,8	4,9	1,5	100,0
600 000 à 900 000	10,7	1,8	10,0	0,4	22,2	45,4	3,5	4,4	1,7	100,0
900 000 à 1 200 000	18,8	4,1	11,4	1,2	17,1	36,8	4,4	5,0	1,2	100,0
1 200 000 à 1 500 000	20,5	5,0	14,0	0,0	25,1	27,4	2,7	4,5	0,7	100,0
1 500 000 à 1 800 000	28,7	4,7	16,5	0,5	21,4	21,6	4,1	1,6	1,0	100,0
1 800 000 à 2 100 000	27,0	4,4	12,0	0,6	22,0	26,0	4,0	2,6	1,2	100,0
2 100 000 à 2 400 000	34,4	4,2	13,8	2,1	13,9	25,5	4,1	0,8	1,2	100,0
2 400 000 et plus	27,3	11,2	27,5	0,8	11,3	10,1	5,1	5,1	1,4	100,0
Ensemble	5,9	1,3	8,2	0,9	12,4	62,4	3,9	3,7	1,3	100,0

7.1.6.2 Répartition des ménages selon la tranche de revenu et la branche d'activité du CM

La structure en pourcentage du revenu total suivant la tranche de revenu par branche d'activité montre que près des 3/4 des ménages dont le chef exerce dans la branche agriculture et pêche ont un revenu total inférieur à 900 000 FCFA. Les branches « eau, électricité, BTP et services d'administration » emploient les ménages qui sont les plus nanties (revenu supérieur à 2 400 000 FCFA/an). Dans l'ensemble comme le montre le tableau 7.65, les revenus sont essentiellement inférieurs à 900 000 FCFA.

Tableau 7.65 : Structure en % du revenu total suivant la tranche de revenu par branche d'activité

TRANCHE DE REVENUS	Agriculture et pêche	Mines	Industries manufacturières	Electricité, Eau, BTP	Commerce	Services/Administration	ND	Ensemble
Moins de 300 000	28,3	11,2	15,7	5,4	12,1	6,3	19,7	24,4
300 000 à 600 000	28,5	20,6	25,9	22,5	19,8	11,9	18,9	25,9
600 000 à 900 000	16,1	15,1	17,0	16,1	20,4	13,7	13,8	16,1
900 000 à 1 200 000	8,7	6,6	13,5	14,4	10,2	15,5	12,5	9,7
1 200 000 à 1 500 000	5,1	12,0	6,9	9,8	7,7	11,1	7,5	6,0
1 500 000 à 1 800 000	2,7	0,0	5,5	5,4	5,6	7,7	4,1	3,4
1 800 000 à 2 100 000	2,5	6,3	2,4	4,1	5,0	6,9	3,7	3,1
2 100 000 à 2 400 000	1,8	10,3	4,5	1,9	4,2	3,4	3,4	2,3
2 400 000 et plus	6,3	17,9	8,6	20,4	15,0	23,5	16,4	9,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.1.6.3 Répartition des ménages selon la tranche de revenu et le milieu de résidence

La répartition des ménages suivant la tranche de revenu et le milieu de résidence fait apparaître le constat analogue à celui des autres caractéristiques : la majeure partie des ménages a moins de 900 000 FCFA par an de revenu. Les proportions de ménages se situant dans les trois premières tranches sont importantes dans le milieu rural. Les ménages dont le revenu est supérieur à 2 400 000 FCFA se retrouvent beaucoup plus dans le milieu urbain.



On note par rapport à 1998 que les proportions de ménages se situant dans les trois premières tranches sont en baisse respectivement (11,2%, 19,4% et 15,9% contre 24,8%, 26,5% et 15,9% en 1998 en milieu urbain et 27,8%, 27,6% et 16,1% contre 47,7%, 30,3% et 11,6% en 1998).

Tableau 7.67 : Structure en % du revenu total suivant la tranche de revenu par milieu de résidence

TRANCHE DE REVENUS	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 300 000	11,2	27,8	24,4
300 000 à 600 000	19,4	27,6	25,9
600 000 à 900 000	15,9	16,1	16,1
900 000 à 1 200 000	12,2	9,0	9,7
1 200 000 à 1 500 000	9,0	5,3	6,0
1 500 000 à 1 800 000	5,4	2,9	3,4
1 800 000 à 2 100 000	5,2	2,5	3,1
2 100 000 à 2 400 000	3,4	2,0	2,3
2 400 000 et plus	18,3	6,8	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0

7.1.6.4 Répartition des ménages selon la tranche de revenu et la région

Dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Nord, du Centre – Est, des Cascades et du Centre – Sud, plus de 50% des ménages ont un revenu annuel inférieur à 6 00 000 FCFA. Les proportions de ménages appartenant à la tranche supérieure sont surtout importantes dans les Hauts bassins (15,0%), le Sahel (15,4%) et le Centre (18,8%).

Tableau 7.68 : Structure en % du revenu total suivant la tranche de revenu par région

TYPES DE REVENUS	Hauts Bassins	Boucle mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre -nord	Centre -Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Cascades	Centre sud	Ens.
Moins de 300 000	18,7	40,2	13,3	30,4	11,9	12,3	19,7	15,6	49,3	20,5	9,8	30,6	53,0	24,4
300 000 à 600 000	24,5	28,9	16,2	28,4	33,6	19,9	30,3	30,4	23,1	31,8	19,9	31,8	26,7	25,9
600 000 à 900 000	14,2	11,2	17,8	18,9	27,8	19,3	16,9	20,0	11,4	18,7	15,7	8,0	11,0	16,1
900 000 - 1 200 000	11,4	7,1	11,3	8,0	11,4	14,8	10,9	9,8	6,4	9,3	12,1	6,2	2,8	9,7
1 200 000 - 1 500 000	6,7	3,5	7,6	5,1	5,6	8,3	5,4	7,1	3,5	6,5	8,9	7,1	2,0	6,0
1 500 000 - 1 800 000	3,2	3,1	6,9	2,2	2,7	5,7	3,8	3,3	1,5	2,4	5,0	1,8	0,5	3,4
1 800 000 - 2 100 000	3,8	1,2	6,9	1,3	1,6	4,6	2,6	3,9	1,2	1,7	5,8	2,6	1,3	3,1
2 100 000 - 2 400 000	2,5	2,0	4,6	0,7	1,6	2,8	2,6	1,0	0,8	2,7	4,0	2,6	0,2	2,3
2 400 000 et plus	15,0	2,8	15,4	5,0	3,8	12,3	7,8	8,9	2,8	6,4	18,8	9,3	2,5	9,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Il ressort du tableau 7.69 que le Nord (17,8%) et la Boucle du Mouhoun (16,5%) concentrent les proportions les plus élevées de ménages ayant un revenu inférieur à 3 00 000 FCFA. Les ménages ayant les revenus les plus élevés résident surtout dans les Hauts bassins (18,5%), et le Centre (22,8%).



Tableau 7.69 : Structure en % du revenu total suivant la tranche de revenu par région

TYPES DE REVENUS	Haut s Bassi ns	Boucl e mouh oun	Sahel	Est	Sud- Ouest	Centr e-nord	Centre- Ouest	Plateau Central	Nord	Centre- Est	Centr e	Casca des	Centre sud	Total
Moins de 300 000	8,6	16,5	4,1	10,4	2,5	4,0	6,7	3,3	17,8	7,0	4,5	4,7	9,9	100,0
300 000 - 600 000	10,7	11,2	4,7	9,2	6,5	6,1	9,7	6,0	7,9	10,2	8,5	4,6	4,7	100,0
600 000 - 900 000	9,9	7,0	8,3	9,8	8,7	9,6	8,7	6,4	6,2	9,6	10,8	1,9	3,1	100,0
900 000 - 1 200 000	13,1	7,3	8,8	6,8	5,9	12,2	9,4	5,2	5,9	7,9	13,8	2,4	1,3	100,0
1 200 000 - 1 500 000	12,4	5,8	9,5	7,0	4,7	10,9	7,4	6,1	5,1	9,0	16,2	4,4	1,5	100,0
1 500 000 - 1 800 000	10,5	9,1	15,0	5,4	4,0	13,2	9,3	4,9	3,9	5,8	16,2	2,0	0,7	100,0
1 800 000 - 2 100 000	13,9	4,0	16,7	3,4	2,7	12,0	6,9	6,5	3,3	4,6	20,9	3,2	1,9	100,0
2 100 000 à 2 400 000	12,1	8,9	15,2	2,4	3,4	9,7	9,2	2,1	3,2	10,0	19,1	4,3	0,4	100,0
2 400 000 et plus	18,5	3,1	12,6	4,6	2,1	10,7	7,1	5,0	2,7	5,9	22,8	3,8	1,1	100,0
Ensemble	11,2	10,0	7,5	8,3	5,0	8,0	8,3	5,1	8,8	8,3	11,1	3,7	4,7	100,0

7.1.6.5 Répartition des ménages selon la tranche de revenu et le sexe du CM

La répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage et les tranches de revenus est quasi identique pour les deux catégories de ménages. Les proportions de ménages appartenant à la tranche inférieure sont plus élevées dans les ménages de femmes que dans ceux des hommes. A contrario, cette même proportion pour la tranche supérieure est plus élevée dans les ménages des hommes.

Tableau 7.70 : Structure en % du revenu total selon la tranche de revenu suivant le sexe du CM

Tranche de revenus	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 300 000	23,2	37,7	24,4
300 000 à 600 000	26,0	24,5	25,9
600 000 à 900 000	16,5	11,7	16,1
900 000 à 1 200 000	9,8	8,6	9,7
1 200 000 à 1 500 000	6,2	4,5	6,0
1 500 000 à 1 800 000	3,5	2,4	3,4
1 800 000 à 2 100 000	3,1	2,5	3,1
2 100 000 à 2 400 000	2,3	2,0	2,3
2 400 000 et plus	9,4	6,1	9,1
Total	100,0	100,0	100,0

Le tableau 7.71 montre que les revenus par tête se répartissent de façon égalitaire entre les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes. Dans les deux catégories, plus de 40,0% des ménages ont un revenu annuel par tête inférieur à 100 000FCFA. Dans l'ensemble, il apparaît que seulement 13,1% des ménages ont un revenu annuel par tête supérieur à 400 000 FCFA et que 47,8% de ces ménages ont des revenus par tête inférieur à 100 000FCFA.



Tableau 7.71 : Répartition des ménages en % selon le revenu par tête le sexe du CM

Tranche de revenus	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
moins de 50 000	8,4	26,1	22,8	18,5	22,4
50 000 - 100 000	13,9	28,2	25,4	23,3	25,2
100 000 - 150 000	13,5	15,2	15,0	13,3	14,9
150 000 - 200 000	11,2	8,3	8,6	12,5	8,9
200 000 - 250 000	8,6	5,5	6,1	6,8	6,2
250 000 - 300 000	6,1	3,4	4,0	3,8	3,9
300 000 - 350 000	5,8	2,4	3,0	3,9	3,1
350 000- 400 000	5,0	1,6	2,3	2,6	2,3
400 000 - plus	27,5	9,3	12,9	15,2	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



7.2 DEPENSES DES MENAGES

L'analyse des dépenses des ménages vise à établir le niveau et la structure des dépenses de consommation. La différence d'allocation des ressources des ménages à la consommation selon les caractéristiques socio économique du chef de ménage et les variables spatiales (milieu de résidence, régions) sera également établie.

Il importe de rappeler les concepts clés qui seront utilisés dans l'analyse.

Les dépenses de consommation seules font l'objet de l'analyse. Ainsi les dépenses d'investissement des ménages (achat de logement et de bétail) sont exclues de la dépense totale des ménages. La dépense totale des ménages est constituée :

- de l'ensemble des achats de biens et services par les ménages en dehors des biens d'investissement;
- de la consommation de biens et services produits par les ménages ;
- des cadeaux reçus et consommés par les ménages et des transferts effectués par les ménages.

La dépense totale des ménages a deux composantes principales à savoir la dépense totale monétaire et la dépense totale non monétaire.

La dépense totale monétaire regroupe l'ensemble des achats de biens et de services et les transferts monétaires. Quant à la dépense non monétaire, elle regroupe l'autoconsommation de biens et services et les cadeaux reçus en nature et consommés par les ménages. Le loyer fictif (loyer que devraient payer les propriétaires de logement s'ils étaient en location) est inclus dans la dépense non monétaire des ménages.

La dépense de consommation des ménages est obtenue en déduisant les transferts de la dépense totale des ménages.

Les différences de prix à la consommation selon les régions de résidence des ménages ont été prises en compte. La région du centre a été considérée comme la base et des indices de prix régionaux ont été calculés par rapport à cette base. Ainsi, les dépenses de chaque ménage ont été déflatées par l'indice de prix de sa région de résidence.

Compte tenu de l'inflation entre les deux années d'enquête (1998 et 2003), les différentes valeurs nominales ne seront pas directement comparables dans le temps car intégrant deux effets à savoir un effet prix et un effet quantité. Lorsque des comparaisons temporelles de valeurs absolues seront faites dans l'analyse, les dépenses de 2003 seront déflatées pour obtenir une comparaison en volume. L'accent sera mis sur une comparaison temporelle entre les structures de dépenses entre les deux années.



7.2.1 DÉPENSES MOYENNES TOTALES DES MÉNAGES

7.2.1.1 Niveau, structure et évolution des dépenses moyennes des ménages

7.2.1.1.1 Données globales

La dépense moyenne d'un ménage burkinabè est estimée à 866 381 FCFA en 2003 par an soit environ 72 198 FCFA par mois. Ceci correspond à une dépense annuelle moyenne par personne de 135 244 FCFA.

La moitié des ménages burkinabè ont une dépense totale inférieure ou égale à 583 125 Fcfa soit moins de 48600FCFA/mois. Près de 70% ont une dépense totale en dessous de la moyenne nationale. On note que 85% des ménages qui ont une dépense totale inférieure à la moyenne nationale résident en milieu rural.

Par rapport à 1998, on note une augmentation en terme réel de 6,8% de la dépense totale (hors investissement) par ménage.

7.2.1.1.2 Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages

Les achats de biens et de services (composante monétaire de la dépense totale des ménages) représentent près de 70% de la dépense totale et se chiffrent à 610 784 FCFA par ménage et par an (Cf tableau 7.72). La dépense non monétaire reste relativement très importante avec 29,5% de la dépense totale soit 255 597 FCFA par ménage et par an. En jetant un regard sur la part des dépenses non monétaires de 1994 (28,6%) et de 1998 (26,5%), on note que l'autoconsommation est une réalité de l'économie burkinabè surtout dans le monde rural.

Tableau 7.72 : Dépenses moyennes

Indicateurs	Dépense monétaire annuelle	Dépense non monétaire annuelle	Total
Moyenne par ménage	610 784	255 597	866 381
Proportion (%)	70,5	29,5	100

7.2.1.1.3 Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages

Les dépenses des ménages sont regroupées selon la nomenclature de consommation ouest africaine (NCOA)¹. Les analyses dans cette section se situent au premier niveau cette nomenclature à savoir les fonctions de consommation. Les transferts qui ne sont pas pris en compte dans la NCOA (la NCOA se limite aux dépenses de consommation) le sont ici pour répondre aux besoins spécifiques de cette enquête.

¹ La NCOA est une adaptation de la nomenclature internationale COICOP. Les biens et services sont regroupés en dix fonctions trente deux groupes soixante treize sous groupe et cent huit postes. Elle a été utilisée dans le cadre de l'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA.



En se référant au tableau 7.73, près de la moitié des dépenses des ménages est consacrée à l'acquisition des produits alimentaires (48,8%). Comparée à 1998, cette proportion a baissé de plus de 4 points. En seconde position viennent les dépenses pour le logement, eau, électricité et autres combustibles qui représentent 17,8% (contre 15,1% en 1998) de la dépense totale.

Les dépenses de transport et d'habillement sont de même ordre (respectivement 60 997 FCFA et 58 770 FCFA par an) soit une part de 7% pour chacun de ces postes. Les dépenses de santé représentent 4,4% des dépenses et celles d'enseignement moins de 2% des dépenses. Ces deux derniers postes n'ont pas connu une évolution notable de 1998 à 2003. Les dépenses consacrées aux loisirs et de spectacle ont connu un accroissement important de leur part dans la dépense totale qui passe de 0,1% en 1998 à 4,1% en 2003 .

Tableau 7.73 : Dépense moyenne (en FCFA) par fonction de consommation et part des fonctions de consommation dans la dépense totale.

Fonctions de consommation	Moyenne par ménage et par an	Proportion (en %)
Produits alimentaires, boissons et tabac	422 881	48,8
Articles d'habillement et articles chaussants	58 770	6,8
Logement, eau, électricité et autres combustibles	154 517	17,8
Ameublement, équipement ménager	31 331	3,6
Santé	38 122	4,4
Transports	60 997	7,0
Loisirs, spectacles et culture	35 148	4,1
Enseignement	16 122	1,9
Transferts	29 983	3,5
Autres biens et services	18 519	2,1
Total	866 381	100,00

7.2.1.1.4 Niveau et structure de la dépense monétaire moyenne des ménages

Lorsque l'on s'intéresse aux dépenses monétaires, les dépenses alimentaires occupent une place importante 42,6% de la dépense totale monétaire. Cette proportion a également évolué à la baisse dans le temps (47,2% en 1998).

La part des dépenses de la fonction « logement eau électricité et autres combustibles » tombe à 11% des dépenses monétaires. Cela est dû à l'exclusion du loyer imputé.

Les dépenses de santé occupent une part de 6,2%. On constate là aussi que leur part demeure la même qu'en 1998.



Tableau 7.74 : Dépense monétaire moyenne par fonction de consommation et part des fonctions de consommation dans la dépense monétaire totale

Fonctions de dépense monétaire	Moyenne	Proportion (%)
Produits alimentaires, boissons et tabac	259 914	42,6
Articles d'habillement et articles chaussants	58 273	9,5
Logement, eau, électricité et autres combustibles	66 883	10,9
Ameublement, équipement ménager	29 667	4,9
Santé	38 112	6,2
Transports	60 641	9,9
Loisirs, spectacles et culture	33 070	5,4
Enseignement	16 122	2,6
Transferts	29 878	4,9
Autres biens et services	18 272	3,0
Total	610 784	100,00

7.2.1.1.5 Niveau et structure de la dépense non monétaire moyenne des ménages

La dépense non monétaire des ménages concerne essentiellement l'alimentation (63,8%) et la fonction “ logement eau électricité et autres combustibles ” (34,3%) principalement dû au loyer fictif et à l'autoconsommation de bois chauffe.

Tableau 7.75 : Dépense non monétaire

	Moyenne	Proportion (%)
Produits alimentaires, boissons et tabac	162 967	63,8
Articles d'habillement et articles chaussants	496	0,2
Logement, eau, électricité et autres combustibles	87 684	34,3
Ameublement, équipement ménager	1 664	0,7
Santé	0	0,0
Transports	356	0,1
Loisirs, spectacles et culture	2 078	0,8
Enseignement	0	0,0
Transferts	105	0,0
Autres biens et services	247	0,1
Total	255 597	100,0



7.2.1.1.6 Niveau et structure des grandes fonctions de dépense

7.2.1.1.6.1 Dépense alimentaire

La dépense moyenne annuelle de consommation alimentaire est de 422 881 FCFA par ménage. Le sous groupe *Pains, Céréales, Tubercules et légumineuses* représente 51,7% de ces dépenses par ménage et par an. Cette rubrique connaît une baisse de sa part de près de 10 points par rapport à 1998. Le mil et le sorgho sont les produits céréaliers pour lesquels les dépenses sont relativement les plus élevées (respectivement 15,4% et 14,2%). Il s'agit des produits alimentaires de base au plan national.

Les sous groupes *Viandes*, les *Légumes* occupent une place relativement importante dans les dépenses de ménages (9,0% et 6,2% respectivement). Les dépenses pour les *Boissons alcoolisées* et *tabac* sont relativement équivalentes (environ 3,5% pour chaque sous groupe).

La structure des dépenses alimentaires n'a pas connu un grand changement entre 1998 et 2003. Ainsi, les céréales sont les produits de consommation de base des burkinabé, notamment ceux produits localement (mil, sorgho et maïs). On note toutefois la baisse de la part des céréales de près de 10 points en pourcentages. Cela semble assez important et pourrait s'expliquer par une différence de prix relatifs entre les prix des céréales et les autres biens alimentaires dû à une baisse des prix des céréales en 2003² (cf. tableau 7.76).

² Seul l'indice des prix de la fonction alimentaire connaît une baisse en comparant 1998 et 2003 (114,3 contre 111,5 en 2003).



Tableau 7.76: Niveau et structure des dépenses d'alimentation

Produits	Dépense moyenne par ménage	Part en % dans l'alimentation
PAINS, CEREALES TUBERCULES ET LEGUMINEUSES	218 547	51,7
- Céréales	194 500	46,0
*Riz	36 445	8,6
*Mil	65 148	15,4
*Sorgho	60 179	14,2
*Maïs	29 497	7,0
*Farine à base de céréales	3 230	0,8
- Niébé/Haricot	11 103	2,6
- Pains	6 646	1,6
- Autres produits à base de céréales (galettes, gâteaux, etc.)	4 646	1,0
- Ignames, tubercules et plantain	2 277	0,5
VIANDE	38 215	9,0
- Viandes (bœuf, mouton, etc.)	24 181	5,7
- Volailles	14 034	3,3
POISSON ET PRODUIT DE MER	15 903	3,8
HUILES ET GRAISSES	22 984	5,4
- Huiles, beurre, margarine	12 006	2,8
- Arachide	5 419	1,3
- Pâte d'arachide	5 559	1,3
FRUITS	6 400	1,5
LEGUMES	26 350	6,2
SUCRE	9 470	2,2
LAIT ŒUFS	7 370	1,7
- Produits laitiers	5 610	1,3
- Œufs	1 760	0,4
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	33 241	7,9
- Bouillon cube	8 948	2,1
- Soumbala	8 338	2,0
- Sel	3 727	0,9
- Tomate en conserve	2 438	0,6
- Autres condiments et assaisonnement	2 230	0,5
- Autres dépenses alimentaires	3 839	0,9
- Dépenses alimentaires sans autre indication	3 720	0,9
CAFE, THE, CACAO	6 258	1,5
BOISSONS NON ALCOOLISEES	4 788	1,1
- Autres Boissons non alcoolisées	3 056	0,7
- Eau achetée	1 732	0,4
BOISSONS ALCOOLISEES	18 985	4,5
- Dolo, bangui	13 382	3,2
- Bière	4 704	1,1
- Autres boissons alcoolisées	899	0,2
TABAC	14 350	3,4
- Cola	6 640	1,6
- Cigarette - autre tabac	7 710	1,8
TOTAL ALIMENTATION	422 881	100,0



7.2.1.1.6.2 dépense de santé

Pour faire face aux problèmes de santé un ménage du Burkina Faso (taille moyenne de 6,4 personnes) consacre annuellement en moyenne 38 112 FCFA.

Ces dépenses de santé sont essentiellement destinées à l'achat de médicaments (75,6%). Les ménages y consacrent en moyenne 28 809 FCFA par an. Les frais d'analyses médicales représentent 10,2% des dépenses de santé et celles de consultations, 6,6%.

Tableau 7.77: Niveau et structure des dépenses de santé.

Sous-groupe	Dépense moyenne par ménage	Part en % dans la Santé	Part en % dans la dépense totale de consommation
Frais de consultations	2 126	6,6	0,2
Frais d'analyses médicales	3 890	10,2	0,4
Médicaments	28 809	75,6	3,3
Frais d'hospitalisation	1 773	4,7	0,2
Autres services médicaux	1 516	4,0	0,2
TOTAL SANTE	38 112	100,0	4,4

7.2.1.1.6.3 Dépense d'enseignement

Les dépenses d'enseignement représentent une faible proportion du total des dépenses (moins de 2%). Cela n'est sans doute pas dû à un coût relativement faible de l'accès à l'école et d'acquisition des équipements scolaires mais plutôt à la faible proportion des ménages qui scolarisent des enfants (environ 35% des ménages).

Dans le domaine de l'enseignement, le sous-groupe *frais de scolarité* occupe une place importante. En effet plus de la moitié des dépenses de l'enseignement vont à ce sous-groupe.

Le sous-groupe *livres et fournitures* avec une part relative de 27,2% occupe le second rang.

Tableau 7.78: Niveau et structure des dépenses scolaires.

Sous-groupe.	Dépense moyenne par ménage	Part en % dans l'enseignement	Part en % dans la dépense totale de consommation
Frais de scolarité	9 031	56,0	1,0
Livres et fournitures	4 385	27,2	0,5
Uniformes scolaires	448	2,8	0,1
Frais de transport scolaire	585	3,6	0,1
Cotisation des parents d'élèves	893	5,5	0,1
Autres contributions scolaires	781	4,8	0,1
TOTAL ENSEIGNEMENT	12 115	100,0	1,9



7.2.1.1.6.4 Autres dépenses non alimentaires

Parmi les autres dépenses non alimentaires, le loyer se distingue avec un niveau moyen de 68 999 FCFA par ménage soit 17,7% de la dépense totale non alimentaire. Rappelons que cette dépense inclut le loyer effectivement payé par les locataires et les loyers fictifs³ des propriétaires. La part du loyer fictif est de 80,9% contre seulement 19,1% pour le loyer payé par les locataires.

La dépense moyenne par ménage et par an pour le bois de chauffe est de 28 153 FCFA soit 7,2% du total des dépenses non alimentaires. On note la faiblesse du montant alloué au gaz comme énergie de substitution au bois. En effet, près de 95% des ménages n'utilisent pas du gaz. Cette proportion dénote de la difficulté de lutter contre la déforestation.

Le sous groupe *carburant, lubrifiant et assurance* a une dépense moyenne par ménage et par an de 30 373 FCFA soit près de 8% de la dépense totale non alimentaire. *Les cérémonies diverses (baptême, mariages, anniversaires, deuils et fêtes)* ont connu un accroissement important de leur part dans les dépenses non alimentaires entre l'enquête de 1998 et celle de 2003 passant de 0,1% à 8,9% (cf. tableau 7.79).

³Il s'agit du loyer fictif qui représente le montant du loyer que chaque propriétaire ou hébergé gratuitement devrait payer s'il était locataire.



Tableau 7.79: Niveau et structure des dépenses non alimentaire

Sous-groupe et produit	Dépense moyenne par ménage	Part en % dans la dépense totale de consommation
Charbon	2 397	0,6
Bois	28 153	7,2
Gaz	1 862	0,5
Eau achetée (fontaine, facture et frais de branchement)	10 181	2,6
Electricité (facture et frais de branchement)	8 610	2,2
Pétrole	6 639	1,7
Bougie et autres types d'éclairage	2 456	0,6
Loyer	68 999	17,7
Téléphone	7 598	2,0
Domestique	2 582	0,2
Savon	15 883	4,1
Détergent et autres produits d'entretien (insecticide, etc.)	1 027	0,3
Produits cosmétiques et de soins corporels	4 624	1,2
Pagne	22 120	5,7
Chemise, pantalon, robe (prêt à porter)	18 785	4,8
Tissu	2 949	0,8
Chaussure	11 968	3,1
Confection et réparation des vêtements et chaussures	2 947	0,8
Voyages et transports (hors transport scolaire)	11 972	3,1
Loisirs : Cinéma – sport - lecture	1 258	0,3
Cérémonies diverses : baptême, mariages, anniversaires, deuils et fêtes	33 890	8,7
Achat matériel roulant : vélo, mobylette, moto, véhicule	18 652	4,8
Essence, lubrifiant, entretien et assurance matérielle. roulant	30 373	7,8
Achat d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	4 907	1,3
Réparation d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	1 191	0,3
Achat d'équipement du logement (meuble, couverture, drap, nappe, rideau, sanitaire, etc.)	4 222	1,1
Vaisselles (assiette, calebasse, marmite, mortier, cuillère, etc.)	5 128	1,3
Réparation de maison	21 611	5,6
Autres dépenses non alimentaires	36 280	9,3
TOTAL	389 265	100,0



7.2.1.1.7 Variation de la dépense moyenne annuelle entre 1994 et 2003.

La dépense moyenne par tête et par an est passée de 99 182 FCFA en 1998 à 135 244 Fcfa soit une augmentation en valeur de 36,4%. En tenant compte des prix⁴, cette augmentation de la dépense par tête entre les deux années est en terme réel de 26,4%.

Bien que les trois enquêtes n'aient pas été réalisées exactement sur les mêmes périodes de l'année (Octobre 1994 à Janvier 1995 pour EP I, Mai à Août 1998 pour EP II et Avril à Juillet 2003 pour EBCVM), on observe tout de même une ressemblance de la structure de la dépense totale des ménages. Une forte proportion des dépenses va à l'alimentation (près de 50%) suivi du logement avec un peu plus de 15% du budget (Cf. tableau 7.80).

Tableau 7.80 : Variation de la dépense moyenne et des structures de consommation entre 1994 et 2003

	EP 1994	EP 1998	EBCVM 2003
Dépense moyenne totale annuelle par ménage	532 045	751 361	866 381
Dépense moyenne totale annuelle par tête	68 628	99 182	135 244
Part en % de l'autoconsommation dans la dépense totale	28,7	26,5	29,5
Part en % de l'alimentation dans la dépense totale	45,8	52,2	48,8
Part en % du logement de l'eau et autres combustibles dans la dépense totale	16,2	15,1	17,8
Part en % de l'habillement dans la dépense totale	5,7	4,8	6,8
Part en % des Transferts dans la dépense totale	5,1	4,9	3,5
Part en % des autres dépenses ⁵ dans la dépense totale	27,2	23,0	23,1
Total	100	100	100

7.2.1.2 Dépenses moyennes des ménages par milieu de résidence

7.2.1.2.1 Données globales

La dépense moyenne annuelle par ménage est de 1 404 128 FCFA en milieu urbain soit un peu moins du double du niveau observé en milieu rural (725 168 FCFA). Elle est supérieure de 40% à la moyenne nationale.

Ramenée à une dépense moyenne par tête l'écart s'accroît entre les deux milieux. En effet, la dépense par tête du milieu urbain est 129% supérieure à celle du milieu rural. Cela s'explique par le niveau de revenu plus élevé des ménages urbains et de leur taille plus petite (la taille moyenne des ménages est de 6,4 pour l'ensemble, 6,6 pour le rural et 5,6 pour le milieu urbain).

Par ailleurs, on constate que 81,8% des individus vivant en milieu rural n'effectuent que 66,3% de la dépense totale nationale et parallèlement 18,2% des individus en milieu urbain dépensent 33,7%.

⁴ L'IHPC base 100 en 1996 atteint les niveaux 108,0 et 116,6 respectivement en 1998 et 2003.

⁵ Y compris les dépenses d'investissement des ménages en 1994 et hors dépense d'investissement des ménages en 1998 et 2003.

**Tableau 7.81 : Dépenses moyennes**

	Milieu		Total
	Urbain	Rural	
Dépense moyenne par ménage	1 404 128	725 168	866 381
Dépense moyenne par tête	250 893	109 574	135 244
% dépense totale	33,7	66,3	100,0
% ménage	20,8	79,2	100,0
% individu	18,2	81,8	100,0

7.2.1.2.2 Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages.

Au niveau de la dépense monétaire la dépense moyenne des ménages urbains est de 160% supérieure à celles des ménages ruraux. A contrario la dépense moyenne non monétaire des ménages urbains est de 20% inférieure à celle des ménages ruraux. Ainsi le milieu rural se distingue avec plus d'un tiers des dépenses provenant de l'autoconsommation contre seulement 15,1% en milieu urbain (cf. tableau 7.82).

Tableau 7.82: Niveau et structure des dépenses monétaires et non monétaires.

Milieu de résidence		Dépense monétaire annuelle du ménage	Dépense non monétaire annuelle du ménage
Urbain	moyenne	1 192 787	211 341
	% total consommation urbaine	84,9	15,1
Rural	moyenne	457 949	267 219
	% total de la consommation rurale	63,2	36,8
Ensemble	moyenne	610 783	255 597

7.2.1.2.3 Niveau et structure de la dépense moyenne annuelle des ménages.

Les dépenses d'alimentation, de logement et transport constituent dans l'ordre les fonctions de consommation les plus importantes tout comme cela a été observé en 1998.

En comparant le milieu urbain et le milieu rural, il ressort que pour la fonction "alimentation" engrange 36,4% du budget des ménages urbains contre 55,1% chez les ménages ruraux. On observe qu'en moyenne, pour toutes les fonctions de dépenses, les ménages urbains dépensent plus que ceux du rural à l'exception du volet habillement.

Les ménages urbains dépensent en moyenne 10 fois plus dans l'enseignement que ceux du rural. Après ce poste, les ménages urbains dépensent plus pour les fonctions *logement*, *transport* et *transferts* (cf. Tableau 7.83).

On note également le poids de l'habillement dans les dépenses du milieu rural comparativement au milieu urbain.

**Tableau 7.83 : Dépense moyenne selon le milieu et la fonction de consommation.**

fonction de consommation	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part en %	moyenne	part en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	510 860	36,4	399 778	55,1
Articles d'habillement et articles chaussants	57 810	4,1	59 022	8,1
Logement, eau, électricité et autres combustibles	348 665	24,8	103 534	14,3
Ameublement, équipement ménager	53 415	3,8	25 532	3,5
Santé	80 268	5,7	27 042	3,7
Transports	137 395	9,8	40 935	5,6
Loisirs, spectacles et culture	48 894	3,5	31 538	4,3
Enseignement	58 529	3,9	4 986	0,7
Transferts	53 431	3,8	23 826	3,3
Autres biens et services	54 860	3,9	8 975	1,2
Dépense totale annuelle	1 404 128	100	725 168	100

7.2.1.2.4 Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire des ménages.

La structure de la dépense monétaire diffère peu de celle examinée précédemment. Ainsi par exemple en milieu urbain les trois principales fonctions de consommation par ordre d'importance sont *l'alimentation*, le *logement* et le *transport*; En milieu rural *l'habillement* se substitue au logement.

Du fait de la production agricole en milieu rural, on pouvait s'attendre à une part faible de la dépense alimentaire monétaire mais celle-ci atteint 45,5% de la dépense monétaire globale (cf. tableau 7.84). Parmi les produits alimentaires faisant plus objet d'achat monétaire, on retrouve les boissons mais aussi les céréales. La présence des céréales en tête de liste peut s'expliquer principalement par deux facteurs à savoir :

- la différence de spéculations cultivées dans les différentes parties du pays et le fait que certains ménages du rural ne sont pas forcément des agriculteurs ;
- un phénomène de gestion de stocks qui fait que des ménages agricoles écoulent des céréales juste après les récoltes sur le marchés pour acquérir les moyens financiers et que plus tard, vers la période de soudure, ils soient obligés de racheter ces céréales plus chers pour leur alimentation.

**Tableau 7.84 : Dépense monétaire moyenne selon le milieu et la fonction de consommation**

Fonctions de consommation	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part en %	moyenne	part en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	456 649	38,3	208 251	45,5
Articles d'habillement et articles chaussants	57 268	4,8	58 470	12,8
Logement, eau, électricité et autres combustibles	198 570	16,6	32 239	7,0
Ameublement, équipement ménager	51 620	5,2	23 902	5,2
Santé	80 268	6,7	27 042	5,9
Transports	136 525	11,4	40 714	8,9
Loisirs, spectacles et culture	45 513	3,8	29 802	6,5
Enseignement	58 529	3,7	4 986	1,1
Transferts	53 079	4,4	23 786	5,2
Autres biens et services	54 508	4,6	8 756	1,9
Dépense totale annuelle	1 192 787	100	457 949	100

7.2.1.2.5 Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire totale des ménages.

En milieu rural, la dépense d'autoconsommation est principalement alimentaire (71,7%), et seulement 26,7% pour la fonction « *logement-eau-electricité et autres combustibles* ». En milieu urbain, ces deux fonctions sont les principales également mais apparaissent dans un ordre inversé (25,7% et 74,7% respectivement).

En effet en milieu rural l'autoconsommation de céréales et autres produits alimentaires est largement supérieure au loyer fictif (Cf. Tableau 7.85).

Il est à noter que cette structure n'a pas connu un changement majeur entre 1998 et 2003. En effet, en 1998 les parts respectives de l'alimentation et du volet logement dans l'autoconsommation dans le rural étaient 73,7% et 25,0% tandis que pour le milieu urbain on avait 24,2% et 74,7%.

Tableau 7.85 : Dépense non monétaire moyenne selon le milieu et la fonction de consommation

Fonction de consommation	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part en %	moyenne	part en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	54 211	25,7	191 527	71,7
Articles d'habillement et articles chaussants	284	0,1	552	0,2
Logement, eau, électricité et autres combustibles	150 096	74,7	71 294	26,7
Ameublement, équipement ménager	1 795	0,8	1 630	0,6
Santé	0	0,0	0	0,0
Transports	870	0,4	221	0,1
Loisirs, spectacles et culture	3 381	1,6	1 736	0,6
Enseignement	0	0,0	0	0,0
Transferts	352	0,2	40	0,0
Autres biens et services	352	0,2	219	0,1
Dépense totale annuelle	211 341	100	267 219	100



7.2.1.2.6 Niveau et structure des dépenses de consommation

7.2.1.2.6.1 Niveau et structure des dépenses alimentaires

Les dépenses du sous groupe "Pains, céréales tubercules et légumineuses" représentent environ 55,6% des dépenses d'alimentation des ménages en milieu rural contre 43,6% en milieu urbain. Elles demeurent le plus important poste budgétaire de l'alimentation dans les deux milieux.

Si en milieu rural le sorgho et le mil sont les plus consommés avec respectivement 17,8% et 19,4% de l'alimentation; en milieu urbain c'est le riz et le maïs qui viennent en tête avec 14,4% et 9,4%. On observe des parts relativement faibles pour le mil et le sorgho en milieu urbain.

Le milieu urbain se distingue avec une dépense en "sel, épices et autres produits d'alimentation" qui représente 11,8% des dépenses d'alimentation soit presque le double de la part allouée à ce sous groupe en milieu rural.

On remarque une relative similitude des dépenses alimentaires allouées au sous-groupe boissons alcoolisées et les tabacs tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

En jetant un coup d'œil aux données de 1998, on remarque une baisse très importante de la part allouée aux céréales dans le budget alimentaire du milieu rural (65,3% en 1998 contre 50,5% en 2003). Cette baisse pourrait s'expliquer par la baisse relative des prix des céréales en 2003 par rapport à 1998 grâce à la bonne campagne céréalière 2002/2003¹.

En milieu urbain, la part des dépenses céréalières n'a pas varié entre les deux dernières enquêtes (37,3%).

¹ l'IHPC, calculé sur les relevés de Ouagadougou, montre que seul la fonction *alimentation* a connu une baisse(2%) en 2003 comparativement à 1998 (114,3 en 1998 contre 111,5 en 2003).

**Tableau 7.86 : Niveau et structure des dépenses alimentaires selon le milieu et les produits**

Produits	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part % dans alimentation	moyenne	part % dans alimentation
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	192 808	43,6	222 436	55,6
- Céréales	165 006	37,3	201 918	50,5
*Riz	74 048	14,4	26 570	6,6
*Mil	18 064	3,5	77 513	19,4
*Sorgho	17 729	3,5	71 326	17,8
*Maïs	47 906	9,4	24 663	6,2
*Farine à base de céréales	8 504	1,7	1 845	0,5
-Niébé/Haricot	10 056	2,0	11 378	2,8
-Pains	16 784	3,3	3 983	1,0
-Autres produits à base de céréales (galettes, gâteaux, etc.)	6 081	1,2	3 483	0,9
-Ignames, tubercules et plantain	4 566	0,9	1 675	0,4
VIANDE	49 011	9,6	35 381	8,5
Viandes (bœuf, mouton, etc.)	34 640	6,8	21 435	5,4
Volailles	14 371	2,8	13 946	3,5
POISSON ET PRODUIT DE MER	29 782	5,8	12 258	3,1
HUILE ET GRAINE	37 087	7,2		3,4
Huiles, beurre, margarine	18 301	3,6	10 353	2,6
Arachide	3 238	0,6	5 992	1,5
Pâte d'arachide	15 549	3,0	2 935	0,7
FRUITS (banane, mangue, orange...)	9 583	1,9	5 578	1,4
LEGUMES (tomate, choux, etc.)	36 202	7,1	23 763	5,9
SUCRE	10 563	2,1	9 183	2,3
LAIT ŒUFS	12 616	2,5	5 993	1,5
Produits laitiers	8 651	1,7	4 811	1,2
Œufs	3 965	0,8	1 181	0,3
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	60 243	11,8	26 150	6,5
Bouillon cube	10 739	2,1	8 478	2,1
Soumbala	7 595	1,5	8 532	2,1
Sel	2 564	0,9	4 032	1,0
Tomate en conserve	7 303	1,4	1 160	0,3
Autres condiments et assaisonnement	4 564	0,5	1 617	0,4
Autres dépenses alimentaires	12 809	2,5	1 484	0,4
Dépenses alimentaires saisonniers	14 667	2,9	846	0,2
Café, thé, cacao	8 446	1,7	5 683	1,4
BOISSONS NON ALCOOLISEES	14 216	2,8	2 312	0,6
Boissons non alcoolisées	8 153	1,6	1 717	0,4
Eau achetée	6 063	1,2	595	0,1
BOISSONS ALCOOLISEES	25 044	4,9	16 751	4,2
Dolo, Bangui	7 109	1,4	15 030	3,8
Bière	16 064	3,1	1 721	0,4
Autres boissons alcoolisées	1 871	0,4	644	0,2
TABAC	14 354	2,8	9 987	3,6
Cola	2 901	0,6	7 622	1,9
Cigarette – Tabac	11 453	2,2	6728	1,7
TOTAL ALIMENTATION	510 860	100,0	399 778	100,0



7.2.1.2.6.2 Niveau et structure des dépenses de santé

La dépense moyenne de santé des ménages ruraux est près de trois fois plus faible que celle observée chez les ménages du milieu urbain (27 042 FCFA contre 80 268 FCFA). Indépendamment du milieu, les achats de médicament sont de loin les plus importantes dépenses de santé. En milieu urbain, on note une part importante des frais d'analyses médicales (13,1%) devant les frais de consultation et ceux d'hospitalisation.

Tableau 7.87 : Répartition des dépenses de santé.

Rubriques de dépenses sanitaires	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	Moyenne par ménage	part % dans la santé	Moyenne par ménage	part % dans la santé
Frais de consultations	7 311	9,1	764	2,8
Frais d'analyses médicales	10 552	13,1	2 140	7,9
Médicaments	58 542	72,9	21 001	77,7
Frais d'hospitalisation	2 536	3,2	1 572	5,8
Autres services médicaux	1 326	1,7	1 565	5,8
TOTAL SANTE	80 268	100,0	27 042	100,0

7.2.1.2.6.3 Niveau et structure des dépenses d'enseignement

En terme de niveau, les dépenses moyennes d'éducation des ménages en zone urbaine sont plus de 10 fois supérieures à celui des ménages en zone rurale. Les ménages ruraux allouent l'essentiel de leurs dépenses d'enseignement à l'achat de livres et fournitures (42,6%).

En zone urbaine c'est plutôt les frais de scolarité qui constituent la principale dépense d'enseignement (60,8%).

Ces résultats s'expliqueraient par le niveau de scolarisation plus élevé en milieu urbain surtout par le développement de l'enseignement privé et la concentration des établissements d'enseignements secondaires et universitaires dans le milieu urbain.

Tableau 7.88 : Répartition des dépenses scolaires

RUBRIQUES	Milieu de résidence			
	Urbain		Rural	
	moyenne	part % dans l'enseignement	moyenne	part % dans l'enseignement
Frais de scolarité	35 588	60,8	2 057	41,3
Livres et fournitures	12 991	22,2	2 126	42,6
Uniformes scolaires	1 991	3,4	42	0,9
Frais de transport scolaire	2 748	4,7	16	0,3
Cotisation des parents d'élèves	2 208	3,8	548	11,0
Autres contributions scolaires	3 003	5,1	197	4,0
TOTAL ENSEIGNEMENT	58 529	100,0	4 986	100,0



7.2.1.3 Dépenses moyennes des ménages par région

7.2.1.3.1 Données globales

Le niveau de la dépense est un indicateur du niveau de vie des ménages. Son calcul au niveau régional permet donc de comparer le niveau de vie des populations des différentes régions. Dans un contexte de décentralisation, cela permet d'esquisser les disparités économiques.

Toutefois, la dépense moyenne par ménage cache des disparités quant à la taille des ménages ou encore au poids démographique des différentes régions. Aussi dans le tableau 7.89, le poids démographique des différentes régions sera-t-il mis en relation avec leurs part dans la dépense totale nationale.

La dépense totale des habitants des régions du Centre et des Hauts bassins représente environ 33% de la dépense totale, alors que le poids démographique (en individus) de ces deux régions n'est que d'environ 21%. Cela est dû à l'influence des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Toutes les autres régions à l'exception du Sahel et le Centre - Ouest ont des poids démographiques supérieures à la part de leurs dépenses dans la dépense totale (Tableau 7.89 et graphique 7.1).

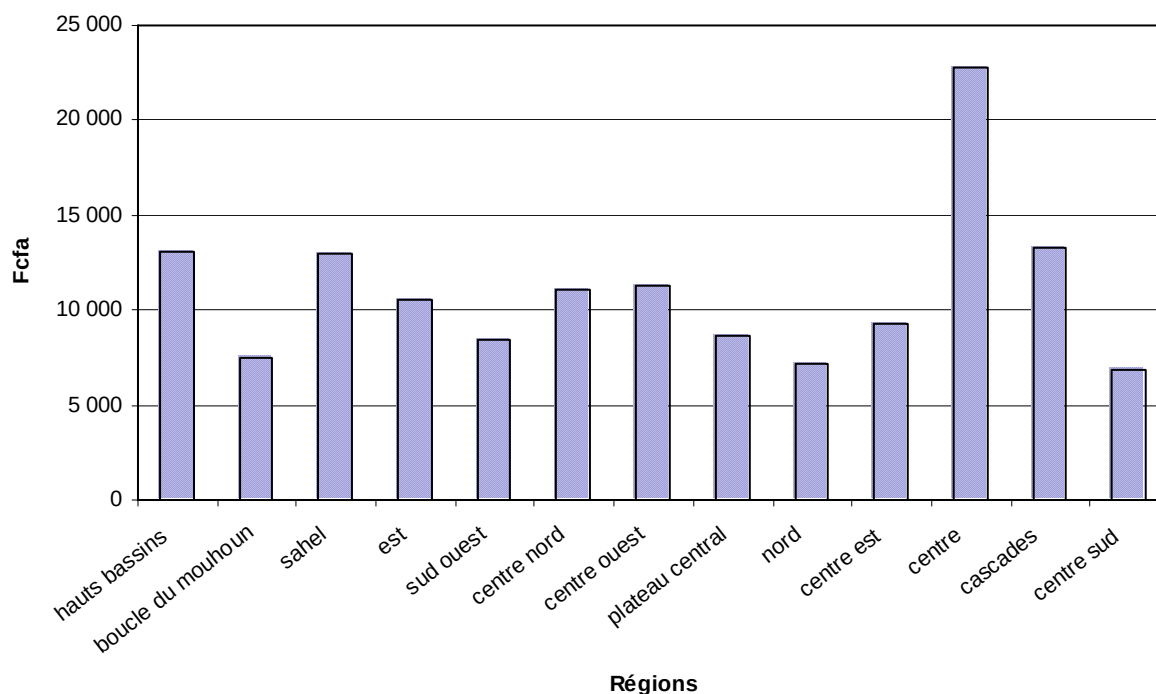
Un habitant de la région du centre dépense en moyenne 22 743 FCFA par mois soit plus de 2 fois que la moyenne nationale (11 270 FCFA) ou encore plus que le triple de la dépense d'un habitant des régions du Centre Sud, du Nord et de la Boucle du Mouhoun (cf. graphique 7.1).

Il importe de signaler qu'une prudence doit être observée dans la comparaison inter temporelle des résultats portant sur les régions du fait du changement du découpage administratif. Alors qu'en 1998, il était question de 10 régions économiques, en 2003 un nouveau découpage de 13 régions est en vigueur.

Ainsi, on notera par exemple qu'en 1998, la région du centre avait une dépense par tête et par mois de 13 409 FCFA. En 2003, dans le nouveau découpage, la région du centre a une dépense par tête et par mois de 22 743 FCFA. Il n'y a pas de comparaison entre ces deux chiffres du fait que les deux régions ne recouvrent pas les mêmes provinces.

**Tableau 7.89 : Répartition des dépenses moyennes par région économique.**

Régions	Dépense totale annuelle moyenne par ménage	Dépense totale moyenne par ménage par mois	Dépense annuelle par tête	Dépense par tête par mois	% dépense totale	% ménage	% individu
Hauts bassins	960 092	80 008	156 600	13 050	12,4	11,2	10,7
Boucle du mouhoun	703 153	58 596	90 372	7 531	8,1	10,0	12,2
Sahel	763 999	63 667	155 262	12 938	6,6	7,5	5,8
Est	833 154	69 429	126 961	10 580	8,0	8,3	8,5
Sud ouest	632 232	52 686	101 542	8 462	3,7	5,0	4,9
Centre nord	883 050	73 587	133 000	11 083	8,1	8,0	8,3
Centre ouest	906 721	75 560	135 874	11 323	8,7	8,3	8,6
Plateau central	780 714	65 059	103 371	8 614	4,6	5,1	6,0
Nord	536 072	44 673	85 696	7 141	5,4	8,8	8,6
Centre est	709 998	59 167	111 810	9 317	6,8	8,3	8,2
Centre	1 604 433	133 703	272 916	22 743	20,5	11,1	10,2
Cascades	993 908	82 826	159 652	13 304	4,3	3,7	3,6
Centre sud	500 626	41 719	82 612	6 884	2,6	4,6	4,3
Ensemble	866 381	72 198	135 244	11 270	100,0	100,0	100,0

Graphique 7.1 : dépense totale par tête et par mois selon la région



7.2.1.3.2 Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages

Les régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun ont respectivement les niveaux de dépenses moyenne monétaire et non monétaire les plus élevés (1 333 895 FCFA et 292 880 FCFA). Le Centre occupe les parts les plus importantes des dépenses monétaires et non monétaires dans les dépenses totales. La répartition des dépenses entre l'autoconsommation et les dépenses monétaires est quasi égalitaire dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est, du Sud – Ouest, du Centre – Nord et du Centre – Sud.

Le tableau 7.90 indique la situation de la dépense totale de chaque région entre dépense monétaire et non monétaire.

On observe que les régions du Centre – Sud, de l'Est, du Sud – Ouest, de la Boucle du Mouhoun et du Centre – Nord ont plus de 40% de leur dépense constitué par l'autoconsommation. A contrario, les régions du Centre, des Hauts Bassins et du Sahel ont moins d'un quart de leur dépense totale provenant de l'autoconsommation. Si pour les deux premières, cela est dû au poids des villes (Ouagadougou pour le Centre et Bobo pour les Hauts Bassins), le Sahel semble devoir sa structure à la prédominance de l'élevage dans son activité (vente d'animaux pour rachat de vivres).

**Tableau 7.90 : Dépense monétaire et non monétaires par région économique**

Région économique		Dépense monétaire annuelle	Dépense non monétaire annuelle	Dépense totale annuelle
Hauts bassins	Moyenne	750 019	210 073	960 092
	% ligne	78,1	21,9	100,0
	% du total	13,8	9,2	12,4
Boucle du mouhoun	moyenne	410 273	292 880	703 153
	% ligne	58,3	41,7	100,0
	% du total	6,7	11,5	8,1
Sahel	moyenne	590 589	173 410	763 999
	% ligne	77,3	22,7	100,0
	% du total	7,3	5,1	6,6
Est	moyenne	480 875	352 279	833 154
	% ligne	57,7	42,3	100,0
	% du total	6,6	11,5	8,1
Sud-ouest	moyenne	347 302	284 930	632 232
	% ligne	54,9	45,1	100,0
	% du total	2,9	5,6	3,7
Centre-nord	moyenne	512 809	370 240	883 050
	% ligne	58,1	41,9	100,0
	% du total	6,7	11,5	8,1
Centre-ouest	moyenne	618 459	288 262	906 721
	% ligne	68,2	31,8	100,0
	% du total	8,4	9,4	8,7
Plateau central	moyenne	538 755	241 958	780 714
	% ligne	69,0	31,0	100,0
	% du total	4,5	4,8	4,6
Nord	moyenne	375 830	160 242	536 072
	% ligne	70,1	29,0	100,0
	% du total	5,4	5,5	5,4
Centre-Est	moyenne	511 622	198 376	709 998
	% ligne	72,1	27,9	100,0
	% du total	7,0	6,5	6,8
centre	moyenne	1 333 895	270 537	1 604 432
	% ligne	83,1	16,9	100,0
	% du total	24,2	11,7	20,5
cascades	moyenne	742 154	251 755	993 909
	% ligne	74,7	25,3	100,0
	% du total	4,6	3,7	4,3
centre sud	moyenne	277 605	223 020	500 626
	% ligne	55,5	44,5	100,0
	% du total	2,1	4,0	2,6
Ensemble	moyenne	610 784	255 597	866 381
	% ligne	70,5	29,5	100,0



7.2.1.3.3 Niveau et structure de la dépense moyenne des ménages

La répartition des dépenses totales par région selon les différentes fonctions de consommation montre que dans l'ensemble des régions, les produits alimentaires, les boissons et le tabac occupent la première place. C'est dans la région du Centre que la contribution de cette fonction aux dépenses est la plus faible (33,4%). Elle est exceptionnelle dans la région du centre - Sud (76,0%).

Hormis le Sahel, Les dépenses en logement, eau, électricité et autres combustibles occupent la deuxième place dans l'ensemble des régions. Dans cette région, cette fonction représente 10,1% des dépenses et vient juste après les articles d'habillement et de chaussures.

Les parts dans les dépenses totales des dépenses d'éducation et de santé sont faibles dans toutes les régions. Dans les régions où ces dépenses sont importantes, elles ne représentent qu'au maximum 8,5% des dépenses totales.

**Tableau 7.91b : Répartition en pourcentage des dépenses de fonction de consommation selon la région**

Fonctions de consommation	RÉGION ÉCONOMIQUE													
	Hauts bassins	Boucle du Mouhoun	Sahel	Est	Sud-Ouest	Centre-Nord	Centre-Ouest	Plateau Central	Nord	Centre-Est	Centre	Cascades	Centre Sud	Ensemble
Produits alimentaires, boissons et tabac	44,3	57,4	56,4	59,2	58,9	58,3	46,3	43,7	61,2	48,3	33,4	40,3	76,0	48,8
Articles d'habillement et articles chaussants	6,6	6,6	13,1	8,2	4,8	8,4	7,5	7,8	6,0	6,1	3,8	10,4	3,7	6,8
Logement, eau, électricité et autres combustibles	17,9	17,5	10,1	12,5	10,8	16,0	17,1	17,7	15,5	17,5	15,1	15,5	7,0	17,8
Ameublement, équipement ménager	3,1	3,3	5,0	3,2	4,7	3,8	4,0	4,2	2,5	4,0	3,8	3,8	3,0	3,6
Santé	4,2	3,3	1,6	2,6	3,4	1,8	6,6	8,5	2,0	7,3	4,4	5,1	2,2	4,4
Transports	11,3	3,6	4,5	3,6	7,6	4,0	6,9	5,7	6,4	3,4	9,2	12,0	1,3	7,0
Loisirs, spectacles et culture	3,7	3,0	2,5	3,6	4,3	3,9	4,9	6,3	1,7	6,9	0,1	6,4	3,8	4,1
Enseignement	2,2	1,2	0,3	0,6	0,8	0,6	1,5	0,9	1,2	1,5	1,6	0,9	0,9	1,9
Transferts	4,1	2,7	5,5	5,6	1,8	1,0	3,5	3,9	1,3	3,2	4,9	4,6	1,3	3,5
Autres biens et services	2,7	1,3	1,0	0,8	0,8	2,2	1,7	1,3	1,9	1,9	3,9	1,0	0,5	2,1
Dépense totale annuelle	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100



7.2.1.3.4 Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire des ménages selon la région

Tout comme dans les dépenses totales, dans l'ensemble des régions, les dépenses en produits alimentaires, boissons et tabac occupent la première place dans les dépenses monétaires. Dans des régions comme le Sahel, le Centre – Nord, le Nord et le Centre – Sud, cette fonction représente à elle seule plus de 50% des dépenses monétaires.

A l'exception des Hauts Bassins, du Sud – Ouest, du Nord, du Centre – Est, du Centre et du Centre – sud, dans les différentes régions du pays, les dépenses monétaires en habillement et chaussures représentent au moins 10% des dépenses monétaires.

Les dépenses de logement, eau, électricité et autres combustibles occupent une part insignifiante des dépenses monétaires dans les régions du Centre – Sud (3,5%), du Nord (6,6%).

Les parts des dépenses monétaires de santé et d'éducation sont également faibles de façon générale. C'est dans le Plateau Central (12,3%) et le Centre – Est (10,1%) que les dépenses monétaires de santé sont importantes dans le budget des ménages (Cf. Tableau 7.92a et 7.92b). Les dépenses en éducation sont partout inférieures 6% des dépenses monétaires.

**Tableau 7.92a : Répartition des dépenses monétaires par région et la fonction de consommation.**

Fonctions de consommation	REGIONS											
	Hauts bassins		Boucle du Mouhoun		Sahel		Est		Sud ouest		Centre Nord	
Produits alimentaires, boissons et tabac	291 280	38,8	208 625	50,9	309 308	52,4	214 215	44,5	149 772	43,1	259 429	50,6
Articles d'habillement et articles chaussants	63 126	8,4	46 159	11,3	100 067	16,9	66 067	13,7	30 253	8,7	73 938	14,4
Logement, eau, électricité et autres combustibles	99 691	13,3	29 163	7,1	28 374	4,8	38 003	7,9	29 014	8,4	35 167	6,9
Ameublement, équipement ménager	28 266	3,8	21 641	5,3	36 247	6,1	23 678	4,9	17 690	5,1	30 181	5,9
Santé	39 969	5,3	23 529	5,7	12 307	2,1	21 812	4,5	24 706	7,1	15 589	3,0
Transports	107 437	14,3	25 355	6,2	34 149	5,8	30 013	6,2	48 091	13,8	35 263	6,9
Loisirs, spectacles et culture	33 850	4,5	19 441	4,7	18 840	3,2	28 865	6,0	26 237	7,6	29 942	5,8
Enseignement	20 655	2,8	8 537	2,1	1 949	0,3	5 042	1,0	4 827	1,4	4 903	1,0
Transferts	39 741	5,3	19 187	4,7	41 804	7,1	46 816	9,7	11 478	3,3	9 219	1,8
Autres biens et services	26 004	3,5	8 636	2,1	7 544	1,3	6 363	1,3	5 235	1,5	19 180	3,7
Dépense totale annuelle	750 019	100,0	410 273	100,0	590 589	100,0	480 875	100,0	347 302	100,0	512 809	100,0

**Tableau 7.92b : Répartition de la structure des dépenses monétaires par région et la fonction de consommation.**

Fonctions de consommation	REGIONS													
	Centre Ouest		Plateau central		Nord		Centre est		Centre		Cascade		Centre sud	
Produits alimentaires, boissons et tabac	241 920	39,1	180 397	33,5	229 465	61,1	219 061	42,8	474 423	35,6	223 016	30,0	184 449	66,4
Articles d'habillement et articles chaussants	66 906	10,8	60 080	11,2	31 551	8,4	43 124	8,4	57 859	4,3	103 631	14,0	18 672	6,7
Logement, eau, électricité et autres combustibles	55 304	8,9	60 099	11,2	24 697	6,6	53 358	10,4	228 096	17,1	84 631	11,4	9 795	3,5
Ameublement, équipement ménager	35 374	5,7	31 339	5,8	13 326	3,5	26 740	5,2	52 935	4,0	37 491	5,1	15 068	5,4
Santé	59 690	9,7	66 203	12,3	10 475	2,8	51 534	10,1	95 441	7,2	49 394	6,7	11 259	4,1
Transports	61 299	9,9	44 695	8,3	34 205	9,1	24 281	4,7	167 853	12,6	118 442	16,0	6 754	2,4
Loisirs, spectacles et culture	38 164	6,2	48 388	9,0	8 488	2,3	47 903	9,4	56 997	4,3	61 192	8,2	17 913	6,5
Enseignement	13 469	2,2	7 062	1,3	6 567	1,7	10 743	2,1	74 689	5,6	8 662	1,2	4 378	1,6
Transferts	31 489	5,1	30 829	5,7	7 094	1,9	22 486	4,4	58 173	4,4	45 741	6,2	6 621	2,4
Autres biens et services	14 844	2,4	9 664	1,8	9 962	2,7	12 392	2,4	67 429	5,1	9 954	1,3	2 696	1,0
Dépense totale annuelle	618 459	100,0	538 755	100,0	375 830	100,0	511 622	100,0	1 333 895	100,0	742 154	100,0	277 605	100,0



7.2.1.3.5 Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire totale des ménages

Au niveau des autoconsommations, les produits alimentaires, les boissons et tabac occupent la première place dans toutes les régions sauf dans celle du Centre. Dans cette dernière, c'est la rubrique « logement, eau, électricité et autres combustibles » qui occupe la part la plus importante des dépenses (74,7%).

Les articles d'habillement et chaussants et les ameublements et équipements ménagers représentent des proportions relatives faibles des autoconsommations (moins de 2%). Les autres fonctions ne font quasiment pas objet de dépenses.

Il ressort toujours des tableaux 7.93a et 7.93b, que la région du Centre – Nord a la valeur monétaire de l'autoconsommation la plus élevée (370 240 FCFA) et celle du Sahel la plus faible (173 000 FCFA).

**Tableau 7.93a : Répartition du niveau des dépenses non monétaires par région et la fonction de consommation.**

Fonctions de consommation	REGIONS											
	Hauts bassins		Boucle du Mouhoun		Sahel		Est		Sud ouest		Centre Nord	
Produits alimentaires, boissons et tabac	133 643	63,6	195 298	66,7	121 788	70,2	279 417	79,3	222 404	78,1	255 642	69,0
Articles d'habillement et articles chaussants	85	0,0	475	0,2	285	0,2	2 215	0,6	169	0,1	63	0,0
Logement, eau, électricité et autres combustibles	71 695	34,1	93 683	32,0	48 833	28,2	65 943	18,7	61 090	21,4	106 010	28,6
Ameublement, équipement ménager	1 092	0,5	1 221	0,4	2 178	1,3	3 337	0,9	94	0,0	3 603	1,0
Santé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Transports	1 412	0,7	73	0,0	79	0,0	0	0,0	40	0,0	279	0,1
Loisirs, spectacles et culture	2 116	1,0	1 849	0,6	63	0,0	1 324	0,4	975	0,3	4 416	1,2
Enseignement	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Transferts	0	0,0	99	0,0	0	0,0	0	0,0	121	0,0	0	0,0
Autres biens et services	30	0,0	182	0,1	183	0,1	44	0,0	36	0,0	228	0,1
Dépense totale annuelle	210 073	100,0	292 880	100,0	173 410	100,0	352 279	100,0	284 930	100,0	370 240	100,0

**Tableau 7.93b : Répartition de la structure des dépenses non monétaires par région et la fonction de consommation**

Fonctions de consommation	REGIONS													
	Centre Ouest		Plateau central		Nord		Centre est		Centre		Cascade		Centre sud	
Produits alimentaires, boissons et tabac	177 738	61,7	160 592	66,4	98 620	61,5	123 811	62,4	62 180	23,0	177 525	70,5	196 108	87,9
Articles d'habillement et articles chaussants	907	0,3	529	0,2	794	0,5	224	0,1	226	0,1	63	0,0	33	0,0
Logement, eau, électricité et autres combustibles	99 890	34,7	77 701	32,1	59 563	37,2	71 021	35,8	202 006	74,7	69 784	27,7	25 466	11,4
Ameublement, équipement ménager	686	0,2	1 706	0,7	341	0,2	0	0,0	3 226	1,2	1 052	0,4	131	0,1
Santé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 310	0,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Transports	1 545	0,5	0	0,0	30	0,0	0	0,0	142	0,1	358	0,1	0	0,0
Loisirs, spectacles et culture	6 430	2,2	1 168	0,5	714	0,4	1 091	0,5	2 174	0,8	2 605	1,0	1 187	0,5
Enseignement	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Transferts	686	0,2	0	0,0	137	0,1	149	0,1	0	0,0	99	0,0	86	0,0
Autres biens et services	379	0,1	262	0,1	43	0,0	770	0,4	582	0,2	269	0,1	9	0,0
Dépense totale annuelle	288 262	100,0	241 958	100	160 242	100,0	198 376	100,0	270 537	100,0	251 755	100,0	223 020	100,0



7.2.1.3.6 Niveau et structure des grandes fonctions de consommation selon la région

7.2.1.3.6.1 Niveau et structure des dépenses alimentaires

La structure par région des dépenses alimentaires montre que les dépenses en pains, céréales, tubercules et légumineuses occupent la part la plus importante (au moins 38%) de ces dépenses dans toutes les régions. Dans cette rubrique de produits, la part accordée aux céréales est toutefois la plus importante.

La viande et principalement celle des « bœufs, moutons etc. » occupent la seconde place. Les Cascades s'illustrent comme la région pour laquelle la part des dépenses de viandes dans les dépenses alimentaire est la plus élevée (12,1%).

Lorsque les ménages ne recourent pas à la viande de ruminants dans le cadre de leur consommation, ils utilisent la volaille ou les poissons et produits de mer. Mais comme l'indiquent les statistiques consignées dans les trois tableaux suivants, la part des dépenses allouée à ces deux postes est inférieure à 6% dans toutes les régions.

Il ressort toujours des tableaux 7.94a, 7.94b et 7.94c, que dans toutes les régions du pays, les ménages dépensent dans la consommation de fruits et légumes. Du reste, la part des dépenses consacrée aux légumes est supérieur à celle consacrée aux fruits dans toutes les régions.

Il apparaît également à la lecture des trois tableaux que la part des dépenses provenant de la consommation de boissons alcoolisées est plus importante que celle issue de la consommation de boissons non alcoolisées dans les différentes régions à l'exception de celles du Sahel et du Sud – Ouest. Dans ces deux régions, les proportions sont respectivement de 0,1% et 0,6% dans le Sahel et 0,1% et 17,6% dans le Sud – Ouest.

Les autres postes tels que les fonctions « Café, thé et cacao », « tabac », « lait et oeuf » et « sels, épices et sauces » font également l'objet de dépenses de consommations dans toutes les régions. Les contributions restent cependant inférieures à 10% pour chaque poste et dans toutes les régions.

**Tableau 7.94a : Niveau de dépenses alimentaires annuelle moyenne par ménage selon la région**

Produits	REGIONS									
	Hauts Bassins		Boucle du Mouhoun		Sahel		Est		Sud Ouest	
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	199 434	46,9	220 667	54,6	260 325	60,4	267 765	54,2	202 543	54,4
-Céréales	174 809	41,1	205 943	51,0	244 711	56,8	251 463	50,9	190 187	51,1
*Riz	49 098	11,6	21 563	5,3	41 810	9,7	29 376	6,0	24 335	6,5
*Mil	27 252	6,4	81 341	20,1	118 121	27,4	92 855	18,8	99 966	26,9
*Sorgho	20 923	4,9	73 096	18,1	77 598	18,0	116 736	23,6	27 767	7,5
*Maïs	74 382	17,5	28 475	7,0	6 073	1,4	11 522	2,3	36 909	9,9
*Farine à base de céréales	3 153	0,7	1 469	0,4	1 110	0,3	974	0,2	1 210	0,3
-Niébé/Haricot	7 264	1,7	6 073	1,5	7 464	1,7	10 458	2,1	2 362	0,6
-Pains	12 189	2,9	3 466	0,9	2 566	0,6	2 281	0,5	2 841	0,8
-Autres produits à base de céréales (galettes, gâteaux, etc.)	2 069	0,5	4 675	1,2	5 276	1,2	2 871	0,6	1 708	0,5
-Ignames, tubercules et plantain	3 103	0,7	510	0,1	309	0,1	693	0,1	5 445	1,5
VIANDE	41 038	9,7	28 402	7,0	52 143	12,1	60 192	12,2	24 864	6,7
-Viandes (bœuf, mouton, etc.)	28 221	6,6	18 932	4,7	38 721	9,0	35 213	7,1	13 959	3,8
-Volailles	12 818	3,0	9 470	2,3	13 422	3,1	24 979	5,1	10 905	2,9
POISSON ET PRODUIT DE MER	24 623	5,8	18 557	4,6	2 971	0,7	10 941	2,2	6 355	1,7
HUILES ET GRAISSES	30 476	7,2	17 381	4,3	16 829	3,9	20 644	4,2	17 582	4,7
-Huiles, beurre, margarine	16 274	3,8	10 454	2,6	12 232	2,8	14 098	2,9	9 546	2,6
-Arachide	4 381	1,0	4 423	1,1	3 198	0,7	4 048	0,8	5 623	1,5
-Pâte d'arachide	9 821	2,3	2 504	0,6	1 398	0,3	2 498	0,5	2 414	0,6
FRUITS	11 999	2,8	5 704	1,4	1 701	0,4	6 167	1,2	3 592	1,0
LEGUMES	32 041	7,5	22 394	5,5	15 238	3,5	26 974	5,5	20 509	5,5
SUCRE	11 975	2,8	13 124	3,2	16 251	3,8	5 739	1,2	2 903	0,8
LAIT ŒUFS	8 291	2,0	3 659	0,9	17 824	4,1	6 187	1,3	1 695	0,5
Produits laitiers	5 703	1,3	2 638	0,7	17 332	4,0	4 653	0,9	959	0,3
Œufs	2 589	0,6	1 021	0,3	492	0,1	1 534	0,3	735	0,2
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	33 611	7,9	29 973	7,4	16 951	3,9	39 077	7,9	16 931	4,5
Bouillon cube	11 104	2,6	9 838	2,4	5 869	1,4	12 739	2,6	749	0,2
Soumbala	8 956	2,1	6 362	1,6	3 420	0,8	14 558	2,9	7 880	2,1
Sel	4 066	1,0	6 879	1,7	3 610	0,8	4 772	1,0	2 679	0,7
Tomate en conserve	3 511	0,8	1 270	0,3	1 378	0,3	1 575	0,3	1 085	0,3
Autres condiments et assaisonnement	1 531	0,4	1 829	0,5	735	0,2	3 109	0,6	1 552	0,4
Autres dépenses alimentaires	2 283	0,5	2 376	0,6	1 669	0,4	2 222	0,5	2 825	0,8
Dépenses alimentaires sai	2 159	0,5	1 418	0,4	270	0,1	102	0,0	162	0,0
CAFE, THE, CACAO	7 363	1,7	7 521	1,9	13 887	3,2	2 411	0,5	3 490	0,9
BOISSONS NON ALCOOLISEES	3 637	0,9	2 573	0,6	2 407	0,6	2 891	0,6	1 627	0,4
Autres Boissons non alcoolisées	2 480	0,6	1 982	0,5	1 733	0,4	1 814	0,4	1 107	0,3
Eau achetée	1 158	0,3	592	0,1	674	0,2	1 077	0,2	520	0,1
BOISSONS ALCOOLISEES	9 104	2,1	21 818	5	505	0,1	23 742	4,8	65 387	17,6
Dolo, bangui	5 121	1,2	18 539	4,6	71	0,0	16 509	3,3	61 843	16,6
Bière	3 276	0,8	2 339	0,6	280	0,1	6 948	1,4	1 493	0,4
Autres boissons alcoolisées	707	0,2	940	0,2	154	0,0	284	0,1	2 052	0,6
TABAC	11 301	2,7	12 065	3,0	14 062	3,3	20 900	4,2	4 698	1,3
Cola	2 206	0,5	5 122	1,3	5 179	1,2	11 486	2,3	1 007	0,3
Cigarette - autre tabac	9 095	2,1	6 943	1,7	8 883	2,1	9 414	1,9	3 691	1,0
TOTAL ALIMENTATION	424 923	100,0	403 923	100,0	431 096	100,0	493 632	100,0	372 176	100,0

**Tableau 7.94b : Structure des dépenses alimentaires selon la région économique**

produits	REGIONS									
	Centre Nord		Centre Ouet		Plateau Central		Nord		Centre-Est	
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	295 480	57,4	206 631	49,2	162 525	47,7	213 507	65,1	159 711	46,6
- Céréales	262 070	50,9	174 649	41,6	139 482	40,9	189 904	57,9	134 929	39,4
*Riz	22 583	4,4	27 695	6,6	24 892	7,3	25 588	7,8	33 140	9,7
*Mil	103 835	20,2	59 238	14,1	63 244	18,5	39 670	12,1	52 457	15,3
*Sorgho	127 796	24,8	60 515	14,4	42 488	12,5	98 749	30,1	33 139	9,7
*Maïs	7 424	1,4	20 332	4,8	7 467	2,2	25 457	7,8	14 675	4,3
*Farine à base de céréales	431	0,1	6 869	1,6	1 390	0,4	440	0,1	1 519	0,4
-Niébé/Haricot	21 662	4,2	18 020	4,3	9 616	2,8	16 433	5,0	11 700	3,4
-Pains	5 914	1,1	7 229	1,7	6 545	1,9	3 171	1,0	6 783	2,0
-Autres produits à base de céréales (galettes, gâteaux, etc.)	5 255	1,0	3 058	0,7	5 819	1,7	3 420	1,0	4 425	1,3
-Ignames, tubercules et plantain	579	0,1	3 674	0,9	1 061	0,3	580	0,2	1 874	0,5
VIANDE	55 132	10,7	38 988	9,3	32 608	9,6	15 854	4,8	27 696	8,1
-Viandes (bœuf, mouton, etc.)	34 505	6,7	21 439	5,1	17 074	5,0	12 164	3,7	16 271	4,7
-Volailles	20 627	4,0	17 549	4,2	15 534	4,6	3 690	1,1	11 425	3,3
POISSON ET PRODUIT DE MER	14 653	2,8	17 595	4,2	14 329	4,2	10 126	3,1	15 717	4,6
HUILES ET GRAISSES	18 049	3,5	24 117	5,7	15 380	4,5	11 084	3,4	19 708	5,7
-Huiles, beurre, margarine	10 985	2,1	11 989	2,9	7 246	2,1	6 448	2,0	10 241	3,0
-Arachide	4 742	0,9	7 642	1,8	5 062	1,5	3 114	0,9	5 210	1,5
-Pâte d'arachide	2 322	0,5	4 486	1,1	3 073	0,9	1 522	0,5	4 256	1,2
FRUITS	3 573	0,7	5 768	1,4	5 228	1,5	2 455	0,7	4 534	1,3
LEGUMES	38 921	7,6	28 703	6,8	30 843	9,0	17 365	5,3	21 808	6,4
SUCRE	9 102	1,8	7 939	1,9	5 838	1,7	10 570	3,2	7 062	2,1
LAIT EUFS	6 338	1,2	6 150	1,5	3 925	1,2	2 491	0,8	5 570	1,6
Produits laitiers	5 776	1,1	3 290	0,8	3 189	0,9	1 837	0,6	3 809	1,1
Eufs	562	0,1	2 859	0,7	736	0,2	654	0,2	1 760	0,5
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	29 255	5,7	28 063	6,7	22 356	6,6	21 080	6,4	31 837	9,3
Bouillon cube	10 200	2,0	8 726	2,1	8 669	2,5	7 516	2,3	8 318	2,4
Soumbala	9 198	1,8	10 537	2,5	8 687	2,5	3 925	1,2	10 720	3,1
Sel	3 903	0,8	3 207	0,8	1 972	0,6	3 055	0,9	2 970	0,9
Tomate en conserve	2 178	0,4	2 554	0,6	1 061	0,3	1 022	0,3	1 793	0,5
Autres condiments et assaisonnement	2 944	0,6	1 229	0,3	541	0,2	1 437	0,4	3 830	1,1
Autres dépenses alimentaires	813	0,2	1 559	0,4	1 071	0,3	3 043	0,9	2 132	0,6
Dépenses alimentaires sai	19	0,0	252	0,1	356	0,1	1 083	0,3	2 074	0,6
CAFE, THE, CACAO	3 908	0,8	8 214	2,0	3 886	1,1	5 588	1,7	4 253	1,2
BOISSONS NON ALCOOLISEES	2 877	0,6	5 534	1,3	6 997	2,1	1 755	0,5	3 922	1,1
Autres Boissons non alcoolisées	2 339	0,5	3 260	0,8	4 964	1,5	1 246	0,4	3 307	1,0
Eau achetée	538	0,1	2 274	0,5	2 034	0,6	509	0,2	615	0,2
BOISSONS ALCOOLISEES	16 005	3,1	26 335	6,3	22 000	6,5	6 471	2,0	20 180	5,9
Dolo, bangui	11 529	2,2	20 859	5,0	18 106	5,3	5 443	1,7	14 895	4,3
Bière	4 007	0,8	3 669	0,9	3 526	1,0	945	0,3	4 401	1,3
Autres boissons alcoolisées	469	0,1	1 807	0,4	368	0,1	84	0,0	884	0,3
TABAC	21 777	4,2	15 552	3,7	15 073	4,4	9 738	3,0	20 874	6,1
Cola	12 544	2,4	6 446	1,5	9 009	2,6	5 942	1,8	13 285	3,9
Cigarette - autre tabac	9 233	1,8	9 106	2,2	6 064	1,8	3 797	1,2	7 589	2,2
TOTAL ALIMENTATION	515 071	100,0	419 659	100,0	340 989	100,0	328 084	100,0	342 872	100,0

**Tableau 7.94c : Structure des dépenses alimentaires selon la région économique**

Produits	REGIONS					
	Centre		Cascades		Centre Sud	
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	202 750	37,8	194 688	48,6	245 215	64,4
- Céréales	163 278	30,4	172 110	43,0	227 583	59,8
*Riz	75 010	14,0	49 819	12,4	30 875	8,1
*Mil	18 841	3,5	23 535	5,9	111 018	29,2
*Sorgho	12 272	2,3	23 611	5,9	54 704	14,4
*Maïs	43 588	8,1	73 191	18,3	29 082	7,6
*Farine à base de céréales	13 566	2,5	1 953	0,5	1 905	0,5
-Niébé/Haricot	10 364	1,9	6 752	1,7	13 051	3,4
-Pains	16 313	3,0	7 187	1,8	1 715	0,5
-Autres produits à base de céréales (galettes, gâteaux, etc.)	7 573	1,4	1 838	0,5	1 185	0,3
-Ignames, tubercules et plantain	5 221	1,0	6 802	1,7	1 681	0,4
VIANDE	43 080	8,0	48 628	12,1	21 835	5,7
-Viandes (bœuf, mouton, etc.)	28 066	5,2	27 957	7,0	12 994	3,4
-Volailles	15 014	2,8	20 671	5,2	8 841	2,3
POISSON ET PRODUIT DE MER	31 945	6,0	11 927	3,0	6 121	1,6
HUILES ET GRAISSES	38 516	7,2	29 677	7,4	38 043	10,0
-Huiles, beurre, margarine	16 714	3,1	13 680	3,4	11 728	3,1
-Arachide	4 031	0,8	7 196	1,8	20 397	5,4
-Pâte d'arachide	17 771	3,3	8 801	2,2	5 918	1,6
FRUITS	11 551	2,2	13 298	3,3	5 645	1,5
LEGUMES	37 999	7,1	15 799	3,9	19 322	5,1
SUCRE	9 085	1,7	13 372	3,3	5 660	1,5
LAIT ŒUFS	14 386	2,7	15 709	3,9	1 175	0,3
Produits laitiers	10 137	1,9	11 508	2,9	868	0,2
Œufs	4 249	0,8	4 202	1,0	307	0,1
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	79 566	14,8	23 996	6,0	23 383	6,1
Bouillon cube	10 062	1,9	7 643	1,9	9 693	2,5
Soumbala	7 899	1,5	7 589	1,9	8 367	2,2
Sel	2 449	0,5	3 836	1,0	3 705	1,0
Tomate en conserve	7 777	1,4	1 412	0,4	747	0,2
Autres condiments et assaisonnement	5 826	1,1	181	0,0	476	0,1
Autres dépenses alimentaires	18 904	3,5	2 299	0,6	395	0,1
Dépenses alimentaires sai	26 649	5,0	1 035	0,3	0	0,0
CAFE, THE, CACAO	7 512	1,4	8 124	2,0	1 845	0,5
BOISSONS NON ALCOOLISEES	17 412	3,2	3 128	0,8	982	0,3
Autres Boissons non alcoolisées	9 390	1,7	2 143	0,5	563	0,1
Eau achetée	8 022	1,5	985	0,2	419	0,1
BOISSONS ALCOOLISEES	26 466	4,9	13 401	3,3	4 439	1,2
Dolo, bangui	6 391	1,2	7 342	1,8	3 936	1,0
Bière	17 508	3,3	5 942	1,5	263	0,1
Autres boissons alcoolisées	2 568	0,5	117	0,0	241	0,1
TABAC	16 313	3,0	8 794	2,2	6 893	1,8
Cola	4 458	0,8	4 226	1,1	4 575	1,2
Cigarette - autre tabac	11 855	2,2	4 568	1,1	2 317	0,6
TOTAL ALIMENTATION	536 603	100,0	400 541	100,0	380 557	100,0



7.2.1.3.6.2 Niveau et structure des dépenses de santé selon les régions

La structure des dépenses en santé des ménages montre que les médicaments concentrent plus de 58% des dépenses dans l'ensemble des régions économiques du pays. La part dans les dépenses de santé de ce poste atteint 93,4% dans l'Est, 91,7% dans le Sahel et 90,1% dans le Centre – Nord.

Les frais d'analyse participent considérablement au décaissement pour le compte de la santé des ménages dans le Sud – Ouest (14,5%), le Centre (14,7%) et le Plateau Central (28,1%). Les frais de consultations n'occupent une part importante des dépenses que dans le Centre (11,7%).

Les autres postes tels les frais d'hospitalisation et les autres services médicaux sont faiblement représentés.

Tableau 7.95 : Structure des dépenses de santé selon la région économique

Régions	Frais de consultations	Frais d'analyses médicales	Médicaments	Frais d'hospitalisation	Autres services médicaux	TOTAL (%)	Dépense moyenne de santé
hauts bassins	5,0	7,6	78,1	5,5	3,8	100,0	39 969
boucle du mouhoun	1,7	2,0	89,4	3,0	3,9	100,0	23 529
sahel	2,9	3,6	91,7	0,8	1,0	100,0	12 307
est	1,8	1,5	93,4	2,3	1,0	100,0	21 812
sud ouest	2,5	14,5	77,8	2,5	2,7	100,0	24 706
centre nord	2,4	3,1	90,1	1,0	3,4	100,0	15 589
centre ouest	4,2	9,7	80,8	3,7	1,5	100,0	59 690
plateau central	1,6	28,1	58,1	5,2	7,0	100,0	66 203
nord	4,4	2,1	92,0	0,5	1,0	100,0	10 475
centre est	3,3	3,8	70,0	13,1	9,7	100,0	51 534
centre	11,7	14,7	67,6	3,5	2,5	100,0	95 441
cascades	2,8	2,8	82,7	4,0	7,7	100,0	37 491
centre sud	3,1	3,2	84,0	1,6	8,1	100,0	11 259

7.2.1.3.6.3 Niveau et structure des dépenses de scolarité

Dans les différentes régions du pays, les frais de scolarité et de fournitures scolaires représentent les deux composantes essentielles des dépenses en éducation. Dans la majeure partie des régions, ces deux postes occupent plus de 80% des dépenses allouées à l'éducation.

Les cotisations de parents d'élèves occupent également une part importante des dépenses.

Les dépenses en frais de transport et uniformes scolaires sont par contre très marginales et n'excèdent pas 6% des dépenses dans chacune des régions.

**Tableau 7.96 : Structure des dépenses de scolarité selon la région économique**

Régions	Frais de scolarité	Livres et fournitures	Frais de transport scolaire	Uniformes scolaires	Cotisation des parents d'élèves	Autres contributions scolaires	Dépense moyenne de l'enseignement
hauts bassins	60,3	25,2	5,3	0,3	7,5	1,5	20 655
boucle du mouhoun	46,0	33,7	1,5	1,9	10,6	6,3	8 535
sahel	29,8	28,9	6,5	0,2	8,6	26,1	1 949
est	35,4	48,2	1,4	0,9	12,6	1,6	5 042
sud ouest	36,3	46,2	0,0	0,0	16,5	1,0	4 827
centre nord	44,0	39,7	1,4	0,4	11,9	2,7	4 903
centre ouest	53,5	34,6	2,0	0,1	7,8	1,9	13 469
plateau central	48,1	37,5	0,8	2,3	4,4	6,8	7 062
nord	49,5	39,7	0,0	0,6	9,5	0,8	6 567
centre est	48,0	34,2	1,5	5,1	7,2	3,9	10 743
centre	60,8	21,2	2,9	6,0	2,6	6,5	74 689
cascades	55,3	31,4	1,8	1,1	6,7	3,6	8 662
centre sud	46,1	45,2	1,1	0,0	6,4	1,3	4 378

7.2.1.3.6.4 Niveau et structure des autres dépenses non alimentaires selon les régions

Les dépenses de loyer et le poste « autres dépenses non alimentaires représentent les principales dépenses non alimentaires des ménages. En effet, hormis les régions du sahel, de l'Est et des Cascades, dans les autres régions, les dépenses de loyer représentent plus de 13% des dépenses non alimentaires des ménages. Les « autres dépenses non alimentaires » apparaissent, dans une moindre mesure assez importantes dans l'ensemble des régions.

Les dépenses dans les cérémonies diverses, à la lecture des tableaux 7.97a, 7.97b et 7.97c, sont considérables dans bon nombre de régions. Ainsi, dans les régions du Sud – Ouest, du Centre – Est, des Cascades et du Centre – Sud, elles représentent respectivement 11,7%, 16,0%, 11,6% et 18,2% des dépenses non alimentaires des ménages. Signe que les ménages accordent une place importante aux manifestations sociales (mariages, funérailles etc.).

Les ménages dépensent également dans le cadre de leur consommation non alimentaires dans les autres postes mais ces dépenses restent très marginales pour chacun des postes et ce dans l'ensemble des régions du pays.

Une comparaison par région montre que la région du Centre (897 699 FCFA) a la dépense non alimentaire la plus élevée tandis que celle du Centre – Sud dépense le moins parmi les régions (104 430 FCFA).



Tableau 7.97a : Niveau et structure en % des dépenses non alimentaires selon la région économique

Produits	REGIONS									
	Hauts Bassins		Boucle du Mouhoun		Sahel		Est		Sud ouest	
Charbon	3 066	0,6	1 505	0,6	6 184	1,9	888	0,3	915	0,4
Bois	30 380	6,4	22 158	8,3	24 231	7,6	28 088	9,0	18 557	8,1
Gaz	3 215	0,7	464	0,2	600	0,2	701	0,2	690	0,3
Eau achetée (fontaine, facture et frais de branchement)	14 832	3,1	2 623	1,0	6 241	2,0	6 377	2,0	1 501	0,7
Electricité (facture et frais de branchement)	17 113	3,6	2 618	1,0	600	0,2	2 984	1,0	736	0,3
Pétrole	6 813	1,4	9 000	3,4	5 019	1,6	6 459	2,1	7 540	3,3
Bougie et autres types d'éclairage	1 115	0,2	3 823	1,4	2 696	0,8	5 534	1,8	1 058	0,5
Loyer	67 591	14,2	68 077	25,5	20 411	6,4	29 647	9,5	47 232	20,5
Téléphone	8 083	1,7	2 286	0,9	784	0,2	1 711	0,5	504	0,2
Domestique	3 388	0,7	657	0,2	90	0,0	531	0,2	26	0,0
Savon	17 699	3,7	13 341	5,0	10 371	3,3	16 254	5,2	14 203	6,2
Détergent et autres produits d'entretien (insecticide, etc.)	1 741	0,4	242	0,1	629	0,2	432	0,1	249	0,1
Produits cosmétiques et de soins corporels	6 928	1,5	2 583	1,0	2 289	0,7	2 420	0,8	4 361	1,9
Pagne	23 661	5,0	13 785	5,2	38 883	12,2	26 428	8,5	12 602	5,5
Chemise, pantalon, robe (prêt à porter)	20 741	4,4	15 653	5,9	29 054	9,1	23 719	7,6	11 147	4,8
Tissu	3 318	0,7	1 445	0,5	9 939	3,1	1 156	0,4	856	0,4
Chaussure	12 939	2,7	14 264	5,3	16 809	5,3	14 642	4,7	5 418	2,4
Confection et réparation des vêtements et chaussures	2 551	0,5	1 487	0,6	5 668	1,8	2 336	0,7	400	0,2
Voyages et transports (hors transport scolaire)	21 237	4,5	7 488	2,8	8 151	2,6	5 848	1,9	5 922	2,6
Loisirs : Cinéma-sport-lecture	872	0,2	728	0,3	103	0,0	77	0,0	296	0,1
Cérémonies diverses : baptême, mariages, anniversaires, deuils et fêtes	35 094	7,4	20 562	7,7	18 801	5,9	30 112	9,6	26 915	11,7
Achat matériel roulant : vélo, mobylette, moto, véhicule	33 933	7,2	5 465	2,0	11 186	3,5	8 907	2,8	31 096	13,5
Essence, lubrifiant, entretien et assurance matériel roulant	53 679	11,3	12 476	4,7	14 890	4,7	15 258	4,9	11 113	4,8
Achat d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	3 892	0,8	2 706	1,0	4 658	1,5	2 622	0,8	865	0,4
Réparation d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	624	0,1	300	0,1	974	0,3	229	0,1	0	0,0
Achat d'équipement du logement (meuble, couverture,	2 999	0,6	1 871	0,7	15 073	4,7	3 607	1,2	357	0,2
Vaisselle (assiette, calebasse, marmite, mortier, cuillère, etc.)	4 145	0,9	4 645	1,7	7 348	2,3	4 303	1,4	2 359	1,0
Réparation de maison	22 132	4,7	11 679	4,4	10 506	3,3	22 306	7,1	11 600	5,0
Autres dépenses non alimentaires	50 765	10,7	23 234	8,7	46 458	14,6	49 092	15,7	12 006	5,2
total s non alimentaire	474 545	100,0	267 164	100,0	318 647	100,0	312 668	100,0	230 523	100,0



Tableau 7.97b : Niveau et structure en % des dépenses non alimentaires selon la région économique

produits	REGIONS									
	Centre Nord		Centre Ouest		Plateau Central		Nord		Centre Est	
Charbon	633	0,2	1 649	0,4	256	0,1	744	0,4	1 196	0,4
Bois	55 103	15,9	39 720	9,6	20 985	5,7	20 240	10,6	26 368	8,6
Gaz	1 036	0,3	1 252	0,3	358	0,1	664	0,3	982	0,3
Eau achetée (fontaine, facture et frais de branchement)	1 403	0,4	15 732	3,8	4 826	1,3	3 577	1,9	4 878	1,6
Electricité (facture et frais de branchement)	2 479	0,7	4 144	1,0	904	0,2	2 876	1,5	4 496	1,5
Pétrole	4 621	1,3	8 335	2,0	3 853	1,1	5 058	2,6	6 020	2,0
Bougie et autres types d'éclairage	2 701	0,8	3 157	0,8	1 472	0,4	1 923	1,0	2 366	0,8
Loyer	56 739	16,3	57 250	13,8	53 524	14,6	46 054	24,1	45 865	15,0
Téléphone	2 801	0,8	4 593	1,1	1 525	0,4	929	0,5	3 633	1,2
Domestique	217	0,1	2 223	0,5	210	0,1	274	0,1	1 505	0,5
Savon	14 071	4,0	17 714	4,3	12 455	3,4	10 686	5,6	16 809	5,5
Détergent et autres produits d'entretien (insecticide, etc.)	1 007	0,3	1 166	0,3	263	0,1	155	0,1	565	0,2
Produits cosmétiques et de soins corporels	2 922	0,8	7 106	1,7	4 410	1,2	2 144	1,1	3 970	1,3
Pagne	26 634	7,7	30 902	7,5	28 569	7,8	10 384	5,4	17 300	5,7
Chemise, pantalon, robe (prêt à porter)	25 288	7,3	19 888	4,8	17 586	4,8	11 802	6,2	12 977	4,3
Tissu	3 521	1,0	2 792	0,7	1 802	0,5	1 568	0,8	1 500	0,5
Chaussure	12 742	3,7	11 530	2,8	10 006	2,7	6 963	3,6	8 867	2,9
Confection et réparation des vêtements et chaussures	5 817	1,7	2 700	0,7	2 648	0,7	1 627	0,9	2 704	0,9
Voyages et transports (hors transport scolaire)	13 554	3,9	19 107	4,6	5 866	1,6	10 805	5,7	4 448	1,5
Loisirs : Cinéma-sport-lecture	189	0,1	1 475	0,4	492	0,1	214	0,1	259	0,1
Cérémonies diverses : baptême, mariages, anniversaires, deuils et fêtes	34 169	9,8	43 119	10,4	49 064	13,4	8 988	4,7	48 734	16,0
Achat matériel roulant : vélo, mobylette, moto, véhicule	8 582	2,5	21 100	5,1	28 726	7,8	13 563	7,1	8 428	2,8
Essence, lubrifiant, entretien et assurance matériel roulant	13 406	3,9	22 637	5,5	10 103	2,8	9 867	5,2	11 405	3,7
Achat d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	11 270	3,2	4 724	1,1	8 620	2,4	219	0,1	5 106	1,7
Réparation d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	306	0,1	1 087	0,3	85	0,0	106	0,1	1 278	0,4
Achat d'équipement du logement (meuble, couverture,	2 174	0,6	3 829	0,9	1 742	0,5	882	0,5	1 495	0,5
Vaisselles (assiette, calebasse, marmite, mortier, cuillère, etc.)	5 963	1,7	8 707	2,1	10 144	2,8	1 775	0,9	3 363	1,1
Réparation de maison	15 237	4,4	20 566	5,0	51 147	14,0	2 694	1,4	30 137	9,9
Autres dépenses non alimentaires	22 904	6,6	35 699	8,6	34 820	9,5	14 164	7,4	28 195	9,2
total autres non alimentaire	347 488	100,0	413 904	100,0	366 460	100,0	190 946	100,0	304 850	100,0



Tableau 7.97c : Niveau et structure en % des dépenses non alimentaires selon la région économique

Produits	Centre		Cascades		Centre Sud	
Charbon	7 781	0,9	2 146	0,4	225	0,2
Bois	28 976	3,2	30 872	5,6	7 209	6,9
Gaz	8 292	0,9	1 401	0,3	0	0,0
Eau achetée (fontaine, facture et frais de branchement)	38 823	4,3	13 099	2,4	40	0,0
Electricité (facture et frais de branchement)	41 683	4,6	7 043	1,3	0	0,0
Pétrole	8 088	0,9	8 719	1,6	5 534	5,3
Bougie et autres types d'éclairage	2 750	0,3	207	0,0	5	0,0
Loyer	234 300	26,1	37 861	6,9	21 007	20,1
Téléphone	45 571	5,1	3 048	0,6	143	0,1
Domestique	14 187	1,6	3 912	0,7	89	0,1
Savon	28 422	3,2	14 938	2,7	9 586	9,2
Détergent et autres produits d'entretien (insecticide, etc.)	4 005	0,4	303	0,1	109	0,1
Produits cosmétiques et de soins corporels	11 457	1,3	2 091	0,4	1 746	1,7
Pagne	18 551	2,1	40 336	7,4	5 718	5,5
Chemise, pantalon, robe (prêt à porter)	16 758	1,9	38 707	7,1	3 971	3,8
Tissu	4 088	0,5	5 165	0,9	724	0,7
Chaussure	13 576	1,5	16 775	3,1	8 016	7,7
Confection et réparation des vêtements et chaussures	5 112	0,6	2 711	0,5	276	0,3
Voyages et transports (hors transport scolaire)	21 784	2,4	15 194	2,8	3 741	3,6
Loisirs : Cinéma-sport-lecture	7 502	0,8	574	0,1	61	0,1
Cérémonies diverses : baptême, mariages etc	51 668	5,8	63 223	11,6	19 040	18,2
Achat matériel roulant : vélo, mobylette, moto, véhicule	28 280	3,2	59 121	10,8	0	0,0
Essence, lubrifiant, entretien et assurance matériel roulant	117 931	13,1	44 485	8,1	3 012	2,9
Achat d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	11 653	1,3	2 933	0,5	252	0,2
Réparation d'équipement de ménage : radio, téléviseur, réfrigérateur, congélateur	6 824	0,8	236	0,0	0	0,0
Achat d'équipement du logement (meuble, couverture, drap, nappe, rideau, sanitaire, etc.)	5 825	0,6	21 608	3,9	260	0,2
Vaisselle (assiette, calebasse, marmite, mortier, cuillère, etc.)	3 437	0,4	10 731	2,0	5 101	4,9
Réparation de maison	41 217	4,6	48 851	8,9	1 042	1,0
Autres dépenses non alimentaires	69 157	7,7	50 925	9,3	7 523	7,2
total non alimentaire	897 699	100,0	547 214	100,0	104 430	100,0



7.2.1.4 Dépenses moyennes des ménages selon le GSE du CM

7.2.1.4.1 Données globales

Les ménages de chef salarié du public ou du privé structuré ont les niveaux de dépenses annuelles les plus élevées. Les ménages d'indépendants et de chômeurs ont en moyenne le même montant de dépenses annuelles. On note que les dépenses des ménages de chômeurs sont supérieures à celle des agriculteurs. Cela est sûrement dû à l'importance des transferts dont bénéficient les chômeurs de la part des membres des ménages dont ils sont chef ou des autres ménages.

Le tableau 7.98 montre que la part la plus importante des dépenses est effectuée par les ménages d'agriculteurs vivriers dû surtout au poids démographique de ce type de ménages. En effet, 58,2% des ménages sont de ce type et concentrent 44,2% des dépenses. Les ménages d'aides familiaux et d'inactifs occupent une part très marginale des dépenses totales (moins de 1,5%).

Tableau 7.98: Dépenses moyennes par ménage, par tête selon le groupe socio-économique

Groupe socio-économique	Dépense annuelle moyenne par ménage	Dépense mensuelle moyenne par ménage	Dépense annuelle par tête	Dépense par tête par mois	% dépense	% ménage	% individu
Salariés du public	2 047 300	170 608	426 155	35 513	11,3	4,8	3,6
Salariés du privé structuré	2 061 197	171 766	433 157	36 096	2,5	1,1	0,8
Salariés du privé non structurés	1 056 944	88 079	240 051	20 004	4,7	3,8	2,7
Indépendants ou employeurs non agricoles	1 149 322	95 777	207 152	17 263	11,4	8,6	7,5
Agriculteurs de coton	890 208	74 184	117 099	9 758	15,8	15,4	18,5
Agriculteurs vivriers	658 273	54 856	100 342	8 362	44,2	58,2	60,2
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	764 863	63 739	165 873	13 823	0,9	1,0	0,7
Chômeurs	1 139 655	94 971	179 963	14 997	8,0	6,1	6,1
Chefs de ménage inactifs	942 946	78 579	165 070	13 756	1,2	1,1	1,0
Total	866 381	72 198	136 559	11 380	100	100	100,0

7.2.1.4.2 Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages

La configuration des dépenses totales des ménages montre que quel que soit le statut du chef de ménage, la composante monétaire occupe la part la plus importante. La contribution de cette dernière atteint 89,7% dans les ménages de salariés du privé structuré et 88,7% dans ceux des salariés du public.

La composante non monétaire atteint le quart des dépenses totales dans les seuls ménages d'agriculteurs et d'inactifs. Chez les ménages dont le chef est agriculteur, cette composante atteint près de 40% de la dépense totale.

Au niveau national, on note par rapport à 1998, une hausse de la part de l'autoconsommation. Cette hausse est liée à l'augmentation de la part de cette composante dans tous les types de ménages.



Tableau 7.99 : Composante monétaire et non monétaire de la dépense totale selon le groupe socio- économique.

Groupe socio-économique du chef de ménage		Dépense monétaire annuelle	Dépense non monétaire annuelle	Dépense totale annuelle
Salariés du public	Moyenne % ligne	1 816 368 88,7	230 932 11,3	2 047 300 100
Salariés du privé structuré	Moyenne % ligne	1 849 085 89,7	212 111 10,3	2 061 197 100
Salariés du privé non structuré	Moyenne % ligne	911 201 86,2	145 743 13,8	1 056 944 100
Indépendants ou employeurs non agricoles	Moyenne % ligne	988 348 86,0	160 974 14,0	1 149 322 100
Agriculteurs de coton	Moyenne % ligne	552 844 62,1	337 364 37,9	890 208 100
Agriculteurs vivriers	Moyenne % ligne	398 169 60,5	260 104 39,5	658 273 100
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Moyenne % ligne	580 369 75,9	184 494 24,1	764 863 100
Chômeurs	Moyenne % ligne	893 186 78,4	246 469 21,6	1 139 655 100
Chefs de ménage inactifs	Moyenne % ligne	688 307 73,0	254 639 27,0	942 946 100
Ensemble	Moyenne % ligne	610 784 70,5	255 597 29,5	866 381 100



7.2.1.4.3 Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages

Comme il ressort du tableau 7.100b, les ménages d'agriculteurs et d'inactifs consacrent plus de 50% de leur dépense à l'alimentation. Ce poste occupe d'ailleurs la part la plus importante des dépenses dans tous les types de ménages.

La fonction «logement, eau, électricité et autres combustibles » est la deuxième principale fonction de consommation des ménages. Les ménages de salariés du public consacrent jusqu'au quart de leurs dépenses à ce poste.

Au niveau de l'enseignement, ce sont les ménages de salariés du public qui orientent plus leurs dépenses vers ce poste. Mais là aussi, la part consentie demeure faible et évaluée à 4,7%. Concernant la santé, ce sont plutôt les ménages de chômeurs qui y consacrent plus de 6% de leurs dépenses.

Le transport participe à la consommation des ménages dans des proportions considérables pour les ménages dirigés par des salariés du public (11,0), du privé structuré (13,0%) et dans une moindre mesure dans ceux ayant à leur tête des indépendants ou employeurs non agricoles (9,7%) ou de chômeurs (9,9%). Dans les autres types de ménages, la part de ce poste dans les dépenses n'excède pas 8,2%.

Cette importance du poste transport dans ces types de ménages est due au lieu de résidence (urbain) où le déplacement au lieu de travail est quotidien et le moyen de transport nécessite souvent du carburant.

Tableau 7.100b : Structure de la dépense totale selon le groupe socio-économique

Produits	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES									
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	Ensemble
Produits alimentaires, boissons et tabac	31,5	29,9	42,1	40,5	50,0	58,1	53,3	41,2	44,1	48,8
Articles d'habillement et articles chaussants	5,0	4,9	5,9	6,1	8,9	7,4	6,4	3,7	8,3	6,8
Logement, eau, électricité et autres combustibles	25,5	22,2	21,2	21,3	13,6	15,0	15,4	23,7	14,6	17,8
Ameublement, équipement ménager	4,3	3,5	4,3	4,3	3,6	3,3	4,5	3,0	5,0	3,6
Santé	5,1	5,6	5,8	4,3	3,8	3,6	4,5	6,8	10,3	4,4
Transports	11,0	13,0	7,3	9,7	7,1	4,5	5,0	9,9	8,2	7,0
Loisirs, spectacles et culture	3,2	7,0	3,0	3,6	6,3	3,6	7,7	3,9	1,5	4,1
Enseignement	4,7	4,5	3,2	2,5	0,5	0,8	0,5	3,9	1,3	1,9
Transferts	5,7	4,4	4,2	3,9	4,9	2,6	1,2	1,4	3,9	3,5
Autres biens et services	3,9	5,1	3,1	3,8	1,3	1,2	1,4	2,4	2,8	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



7.2.1.4.4 Niveau et structure de la dépense moyenne monétaire totale des ménages selon le GSE du chef de ménage

S'intéressant aux dépenses monétaires, il apparaît que les produits alimentaires occupent la place la plus importante. Dans les ménages à chef agriculteur vivrier ou aide familial près de 50% des dépenses sont orientées vers ces produits.

On note toutefois par rapport à 1998, que la part de ces dépenses est en baisse (47,2% en 1998 contre 42,6% en 2003). De même, les parts du transport et des transferts sont en baisse par rapport à 1998. Dans les autres postes, l'on enregistre de façon générale une augmentation des parts des dépenses correspondantes dans la dépense monétaire totale (Cf. Tableau 7.101b).

Tableau 7.101b : Structure de la dépense monétaire selon le groupe socio-économique

	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structurés	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides/familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	Total
Produits alimentaires, boissons et tabac	33,3	31,3	43,7	42,6	35,3	49,7	53,4	41,2	37,2	42,6
Articles d'habillement et articles chaussants	5,7	5,4	6,7	7,0	14,3	12,1	8,3	4,7	11,3	9,5
Logement, eau, électricité et autres combustibles	18,6	15,4	14,7	13,6	7,0	7,0	5,5	14,5	8,3	10,9
Ameublement, équipement ménager	4,9	3,9	4,1	4,9	5,3	5,0	5,9	3,8	6,9	4,9
Santé	5,8	6,2	6,7	5,0	6,2	6,0	6,0	8,7	14,1	6,2
Transports	12,4	14,4	8,4	11,2	11,4	7,3	6,6	12,7	9,5	9,9
Loisirs, spectacles et culture	3,4	7,8	3,4	3,8	9,8	5,4	10,1	4,7	1,8	5,4
Enseignement	5,2	5,0	4,9	2,9	0,8	1,4	0,7	5,0	1,7	2,6
Transferts	6,4	4,9	3,7	4,5	7,8	4,2	1,6	1,7	5,4	4,9
Autres biens et services	4,4	5,7	3,6	4,4	2,0	1,9	1,9	3,0	3,8	3,0
%Dépense annuelle	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.2.1.4.5 Niveau et structure de la dépense moyenne non monétaire des ménages selon le GSE du chef de ménage

Hormis les ménages à chef de ménage agriculteur et ceux à chef de ménage inactif et aide familial, la structure des autoconsommations montre que la fonction « logement, eau, électricité et les autres combustibles » occupe la première place. Dans les trois types de ménages cités supra, ce sont les produits alimentaires qui engrangent la part la plus importante dans les dépenses des ménages (Cf. Tableau 7.102b).

Les autres postes n'ont que des contributions très marginales. Certaines fonctions ne font l'objet d'aucune autoconsommation. Il s'agit des transferts, de la santé et de l'enseignement.

**Tableau 7.102b : Structure des dépenses non monétaires selon le groupe socio-économique**

Fonctions de consommations	GROUPES SOCIO - ECONOMIQUES									Ensemble
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employés non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiales, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	
Produits alimentaires, boissons et tabac	17,9	18,1	31,9	27,7	74,2	71,1	52,8	41,3	62,6	63,8
Articles d'habillement et articles chaussants	0,0	0,0	0,3	0,4	0,0	0,3	0,5	0,1	0,1	0,2
Logement, eau, électricité et autres combustibles	79,8	81,9	62,1	68,6	24,3	27,2	46,5	57,3	31,7	34,3
Ameublement, équipement ménager	0,0	0,0	5,3	0,2	0,8	0,6	0,1	0,5	0,1	0,7
Santé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transports	0,0	0,0	0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	4,8	0,1
Loisirs, spectacles et culture	2,0	0,0	0,1	2,6	0,6	0,7	0,0	0,6	0,7	0,8
Enseignement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres biens et services	0,2	0,0	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1
Dépense totale annuelle	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7.2.1.4.6 Niveau et structure des grandes fonctions de consommation

7.2.1.4.6.1 Niveau et structure de la dépense alimentaire selon le GSE du Chef de ménage

La consommation de pains, céréales, tubercules et légumineuses participe à plus de 50% aux dépenses des ménages d'agriculteurs, d'aides familiaux et de chômeurs. Les ménages n'allouent plus de 10% de leurs dépenses à la consommation de viande que lorsque ceux-ci sont dirigés soit par des salariés du public soit par des salariés du privé structuré (Cf. Tableau 7.103b).

On note que les ménages dirigés par un salarié du public ou du privé consacrent également une tranche importante de leur dépense aux boissons alcoolisées (8,4% et 6,9% respectivement).



Tableau 7.103a : Niveau de la dépense alimentaire selon le groupe socio-économique

produits	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES								
	Salariés publics	Salariés du privé struct.	Salariés du privé non struct.	Indépendants ou employ.	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux ou benév.	Chômeurs	Chefs inactifs
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	208 877	213 643	167 221	203 589	240 913	217 525	214 708	236 309	206 508
-Céréales	153 880	156 444	136 884	171 623	220 072	197 493	197 947	209 637	184 001
*Riz	89 056	85 440	58 170	68 068	28 047	24 230	40 901	66 737	29 589
*Mil	6 568	9 027	22 387	30 026	73 119	78 575	73 812	44 071	85 056
*Sorgho	5 216	5 288	16 175	22 875	62 598	76 101	51 212	39 864	40 717
*Maïs	42 970	45 144	33 559	44 252	54 646	16 686	30 512	52 763	22 358
*Farine à base de céréales	10 070	11 545	6 593	6 401	1 662	1 901	1 510	6 203	6 281
-Niébé/Haricot	10 217	11 986	8 321	9 554	10 775	11 975	6 280	9 480	7 459
-Pains	28 079	27 940	13 336	13 425	4 498	3 246	6 331	10 081	7 595
-Autres produits à base de céréales (gâteaux, etc.)	8 958	10 019	4 916	5 276	3 175	3 409	3 687	4 591	5 320
-Igname, tubercules	7 742	7 254	3 764	3 712	2 394	1 402	464	2 519	2 133
VIANDE	81 629	79 709	37 593	44 636	37 611	33 260	22 273	39 486	38 352
-Viandes (bœuf, mouton, etc.)	54 717	48 888	24 467	32 460	19 569	20 658	15 097	30 131	27 580
-Volailles	26 912	30 821	13 126	12 177	18 041	12 601	7 175	9 355	10 771
POISSON & PROD.DE MER	40 450	41 478	22 924	24 468	16 744	10 919	9 522	22 111	15 976
HUILES ET GRAISSES	48 682	44 216	26 956	30 659	25 624	17 192	63 917	28 009	22 293
-Huiles, beurre, margarine	26 981	23 128	14 090	16 543	12 932	9 266	8 246	14 615	14 171
-Arachide	3 277	4 907	2 564	3 181	8 510	5 549	3 847	3 624	3 796
-Pâte d'arachide	18 424	16 181	10 302	10 936	4 182	2 377	51 824	9 771	4 327
FRUITS	16 484	15 582	7 530	7 521	10 815	4 023	2 905	6 294	8 427
LEGUMES	43 826	41 786	30 210	30 539	25 809	23 288	22 701	33 073	24 640
SUCRE	14 725	12 406	9 145	12 799	10 182	8 251	7 080	10 849	7 819
LAIT ŒUFS	27 804	22 829	8 712	9 292	4 284	5 987	6 559	6 503	5 472
Produits laitiers	18 429	16 453	6 005	6 747	2 663	5 077	5 017	4 742	3 692
Œufs	9 375	6 377	2 707	2 545	1 621	910	1 542	1 761	1 781
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	60 524	56 992	74 943	52 480	30 503	24 456	29 655	45 692	33 502
Bouillon cube	11 823	10 690	9 056	11 229	9 514	8 143	8 008	9 426	9 428
Soumbala	7 902	7 709	6 204	6 751	10 164	8 390	4 717	7 701	9 026
Sel	2 817	2 822	2 172	2 885	6 314	3 460	2 981	2 900	3 665
Tomate en conserve	12 802	10 924	6 145	6 272	823	850	1 432	4 252	3 743
Autres condiments et assaisonn	6 901	8 204	3 245	3 328	1 332	1 734	837	2 470	2 696
Autres dépenses alimentaires	11 864	10 163	18 836	9 797	1 812	1 249	8 516	7 532	4 944
Dépenses alimentaires sai	6 415	6 478	29 284	12 217	542	630	3 165	11 410	0
CAFE, THE, CACAO	12 401	12 428	8 693	10 281	6 523	4 756	4 981	7 243	4 993
BOISSONS NON ALCOOL	19 897	25 492	13 848	12 728	2 029	1 878	2 518	7 139	6 961
Autres Boissons non-alcoolis	13 615	16 485	6 635	7 206	1 760	1 398	1 233	3 585	3 704
Eau achetée	6 282	9 007	7 213	5 522	269	480	1 285	3 554	3 257
BOISSONS ALCOOLISEES	53 950	42 537	21 204	10 807	21 435	16 598	10 408	14 751	22 626
Dolo, bangui	8 083	5 613	4 276	3 380	18 742	15 284	7 263	8 735	9 012
Bière	42 924	32 261	14 505	6 549	1 795	735	1 948	5 228	13 126
Autres boissons alcoolisées	2 943	4 663	2 422	878	899	579	1 196	788	488
TABAC	16 450	7 663	15 548	15 753	12 716	14 630	10 344	12 568	18 122
Cola	1 022	1 073	2 555	3 472	6 176	8 268	2 922	5 431	5 806
Cigarette - autre tabac	15 428	6 590	12 993	12 282	6 540	6 362	7 422	7 137	12 316
TOTAL ALIMENTATION	645 822	616 760	444 610	465 551	445 226	382 767	407 570	470 070	415 691

**Tableau 7.103b : Structure de la dépense alimentaire selon le groupe socio-économique**

	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES									Ensemble	
	Salariés du public	Salariés du privé struct.	Salariés du privé non struct.	Indépendants	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux	Chômeurs	Chefs de ménage	Dépense moyenne	PART (%)
PAINS, céréales tubercules et légumineuses	32,3	34,6	37,6	43,7	54,1	56,8	52,7	50,3	49,7	218 547	51,7
-Céréales	23,8	25,4	30,8	36,9	49,4	51,6	48,6	44,6	44,3	194 500	46,0
*Riz	13,8	13,9	13,1	14,6	6,3	6,3	10,0	14,2	7,1	36 445	8,6
*Mil	1,0	1,5	5,0	6,4	16,4	20,5	18,1	9,4	20,5	65 148	15,4
*Sorgho	0,8	0,9	3,6	4,9	14,1	19,9	12,6	8,5	9,8	60 179	14,2
*Maïs	6,7	7,3	7,5	9,5	12,3	4,4	7,5	11,2	5,4	29 497	7,0
*Farine à base de céréales	1,6	1,9	1,5	1,4	0,4	0,5	0,4	1,3	1,5	3 230	0,8
-Niébé/Haricot	1,6	1,9	1,9	2,1	2,4	3,1	1,5	2,0	1,8	11 103	2,6
-Pains	4,3	4,5	3,0	2,9	1,0	0,8	1,6	2,1	1,8	6 646	1,6
-Autres produits à base de céréales)	1,4	1,6	1,1	1,1	0,7	0,9	0,9	1,0	1,3	4 023	1,0
-Ignames, tubercules	1,2	1,2	0,8	0,8	0,5	0,4	0,1	0,5	0,5	2 277	0,5
VIANDE	12,6	12,9	8,5	9,6	8,4	8,7	5,5	8,4	9,2	38 215	9,0
-Viandes (bœuf, mouton, etc.)	8,5	7,9	5,5	7,0	4,4	5,4	3,7	6,4	6,6	24 181	5,7
-Volailles	4,2	5,0	3,0	2,6	4,1	3,3	1,8	2,0	2,6	14 034	3,3
POISSON & PROD DE MER	6,3	6,7	5,2	5,3	3,8	2,9	2,3	4,7	3,8	15 903	3,8
HUILES ET GRAISSES	7,5	7,2	6,1	6,6	5,8	4,5	15,7	6,0	5,4	22 984	5,4
-Huiles, beurre, margarine	4,2	3,7	3,2	3,6	2,9	2,4	2,0	3,1	3,4	12 006	2,8
-Arachide	0,5	0,8	0,6	0,7	1,9	1,4	0,9	0,8	0,9	5 419	1,3
-Pâte d'arachide	2,9	2,6	2,3	2,3	0,9	0,6	12,7	2,1	1,0	5 559	1,3
FRUITS	2,6	2,5	1,7	1,6	2,4	1,1	0,7	1,3	2,0	6 400	1,5
LEGUMES	6,8	6,8	6,8	6,6	5,8	6,1	5,6	7,0	5,9	26 350	6,2
SUCRE	2,3	2,0	2,1	2,7	2,3	2,2	1,7	2,3	1,9	9 470	2,2
LAIT ŒUFS	4,3	3,7	2,0	2,0	1,0	1,6	1,6	1,4	1,3	7 370	1,7
Produits laitiers	2,9	2,7	1,4	1,4	0,6	1,3	1,2	1,0	0,9	5 610	1,3
Œufs	1,5	1,0	0,6	0,5	0,4	0,2	0,4	0,4	0,4	1 760	0,4
SEL EPICES SAUCES ET ALIMENTATION NDA	9,4	9,2	16,9	11,3	6,9	6,4	7,3	9,7	8,1	33 241	7,9
Bouillon cube	1,8	1,7	2,0	2,4	2,1	2,1	2,0	2,0	2,3	8 948	2,1
Soumbala	1,2	1,2	1,4	1,5	2,3	2,2	1,2	1,6	2,2	8 338	2,0
Sel	0,4	0,5	0,5	0,6	1,4	0,9	0,7	0,6	0,9	3 727	0,9
Tomate en conserve	2,0	1,8	1,4	1,3	0,2	0,2	0,4	0,9	0,9	2 438	0,6
Autres condim.+ assaisonnem.	1,1	1,3	0,7	0,7	0,3	0,5	0,2	0,5	0,6	2 230	0,5
Autres dépenses alimentaires	1,8	1,6	4,2	2,1	0,4	0,3	2,1	1,6	1,2	3 839	0,9
Dépenses alimentaires sai	1,0	1,1	6,6	2,6	0,1	0,2	0,8	2,4	0,0	3 720	0,9
CAFE, THE, CACAO	1,9	2,0	2,0	2,2	1,5	1,2	1,2	1,5	1,2	6 258	1,5
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	3,1	4,1	3,1	2,7	0,5	0,5	0,6	1,5	1,7	4 788	1,1
Autres Boissons non alcoolisées	2,1	2,7	1,5	1,5	0,4	0,4	0,3	0,8	0,9	3 056	0,7
Eau achetée	1,0	1,5	1,6	1,2	0,1	0,1	0,3	0,8	0,8	1 732	0,4
BOISSONS ALCOOLISÉES	8,4	6,9	4,8	2,3	4,8	4,3	2,6	3,1	5,4	18 985	4,5
Dolo, bangui	1,3	0,9	1,0	0,7	4,2	4,0	1,8	1,9	2,2	13 382	3,2
Bière	6,6	5,2	3,3	1,4	0,4	0,2	0,5	1,1	3,2	4 704	1,1
Autres boissons alcoolisées	0,5	0,8	0,5	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	899	0,2
TABAC	2,5	1,2	3,5	3,4	2,9	3,8	2,5	2,7	4,4	14 351	3,4
Cola	0,2	0,2	0,6	0,7	1,4	2,2	0,7	1,2	1,4	6 640	1,6
Cigarette - autre tabac	2,4	1,1	2,9	2,6	1,5	1,7	1,8	1,5	3,0	7 710	1,8
TOTAL ALIMENTATION	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	422 881	100,0



7.2.1.4.6.2 Niveau et structure de la dépense de santé selon le GSE du chef de ménage

Les différents types de ménages concentrent leurs dépenses de santé sur l'achat de médicaments et le règlement des frais d'analyses médicales. Ces deux postes représentent plus de 80% des dépenses sanitaires.

La part dans les dépenses sanitaires des frais de consultation est faible dans tous les ménages à l'exception de ceux dirigés par des salariés du public où elle atteint 10,2%. Dans les ménages d'inactifs, cette part est très négligeable (0,8%).

Les frais d'hospitalisation sont considérables en terme de proportion dans les dépenses sanitaires dans les ménages dirigés par des salariés du privé structuré (10,4%) et des aides familiaux (10,7%). Dans les autres types de ménages, le poids des frais d'hospitalisation est inférieur à 7,0%.

Tableau 7.104a : Dépense annuelle moyenne des ménages selon les rubriques de santé et le groupe socio-économique

Rubriques de dépenses	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES									Ensemble
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	
Frais de consultations	10 707	10 480	4 641	2 575	1 231	772	1 489	7 227	766	2 126
Frais d'analyses médicales	26 053	9 244	9 837	3 604	1 099	854	1 765	7 199	67 945	3 890
Médicaments	61 961	83 217	44 605	40 680	26 859	19 692	27 650	59 046	27 301	28 809
Frais d'hospitalisation	2 213	11 927	1 233	1 810	2 264	1 412	3 699	2 148	0	1 773
Autres services médicaux	3 877	77	1 081	1 072	2 790	1 065	0	2 263	771	1 516
Total Santé	104 812	114 945	61 398	49 740	34 242	23 796	34 604	77 882	96 783	38 112

Tableau 7.104b : Structure des dépenses de santé selon le groupe socio-économique.

rubriques de dépenses	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES									Ensemble
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	
Frais de consultations	10,2	9,1	7,6	5,2	3,6	3,2	4,3	9,3	0,8	5,6
Frais d'analyses médicales	24,9	8,0	16,0	7,2	3,2	3,6	5,1	9,2	70,2	10,2
Médicaments	59,1	72,4	72,6	81,8	78,4	82,8	79,9	75,8	28,2	75,6
Frais d'hospitalisation	2,1	10,4	2,0	3,6	6,6	5,9	10,7	2,8	0,0	4,7
Autres services médicaux	3,7	0,1	1,8	2,2	8,1	4,5	0,0	2,9	0,8	4,0
Total Santé	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



7.2.1.4.6.3 Niveau et structure de la dépense d'enseignement

Les frais de scolarité et de fournitures scolaires sont les principales sources de dépenses des ménages en matière d'enseignement. En effet, dans les différents types de ménages, ces deux postes représentent plus de 80% des dépenses. Les cotisation de parents d'élèves ont une part assez considérable dans les dépenses au niveau des ménages d'agriculteurs de coton (13,5%) et d'agriculteurs vivriers (10,5%).

Tableau 7.105a : Dépense moyenne annuelle par ménage des rubriques de l'enseignement selon le groupe socio-économique

rubriques de dépenses	GROUPES SOCIO - ÉCONOMIQUES									Total
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	
Frais de scolarité	58 830	62 514	19 092	16 821	1 888	2 384	1 520	26 433	6 200	9 031
Livres et fournitures	20 485	17 190	6 716	7 282	1 964	2 278	1 999	10 678	3 702	4 385
Uniformes scolaires	3 648	3 333	847	868	16	67	136	1 374	381	448
Frais de transport scolaire	4 589	3 949	2 935	826	24	8	182	2 111	29	585
Cotisation des parents d'élèves	3 367	1 918	1 181	1 434	635	578	357	1 579	840	893
Autres contributions scolaires	4 432	3 780	2 911	1 522	163	196	9	2 259	849	781
Total enseignement	95 350	92 685	33 683	28 753	4 692	5 510	4 203	44 436	12 000	16 122

Tableau 7.105b : Structure en % des dépenses d'enseignement selon le groupe socio-économique

Poste de dépenses	GROUPE SOCIO - ECONOMIQUE									Ensemble
	Salariés du public	Salariés du privé structuré	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Agriculteurs de coton	Agriculteurs vivriers	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménage inactifs	
Frais de scolarité	61,7	67,4	56,7	58,5	40,2	43,3	36,2	59,5	51,7	56,0
Livres et fournitures	21,5	18,5	19,9	25,3	41,9	41,3	47,6	24,0	30,9	27,2
Uniformes scolaires	3,8	3,6	2,5	3,0	0,4	1,2	3,2	3,1	3,2	2,8
Frais de transport scolaire	4,8	4,3	8,7	2,9	0,5	0,1	4,3	4,8	0,2	3,6
Cotisation des parents d'élèves	3,5	2,1	3,5	5,0	13,5	10,5	8,5	3,6	7,0	5,5
Autres contributions scolaires	4,6	4,1	8,6	5,3	3,5	3,6	0,2	5,1	7,1	4,8
Total enseignement	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



7.2.1.5 Dépenses moyennes des ménages selon le genre du CM

7.2.1.5.1 Données globales

La dépense monétaire représente une part plus importante dans les ménages dirigés par les femmes que dans ceux dirigés par des hommes. La différence doit sans doute provenir du lieu de résidence des ménages ayant à leur tête une femme (urbain).

Tableau 7.106 : Dépenses moyennes suivant le sexe du chef de ménage

Rubriques de dépenses	Sexe du chef de ménage		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Dépense moyenne totale annuelle	953 165	853 949	866 381
Dépense moyenne totale du ménage par mois	79 430	71 162	72 198
Dépense annuelle par tête	132 498	184 818	135 244
Dépense par tête par mois	11 041	15 402	11 270
% dépense totale	92,8	7,2	100,0
% ménage	91,9	8,1	100,0
% individu	94,8	5,2	100,0

7.2.1.5.2 Composante monétaire et non monétaire de la dépense moyenne annuelle des ménages

L'écart entre les dépenses des ménages dirigés par des hommes et celles de ceux dirigés par des femmes est plus prononcé en ce qui concerne l'autoconsommation. 70,5% des dépenses des ménages sont monétaires et 29,5% est orientée vers l'autoconsommation pour l'ensemble.

Tant dans les ménages de femmes que dans ceux d'hommes, la dépense monétaire est largement au dessus de la composante non monétaire. Par rapport à 1998, le constat est le même. Cependant, on note une augmentation de la part dans les dépenses totales de l'autoconsommation (29,5% contre 26,5% en 1998).

Tableau 7.107 : Composante monétaire et non monétaire de la dépense totale selon le sexe du chef de ménage

Sexe du Chef de Ménage	Montant (en unité)			Pourcentage		
	Dépense monétaire annuelle	Dépense non monétaire annuelle	Dépense totale annuelle	Dépense monétaire annuelle	Dépense non monétaire annuelle	Dépense totale annuelle
Masculin	691 076	262 089	953 165	72,5	27,5	100,0
Féminin	686 025	167 924	853 949	80,3	19,7	100,0
Ensemble	610 784	255 297	866 381	70,5	29,5	100,0



7.2.1.5.3 Niveau et structure de la dépense moyenne totale des ménages

Quelque soit le sexe du chef de ménage, le tableau 7.108 indique que les produits alimentaires, boissons et tabac constituent le principal poste de dépenses des ménages. Les dépenses en logement, eau, électricité et autres combustibles (17,4% des dépenses totales des ménages d'hommes et 22,9% de celles des ménages de femmes) viennent en deuxième position dans le comportement de consommation des ménages. Les deux secteurs importants de la santé et de l'enseignement n'occupent que moins de 10% des dépenses dans les deux types de ménages.

Tableau 7.108 : Répartition des dépenses totales selon le sexe du chef de ménage et la fonction de consommation

Fonctions de consommation	Montant en FCFA		Pourcentage	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Produits alimentaires, boissons et tabac	432 958	308 992	49,5	40,4
Articles d'habillement et articles chaussants	60 326	41 179	6,9	5,4
Logement, eau, électricité et autres combustibles	152 689	175 175	17,4	22,9
Ameublement, équipement ménager	31 470	29 768	3,6	3,9
Santé	37 372	46 484	4,3	6,1
Transports	59 807	74 448	6,8	9,7
Loisirs, spectacles et culture	36 326	21 830	4,1	2,9
Enseignement	15 330	25 073	1,8	3,3
Transferts	30 845	20 246	3,5	2,6
Autres biens et services	18 274	21 286	2,1	2,8
Dépense totale annuelle	875 397	764 480	100,0	100,0

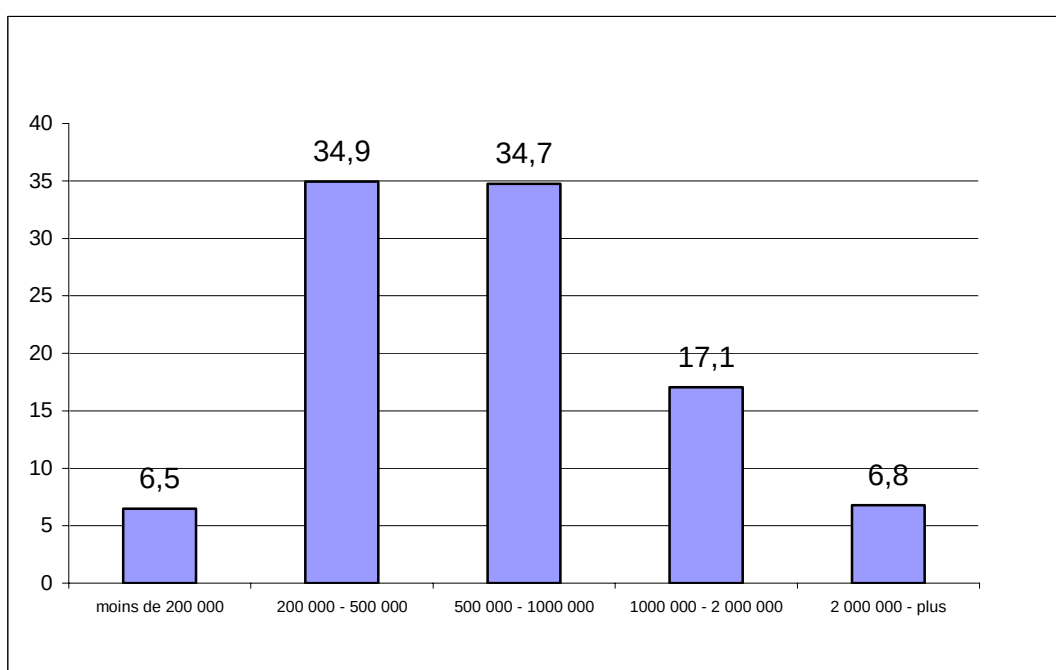


7.2.2 ANALYSE DES DÉPENSES DE MÉNAGES PAR TRANCHES

7.2.2.1 Dépense globale

La répartition des ménages se fait inégalement selon la tranche de revenu. Ceux se situant dans la tranche 200 000 – 500 000 sont les plus nombreux (34,93%). Le graphique 7.2 montre que 93,5% des ménages ont plus de 200 000 FCFA de dépenses annuelles et seulement 6,8% atteignent la barre de 2 000 000 FCFA par an.

Graphique 7.2 : Répartition en % des ménages selon la tranche de dépense totale annuelle



7.2.2.1.1 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le GSE du CM

Il ressort du tableau 7.109 que pour les différents types de GSE considérés, plus de 50% des ménages dépensent au moins 500 000 FCFA par an. À l'exception des ménages dirigés par des salariés, des indépendants et des inactifs, dans les autres types de GSE, moins de 12% des ménages dépensent plus de 2 000 000 par an. Dans la catégorie de chefs salariés ces proportions atteignent 32% pour le public et 34% pour le privé structuré. Ces ménages sont les privilégiés de la société burkinabè.



Tableau 7.109 : Répartition des ménages selon le Groupe Socio-économique et la tranche de dépense totale annuelle

Groupes Socio-économiques	Tranche de dépenses annuelles (en milliers de FCFA)					Total
	Moins de 200	[200 –500 [	[500 –1 000 [	[1 000 – 2 000 [	2 000 et plus	
Salariés du public	0,4	4,6	24,9	38,3	31,8	100,0
Salariés du privé structuré	0,0	8,4	23,7	33,8	34,1	100,0
Salariés du privé non structurés	3,2	28,4	37,5	19,0	11,9	100,0
Indépendants ou employeurs non agricoles	4,3	26,9	30,9	25,9	12,0	100,0
Agriculteurs de coton	2,9	31,3	39,5	20,0	6,3	100,0
Agriculteurs vivriers	8,3	41,8	35,1	12,2	2,6	100,0
Aides familiaux, bénévoles et apprentis	15,6	35,5	30,1	12,8	6,0	100,0
Chômeurs	6,9	21,9	35,8	24,5	10,9	100,0
Chefs de ménage inactifs	9,0	40,7	24,1	13,0	13,2	100,0
Ensemble	11,2	39,5	30,8	13,3	5,2	100,0

7.2.2.1.2 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le milieu de résidence

En milieu urbain, moins de 25% des ménages dépensent moins de 500 000 FCFA par an. Cette proportion est de 45,9% en milieu rural. Dans les deux milieux, au moins la moitié des ménages dépensent entre 500 000 et 1 000 000 de francs CFA par an.

Tableau 7.110 : Répartition des ménages en % selon le milieu de résidence et la tranche de dépense

Milieu de résidence	Tranche de dépense totale annuelle (en unité)					Total
	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	
Urbain	2,5	21,6	58,4	17,6	2,5	100,0
Rural	7,5	38,4	50,1	4,0	7,5	100,0
Ensemble	6,5	34,9	51,8	6,8	6,5	100,0

7.2.2.1.3 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et la région

Dans l'ensemble des régions, les dépenses annuelles des ménages se situent essentiellement entre 200 000 et 2 000 000 francs CFA. Les régions du Centre (22,6%) et des Cascades (12,9%) se distinguent des autres avec plus de 10% des ménages dépensant plus de 2 000 000 FCFA par an. Cette situation serait sûrement liée au poids des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso dans ces régions. C'est dans la région du Centre – Sud que l'on retrouve un nombre important de ménages (16,2%) dépensant moins de 2 000 000 FCFA.

**Tableau 7.111 : Répartition des ménages selon la région et la tranche de dépense**

	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	Plus de 2 000 000	Ensemble
Hauts bassins	4,6	29,6	34,5	24,1	7,2	100,0
Boucle du mouhoun	6,2	39,7	36,1	14,4	3,6	100,0
Sahel	8,8	35,8	34,2	18,3	2,9	100,0
Est	4,8	31,2	38,9	19,2	5,9	100,0
Sud Ouest	8,4	47,7	31,7	9,1	3,1	100,0
Centre Nord	1,3	27,6	44,9	20,9	5,3	100,0
Centre Ouest	3,8	29,3	40,9	18,6	7,4	100,0
Plateau Central	7,5	38,5	34,9	13,6	5,5	100,0
Nord	11,8	49,0	29,6	8,6	1,0	100,0
Centre Est	9,3	39,4	34,8	12,8	3,7	100,0
Centre	1,3	21,3	29,9	24,9	22,6	100,0
Cascades	9,5	31,3	29,2	17,2	12,9	100,0
Centre Sud	16,2	48,6	26,0	7,7	1,4	100,0
Ensemble	6,5	34,9	34,7	17,1	6,8	100,0

7.2.2.1.4 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le sexe du chef de ménage

Comme il apparaît dans le tableau 7.112, 88,0% des ménages dirigés par des hommes dépensent entre 200 000 et 2 000 000 FCFA par an. Dans les ménages ayant à leur tête des femmes, cette proportion est de 72,3%. Par rapport aux ménages dirigés par des hommes, la proportion de ménages ayant une femme comme chef de ménage dépensant moins de 200 000 FCFA est élevée (21,1%).

Cette différence est à relativiser au vu de la différence de taille des ménages selon le genre du Chef de ménage (6,6 personnes en moyenne dans les ménages ayant à leur tête un homme contre seulement 4,1 personnes pour ceux dirigés par une femme).

Tableau 7.112 : Répartition en % des ménages selon le sexe du chef de ménage et la tranche de dépense

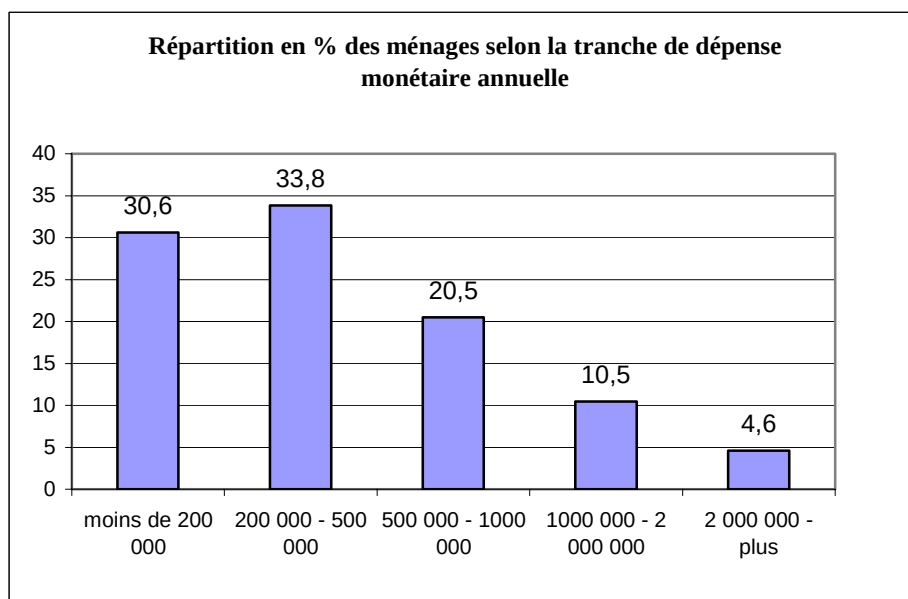
Sexe du chef de ménage	Tranche de dépense totale annuelle (en fcfa)					Total
	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	
Masculin	5,2	34,8	35,9	17,4	6,8	100,0
Féminin	21,1	36,8	21,7	13,7	6,6	100,0
Ensemble	6,5	34,9	34,7	17,1	6,8	100,0



7.2.2.2 Dépense monétaire

Le plus grand nombre de ménages (33,83%) a une dépense monétaire comprise entre 2 00 000 et 5 00 000 FCFA par an. Seulement 15% des ménages dépensent plus de 1 000 000 FCFA en espèce et par an.

Graphique 7.3 : Répartition en % des ménages selon la tranche de dépense monétaire annuelle



7.2.2.2.1 Dépense monétaire par groupe socio-économique

La plupart des ménages dirigés par des agriculteurs, des inactifs ou des aides familiaux dépensent annuellement des sommes inférieures à 1 000 000 FCFA (plus de 75% des ménages de chacune de ces catégories). La majeure partie des ménages dirigés par des salariés du public et du privé structuré dépensent au moins 1 000 000 FCFA par an (plus de 85,0%) (Cf. Tableau 7.113).



Tableau 7.113 : Répartition des ménages selon le Groupe Socio-économique et la Tranche de dépense monétaire

Groupe Socio-économique	Tranche de dépense monétaire annuelle (en unité)					Total
	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	
Salariés du public	0,5	7,2	25,8	39,5	27	100,0
Salariés du privé structuré	0	11,6	26,1	31,3	31	100,0
Salariés du privé non structurés	8,6	30,4	35,5	16,9	8,7	100,0
Indépendants	10,3	27,5	30	22,9	9,4	100,0
Agriculteurs de coton	29,9	36,7	21,1	9,2	3,1	100,0
Agriculteurs vivriers	39,4	37,8	16,4	5,1	1,3	100,0
Aides familiaux	34,8	28,1	26,1	6,3	4,7	100,0
Chômeurs	17,6	27,3	29,2	18,6	7,3	100,0
Inactifs	39,9	22,9	20,3	6,2	10,8	100,0
Ensemble	30,6	33,8	20,5	10,5	4,6	100,0

7.2.2.2.2 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le milieu de résidence

Le milieu rural se caractérise par la faiblesse des dépenses monétaires. Alors que seulement 10,5 % des ménages urbains ont une dépense monétaire totale annuelle inférieure à 200 000 FCFA, cette proportion atteint 41,5% pour les ménages ruraux (Cf. tableau 7.114). Cette différence s'explique par l'autoconsommation notamment alimentaire.

Tableau 7.114 : Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et la tranche de dépense monétaire

Milieu de résidence	Tranche de dépense monétaire annuelle (en unité)					Total
	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	
Urbain	7,9	24,2	30,0	24,3	13,7	100,0
Rural	36,6	36,4	18,0	6,8	2,2	100,0
Ensemble	30,6	33,8	20,5	10,5	4,6	100,0



7.2.2.2.3 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et la région

A l'exception de la région du Centre, la plus grande partie des ménages des autres régions dépendent entre 2 00 000 et 5 00 000 FCFA par an. Dans la région du Centre, c'est dans la tranche 5 00 000 et 1 000 000 FCFA que se regroupent l'essentiel des ménages. C'est également dans cette dernière région qu'un grand nombre (17,2%) de ménages dépense annuellement plus de 2 000 000 FCFA. Au niveau national, 64,4% des ménages dépendent moins de 5 00 000 FCFA par an.

Tableau 7.115 : Répartition en % des ménages selon la région et la tranche de dépense monétaire

REGIONS	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 – 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	Total
Hauts Bassins	22,6	25,9	29,5	17,0	5,1	100,0
Boucle du Mouhoun	37,6	38,2	16,3	6,3	1,7	100,0
Sahel	28,3	31,2	27,5	10,3	2,6	100,0
Est	37,2	35,0	17,7	6,5	3,6	100,0
Sud Ouest	51,7	35,5	7,5	3,4	2,0	100,0
Centre Nord	26,9	41,1	21,4	8,4	2,2	100,0
Centre Ouest	25,8	35,4	22,3	11,8	4,7	100,0
Plateau Central	31,0	40,2	18,3	7,5	3,0	100,0
Nord	40,1	36,3	17,6	5,3	0,7	100,0
Centre Est	31,4	40,0	18,2	7,3	3,1	100,0
Centre	8,6	23,2	26,9	24,1	17,2	100,0
Cascades	31,2	31,1	15,5	13,4	8,9	100,0
Centre Sud	51,4	33,6	11,1	4,0	0,0	100,0
Ensemble	30,6	33,8	20,5	10,5	4,6	100,0

7.2.2.2.4 Répartition des ménages selon la tranche de dépense et le sexe du chef de ménage

La répartition des ménages suivant la tranche de dépenses et le sexe du chef de ménage montre que indépendamment du sexe du chef de ménage, plus de 80% des ménages dépendent annuellement moins de 1 000 000 FCFA. Au delà du niveau de 1 000 000 FCFA par an, les ménages ayant à leur tête une femme sont plus nombreux que les autres.



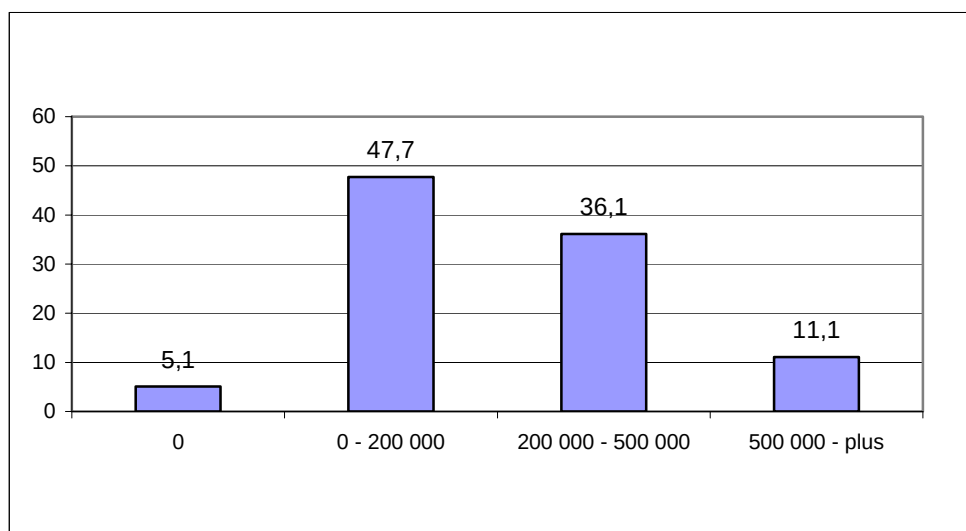
Tableau 7.116 : Répartition des ménages selon le sexe du chef et la tranche de dépense monétaire

Sexe du chef de ménage	Tranche de dépense monétaire annuelle (en unité)					Total
	Moins de 200 000	[200 000 - 500 000 [	[500 000 - 1 000 000 [	[1 000 000 - 2 000 000 [	2 000 000 et plus	
Masculin	29,7	34,5	20,9	10,4	4,6	100,0
Féminin	41,5	26,4	15,9	11,2	5,0	100,0
Ensemble	30,6	33,8	20,5	10,5	4,6	100,0

7.2.2.3 Dépense non monétaire

Les dépenses non monétaires annuelles des ménages sont concentrées dans la tranche 0 et 500 000 FCFA. Comme l'indique le graphique, très peu de ménages (5,1%) vivent uniquement de leur dépenses monétaires et une proportion assez considérable (11,1%) auto consomment plus de 2 000 000 FCFA par an (Cf. Graphique 7.4).

Graphique 7.4 : Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire annuelle



7.2.2.3.1 Répartition des ménages selon la dépense non monétaire et le milieu

A l'instar du niveau national, quelque soit le milieu de résidence, les dépenses annuelles des ménages sont concentrées dans la tranche 0 et 500 000 FCFA. La proportion de ménages n'ayant effectué aucune dépense non monétaire en milieu urbain (18,7%) est de loin supérieure à celle des ménages ruraux se trouvant dans la même situation (1,5%).



Tableau 7.117 : Répartition en % des ménages selon le milieu de résidence et la tranche de dépense monétaire

Milieu de résidence	Tranche de dépense non monétaire annuelle (en unité)				Total
	0	] 0 - 200 000 [	] 200 000 - 500 000 [	plus de 500 000	
Urbain	18,7	51,2	20,4	9,8	100,0
Rural	1,5	46,8	40,2	11,4	100,0
Ensemble	5,1	47,7	36,1	11,1	100,0

7.2.2.3.2 Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et le GSE

La valeur des autoconsommations des ménages de chef salarié est fortement concentrée entre 0 et 200 000 FCFA. Les ménages dont le chef est agriculteur ou inactif ont une autoconsommation annuelle entre 200 000 et 500 000 FCFA par an. Seule une proportion importante des ménages dont le chef est agriculteur de coton auto consomment plus de 500 000 FCFA (16,2%).

Tableau 7.118 : Répartition des ménages selon GSE et la tranche de dépense monétaire

	Tranche de dépense non monétaire annuelle				Total
	0	] 0 - 200 000 [	] 200 000 - 500 000 [	500 000 et plus	
Salariés du public	25,4	46,3	15,9	12,4	100,0
Salariés du privé structuré	22,2	46,7	19,5	11,6	100,0
Salariés du privé non structurés	24,2	57,4	14,2	4,2	100,0
indépendants	17,4	58,3	18,2	6,2	100,0
Agriculteurs de Coton	0,3	31,4	51,5	16,9	100,0
Agriculteurs vivriers	0,6	49,3	39,5	10,6	100,0
Aides familiaux	12,0	61,6	20,3	6,2	100,0
Chômeurs	10,1	53,3	24,6	12,0	100,0
Inactifs	6,4	43,2	41,4	9,0	100,0
Ensemble	5,1	47,7	36,1	11,1	100,0

7.2.2.3.3 Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et le sexe du CM

Les ménages dirigés par des hommes ont la plus forte autoconsommation. En effet, 49,3% de ceux-ci dépensent plus de 200 000 FCFA contre 23,8% des ménages dont le chef est une femme. Par rapport au niveau de dépense nulle, les ménage dont le chef est une femme sont plus présents en terme relatif (7,9% contre 4,8% pour les ménage ayant à leur tête un homme).



Tableau 7.119 : Répartition en % des ménages selon le sexe du chef de ménage et la tranche de dépense monétaire

SEXE	Tranche de dépense non monétaire annuelle				Total
	0	] 0 - 200 000 [	[200 000 - 500 000 [	500 000 et plus	
Masculin	4,8	45,9	37,6	11,7	100,0
Féminin	7,9	68,3	19,7	4,1	100,0
Ensemble	5,1	47,7	36,1	11,1	100,0

7.2.2.3.4 Répartition des ménages selon la tranche de dépense non monétaire et la région

Les régions de l'Est, du Centre – Nord et du Centre sont celles dans lesquelles un grand nombre de ménages auto consomment plus de 500 000 FCFA par an. Pour l'ensemble des régions, les dépenses des ménages restent concentrées entre 0 et 500 000 FCFA. Le Centre enregistre en son sein la proportion la plus élevée de ménages (15,4%) n'effectuant aucune dépense d'autoconsommation dû au poids de l'urbanisation dans cette région.

Tableau 7.120 : Répartition en % des ménages selon la région de résidence et la tranche de dépense monétaire

Régions	Tranche de dépense non monétaire annuelle				Total
	0	]0 - 200 000 [	[200 000 - 500 000 [	500 000 et plus	
Hauts Bassins	10,8	47,6	33,6	8,0	100,0
Boucle du Mouhoun	2,2	42,4	42,4	13,0	100,0
Sahel	5,3	64,4	25,7	4,6	100,0
Est	1,1	31,3	47,1	20,5	100,0
Sud Ouest	2,7	37,2	48,7	11,4	100,0
Centre Nord	0,8	33,7	41,9	23,6	100,0
Centre Ouest	1,6	40,3	45,2	12,9	100,0
Plateau Central	1,1	49,7	42,6	6,6	100,0
Nord	5,3	67,7	23,5	3,5	100,0
Centre Est	4,0	55,2	36,2	4,7	100,0
Centre	15,4	47,7	22,8	14,1	100,0
Cascades	5,2	46,9	37,0	10,9	100,0
Centre Sud	1,8	58,2	33,3	6,8	100,0
Ensemble	5,1	47,7	36,1	11,1	100,0

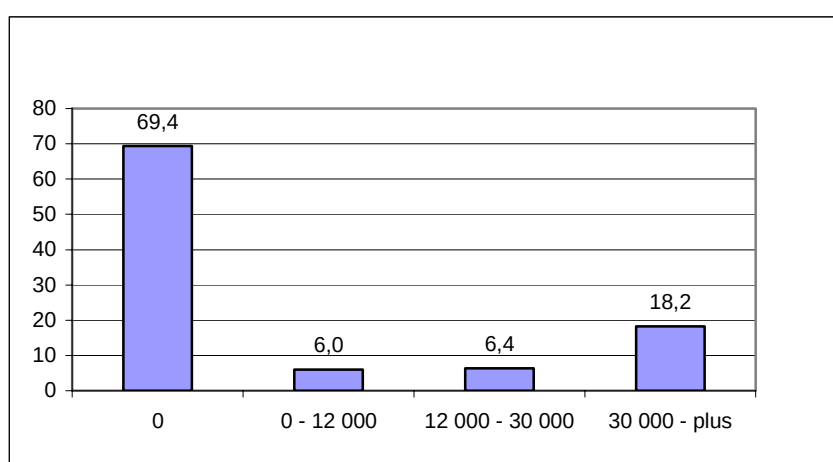


7.2.2.4 Dépense de santé

Comme l'indique le graphique 5, la grande partie des ménages (69,4%) n'ont effectué aucune dépense sanitaire et seulement 6% d'entre eux ont dépensé annuellement entre 0 et 12 000 FCFA pour leur santé.

Près de 70,0% des ménages ont une dépense de santé nulle dans l'année. Cela ne traduit pas une situation sanitaire exceptionnellement saine mais un manque de fréquentation des centres de santé par les populations.

Graphique 7.5 : Répartition des ménages selon la tranche de dépense annuelle en santé



7.2.2.4.1 Répartition des ménages selon la dépense de santé et le milieu de résidence

Tant dans le milieu rural que dans le milieu urbain, la grande partie des ménages (au moins 62%) n'a effectué aucune dépense de santé. A l'image du niveau national, les dépenses effectuées sont pour l'essentiel supérieures à 30 000 FCFA.

Tableau 7.121 : Répartition en % des ménages selon la région de résidence et la dépense de santé

Milieu de résidence	Tranche de dépense de santé annuelle				Total
	0	] 0 - 12 000 [	[12 000 - 30 000 [	30 000 et plus	
Urbain	61,2	5,6	5,8	27,4	100,0
Rural	71,6	6,1	6,6	15,8	100,0
Ensemble	69,4	6,0	6,4	18,2	100,0



7.2.2.4.2 Répartition des ménages selon la dépense de santé et le GSE du CM.

Dans toutes les catégories socio professionnelles, la majeure partie des ménages n'effectuent aucune dépense de santé. Cette proportion de ménage est très élevée dans la catégorie des ménages les moins favorisés. Lorsque les ménages dépensent, celles – ci sont généralement supérieures à 30 000 FCFA. Ce constat est très remarquable dans les ménages dirigés par un salarié du public (35,3% de ces ménages) ou du privé structuré (38,1%) ou un chômeur (25,9%).

Tableau 7.122 : Répartition en % des ménages selon le GSE et la tranche de dépense santé

GSE	Tranche de dépense de santé annuelle				Total
	0	0 - 12 000 [	12 000 - 30 000 [	30 000 et plus	
Salariés du public	55,1	5,8	3,8	35,3	100,0
Salariés du privé structuré	56,6	2,1	3,2	38,1	100,0
Salariés du privé non structurés	61,9	8,4	5,5	24,2	100,0
indépendants	68,4	4,1	6,2	21,3	100,0
Agriculteurs de coton	64,3	6,8	8,2	20,7	100,0
Agriculteurs vivriers	73,2	6,2	6,4	14,3	100,0
Aides familiaux	77,9	2,8	7,8	11,5	100,0
Chômeurs	63,8	4,3	6,0	25,9	100,0
Inactifs	73,0	5,0	2,7	19,2	100,0
Ensemble	69,4	6,0	6,4	18,2	100,0

7.2.2.4.3 Répartition des ménages selon la dépense de santé et la région

Au niveau régional, la répartition des ménages selon la tranche de dépenses de santé fait apparaître le même constat que le niveau national : la majeure partie des ménages ne dépensent pas dans ce poste vital. La proportion de ménages se trouvant dans cette situation est très élevée dans l'Est (82,2%), le Sahel (81,2%), le Nord (80,6%) et le Centre – Sud (81,3%). Dans le Centre, le Plateau Central et le Centre – Ouest, un grand nombre de ménages dépensent à hauteur de plus de 30 000 FCFA pour la santé de leurs membres.



Tableau 7.123 : Répartition des ménages selon la région de résidence et la tranche de dépense de santé

Régions	Tranche de dépense de santé annuelle (en FCFA)				Total
	0	] 0 - 12 000 [	[12 000 - 30 000 [	30 000 et plus	
Hauts Bassins	67,6	4,3	7,1	21,0	100,0
Boucle du Mouhoun	68,5	11,8	6,8	13,0	100,0
Sahel	81,2	3,9	4,8	10,1	100,0
Est	82,2	2,9	2,6	12,4	100,0
Sud Ouest	77,1	2,8	5,9	14,2	100,0
Centre Nord	71,9	7,1	6,7	14,3	100,0
Centre Ouest	55,4	7,6	8,7	28,3	100,0
Plateau Central	54,5	6,5	11,6	27,4	100,0
Nord	80,6	4,8	4,8	9,8	100,0
Centre Est	67,0	5,3	6,3	21,4	100,0
Centre	53,3	7,3	7,9	31,5	100,0
Cascades	73,2	5,5	4,2	17,1	100,0
Centre Sud	81,3	4,8	4,8	9,2	100,0
Ensemble	69,4	5,96	6,4	18,24	100,0

7.2.2.4.4 Répartition des ménages selon la dépense de santé et le sexe du CM

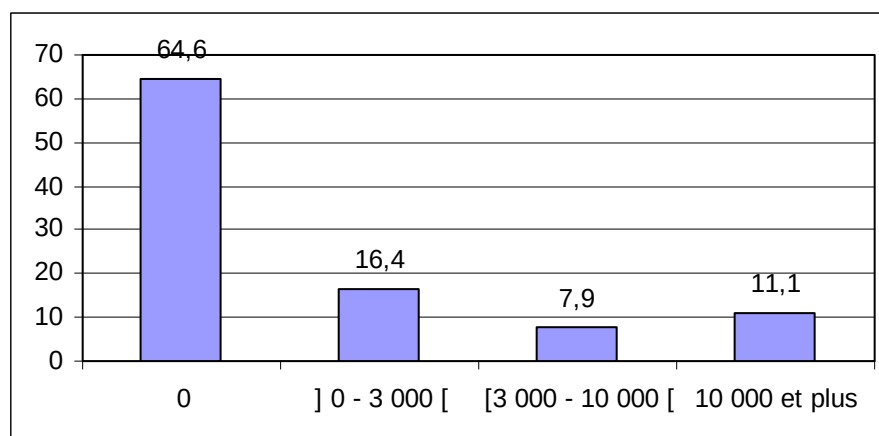
La répartition des ménages selon la tranche de dépense de santé laisse apparaître le même constat que les autres caractéristiques des ménages. Les proportions de ménages se situant dans les différentes tranches de dépenses sont quasiment égales pour les ménages dirigés par une femme que pour ceux ayant à leur tête un homme.

Tableau 7.124 : Répartition en % des ménages selon le sexe du CM et la tranche de dépense de santé

	Tranche de dépense de santé annuelle (en Fcfa)				Total
	0	] 0 - 12 000 [	[12 000 - 30 000 [	30 000 et plus	
Masculin	69,4	5,8	6,5	18,3	100,0
Féminin	69,2	7,4	5,3	18,1	100,0
Ensemble	69,4	6,0	6,4	18,2	100,0

7.2.2.5 Dépense d'éducation

La structure des dépenses d'éducation montre qu'un grand nombre de ménages (64,6%) n'effectuent aucune dépense. Cette forte proportion révèle la faiblesse de la scolarisation. Les dépenses, quand elles sont effectuées, sont très faibles (moins de 10 000 FCFA). Seulement 11,1% des ménages allouent plus de 10 000 FCFA à l'éducation de leurs membres.

**Graphique 7.6 : Répartition des ménages selon la tranche de dépense en éducation**

7.2.2.5.1 Répartition des ménages selon la tranche de dépense d'éducation et la région

Dans chacune des régions du pays à l'exception du Centre, plus de 60% des ménages n'enregistrent aucune dépense d'éducation. Dans ces régions, la majeure partie des ménages dépense entre 0 et 10 000 FCFA. Dans la région du Centre 39,9% des ménages dépensent plus de 10 000 FCFA par an pour l'éducation (Cf. tableau 7.125).

Tableau 7.125 : Répartition des ménages selon la région et la tranche de dépense d'éducation

REGIONS	Tranche de dépense d'éducation annuelle (Fcfa)				Total
	0	] 0 - 3 000 [	[3 000 - 10 000 [	10 000 et plus	
Hauts Bassins	61,2	11,6	10,7	16,5	100,0
Boucle du Mouhoun	60,6	24,3	8,1	7,0	100,0
Sahel	84,7	11,8	2,5	1,0	100,0
Est	77,1	14,7	4,1	4,1	100,0
Sud Ouest	69,9	18,0	6,4	5,8	100,0
Centre Nord	77,5	14,1	3,9	4,4	100,0
Centre Ouest	56,9	21,6	8,9	12,6	100,0
Plateau Central	61,6	21,3	11,2	5,9	100,0
Nord	65,0	22,1	5,7	7,2	100,0
Centre Est	69,5	13,0	9,6	8,0	100,0
Centre	38,3	9,3	12,6	39,9	100,0
Cascades	66,9	19,3	6,1	7,7	100,0
Centre Sud	68,2	18,8	10,5	2,5	100,0
Ensemble	64,6	16,4	7,9	11,1	100,0



7.2.2.5.2 Répartition des ménages selon la tranche de dépense d'éducation et le milieu

En milieu rural, 71,2% des ménages ont une dépense d'éducation nulle. Cette proportion est de 39,8% dans l'autre milieu.

On note que la proportion de ménages dépensant plus de 10 000 FCFA en milieu urbain est de loin supérieure à celle du milieu rural.

Cette différence s'explique par la concentration des établissements souvent primaires dans le milieu rural, la présence des établissements privés et la concentration des élèves dans l'urbain.

Tableau 7.126 : Répartition des ménages selon le milieu et la tranche de dépense d'éducation

	Tranche de dépense d'éducation annuelle				Total
	0	] 0 - 3 000 [	[3 000 - 10 000 [	10 000 et plus	
Urbain	39,8	10,4	12,6	37,3	100,0
Rural	71,2	18,0	6,7	4,2	100,0
Total	64,6	16,4	7,9	11,1	100,0



CHAPITRE VIII : IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MENAGES



8. IMPACT DE LA CRISE IVOIRIENNE SUR LES MENAGES

Depuis septembre 2002 la crise ivoirienne a eu des conséquences diverses sur les économies de la sous région en général et sur celle du Burkina en particulier. Le Burkina est tributaire de la Côte d'Ivoire parce que disposant d'un grand contingent de ses ressortissants dans ce pays². Beaucoup d'entreprises et d'opérateurs économiques Burkinabé portent les séquelles de cette crise. Les conséquences humanitaires de cette crise ont même amené le gouvernement à initier une opération dénommée opération « Bayiri » pour rapatrier ceux qui le souhaitent. Par la suite, ces personnes ont été acheminées vers leur région d'origine.

Quel est l'impact d'une telle situation sur la vie des ménages Burkinabé qui accueillent les rapatriés ? Pour répondre à cette interrogation, l'EBCVM a intégré un module sur l'impact de la crise ivoirienne sur les ménages. Le questionnaire permet pour un ménage donné :

- de recueillir des informations sur des membres du ménage ayant résidé en Côte d'Ivoire au cours des 12 derniers mois;
- d'évaluer les besoins vitaux de ces rapatriés;
- de mesurer l'impact économique de ces rapatriés sur le ménage ;
- de voir les stratégies envisagées par le ménage pour palier aux difficultés économiques.

La notion de rapatrié dont il est question ici fait référence aux personnes ayant résidé en Côte d'Ivoire les 12 derniers mois précédant l'enquête.

8.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

Le pourcentage de ménages ayant eu un ou plusieurs résidents en Côte d'Ivoire les 12 derniers mois est de 3%³. Comme le montre le tableau 8.1, les hommes représentent 54,5% des rapatriés contre 45,5% pour les femmes. Si l'on considère la répartition par région, le plus fort taux revient au Centre Ouest où 6,8% des enquêtés ont eu au moins un résident en Côte d'Ivoire les 12 derniers mois (Cf. tableau 8.3). Viennent par ordre d'importance les régions des Hauts Bassins, du Centre Est et des Cascades avec des taux allant de 3% à plus de 4%.

En considérant uniquement la population de ceux qui ont résidé en Côte d'Ivoire les 12 derniers mois, 82% réside en milieu rural (Cf. tableau 8.4). Par groupes d'âge c'est la tranche d'âge 20-39 ans avec presque 50% des migrants qui est concernée, sans doute parce qu'elle constitue la tranche des bras valides par excellence. Ils sont suivis des enfants de 0-4 ans avec 16% des migrants, ceux de 5-9 ans avec 15% et les 10-14 ans à hauteur de 9%. C'est dire que près de 90% de la population ayant résidé en Côte d'Ivoire est très jeune (âge allant de 0 à 39 ans).

² On estime à plus de 3 millions le nombre de Burkinabé vivant en Côte d'Ivoire

³ Le fait que 3% « seulement » de la population accueillent des rapatriés ne renseigne pas sur l'ampleur des conséquences de la crise sur l'ensemble des ménages (voir paragraphe 9.7.)



8.2 TYPE D'AIDE DEMANDÉE

Une fois rentrés au pays, les rapatriés se retrouvent confrontés aux dures réalités de la vie : comment satisfaire aux besoins les plus vitaux dans l'immédiat ? Il est de ce fait important de savoir le type d'aide dont les rapatriés ont besoin le plus rapidement possible. Dans l'ensemble, la priorité signalée revient à la consommation alimentaire avec plus de 50% d'aide souhaitée par les rapatriés suivie de l'emploi avec 38%.

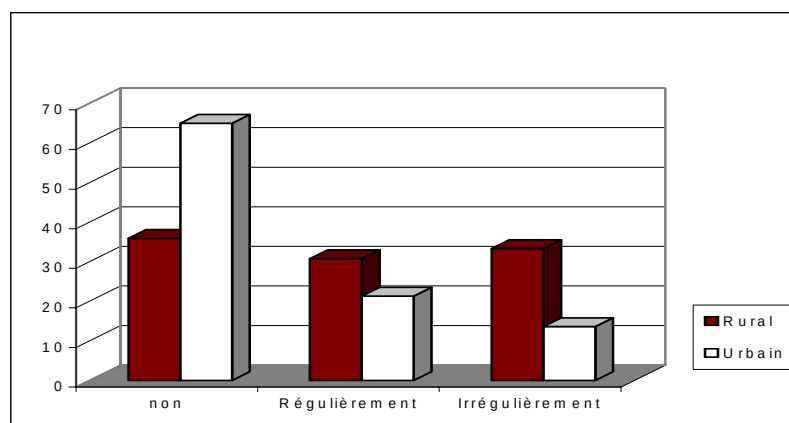
Ces proportions (Cf. tableau 8.5) sont plus ou moins conservées en milieu rural mais, en milieu urbain ces priorités s'inversent : à savoir que le premier besoin revient à l'emploi sans doute parce qu'en ville le problème alimentaire se pose avec moins d'acuité que celui de la dépendance vis à vis d'autrui difficile à supporter.

Par région, à l'Est, au Sud Ouest et au Plateau Central l'expression des besoins va pour plus de 60% à l'aide alimentaire. Comme il ressort du tableau 8.6 en annexe, l'expression en besoin alimentaire la plus faible se situe au Centre avec 22%. L'emploi constitue plus de 50% de l'aide souhaitée par les rapatriés au Plateau Central et au Nord. Les besoins en santé se posent avec acuité surtout à l'Est où l'expression des besoins dépasse 45%. On y trouve également près de 47% des besoins en logement. On note tout de même plus de 20% de ménages dans les Cascades et au Centre Sud qui déclarent n'avoir besoin d'aucune aide.

8.3 RÉGULARITÉ DE L'ARGENT REÇU PAR LES MÉNAGES

En général, les personnes résidant à l'étranger envoient des fonds à leur famille restée au pays. Les Burkinabé résidant en Côte d'Ivoire n'échappent pas à cette règle. C'est dire que les familles restées au pays reçoivent souvent de l'argent de la part de leurs parents expatriés. Le profil de ces envois se présente ainsi que le montre le graphique ci – dessous.

Graphique 8.1 : Régularité de l'argent transféré par milieu de résidence en %



Dans l'ensemble, presque 60% des ménages enquêtés (Cf. tableau 8.7) déclarent recevoir aussi bien régulièrement qu'irrégulièrement de l'argent de Côte d'Ivoire.

En ville, plus de 20% des ménages recevaient régulièrement de l'argent contre près de 30% en campagne.



Par région, les ménages qui reçoivent le plus souvent de l'argent se situent surtout au Nord (81%), au Centre Nord (79%) et au Centre Sud (71%). Particulièrement pour la régularité dans la réception, ainsi que le montre le tableau 8.8, le Centre Nord vient en tête, suivi des Cascades, du Sahel et du Nord.

8.4 EVOLUTION DES TRANSFERTS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

L'existence d'une crise perturbe à n'en pas douter les transactions économiques et financières entre Etats. Au-delà de la régularité ou non de l'argent que les ménages peuvent recevoir de la Côte d'Ivoire, on s'attend donc à ce que le rythme des transferts par rapport aux 12 derniers mois subisse un coup.

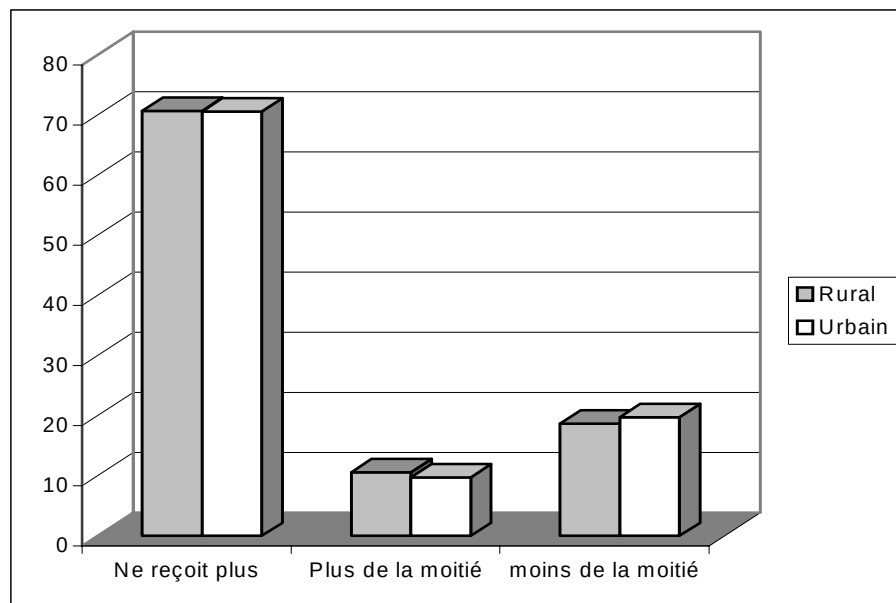
C'est ainsi que dans près de 85% des cas, comme il ressort du tableau 8.9, les ménages ont noté une diminution des transferts de la Côte d'Ivoire vers le Burkina quel que soit le milieu de résidence.

Le tableau 8.10 en annexe montre que selon la région, 100% des ménages pensent que les transferts ont connu une baisse dans la Boucle du Mouhoun, à l'Est, au Sud Ouest et au Plateau Central. De l'avis de 72% des ménages dans les Cascades on ne note aucun changement dans les transferts. Au total seuls 4% des ménages receveurs d'aide financière ont déclaré celle-ci à la hausse par rapport aux 12 derniers mois.

8.5 NIVEAU DE BAISSSE DES TRANSFERTS

Parmi les ménages ayant connu un déficit des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire, dans quelle proportion cette diminution est appréciée ?

Graphique 8.2 : Proportion de diminution des transferts par milieu de résidence en %





Selon les statistiques consignées dans le tableau 8.11 en annexe, aussi bien en ville qu'en campagne, environ 71% des ménages ne reçoivent même plus d'argent, 10% reçoivent plus de la moitié de ce qu'ils recevaient d'habitude et près de 19% moins de la moitié. Selon la région, 100% des enquêtés ne reçoivent plus rien de la Côte d'Ivoire à l'Est, dans les Cascades et au Centre Sud. Le Centre est la région où moins de ménages ne bénéficient plus des envois de fonds de Côte d'Ivoire, soit 57% des ménages (Cf. tableau 8.12 en annexe).

8.6 UTILISATION PAR LES MÉNAGES DE L'ARGENT REÇU (Cf. tableau 8.13 et 8.14 en annexe)

Si les ménages reçoivent de l'argent de l'étranger c'est pour satisfaire des besoins précis avec en priorité l'alimentation (46%), suivie de la création ou du maintien d'une activité économique (16%) et des soins de santé (12%). Ces priorités sont plus ou moins maintenues aussi bien en ville qu'en campagne, sauf qu'en ville la création ou le maintien de l'activité économique vient avant les soins de santé.

Par région, c'est au Nord et au Centre Nord que la proportion d'utilisation à la couverture en besoins alimentaires est élevée (entre 71% et 79%). La proportion en consommation alimentaire la plus faible se situe au Centre.

La scolarisation et la construction comme préoccupations se rencontrent principalement au Nord (12,3% des ménages) et au Plateau Central (18,6% des ménages).

Quant à l'utilisation des fonds à la création ou au maintien d'une activité économique, c'est au Centre Sud et au Sahel que les ménages s'y adonnent le plus avec des taux respectifs de 40,4% et de 31%.

8.7 CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LES MÉNAGES

Compte tenu de l'importance des échanges économiques entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, la situation de crise dans le premier pays a des impacts divers sur la vie des ménages.

La première conséquence directe qui vient confirmer l'utilisation des transferts et le type d'aide souhaité par les rapatriés est la consommation alimentaire. Ceci confirme la situation d'urgence dans laquelle se trouvent les personnes rentrées de la Côte d'Ivoire.

En effet, comme il ressort du tableau 8.15 en annexe, pour 57% des ménages, les conséquences de la crise se polarisent sur les besoins en nourritures. Ce taux avoisine 60% en milieu rural contre 43% en milieu urbain. En ville, 34% des ménages déclarent ne subir aucune conséquence de la crise contre 22% en campagne.

Les ménages qui déclarent subir des conséquences sur la santé sont de 11% en milieu rural et de 7% en milieu urbain. Pour la scolarisation, le coup de la crise est supporté par 15% des ménages en ville contre 7% en campagne.

Le tableau 8.16 en annexe indique que par région, 42,5% des ménages au Centre et 55% à l'Est déclarent ne subir aucune conséquence directe de cette crise. Quant à la difficulté à se nourrir, elle vient par ordre d'importance dans les régions du Centre Nord, du Plateau Central, du Nord et du Sahel avec des taux allant de plus de 79% à plus de 66%.



Si la crise ivoirienne a eu pour conséquence l'arrêt de la scolarisation dans 15,7% des ménages et le manque de soins dans 21,5% des ménages au Nord, la construction est la préoccupation de 22% des ménages à l'Est et presque 15% au Plateau Central. L'arrêt de l'activité économique est prépondérant respectivement au Centre Sud et au Sahel.

8.8 PERSPECTIVES D'ACTIONS ENVISAGÉES PAR LES MÉNAGES

Les principales actions envisagées en milieu rural vont à 30% à l'appel à des programmes d'aide et à plus de 27% à un travail supplémentaire (Cf. tableau 8.17).

En milieu urbain, ces deux taux sont presque à parité à 26%. Il est à noter que certains ménages n'excluent pas un retour en Côte d'Ivoire comme perspective avec un taux de 12% en milieu rural et 8% en milieu urbain.

Du point de vue des régions comme il apparaît dans le tableau 8.18 en annexe, l'appel à des programmes d'aide est une perspective envisagée beaucoup plus dans les régions des Cascades (58%), de l'Est (51%) et du Centre Est (44%). L'appel à un travail supplémentaire comme remède à la situation est plus fréquent au Sud Ouest, au Nord et au Plateau Central avec des taux allant de 43% à plus de 56%.

Le désir de retour en Côte d'Ivoire est envisagé à hauteur de 36% des ménages au Centre Sud et 19% dans les Hauts Bassins.



ANNEXES

ANNEXES

Tableau 0.1 - Ménages enquêtés par milieu et région de résidence

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8500	100.0	1777060	100.0
Milieu de résidence				
Rural	5900	69.4	1407500	79.2
Urbain	2600	30.6	369560	20.8
Région de résidence				
Hauts Bassins	1000	11.8	199580	11.2
Boucle du Mouhoun	880	10.4	178200	10.0
Sahel	600	7.1	133360	7.5
Est	620	7.3	147940	8.3
Sud Ouest	520	6.1	89420	5.0
Centre Nord	620	7.3	141540	8.0
Centre Ouest	640	7.5	147520	8.3
Plateau Central	380	4.5	91000	5.1
Nord	660	7.8	156400	8.8
Centre Est	620	7.3	147800	8.3
Centre	1380	16.2	196780	11.1
Cascades	260	3.1	66520	3.7
Centre Sud	320	3.8	81000	4.6

Tableau 0.2 - Répartition (en %) de la population rurale et de la population urbaine par région de résidence, sexe et âge

	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	54039	100.0	11384842	100.0
Rural	39472	73.0	9316169	81.8
Région de résidence				
Hauts Bassins	3004	7.6	742293	8.0
Boucle du Mouhoun	6244	15.8	1242890	13.3
Sahel	2799	7.1	638722	6.9
Est	3750	9.5	931777	10.0
Sud Ouest	3216	8.1	538200	5.8
Centre Nord	3651	9.2	885573	9.5
Centre Ouest	3278	8.3	855318	9.2
Plateau Central	2883	7.3	687271	7.4
Nord	3553	9.0	870785	9.3
Centre Est	3283	8.3	866743	9.3
Centre	861	2.2	208877	2.2
Cascades	1033	2.6	356872	3.8
Centre Sud	1917	4.9	490848	5.3
Sexe				
Masculin	19159	48.5	4523116	48.6
Féminin	20312	51.5	4792770	51.4
Âge				
< 15	19068	48.3	4478154	48.1
15-64	18961	48.0	4496046	48.3
65+	1443	3.7	341969	3.7
Urbain	14567	27.0	2068673	18.2
Région de résidence				
Hauts Bassins	3057	21.0	481810	23.3
Boucle du Mouhoun	779	5.3	143537	6.9
Sahel	148	1.0	17520	0.8
Est	339	2.3	39054	1.9
Sud Ouest	82	0.6	18532	0.9
Centre Nord	411	2.8	54470	2.6
Centre Ouest	934	6.4	129190	6.2
Plateau Central	0	0.0	0	0.0
Nord	532	3.7	107576	5.2
Centre Est	555	3.8	71689	3.5
Centre	7209	49.5	948047	45.8
Cascades	521	3.6	57248	2.8
Centre Sud	0	0.0	0	0.0
Sexe				
Masculin	7205	49.5	1024775	49.5
Féminin	7360	50.5	1043642	50.4
Âge				
< 15	5347	36.7	761552	36.8
15-64	8845	60.7	1254256	60.6
65+	375	2.6	52865	2.6

Tableau 0.3 - Répartition (en %) des ménages par région de résidence, taille du ménage, terres et bétail détenus

	Ménages non pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentage s pondérés
Total	8500	100.0	1777060	100.0
Rural	5900	69.4	1407500	79.2
Région de résidence				
Hauts Bassins	480	8.1	118160	8.4
Boucle du Mouhoun	760	12.9	156060	11.1
Sahel	560	9.5	128680	9.1
Est	560	9.5	141040	10.0
Sud Ouest	500	8.5	84900	6.0
Centre Nord	540	9.2	130740	9.3
Centre Ouest	480	8.1	125540	8.9
Plateau Central	380	6.4	91000	6.5
Nord	540	9.2	131940	9.4
Centre Est	500	8.5	132320	9.4
Centre	120	2.0	30300	2.2
Cascades	160	2.7	55820	4.0
Centre Sud	320	5.4	81000	5.8
Taille du ménage				
1-2	635	10.8	155016	11.0
3-4	1351	22.9	326188	23.2
5-6	1387	23.5	332199	23.6
7+	2527	42.8	594097	42.2
Terres détenues				
Aucune	299	5.1	70176	5.0
< 1 ha	585	9.9	140576	10.0
1-1.99 ha	983	16.7	234704	16.7
2-3.99 ha	2334	39.6	555044	39.4
4-5.99 ha	1021	17.3	240700	17.1
6+ ha	678	11.5	166300	11.8
Bétail détenu				
Aucun	1046	17.7	249558	17.7
Petit seul.	1400	23.7	331987	23.6
Gros seul.	444	7.5	108261	7.7
Les deux	3010	51.0	717694	51.0
Urbain	2600	30.6	369560	20.8
Région de résidence				
Hauts Bassins	520	20.0	81420	22.0
Boucle du Mouhoun	120	4.6	22140	6.0
Sahel	40	1.5	4680	1.3
Est	60	2.3	6900	1.9
Sud Ouest	20	0.8	4520	1.2
Centre Nord	80	3.1	10800	2.9
Centre Ouest	160	6.2	21980	5.9
Plateau Central	0	0.0	0	0.0
Nord	120	4.6	24460	6.6
Centre Est	120	4.6	15480	4.2
Centre	1260	48.5	166480	45.0
Cascades	100	3.8	10700	2.9
Centre Sud	0	0.0	0	0.0
Taille du ménage				
1-2	474	18.2	66481	18.0
3-4	686	26.4	98846	26.7
5-6	611	23.5	86752	23.5
7+	829	31.9	117481	31.8
Terres détenues				
Aucune	868	33.4	125272	33.9
< 1 ha	1318	50.7	184352	49.9
1-1.99 ha	137	5.3	19469	5.3
2-3.99 ha	182	7.0	26446	7.2
4-5.99 ha	69	2.7	10110	2.7
6+ ha	26	1.0	3911	1.1
Bétail détenu				
Aucun	2012	77.4	285921	77.4
Petit seul.	268	10.3	37230	10.1
Gros seul.	96	3.7	14251	3.9
Les deux	224	8.6	32158	8.7

Tableau 0.4 - Répartition (en %) des ménages par caractéristiques du chef de ménage

	Ménages non -pondérés	Pourcentages non -pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8500	100.0	1777060	100.0
Rural	5900	69.4	1407500	79.2
Groupe socio-économique				
Public	107	1.8	24964	1.8
Privé formel	34	0.6	8303	0.6
Privé informel	79	1.3	18703	1.3
Indépendant agric.	5174	87.7	1235341	87.8
Indépendant autre	232	3.9	55202	3.9
Sans emploi	210	3.6	49196	3.5
Autre	2	0.0	492	0.0
Sexe				
Masculin	5527	93.7	1318087	93.6
Féminin	373	6.3	89413	6.4
État matrimonial				
Célibataire	149	2.5	36541	2.6
Monogame	3415	57.9	814579	57.9
Polygame	1934	32.8	461435	32.8
divorcé/sep.	44	0.7	10503	0.7
Veuf/veuve.	333	5.6	78834	5.6
Union libre	24	0.4	5394	0.4
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	5328	90.3	1265806	89.9
Primaire partiel	283	4.8	71865	5.1
Primaire complet	94	1.6	22859	1.6
Secondaire partiel	153	2.6	37065	2.6
Secondaire complet	24	0.4	5486	0.4
Supérieur	18	0.3	4419	0.3
Urbain	2600	30.6	369560	20.8
Groupe socio-économique				
Public	455	17.5	64892	17.6
Privé formel	362	13.9	50031	13.5
Privé informel	167	6.4	22535	6.1
Indépendant agric.	490	18.8	72522	19.6
Indépendant autre	678	26.1	97263	26.3
Sans emploi	424	16.3	58785	15.9
Autre	2	0.1	249	0.1
Sexe				
Masculin	2211	85.0	314262	85.0
Féminin	387	14.9	55042	14.9
État matrimonial				
Célibataire	312	12.0	43429	11.8
Monogame	1551	59.7	220675	59.7
Polygame	344	13.2	49498	13.4
divorcé/sep.	69	2.7	10374	2.8
Veuf/veuve.	241	9.3	34037	9.2
Union libre	81	3.1	11279	3.1
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	1234	47.5	175477	47.5
Primaire partiel	279	10.7	39421	10.7
Primaire complet	210	8.1	30700	8.3
Secondaire partiel	548	21.1	78025	21.1
Secondaire complet	104	4.0	15316	4.1
Supérieur	225	8.7	30621	8.3

Tableau 0.5 - Répartition (en %) de la population totale par milieu et région de résidence, sexe et âge

	Population non-pondérée	Pourcentages non-pondérés	Population pondérée	Pourcentages pondérés
Total	54039	100.0	11384842	100.0
Milieu de résidence				
Rural	39472	73.0	9316169	81.8
Urbain	14567	27.0	2068673	18.2
Région de résidence				
Hauts Bassins	6061	11.2	1224103	10.8
Boucle du Mouhoun	7023	13.0	1386427	12.2
Sahel	2947	5.5	656242	5.8
Est	4089	7.6	970831	8.5
Sud Ouest	3298	6.1	556732	4.9
Centre Nord	4062	7.5	940043	8.3
Centre Ouest	4212	7.8	984508	8.6
Plateau Central	2883	5.3	687271	6.0
Nord	4085	7.6	978361	8.6
Centre Est	3838	7.1	938432	8.2
Centre	8070	14.9	1156924	10.2
Cascades	1554	2.9	414120	3.6
Centre Sud	1917	3.5	490848	4.3
Sexe				
Masculin	26364	48.8	5547891	48.7
Féminin	27672	51.2	5836412	51.3
Âge				
< 15	24415	45.2	5239706	46.0
15-64	27806	51.5	5750302	50.5
65+	1818	3.4	394834	3.5

Tableau 0.6 - Répartition (en %) des ménages par milieu et région de résidence, taille du ménage, terres et bétail détenus

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8500	100.0	1777060	100.0
Milieu de résidence				
Rural	5900	69.4	1407500	79.2
Urbain	2600	30.6	369560	20.8
Région de résidence				
Hauts Bassins	1000	11.8	199580	11.2
Boucle du Mouhoun	880	10.4	178200	10.0
Sahel	600	7.1	133360	7.5
Est	620	7.3	147940	8.3
Sud Ouest	520	6.1	89420	5.0
Centre Nord	620	7.3	141540	8.0
Centre Ouest	640	7.5	147520	8.3
Plateau Central	380	4.5	91000	5.1
Nord	660	7.8	156400	8.8
Centre Est	620	7.3	147800	8.3
Centre	1380	16.2	196780	11.1
Cascades	260	3.1	66520	3.7
Centre Sud	320	3.8	81000	4.6
Taille du ménage				
1-2	1109	13.0	221497	12.5
3-4	2037	24.0	425034	23.9
5-6	1998	23.5	418951	23.6
7+	3356	39.5	711578	40.0
Terres détenues				
Aucune	1167	13.7	195448	11.0
< 1 ha	1903	22.4	324928	18.3
1-1.99 ha	1120	13.2	254173	14.3
2-3.99 ha	2516	29.6	581490	32.7
4-5.99 ha	1090	12.8	250810	14.1
6+ ha	704	8.3	170211	9.6
Bétail détenu				
Aucun	3058	36.0	535479	30.1
Petit seul.	1668	19.6	369217	20.8
Gros seul.	540	6.4	122512	6.9
Les deux	3234	38.0	749852	42.2

Tableau 0.7 - Répartition (en %) de la population totale par milieu de résidence et par caractéristiques du chef de ménage

	Ménages non-pondérés	Pourcentages non-pondérés	Ménages pondérés	Pourcentages pondérés
Total	8500	100.0	1777060	100.0
Milieu de résidence				
Rural	5900	69.4	1407500	79.2
Urbain	2600	30.6	369560	20.8
Groupe socio-économique				
Public	562	6.6	89856	5.1
Privé formel	396	4.7	58334	3.3
Privé informel	246	2.9	41238	2.3
Indépendant agric.	5664	66.6	1307863	73.6
Indépendant autre	910	10.7	152465	8.6
Sans emploi	634	7.5	107981	6.1
Autre	4	0.0	741	0.0
Sexe				
Masculin	7738	91.0	1632349	91.9
Féminin	760	8.9	144455	8.1
État matrimonial				
Célibataire	461	5.4	79970	4.5
Monogame	4966	58.4	1035254	58.3
Polygame	2278	26.8	510933	28.8
divorcé/sep.	113	1.3	20877	1.2
Veuf/veuve.	574	6.8	112871	6.4
Union libre	105	1.2	16673	0.9
Plus haut niveau d'instruction				
Aucun	6562	77.2	1441283	81.1
Primaire partiel	562	6.6	111286	6.3
Primaire complet	304	3.6	53559	3.0
Secondaire partiel	701	8.2	115090	6.5
Secondaire complet	128	1.5	20802	1.2
Supérieur	243	2.9	35040	2.0

Tableau 0.8- Résultats de l'enquête par milieu et région de résidence

		Ménages enquêtés avec succès				
	Ménages dans l'échantillon	Ménages d'origine	Remplacement (refus)	Remplacement (non trouvé)	Non enquêté	Taux de réponse
Total	8500	94.8	1.4	3.9	0.0	100.0
Milieu de résidence						
Rural	5900	95.0	1.1	3.9	0.0	100.0
Urbain	2600	94.3	2.0	3.7	0.0	100.0
Région de résidence						
Hauts Bassins	1000	95.2	1.8	3.0	0.0	100.0
Boucle du Mouhoun	880	95.2	1.0	3.8	0.0	100.0
Sahel	600	90.3	2.7	7.0	0.0	100.0
Est	620	98.2	0.5	1.3	0.0	100.0
Sud Ouest	520	99.2	0.4	0.4	0.0	100.0
Centre Nord	620	92.3	0.2	7.6	0.0	100.0
Centre Ouest	640	94.2	1.3	4.5	0.0	100.0
Plateau Central	380	95.8	0.0	4.2	0.0	100.0
Nord	660	93.5	1.4	5.2	0.0	100.0
Centre Est	620	95.5	1.8	2.7	0.0	100.0
Centre	1380	93.1	2.7	4.2	0.0	100.0
Cascades	260	95.4	0.8	3.8	0.0	100.0
Centre Sud	320	99.4	0.0	0.6	0.0	100.0

Tableau 0.9: Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle de la communauté par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Nettement pire	Pire	La même	Meilleure	Nettement meilleure	Ne sait pas	Total
Ensemble	5.0	32.8	28.1	28.0	0.6	5.5	100.0
Milieu de résidence							
Rural	4.7	32.4	26.8	30.6	0.6	4.9	100.0
Rural pauvre	3.9	28.8	28.7	34.4	1.0	3.2	100.0
Urbain	6.1	34.1	33.3	18.1	0.4	8.1	100.0
Urbain pauvre	4.6	37.8	29.0	19.6	0.7	8.4	100.0
Région de résidence							
Hauts Bassins	7.8	29.9	30.8	21.0	0.2	10.4	100.0
Boucle du Mouhoun	2.6	43.9	33.2	15.7	0.8	3.8	100.0
Sahel	3.8	48.1	22.7	15.7	0.3	9.2	100.0
Est	7.3	19.5	21.8	50.9	0.3	0.2	100.0
Sud Ouest	11.2	63.1	13.0	12.4	0.1	0.2	100.0
Centre Nord	0.9	20.0	28.3	48.4	1.7	0.7	100.0
Centre Ouest	2.9	46.0	17.7	26.5	0.0	7.0	100.0
Plateau Central	2.3	7.4	10.0	75.5	0.8	4.0	100.0
Nord	4.6	34.8	41.7	11.4	0.0	7.5	100.0
Centre Est	1.2	21.5	23.2	49.6	1.3	3.1	100.0
Centre	9.0	33.8	34.2	15.2	0.5	7.3	100.0
Cascades	6.7	30.0	39.2	21.9	1.0	1.1	100.0
Centre Sud	4.7	24.1	45.4	10.8	0.4	14.6	100.0
Taille du ménage							
1-2	5.5	32.9	31.5	22.8	0.2	7.1	100.0
3-4	4.9	32.9	28.6	27.2	0.7	5.6	100.0
5-6	4.9	33.8	27.3	27.3	0.6	6.2	100.0
7+	4.9	32.0	27.3	30.6	0.5	4.6	100.0
Superficie de terres possédées par le ménage							
Aucune	6.5	34.1	30.7	21.3	0.4	6.9	100.0
< 1 ha	5.7	31.6	34.5	20.8	0.2	7.2	100.0
1-1.99 ha	3.5	33.3	29.0	28.2	0.7	5.3	100.0
2-3.99 ha	4.2	33.5	24.8	33.0	0.5	4.0	100.0
4-5.99 ha	4.6	31.5	26.2	31.4	0.8	5.5	100.0
6+ ha	7.4	31.8	26.0	27.5	0.9	6.4	100.0
Type de bétail possédé par le ménage							
Aucun	6.1	34.4	32.8	19.2	0.6	7.0	100.0
Petit seulement	5.7	36.3	24.1	29.4	0.2	4.3	100.0
Gros seulement	5.2	34.0	30.5	21.8	0.7	7.8	100.0
Les deux	3.8	29.7	26.4	34.7	0.7	4.7	100.0
Groupe socio-économique							
Public	5.6	33.1	32.2	18.9	0.2	10.0	100.0
Privé formel	7.9	31.2	34.9	17.9	1.0	7.2	100.0
Privé informel	9.1	44.4	25.8	13.7	0.0	7.1	100.0
Agric. Indépendant	4.2	32.0	27.1	31.2	0.6	4.8	100.0
Autre Indépendant	6.5	31.3	32.2	21.9	0.2	7.8	100.0
Sans emploi	8.6	39.6	28.2	17.1	0.6	5.9	100.0
Autre	14.8	0.0	0.0	51.0	0.0	34.1	100.0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	5.0	32.7	27.9	28.5	0.6	5.4	100.0
Féminin	5.4	33.8	31.4	22.4	0.4	6.6	100.0
État matrimonial du chef de ménage							
Célibataire	4.9	34.7	30.5	20.7	1.1	8.2	100.0
Monogame	5.0	32.3	28.3	28.1	0.4	5.8	100.0
Polygame	4.4	32.8	26.8	30.7	0.8	4.5	100.0
divorcé./séparé	9.2	31.7	23.8	26.3	1.0	8.0	100.0
Veuf/veuve	6.2	37.5	28.3	23.1	0.1	4.9	100.0
Union libre	7.5	21.8	50.6	12.8	0.7	6.6	100.0
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	4.8	32.0	28.1	29.3	0.6	5.2	100.0
Primaire partiel	5.2	38.9	25.0	24.6	0.2	6.1	100.0
Primaire complet	5.4	32.3	28.8	27.8	0.5	5.2	100.0
Secondaire partiel	5.2	33.9	30.1	23.2	0.7	6.9	100.0
Secondaire complet	9.7	30.9	33.7	13.2	0.6	12.0	100.0
Post secondaire	8.1	41.9	27.3	13.3	0.0	9.4	100.0

Tableau 0.10 : Répartition (en %) des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation un an avant l'enquête

	Nettement pire	Pire	La même	Meilleure	Nettement meilleure	Ne sait pas	Total
Ensemble	3.7	32.7	28.6	33.5	0.9	0.7	100.0
Milieu de résidence							
Rural	3.4	33.5	26.3	35.4	0.9	0.6	100.0
Rural pauvre	2.6	33.6	25.6	37.8	0.4	0.0	100.0
Urbain	4.7	29.6	37.5	26.1	0.7	1.3	100.0
Urbain pauvre	4.1	38.1	40.1	17.1	0.6	0.0	100.0
Région de résidence							
Hauts Bassins	3.9	35.6	21.9	38.1	0.1	0.3	100.0
Boucle du Mouhoun	2.6	40.4	30.6	24.8	1.4	0.2	100.0
Sahel	4.4	53.0	23.1	17.6	0.7	1.3	100.0
Est	0.8	24.5	17.9	56.3	0.5	0.0	100.0
Sud Ouest	6.4	47.9	21.2	24.4	0.1	0.0	100.0
Centre Nord	1.2	21.7	33.9	40.6	2.6	0.0	100.0
Centre Ouest	2.2	38.7	20.2	38.5	0.3	0.2	100.0
Plateau Central	5.9	17.7	8.1	66.1	2.1	0.0	100.0
Nord	4.6	42.4	40.0	12.0	0.3	0.8	100.0
Centre Est	2.0	21.9	26.7	48.2	0.8	0.3	100.0
Centre	5.9	27.0	40.0	24.4	0.7	2.0	100.0
Cascades	5.3	23.7	38.4	30.0	2.0	0.7	100.0
Centre Sud	5.2	20.1	52.6	16.8	0.4	4.8	100.0
Taille du ménage							
1-2	4.5	29.2	34.6	29.3	0.6	1.8	100.0
3-4	3.9	32.5	29.5	32.6	1.0	0.5	100.0
5-6	3.7	32.3	28.2	33.7	0.9	1.1	100.0
7+	3.2	34.1	26.4	35.1	0.8	0.3	100.0
Superficie de terres possédées par le ménage							
Aucune	4.7	29.6	36.4	27.9	0.7	0.6	100.0
< 1 ha	4.8	32.0	33.9	27.3	0.6	1.4	100.0
1-1.99 ha	4.1	33.8	30.3	30.5	0.2	1.1	100.0
2-3.99 ha	3.1	33.3	24.8	37.2	0.9	0.6	100.0
4-5.99 ha	2.2	32.2	25.9	38.5	1.2	0.2	100.0
6+ ha	3.8	34.1	24.0	35.8	1.9	0.6	100.0
Type de bétail possédé par le ménage							
Aucun	5.3	32.8	36.3	24.2	0.4	0.9	100.0
Petit seulement	3.6	36.9	24.2	33.9	0.4	0.9	100.0
Gros seulement	4.0	35.7	26.1	32.6	0.7	1.0	100.0
Les deux	2.5	29.9	25.7	40.0	1.4	0.5	100.0
Groupe socio-économique							
Public	3.1	21.6	41.5	32.5	0.9	0.4	100.0
Privé formel	3.7	19.9	42.0	31.8	1.3	1.3	100.0
Privé informel	3.2	48.3	26.8	19.6	1.8	0.3	100.0
Agric. Indépendant	3.0	33.0	26.5	35.8	0.9	0.7	100.0
Autre Indépendant	5.2	31.2	33.8	27.9	0.4	1.6	100.0
Sans emploi	10.4	40.5	29.5	19.2	0.1	0.2	100.0
Autre	0.0	34.1	33.6	32.3	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage							
Masculin	3.5	32.3	28.2	34.3	0.9	0.8	100.0
Féminin	5.6	36.2	33.6	23.8	0.2	0.6	100.0
État matrimonial du chef de ménage							
Célibataire	4.3	27.3	35.5	30.9	0.6	1.4	100.0
Monogame	3.6	31.6	29.0	33.9	1.0	0.9	100.0
Polygame	2.8	33.8	26.2	35.9	0.9	0.3	100.0
divorcé./séparé	4.6	33.6	32.2	29.0	0.0	0.6	100.0
Veuf/veuve	6.9	42.3	30.6	19.5	0.0	0.7	100.0
union libre	4.0	26.7	23.3	42.8	0.8	2.3	100.0
Niveau d'instruction du chef de ménage							
Aucun	3.7	33.4	27.6	33.7	0.8	0.8	100.0
Primaire partiel	2.7	38.3	25.2	32.5	1.0	0.3	100.0
Primaire complet	4.5	28.8	29.1	36.4	0.7	0.5	100.0
Secondaire partiel	4.5	25.6	36.1	32.3	0.7	0.8	100.0
Secondaire complet	1.3	24.8	37.0	35.7	1.3	0.0	100.0
Post secondaire	3.0	19.9	49.3	25.5	2.0	0.3	100.0

Tableau 0.11 : Répartition (en %) des ménages selon les changements de terres détenues par le ménage au cours de l'année passée

	Pas de terres	Moins	Les mêmes	Plus	Ne sait pas	Total
Ensemble	11.0	5.0	68.5	15.4	0.1	100.0
Milieu de résidence						
Rural	5.0	5.7	70.7	18.5	0.1	100.0
Urbain	33.9	2.0	60.2	3.9	0.0	100.0
Région de résidence						
Hauts Bassins	18.4	2.7	70.1	8.6	0.2	100.0
Boucle du Mouhoun	9.7	5.4	75.8	8.9	0.1	100.0
Sahel	4.3	11.3	68.4	16.0	0.0	100.0
Est	6.3	3.6	59.1	30.8	0.2	100.0
Sud Ouest	7.5	7.3	60.9	24.3	0.0	100.0
Centre Nord	4.6	3.2	72.0	20.3	0.0	100.0
Centre Ouest	7.9	6.9	67.4	17.8	0.0	100.0
Plateau Central	3.8	6.1	73.5	16.3	0.2	100.0
Nord	12.7	4.4	57.5	25.3	0.1	100.0
Centre Est	6.2	5.7	71.0	17.1	0.0	100.0
Centre	30.1	1.0	66.9	2.0	0.0	100.0
Cascades	10.5	2.8	72.7	14.1	0.0	100.0
Centre Sud	3.2	8.7	82.3	5.5	0.3	100.0
Taille du ménage						
1-2	26.8	3.1	60.9	9.0	0.2	100.0
3-4	14.3	5.2	66.8	13.5	0.2	100.0
5-6	9.1	4.9	71.8	14.1	0.0	100.0
7+	5.2	5.4	70.0	19.3	0.0	100.0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0
< 1 ha	0.0	3.2	90.5	6.3	0.0	100.0
1-1.99 ha	0.0	7.3	78.9	13.7	0.1	100.0
2-3.99 ha	0.0	5.5	73.9	20.4	0.2	100.0
4-5.99 ha	0.0	7.1	68.6	24.2	0.1	100.0
6+ ha	0.0	5.7	71.2	23.1	0.0	100.0
Type de bétail possédé par le ménage						
Aucun	27.7	2.8	63.3	6.1	0.0	100.0
Petit seulement	4.9	4.9	70.2	19.8	0.2	100.0
Gros seulement	6.8	6.6	76.4	10.2	0.0	100.0
Les deux	2.7	6.3	70.2	20.7	0.1	100.0
Groupe socio-économique						
Public	47.0	0.7	49.1	3.2	0.0	100.0
Privé formel	47.4	1.6	48.7	2.3	0.0	100.0
Privé informel	30.3	2.1	60.2	7.4	0.0	100.0
Agric. Indépendant	3.2	6.0	71.7	19.1	0.1	100.0
Autre Indépendant	29.8	1.9	62.3	6.1	0.0	100.0
Sans emploi	21.8	3.7	69.6	4.9	0.0	100.0
Autre	51.0	0.0	49.0	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	10.2	5.2	68.4	16.2	0.1	100.0
Féminin	20.3	2.6	70.5	6.7	0.0	100.0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	48.4	1.9	43.9	5.8	0.0	100.0
Monogame	10.8	5.1	69.4	14.5	0.1	100.0
Polygame	4.2	5.6	68.9	21.2	0.1	100.0
divorcé./séparé	22.1	1.2	63.2	13.4	0.0	100.0
Veuf/veuve	10.3	4.5	79.1	6.2	0.0	100.0
union libre	39.6	2.1	54.9	3.4	0.0	100.0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	6.5	5.4	71.0	17.1	0.1	100.0
Primaire partiel	14.6	6.1	65.6	13.7	0.0	100.0
Primaire complet	22.3	4.0	66.4	7.2	0.0	100.0
Secondaire partiel	42.5	1.2	51.2	5.0	0.0	100.0
Secondaire complet	51.8	0.0	43.4	4.9	0.0	100.0
Post secondaire	41.4	1.3	52.9	4.4	0.0	100.0

Tableau 0.12 : Répartition (en %) des ménages selon la difficulté à satisfaire les besoins alimentaires du ménage au cours de l'année précédant l'enquête

	Jamais	Rarement	Quelquefois	Souvent	Toujours	Total
Ensemble	36.0	17.1	29.8	14.9	2.2	100.0
Milieu de résidence						
Rural	34.0	16.9	30.6	16.3	2.2	100.0
Urbain	43.6	17.8	27.0	9.8	1.8	100.0
Région de résidence						
Hauts Bassins	59.2	14.7	19.9	5.6	0.7	100.0
Boucle du Mouhoun	43.0	13.7	28.0	13.4	2.0	100.0
Sahel	29.0	20.6	37.2	11.5	1.8	100.0
Est	38.6	19.4	34.7	6.8	0.4	100.0
Sud Ouest	28.7	15.4	27.0	25.5	3.4	100.0
Centre Nord	36.1	21.6	25.5	15.5	1.3	100.0
Centre Ouest	20.9	15.3	35.1	26.1	2.5	100.0
Plateau Central	14.0	15.8	28.4	40.4	1.4	100.0
Nord	21.5	12.9	38.5	21.2	5.9	100.0
Centre Est	36.2	23.9	24.3	13.8	1.8	100.0
Centre	42.5	17.7	31.6	6.7	1.4	100.0
Cascades	58.4	4.6	24.2	10.7	2.2	100.0
Centre Sud	23.3	24.1	33.6	13.5	5.5	100.0
Taille du ménage						
1-2	43.1	19.0	23.5	11.9	2.5	100.0
3-4	38.3	17.1	29.4	12.7	2.4	100.0
5-6	34.7	17.1	30.0	16.1	2.1	100.0
7+	33.1	16.5	32.0	16.5	1.9	100.0
Superficie de terres possédées par le ménage						
Aucune	46.3	18.8	23.9	9.9	1.2	100.0
< 1 ha	38.7	16.7	29.0	12.4	3.2	100.0
1-1.99 ha	26.7	17.0	32.7	20.1	3.5	100.0
2-3.99 ha	30.9	17.4	32.9	16.5	2.2	100.0
4-5.99 ha	36.1	16.4	30.2	15.9	1.4	100.0
6+ ha	49.7	16.3	22.8	10.8	0.4	100.0
Type de bétail possédé par le ménage						
Aucun	36.2	17.1	28.5	14.7	3.5	100.0
Petit seulement	26.5	15.7	34.5	21.2	2.2	100.0
Gros seulement	44.3	16.1	23.5	14.6	1.4	100.0
Les deux	39.1	18.0	29.5	12.1	1.3	100.0
Groupe socio-économique						
Public	65.6	17.2	14.0	2.9	0.3	100.0
Privé formel	45.0	23.1	24.2	6.0	1.6	100.0
Privé informel	26.7	15.2	43.8	12.3	2.0	100.0
Agric. Indépendant	33.7	16.8	30.7	16.5	2.2	100.0
Autre Indépendant	41.6	19.4	27.0	10.6	1.5	100.0
Sans emploi	28.0	15.9	32.9	18.6	4.6	100.0
Autre	51.0	0.0	49.0	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	36.9	17.4	29.9	14.0	1.8	100.0
Féminin	25.0	14.4	29.4	24.9	6.3	100.0
État matrimonial du chef de ménage						
Célibataire	45.9	17.1	25.0	10.6	1.4	100.0
Monogame	38.0	17.8	29.3	13.0	1.8	100.0
Polygame	33.8	16.3	31.0	16.9	2.0	100.0
divorcé./séparé	40.6	12.0	30.9	12.0	4.5	100.0
Veuf/veuve	18.5	16.0	31.7	27.2	6.6	100.0
union libre	38.5	13.3	34.4	13.0	0.7	100.0
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun	32.6	17.3	31.4	16.3	2.5	100.0
Primaire partiel	40.0	13.0	32.2	14.2	0.5	100.0
Primaire complet	42.2	22.9	23.0	11.0	0.8	100.0
Secondaire partiel	55.4	16.2	20.9	6.7	0.7	100.0
Secondaire complet	66.4	21.4	9.6	1.9	0.7	100.0
Post secondaire	71.5	15.3	9.9	2.9	0.4	100.0

Tableau 0.13 : Pourcentage de ménages possédant certains biens

	Maison	Terres	Petit Bétail	Gros Bétail	Les deux	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Ensemble	85.2	89.0	20.8	6.9	42.2	2.3	23.0	79.7
Milieu de résidence								
Rural	92.1	95.0	23.6	7.7	51.0	0.5	15.9	83.3
Rural pauvre	98.5	97.8	15.8	6.9	72.0	1.1	28.3	95.1
Urbain	59.1	66.1	10.1	3.9	8.7	9.3	50.3	65.9
Urbain pauvre	96.9	97.2	20.6	4.9	19.9	14.1	67.8	87.8
Région de résidence								
Hauts Bassins	73.5	81.6	7.8	12.2	32.4	3.4	39.6	74.6
Boucle du Mouhoun	93.3	90.3	15.7	13.5	47.1	0.7	20.3	89.9
Sahel	84.6	95.7	9.3	5.5	72.6	0.4	7.7	60.2
Est	90.8	93.7	26.5	6.0	54.5	0.9	11.7	86.7
Sud Ouest	91.8	92.5	44.9	2.5	26.1	0.7	9.3	73.9
Centre Nord	92.3	95.4	23.4	3.8	60.7	0.8	14.7	84.9
Centre Ouest	80.7	92.1	39.5	4.0	26.8	1.5	22.0	80.0
Plateau Central	89.3	96.2	19.0	7.5	56.8	0.7	19.0	86.5
Nord	88.5	87.3	30.0	4.0	36.2	0.3	19.6	80.1
Centre Est	93.3	93.8	22.9	5.7	47.4	1.2	11.9	82.8
Centre	64.8	69.9	8.5	3.5	9.9	12.2	54.2	73.4
Cascades	90.6	89.5	18.2	9.8	50.1	1.1	41.0	90.8
Centre Sud	95.7	96.8	19.3	11.7	54.2	0.2	6.9	78.7
Taille du ménage								
1-2	65.6	73.2	17.4	6.9	22.0	1.3	17.8	54.4
3-4	78.0	85.7	21.2	6.2	34.9	1.9	19.7	72.5
5-6	87.7	90.9	23.1	6.5	40.1	2.7	22.1	81.1
7+	94.2	94.8	20.2	7.5	54.1	2.7	27.2	91.1
Groupe socio-économique								
Public	38.0	53.0	9.9	3.0	4.3	17.7	85.6	60.9
Privé formel	44.4	52.6	3.2	1.7	4.4	8.3	49.9	58.8
Privé informel	58.8	69.7	9.4	4.2	23.0	3.5	25.0	64.8
Agric. Indépendant	94.1	96.8	24.1	7.9	51.8	0.4	14.5	85.4
Autre Indépendant	64.9	70.2	12.9	4.2	17.6	6.2	41.3	66.2
Sans emploi	78.5	78.2	15.4	5.3	21.1	3.8	32.8	63.1
Autre	52.9	49.0	0.0	0.0	0.0	0.0	51.0	66.4
Sexe du chef de ménage								
Masculin	86.3	89.8	20.5	7.2	45.2	2.4	23.6	83.6
Féminin	73.1	79.7	23.4	3.3	8.2	1.8	16.9	36.2

Tableau 6.1 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'occupation du logement

	Propriétaire	Locataire	Gratuit	Autre	Total
Ensemble	85.2	7.3	7.4	0.1	100.0
Milieu de résidence					
Rural	92.1	1.6	6.2	0.1	100.0
Urbain	59.1	29.1	11.8	0.0	100.0
Urbain pauvre	96.9	1.8	1.3	0.0	100.0
Région de résidence					
Hauts Bassins	73.5	15.6	10.9	0.0	100.0
Boucle du Mouhoun	93.3	3.2	3.4	0.1	100.0
Sahel	84.6	2.6	12.6	0.2	100.0
Est	90.8	2.8	6.3	0.0	100.0
Sud Ouest	91.8	4.2	3.9	0.0	100.0
Centre Nord	92.3	3.3	4.4	0.0	100.0
Centre Ouest	80.7	5.0	14.3	0.0	100.0
Plateau Central	89.3	2.1	8.7	0.0	100.0
Nord	88.5	5.2	6.0	0.3	100.0
Centre Est	93.3	4.3	2.4	0.0	100.0
Centre	64.8	24.8	10.4	0.0	100.0
Cascades	90.6	6.9	2.5	0.0	100.0
Centre Sud	95.7	0.8	3.5	0.0	100.0
Taille du ménage					
1-2	65.6	19.8	14.4	0.1	100.0
3-4	78.0	11.4	10.4	0.1	100.0
5-6	87.7	5.3	6.9	0.1	100.0
7+	94.2	2.2	3.6	0.0	100.0
Groupe socio-économique					
Public	38.0	47.9	13.9	0.3	100.0
Privé formel	44.4	37.6	18.0	0.0	100.0
Privé informel	58.8	19.4	21.8	0.0	100.0
Agric. Indépendant	94.1	0.6	5.3	0.0	100.0
Autre Indépendant	64.9	21.6	13.5	0.0	100.0
Sans emploi	78.5	14.0	7.5	0.0	100.0
Autre	52.9	47.1	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	86.3	6.6	7.0	0.1	100.0
Féminin	73.1	15.2	11.6	0.0	100.0

Tableau 6.2 : Répartition (en %) des ménages selon le type de matériau du toit et des murs

	Toit				Total	Murs					Total
	Paille/bois	Tôle métal	terre	Autre		Terre	Pierre	ciment	Paille	Autre	
Ensemble	30.2	41.1	27.8	0.9	100.0	83.0	0.9	11.4	3.5	1.1	100.0
Milieu de résidence											
Rural	37.6	28.4	33.7	0.4	100.0	92.0	0.4	2.6	4.5	0.6	100.0
Urbain	2.1	89.6	5.5	2.8	100.0	49.0	3.2	45.2	0.0	2.6	100.0
Région de résidence											
Hauts Bassins	12.2	56.6	28.0	3.2	100.0	70.8	4.6	23.2	0.3	1.1	100.0
Boucle du Mouhoun	4.6	30.8	64.5	0.1	100.0	94.5	1.9	1.9	0.2	1.4	100.0
Sahel	49.9	2.9	46.7	0.4	100.0	78.8	0.1	0.5	20.1	0.4	100.0
Est	78.4	18.1	3.0	0.6	100.0	81.6	0.3	2.1	15.1	0.9	100.0
Sud Ouest	4.5	28.5	67.0	0.0	100.0	95.2	1.8	2.9	0.1	0.0	100.0
Centre Nord	52.5	28.0	19.1	0.5	100.0	90.3	0.0	3.7	6.0	0.0	100.0
Centre Ouest	14.2	41.9	42.8	1.0	100.0	90.9	0.0	7.6	0.9	0.6	100.0
Plateau Central	46.0	49.7	3.6	0.7	100.0	92.0	0.0	5.5	1.6	1.0	100.0
Nord	7.3	39.7	52.6	0.4	100.0	94.7	0.3	3.8	0.1	1.1	100.0
Centre Est	58.6	39.8	1.4	0.1	100.0	88.3	0.0	9.9	0.7	1.1	100.0
Centre	5.5	92.2	0.6	1.7	100.0	48.9	0.1	47.6	0.1	3.3	100.0
Cascades	58.6	35.4	5.9	0.2	100.0	85.9	1.9	11.3	0.5	0.4	100.0
Centre Sud	39.9	42.2	17.4	0.6	100.0	95.4	0.0	4.4	0.0	0.2	100.0
Taille du ménage											
1-2	27.0	46.7	25.6	0.7	100.0	73.3	1.3	18.3	5.2	2.0	100.0
3-4	30.0	40.0	29.2	0.8	100.0	81.4	1.1	12.6	3.8	1.0	100.0
5-6	30.9	41.0	27.2	0.9	100.0	83.6	1.0	11.0	3.6	0.9	100.0
7+	30.8	40.1	28.1	0.9	100.0	86.7	0.7	8.8	2.9	0.9	100.0
Groupe socio-économique											
Public	1.3	93.0	1.6	4.1	100.0	25.2	2.9	66.6	0.1	5.2	100.0
Privé formel	2.5	92.0	3.4	2.0	100.0	44.6	2.8	48.6	1.0	3.1	100.0
Privé informel	16.0	59.2	22.9	2.0	100.0	65.0	1.2	24.3	7.6	1.9	100.0
Agric. Indépendant	37.1	29.0	33.5	0.4	100.0	93.3	0.5	1.8	3.7	0.6	100.0
Autre Indépendant	8.8	75.7	13.5	2.0	100.0	63.5	1.4	31.9	2.3	1.0	100.0
Sans emploi	20.6	62.5	15.4	1.6	100.0	62.9	2.7	27.5	4.7	2.2	100.0
Autre	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	65.9	0.0	34.1	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage											
Masculin	30.9	40.1	28.2	0.8	100.0	83.7	0.8	10.6	3.8	1.1	100.0
Féminin	21.8	53.0	23.5	1.7	100.0	75.3	2.1	20.8	0.9	0.9	100.0

Tableau 6.3 : Répartition (en %) des ménages selon la source d'approvisionnement en eau à boire et le type de toilettes

	Source d'approvisionnement en eau					Total	Chasse	Type de toilettes				
	Robinet	Puits busés	Forage/ fontaine	Puits ordinaires Rivières, cours d'eau	Autre			Latr. Am.	Latrines ordinaires.	ds la nature	Autres	Total
Ensemble	6.1	8.7	54.4	30.5	0.2	100.0	1.1	0.7	33.1	64.3	0.9	100.0
Milieu de résidence												
Rural	0.3	10.3	53.6	35.5	0.3	100.0	0.1	0.1	20.0	78.9	0.8	100.0
Rural pauvre	0.2	13.6	49.7	35.6	0.9	100.0	0.0	0.0	20.0	78.9	1.1	100.0
Urbain	28.2	2.7	57.6	11.5	0.1	100.0	4.9	2.6	83.1	8.3	1.1	100.0
Région de résidence												
Hauts Bassins	13.9	5.8	34.9	45.2	0.2	100.0	1.3	0.8	57.5	39.6	0.8	100.0
Boucle du Mouhoun	0.4	14.8	18.5	66.1	0.2	100.0	0.0	0.5	32.1	66.9	0.4	100.0
Sahel	0.7	5.2	66.2	27.9	0.0	100.0	0.0	0.2	22.7	76.4	0.7	100.0
Est	1.3	10.2	59.6	28.6	0.4	100.0	0.3	0.3	12.0	86.4	0.9	100.0
Sud Ouest	0.0	13.0	46.6	40.4	0.0	100.0	0.0	0.0	16.4	83.6	0.0	100.0
Centre Nord	1.9	14.2	69.3	14.7	0.0	100.0	0.2	0.9	23.1	75.6	0.2	100.0
Centre Ouest	4.0	4.3	57.1	33.9	0.6	100.0	0.1	0.4	20.6	77.7	1.2	100.0
Plateau Central	0.2	3.8	79.9	15.7	0.5	100.0	0.2	0.0	20.3	79.5	0.0	100.0
Nord	2.0	12.8	44.9	40.2	0.1	100.0	0.5	0.4	33.8	63.7	1.7	100.0
Centre Est	2.4	16.2	63.2	17.9	0.3	100.0	0.0	0.1	22.0	76.8	1.1	100.0
Centre	29.3	1.0	67.8	1.8	0.1	100.0	6.9	2.6	77.7	11.5	1.3	100.0
Cascades	4.9	6.5	58.6	30.0	0.0	100.0	2.4	1.1	20.9	75.4	0.2	100.0
Centre Sud	0.0	4.5	68.6	26.0	0.9	100.0	0.0	0.0	24.2	72.8	3.0	100.0
Taille du ménage												
1-2	10.1	7.0	57.1	25.8	0.1	100.0	1.3	1.3	40.7	55.9	0.7	100.0
3-4	7.3	8.2	54.6	29.6	0.3	100.0	1.1	0.6	32.9	64.2	1.1	100.0
5-6	5.7	7.7	56.0	30.5	0.2	100.0	1.3	0.6	32.9	64.5	0.8	100.0
7+	4.3	10.3	52.6	32.6	0.3	100.0	1.0	0.5	30.9	66.7	0.8	100.0
Groupe socio-économique												
Public	43.6	2.8	48.3	5.1	0.2	100.0	10.0	5.5	77.3	6.0	1.3	100.0
Privé formel	28.4	1.7	63.2	6.7	0.0	100.0	3.8	4.3	81.1	9.1	1.8	100.0
Privé informel	9.9	7.5	66.5	16.1	0.0	100.0	0.8	0.8	61.7	34.5	2.1	100.0
Agric. Indépendant	0.2	10.1	52.9	36.6	0.3	100.0	0.1	0.1	19.9	79.1	0.8	100.0
Autre Indépendant	15.4	7.2	62.2	15.1	0.1	100.0	2.5	1.3	75.1	20.4	0.7	100.0
Sans emploi	19.2	4.0	56.9	19.6	0.2	100.0	2.4	0.8	60.0	36.2	0.5	100.0
Autre	0.0	0.0	81.2	18.8	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage												
Masculin	5.5	8.9	54.6	30.8	0.2	100.0	1.0	0.6	32.0	65.5	0.9	100.0
Féminin	12.0	7.5	52.5	27.9	0.1	100.0	1.9	1.2	45.3	50.6	1.0	100.0

Tableau 6.4 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage et le combustible utilisé pour la cuisine

	Mode d'éclairage					Total	Combustible utilisé pour la cuisine				
	Électricité	Pétrole	Torches à pile	Bois	Autre		bois	Charbon de bois	Gaz	Autre	Total
Ensemble	10.4	71.2	13.2	4.3	1.0	100.0	91.0	4.0	2.9	2.1	100.0
Milieu de résidence											
Rural	1.1	76.2	16.3	5.4	0.9	100.0	95.8	1.9	0.7	1.6	100.0
Urbain	45.7	51.8	1.4	0.1	1.0	100.0	72.8	12.1	11.4	3.7	100.0
Urbain pauvre	49.8	50.2	0.0	0.0	0.0	100.0	98.7	1.3	0.0	0.0	100.0
Région de résidence											
Hauts Bassins	21.7	76.6	0.9	0.4	0.4	100.0	88.6	5.4	4.9	1.1	100.0
Boucle du Mouhoun	4.2	89.2	4.3	1.3	1.1	100.0	96.1	2.5	1.0	0.4	100.0
Sahel	1.6	50.8	40.4	6.4	0.9	100.0	92.7	2.5	0.2	4.6	100.0
Est	4.0	52.4	31.6	10.8	1.1	100.0	94.5	1.8	1.1	2.6	100.0
Sud Ouest	2.0	94.7	1.5	1.4	0.4	100.0	93.3	3.7	1.1	1.8	100.0
Centre Nord	4.0	55.1	32.3	7.4	1.2	100.0	96.9	1.3	0.9	0.9	100.0
Centre Ouest	6.1	86.3	5.0	1.5	1.1	100.0	94.7	3.6	0.8	0.9	100.0
Plateau Central	2.0	71.3	22.0	4.2	0.5	100.0	96.7	1.0	2.0	0.2	100.0
Nord	6.8	71.7	15.0	5.0	1.5	100.0	94.5	1.5	1.9	2.0	100.0
Centre Est	6.3	74.6	15.5	2.2	1.4	100.0	93.2	3.4	1.7	1.7	100.0
Centre	42.8	54.6	1.0	0.5	1.1	100.0	67.4	14.7	12.7	5.1	100.0
Cascades	5.4	93.1	1.5	0.0	0.0	100.0	94.2	1.5	3.7	0.6	100.0
Centre Sud	0.0	75.1	0.3	23.9	0.7	100.0	93.7	2.0	0.0	4.4	100.0
Taille du ménage											
1-2	15.7	62.5	13.6	6.3	1.9	100.0	71.6	9.3	11.6	7.5	100.0
3-4	11.7	70.7	12.9	3.8	0.8	100.0	89.6	5.0	4.0	1.4	100.0
5-6	10.5	69.7	14.4	4.7	0.7	100.0	94.0	3.2	1.4	1.4	100.0
7+	7.9	75.0	12.5	3.8	0.9	100.0	96.1	2.3	0.5	1.2	100.0
Groupe socio-économique											
Public	64.4	34.0	0.2	0.0	1.3	100.0	55.7	14.2	28.5	1.7	100.0
Privé formel	44.1	52.1	1.6	0.7	1.6	100.0	61.2	18.3	15.7	4.8	100.0
Privé informel	21.2	61.9	11.9	4.5	0.6	100.0	74.0	14.4	4.8	6.8	100.0
Agric. Indépendant	1.0	76.8	16.1	5.2	0.8	100.0	97.1	1.5	0.0	1.4	100.0
Autre Indépendant	30.2	63.7	4.4	0.8	0.9	100.0	82.4	8.9	5.1	3.6	100.0
Sans emploi	28.7	58.1	7.5	4.0	1.7	100.0	83.3	7.1	5.2	4.4	100.0
Autre	32.3	67.7	0.0	0.0	0.0	100.0	67.7	0.0	32.3	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage											
Masculin	9.6	71.4	14.1	3.9	1.0	100.0	91.4	3.7	2.7	2.1	197.9
Féminin	19.5	68.9	2.4	8.6	0.6	100.0	85.8	7.3	5.5	1.4	198.6

Tableau 0.14 : Pourcentage de ménages possédant certains biens d'équipement ménagers

	Fer à repasser	Machine Coudre	Frigidaire	Télévision	Radio	Charrue charrette	Cuisinière moderne	Lit ou Matelas
Ensemble	8.0	2.8	4.2	10.0	67.7	35.8	7.3	59.6
Milieu de résidence								
Rural	4.7	1.9	0.5	2.1	62.6	41.8	1.9	52.0
Rural pauvre	3.8	2.9	0.2	2.7	75.7	68.0	1.1	62.5
Urbain	20.7	6.6	18.0	39.8	86.8	13.0	28.2	88.5
Région de résidence								
Hauts Bassins	9.9	3.7	7.3	18.9	84.7	36.8	12.3	78.3
Boucle du Mouhoun	6.1	3.2	1.3	7.7	68.7	56.3	3.7	65.2
Sahel	3.7	2.2	0.7	1.4	45.8	26.1	1.0	53.3
Est	4.4	0.7	1.7	3.1	52.4	43.4	3.1	67.4
Sud Ouest	2.8	1.4	0.5	2.4	48.0	9.6	3.4	34.5
Centre Nord	6.8	0.7	1.3	4.2	66.0	27.4	4.1	40.2
Centre Ouest	9.7	5.3	2.5	5.2	69.9	30.8	5.0	49.8
Plateau Central	5.2	2.4	1.2	2.0	68.7	51.3	3.2	60.8
Nord	7.2	2.5	1.3	5.8	72.8	27.3	2.7	61.4
Centre Est	6.9	2.7	2.8	6.8	57.6	47.9	4.2	47.8
Centre	20.1	5.7	19.7	39.7	87.9	17.2	30.8	88.5
Cascades	5.9	1.9	2.3	5.1	77.2	46.8	4.0	55.2
Centre Sud	5.4	1.0	0.0	1.3	57.8	56.6	0.3	26.1
Taille du ménage								
1-2	9.0	1.8	3.0	10.6	61.3	13.8	13.9	57.5
3-4	7.9	2.3	4.8	9.9	63.9	24.1	8.6	56.5
5-6	8.6	2.8	5.1	11.4	66.4	33.5	7.7	59.5
7+	7.5	3.5	3.6	9.0	72.6	51.1	4.3	62.1
Groupe socio-économique								
Public	44.4	7.3	35.1	69.6	95.0	7.5	62.6	97.2
Privé formel	20.8	6.1	17.0	36.3	87.0	3.8	35.9	89.4
Privé informel	10.9	4.0	6.4	16.3	66.3	14.2	11.8	70.9
Agric. Indépendant	3.8	1.9	0.2	1.6	63.5	43.3	0.7	51.8
Autre Indépendant	14.6	6.6	10.8	26.5	80.0	15.1	14.1	82.5
Sans emploi	11.3	3.7	9.0	21.7	68.9	21.8	14.9	69.6
Autre	66.4	0.0	32.3	32.3	85.2	0.0	32.3	85.2
Sexe du chef de ménage								
Masculin	8.2	2.9	3.9	9.6	69.8	38.2	6.9	60.7
Féminin	6.3	2.7	7.6	14.2	44.0	9.2	11.9	47.1

Tableau 0.15: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau et l'établissement de santé les plus proches

	Source d'approvisionnement en eau					Établissement de santé				
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total
Ensemble	71.8	17.7	8.6	1.9	100.0	16.4	20.7	27.7	35.2	100.0
Milieu de résidence										
Rural	67.7	19.7	10.4	2.2	100.0	11.0	16.5	29.5	43.0	100.0
Urbain	87.1	10.4	1.9	0.6	100.0	37.2	36.3	20.8	5.6	100.0
Région de résidence										
Hauts Bassins	74.9	12.5	11.1	1.5	100.0	20.6	28.6	19.3	31.4	100.0
Boucle du Mouhoun	90.9	7.1	1.5	0.5	100.0	12.3	22.1	33.8	31.9	100.0
Sahel	59.3	15.5	17.3	8.0	100.0	7.8	12.7	15.6	63.9	100.0
Est	64.7	28.6	5.9	0.8	100.0	15.0	16.3	34.5	34.1	100.0
Sud Ouest	57.3	28.2	12.8	1.7	100.0	1.6	4.1	34.8	59.5	100.0
Centre Nord	49.6	32.4	16.7	1.3	100.0	8.4	14.5	36.7	40.4	100.0
Centre Ouest	51.9	28.8	16.9	2.4	100.0	6.9	22.9	35.7	34.6	100.0
Plateau Central	58.3	21.0	16.0	4.7	100.0	10.2	14.2	29.1	46.5	100.0
Nord	91.5	6.6	1.6	0.2	100.0	19.5	24.7	37.0	18.8	100.0
Centre Est	76.6	17.1	5.4	0.9	100.0	13.6	21.0	27.6	37.7	100.0
Centre	87.9	9.7	2.0	0.5	100.0	48.2	33.8	13.5	4.5	100.0
Cascades	68.8	23.4	4.7	3.2	100.0	9.4	12.8	37.3	40.5	100.0
Centre Sud	77.6	14.3	5.9	2.3	100.0	14.5	17.1	11.4	57.0	100.0
Taille du ménage										
1-2	73.6	17.6	7.9	0.9	100.0	21.7	21.9	28.0	28.3	100.0
3-4	72.8	16.1	9.0	2.1	100.0	16.9	21.1	24.9	37.1	100.0
5-6	72.0	17.4	8.1	2.4	100.0	17.3	21.4	26.7	34.5	100.0
7+	70.4	18.9	9.0	1.7	100.0	13.9	19.5	29.8	36.7	100.0
Groupe socio-économique										
Public	88.1	9.2	2.5	0.2	100.0	49.8	31.6	14.5	4.1	100.0
Privé formel	83.4	13.2	2.9	0.5	100.0	38.5	34.6	18.5	8.5	100.0
Privé informel	73.9	14.6	10.5	1.0	100.0	27.5	29.6	21.5	21.3	100.0
Agric. Indépendant	68.3	19.6	10.1	2.0	100.0	10.5	16.5	30.4	42.6	100.0
Autre Indépendant	82.7	11.5	4.3	1.6	100.0	29.8	35.4	21.5	13.2	100.0
Sans emploi	77.6	14.5	5.2	2.7	100.0	25.1	30.6	20.5	23.8	100.0
Autre	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	81.2	0.0	18.8	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	71.3	18.0	8.7	2.0	100.0	16.0	20.4	27.4	36.2	100.0
Féminin	76.4	14.3	8.4	0.9	100.0	21.0	23.6	30.6	24.8	100.0

Tableau 0.16: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école primaire et l'école secondaire la plus proche

	École primaire				Total	École secondaire				Total
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+		< 15	15 to 29	30 to 59	60+	
Ensemble	35.1	27.2	24.0	13.7	100.0	9.1	15.7	21.7	53.5	100.0
Milieu de résidence										
Rural	28.5	26.3	28.1	17.1	100.0	3.1	9.4	21.2	66.3	100.0
Rural pauvre	26.9	27.7	29.6	15.8	100.0	2.7	8.6	22.6	66.1	100.0
Urbain	60.1	30.5	8.5	0.8	100.0	32.1	39.7	23.6	4.6	100.0
Urbain pauvre	58.7	35.7	5.6	0.0	100.0	27.9	39.4	26.9	5.8	100.0
Région de résidence										
Hauts Bassins	34.9	33.2	14.1	17.8	100.0	12.7	24.7	17.1	45.5	100.0
Boucle du Mouhoun	43.9	35.1	16.6	4.3	100.0	7.4	13.5	24.0	55.0	100.0
Sahel	20.4	17.8	21.1	40.7	100.0	0.8	5.3	6.5	87.4	100.0
Est	24.4	23.5	32.7	19.4	100.0	4.2	11.6	23.1	61.2	100.0
Sud Ouest	14.0	14.4	43.8	27.7	100.0	0.5	5.0	17.5	76.9	100.0
Centre Nord	20.3	25.2	44.3	10.2	100.0	2.4	4.9	19.0	73.7	100.0
Centre Ouest	21.0	44.0	29.4	5.6	100.0	2.6	16.8	25.3	55.3	100.0
Plateau Central	23.7	23.9	31.7	20.7	100.0	2.1	9.3	27.1	61.6	100.0
Nord	54.7	24.2	17.7	3.4	100.0	8.7	19.5	41.2	30.5	100.0
Centre Est	32.4	28.0	25.3	14.3	100.0	8.1	14.4	23.3	54.1	100.0
Centre	70.4	22.1	6.9	0.6	100.0	34.6	33.1	19.0	13.3	100.0
Cascades	21.2	22.0	30.5	26.3	100.0	6.4	9.1	25.1	59.5	100.0
Centre Sud	39.5	28.1	24.3	8.1	100.0	10.3	16.2	10.6	62.9	100.0
Taille du ménage										
1-2	40.5	24.9	22.2	12.3	100.0	13.5	17.0	22.5	47.1	100.0
3-4	36.1	26.1	23.3	14.5	100.0	9.9	16.9	21.1	52.1	100.0
5-6	36.9	27.5	23.3	12.3	100.0	9.2	17.4	21.2	52.2	100.0
7+	31.7	28.3	25.5	14.6	100.0	7.2	13.5	22.1	57.1	100.0
Groupe socio-économique										
Public	72.0	23.7	3.9	0.4	100.0	38.4	35.9	17.1	8.6	100.0
Privé formel	58.6	30.3	9.1	2.0	100.0	31.2	38.0	21.8	8.9	100.0
Privé informel	46.4	24.5	15.5	13.6	100.0	21.4	23.6	23.6	31.5	100.0
Agric. Indépendant	28.3	26.7	28.3	16.7	100.0	3.0	9.5	22.1	65.4	100.0
Autre Indépendant	49.9	31.5	14.3	4.4	100.0	23.8	36.6	22.2	17.4	100.0
Sans emploi	48.5	28.2	14.1	9.3	100.0	20.8	27.9	18.5	32.8	100.0
Autre	47.1	52.9	0.0	0.0	100.0	32.3	49.0	18.8	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	34.5	26.9	24.3	14.4	100.0	8.7	15.1	21.3	54.9	100.0
Féminin	41.9	30.6	21.1	6.5	100.0	13.7	22.3	26.6	37.4	100.0

Tableau 0.17: Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre le marché alimentaire et les transports publics les plus proches

	Marché alimentaire					Transports publics				
	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total	< 15	15 to 29	30 to 59	60+	Total
Ensemble	28.7	27.0	27.6	16.8	100.0	24.2	17.5	25.4	33.0	100.0
Milieu de résidence										
Rural	24.0	24.6	31.1	20.3	100.0	18.9	13.9	26.9	40.3	100.0
Urbain	46.3	36.1	13.9	3.7	100.0	44.3	31.2	19.6	4.8	100.0
Région de résidence										
Hauts Bassins	38.6	28.0	20.3	13.0	100.0	42.8	21.4	19.3	16.4	100.0
Boucle du Mouhoun	33.9	30.9	22.6	12.6	100.0	32.6	20.9	23.1	23.5	100.0
Sahel	15.9	14.6	18.3	51.1	100.0	11.4	10.8	13.1	64.6	100.0
Est	24.6	24.5	34.4	16.5	100.0	15.2	20.3	21.9	42.6	100.0
Sud Ouest	20.4	11.1	40.5	27.9	100.0	15.2	6.0	24.1	54.7	100.0
Centre Nord	13.0	20.8	52.5	13.6	100.0	9.3	9.2	40.5	41.0	100.0
Centre Ouest	18.5	36.0	28.7	16.9	100.0	8.1	15.9	29.3	46.6	100.0
Plateau Central	22.5	25.6	31.7	20.2	100.0	16.0	15.7	33.2	35.1	100.0
Nord	39.8	32.4	21.4	6.4	100.0	31.7	21.4	28.8	18.2	100.0
Centre Est	18.4	34.7	32.7	14.2	100.0	12.0	21.0	32.0	34.9	100.0
Centre	48.2	33.7	14.6	3.4	100.0	44.7	25.6	21.5	8.1	100.0
Cascades	14.4	13.8	35.2	36.6	100.0	19.5	14.7	35.0	30.8	100.0
Centre Sud	44.4	23.4	22.1	10.1	100.0	33.0	7.3	13.2	46.6	100.0
Taille du ménage										
1-2	33.5	26.5	24.5	15.5	100.0	30.1	18.1	24.5	27.3	100.0
3-4	29.2	25.0	26.9	18.9	100.0	24.7	16.8	24.5	33.9	100.0
5-6	29.2	27.5	27.2	16.0	100.0	23.7	18.6	23.4	34.3	100.0
7+	26.5	28.0	29.1	16.5	100.0	22.3	17.1	27.3	33.3	100.0
Groupe socio-économique										
Public	55.5	30.6	10.7	3.2	100.0	50.5	28.1	15.3	6.2	100.0
Privé formel	46.6	34.5	15.1	3.9	100.0	40.7	32.1	19.0	8.3	100.0
Privé informel	36.2	27.6	19.2	17.0	100.0	35.8	23.5	17.8	23.0	100.0
Agric. Indépendant	23.1	25.3	31.8	19.8	100.0	18.0	14.2	27.8	40.0	100.0
Autre Indépendant	44.8	34.7	13.9	6.6	100.0	44.2	27.8	19.2	8.7	100.0
Sans emploi	36.8	30.4	17.6	15.2	100.0	34.7	24.5	19.1	21.7	100.0
Autre	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	47.1	52.9	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage										
Masculin	28.3	26.6	27.8	17.2	100.0	23.6	17.1	25.6	33.7	100.0
Féminin	32.2	30.8	24.5	12.5	100.0	30.7	21.8	22.8	24.7	100.0

Tableau 0.18 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de membres du ménage

	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7+	Total	Moyenne
Ensemble	12.5	23.9	23.6	40.0	100.0	6.4
Milieu de résidence						
Rural	11.0	23.2	23.6	42.2	100.0	6.6
Rural pauvre	0.0	0.0	0.0	100.0	100.0	16.2
Urbain	18.0	26.7	23.5	31.8	100.0	5.6
Région de résidence						
Hauts Bassins	13.0	25.4	24.2	37.4	100.0	6.1
Boucle du Mouhoun	8.3	16.6	20.4	54.8	100.0	7.8
Sahel	19.1	32.7	24.2	24.0	100.0	4.9
Est	9.2	22.0	23.5	45.3	100.0	6.6
Sud Ouest	12.9	27.5	21.2	38.5	100.0	6.2
Centre Nord	10.7	25.0	22.8	41.5	100.0	6.6
Centre Ouest	10.3	24.2	26.6	38.8	100.0	6.7
Plateau Central	10.2	13.0	23.8	53.0	100.0	7.6
Nord	16.0	22.2	23.3	38.6	100.0	6.3
Centre Est	9.6	28.4	25.1	36.9	100.0	6.3
Centre	18.2	24.2	23.1	34.5	100.0	5.9
Cascades	10.1	27.4	19.6	42.9	100.0	6.2
Centre Sud	11.1	22.8	28.4	37.7	100.0	6.1
Groupe socio - économique						
Public	21.3	28.3	25.3	25.0	100.0	4.9
Privé formel	24.4	36.0	21.9	17.7	100.0	4.5
Privé informel	27.5	34.9	18.8	18.8	100.0	4.4
Agric. Indépendant	9.6	23.1	23.3	44.0	100.0	6.8
Autre Indépendant	17.2	26.3	26.8	29.7	100.0	5.5
Sans emploi	20.3	16.8	21.7	41.2	100.0	6.3
Autre	0.0	47.1	0.0	52.9	100.0	7.0
Sexe du chef de ménage						
Masculin	10.7	23.3	24.0	42.0	100.0	6.6
Féminin	31.9	31.4	19.2	17.5	100.0	4.1

Tableau 0.19 : Composition du ménage - nombre moyen de membres par groupe d'âges et rapport de dépendance

	0 à 4	5 à 14	0 à 14	15 à 64	65+	Total	Rapport de dépendance
Ensemble	1.0	1.9	2.9	3.2	0.2	6.4	1.0
Milieu de résidence							
Rural	1.1	2.1	3.2	3.2	0.2	6.6	1.1
Rural pauvre	2.7	6.0	8.6	7.0	0.5	16.2	1.3
Urbain	0.6	1.4	2.1	3.4	0.1	5.6	0.6
Urbain pauvre	1.8	4.5	6.3	9.5	0.6	16.4	0.7
Région de résidence							
Hauts Bassins	0.9	1.7	2.6	3.3	0.2	6.1	0.8
Boucle du Mouhoun	1.2	2.5	3.7	3.8	0.3	7.8	1.1
Sahel	0.9	1.4	2.3	2.5	0.1	4.9	1.0
Est	1.2	2.1	3.3	3.1	0.2	6.6	1.1
Sud Ouest	1.0	2.1	3.1	2.9	0.2	6.2	1.1
Centre Nord	1.1	2.0	3.1	3.2	0.3	6.6	1.0
Centre Ouest	1.1	2.1	3.1	3.3	0.3	6.7	1.0
Plateau Central	1.2	2.4	3.5	3.7	0.3	7.6	1.0
Nord	1.1	2.0	3.1	2.9	0.2	6.3	1.1
Centre Est	1.0	2.0	3.0	3.1	0.3	6.3	1.1
Centre	0.6	1.5	2.2	3.5	0.2	5.9	0.7
Cascades	0.9	1.9	2.8	3.2	0.2	6.2	0.9
Centre Sud	0.8	1.8	2.7	3.1	0.3	6.1	1.0
Taille du ménage							
1-2	0.0	0.1	0.1	1.5	0.1	1.7	0.2
3-4	0.7	0.6	1.2	2.1	0.1	3.5	0.6
5-6	0.9	1.7	2.5	2.7	0.2	5.5	1.0
7+	1.6	3.5	5.1	4.7	0.3	10.2	1.1
Groupe socio-économique							
Public	0.5	1.3	1.8	3.0	0.0	4.9	0.6
Privé formel	0.6	1.1	1.7	2.7	0.0	4.5	0.6
Privé informel	0.7	1.1	1.8	2.6	0.1	4.4	0.7
Agric. Indépendant	1.1	2.1	3.3	3.3	0.2	6.8	1.1
Autre Indépendant	0.8	1.5	2.3	3.1	0.1	5.5	0.8
Sans emploi	0.5	1.6	2.1	3.7	0.6	6.3	0.7
Autre	0.4	2.5	2.8	3.9	0.3	7.0	0.8
Sexe du chef de ménage							
Masculin	1.1	2.0	3.1	3.3	0.2	6.6	1.0
Féminin	0.4	1.4	1.7	2.2	0.2	4.1	0.9

Tableau 0.20 : Répartition (en %) des ménages selon la personne qui contribue principalement au revenu du ménage

	Personne contribuant principalement au revenu				Total
	Chef	Époux(se)	Enfant	Autre	
Ensemble	94.2	2.0	2.1	1.6	100.0
Milieu de résidence					
Rural	94.8	1.8	2.1	1.3	100.0
Urbain	92.1	3.0	2.3	2.7	100.0
Région de résidence					
Hauts Bassins	94.7	1.5	1.9	1.9	100.0
Boucle du Mouhoun	90.6	1.6	6.7	1.1	100.0
Sahel	96.4	1.3	1.1	1.3	100.0
Est	98.4	0.7	0.8	0.1	100.0
Sud Ouest	88.6	7.3	1.7	2.4	100.0
Centre Nord	95.4	1.7	1.6	1.3	100.0
Centre Ouest	94.6	1.8	1.9	1.7	100.0
Plateau Central	92.1	2.5	3.8	1.5	100.0
Nord	96.9	0.8	0.9	1.3	100.0
Centre Est	94.0	2.7	1.5	1.7	100.0
Centre	90.7	3.4	2.4	3.5	100.0
Cascades	96.9	0.7	1.3	1.1	100.0
Centre Sud	96.8	1.5	0.7	1.0	100.0
Koubri					
Taille du ménage					
1-2	94.6	0.8	1.0	3.5	100.0
3-4	95.4	2.2	1.1	1.3	100.0
5-6	93.7	2.8	2.0	1.5	100.0
7+	93.7	1.9	3.2	1.2	100.0
Groupe socio-économique					
Public	97.1	1.7	0.0	1.1	100.0
Privé formel	96.3	1.3	0.0	2.5	100.0
Privé informel	90.8	3.4	1.3	4.4	100.0
Agric. Indépendant	96.3	1.4	1.3	0.9	100.0
Autre Indépendant	96.5	0.9	1.3	1.3	100.0
Sans emploi	62.8	11.2	17.1	8.9	100.0
Autre	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Sexe du chef de ménage					
Masculin	94.8	2.2	1.8	1.2	100.0
Féminin	87.3	0.2	5.7	6.7	100.0

Tableau 2.1: Indicateurs d'éducation

	Taux alphabétisation	Accès	Primaire Fréquentation	Satisfaction	Accès	Secondaire Fréquentation	Satisfaction
Ensemble	21.8	59.8	33.8	25.7	24.9	12.0	8.8
Milieu de résidence							
Rural	12.5	54.3	26.4	19.8	11.9	5.1	3.4
Rural pauvre	13.1	54.0	24.4	17.9	11.3	4.8	3.6
Urbain	56.3	91.2	76.0	60.1	72.8	37.8	28.7
Urbain pauvre	50.7	93.1	73.4	52.8	68.4	32.6	22.4
Région de résidence							
Hauts Bassins	34.3	61.7	42.5	36.5	37.8	19.9	15.5
Boucle du Mouhoun	15.6	78.3	32.0	27.5	21.2	8.3	6.9
Sahel	9.4	41.0	15.0	12.2	5.0	3.8	2.9
Est	14.0	46.6	20.2	18.2	13.5	3.5	2.5
Sud Ouest	10.7	25.5	24.8	23.6	6.2	8.9	5.4
Centre Nord	13.1	42.3	21.8	16.1	7.7	5.5	3.6
Centre Ouest	23.0	64.7	43.0	25.7	21.1	12.1	6.8
Plateau Central	16.5	48.3	29.4	17.2	10.4	7.2	4.6
Nord	15.8	76.0	32.9	25.9	29.6	8.9	7.3
Centre Est	14.4	57.0	30.8	23.1	20.3	8.4	5.9
Centre	55.0	91.9	72.9	53.4	65.7	34.7	25.6
Cascades	15.9	36.2	26.3	20.2	14.5	8.2	6.5
Centre Sud	8.6	62.0	26.8	15.7	23.7	4.4	3.3
Groupe socio-économique							
Public	82.0	96.1	86.3	74.1	79.1	56.4	42.1
Privé formel	64.1	87.5	75.7	62.3	71.7	38.5	30.3
Privé informel	37.7	68.0	38.9	28.1	40.5	16.6	12.3
Agric. Indépendant	12.5	54.8	27.7	20.5	12.8	5.3	3.8
Autre Indépendant	39.7	82.8	61.3	49.6	67.8	27.1	20.3
Sans emploi	41.7	73.3	47.1	35.3	52.1	28.1	19.9
Autre	39.7	100.0	72.6	72.6	78.0	59.9	59.9
Sexe							
Masculin	29.4	60.2	38.1	29.4	23.7	13.2	9.3
Féminin	15.2	59.4	29.1	21.9	26.0	10.8	8.3

Tableau 2.9 : Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Pourcentage mécontents	Raisons de mécontentement				
		Livres/ fournitures	Enseignement	Manque enseignants	Établissement	Autre
Ensemble	24.3	73.1	15.4	15.9	7.4	8.0
Milieu de résidence						
Rural	25.9	75.1	11.7	17.4	8.3	6.7
Urbain	22.2	70.2	21.0	13.8	6.2	9.9
Région de résidence						
Hauts Bassins	18.3	71.9	14.5	13.5	9.3	6.5
Boucle du Mouhoun	16.1	56.5	14.7	20.7	15.7	7.2
Sahel	22.5	56.8	19.2	8.7	40.5	13.3
Est	14.0	55.4	48.7	24.9	1.4	4.3
Sud Ouest	10.2	51.0	8.8	52.4	0.0	14.9
Centre Nord	29.3	64.6	20.9	27.8	16.5	6.6
Centre Ouest	38.1	87.4	10.4	6.2	6.5	0.7
Plateau Central	39.4	84.4	8.9	14.3	7.5	3.8
Nord	19.4	83.7	13.9	17.6	3.4	11.4
Centre Est	25.6	79.2	4.9	10.7	2.3	19.3
Centre	25.3	66.6	22.6	13.7	2.9	10.9
Cascades	20.3	68.9	13.8	24.4	16.6	8.5
Centre Sud	39.1	78.3	4.4	37.3	7.3	6.8
Groupe socio-économique						
Public	19.1	54.6	31.8	21.1	10.2	16.3
Privé formel	19.2	66.1	22.6	22.4	3.1	12.1
Privé informel	26.3	85.6	23.6	12.5	4.1	3.8
Agric. Indépendant	26.2	77.0	11.7	15.1	7.7	5.3
Autre Indépendant	20.4	73.5	16.3	12.6	4.4	6.1
Sans emploi	28.5	68.0	16.9	17.5	8.7	16.0
Autre	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sexe						
Masculin	24.6	72.3	14.0	17.9	7.2	8.1
Féminin	23.9	74.3	17.4	13.2	7.8	8.0
Type d'école						
Primaire	23.5	76.6	15.1	11.4	7.9	6.5
Gouvernement	24.4	77.8	14.4	12.0	7.5	6.8
Privée	8.2	89.0	32.8	10.7	0.0	0.0
Autre	18.7	64.6	21.0	5.3	12.0	3.9
Secondaire	26.4	66.9	15.8	23.5	6.4	9.5
Gouvernement	29.5	65.3	15.9	26.7	7.4	10.1
Privée	21.9	71.1	0.0	28.9	0.0	0.0
Autre	20.2	71.9	17.2	12.3	3.6	9.0
Autre	26.1	52.1	19.5	46.1	6.0	23.9
Gouvernement	40.2	51.9	19.4	50.9	6.8	23.3
Privée	3.7	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre	8.3	48.8	22.5	12.9	0.0	30.9

Tableau 2.6 : Pourcentage d'enfants de 7 à 19 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	ne fréquente pas	Raisons de non fréquentation actuelle							maladie	mariage enceinte	Trop jeune Trop Vieux	Non declare
		renvoyé	fin études	Travaille veut travailler	coût élevé	pas nécessaire	éloigné pas d'école	manque de cantine				
Ensemble	22.1	47.5	1.2	8.2	27.5	7.6	2.7	0.3	3.3	1.3	0.6	0.0
Milieu de résidence												
Rural	23.9	52.4	1.6	6.0	22.6	7.2	3.9	0.5	3.9	1.4	0.5	0.0
Urbain	19.2	37.7	0.4	12.5	37.1	8.3	0.5	0.0	1.9	1.1	0.6	0.0
Région de résidence												
Hauts Bassins	21.4	35.1	0.6	20.2	33.6	5.0	0.4	0.6	2.9	1.8	0.0	0.0
Boucle du Mouhoun	24.9	47.1	2.5	5.2	25.1	9.7	4.6	0.0	4.0	1.9	0.0	0.0
Sahel	18.3	46.8	0.0	0.0	12.1	13.3	13.4	0.0	5.3	9.1	0.0	0.0
Est	13.9	75.0	0.0	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sud Ouest	19.5	60.0	0.0	4.0	31.0	3.6	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Centre Nord	22.1	81.1	0.0	1.5	10.1	3.8	0.0	0.0	2.0	0.0	1.6	0.0
Centre Ouest	27.8	43.7	1.6	8.9	37.1	1.9	3.9	1.6	1.4	0.0	0.0	0.0
Plateau Central	23.5	49.6	4.3	4.4	14.0	12.6	2.9	0.0	4.9	4.9	2.3	0.0
Nord	19.9	48.8	1.3	3.5	27.4	12.9	0.0	0.0	6.0	0.0	0.0	0.0
Centre Est	21.9	58.7	2.8	1.6	21.6	4.7	4.7	0.0	4.3	0.9	0.7	0.0
Centre	21.7	37.5	0.0	10.9	31.7	13.0	1.0	0.0	3.6	1.5	0.8	0.0
Cascades	13.6	40.2	0.0	8.0	6.9	6.9	28.1	0.0	9.9	0.0	0.0	0.0
Centre Sud	23.3	63.5	0.0	8.8	23.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1	0.0
Groupe socio-économique												
Public	11.1	42.8	0.0	7.0	30.2	11.2	0.0	0.0	2.8	3.2	2.7	0.0
Privé formel	16.5	29.0	0.0	16.7	37.9	10.4	1.2	0.0	2.5	2.4	0.0	0.0
Privé informel	24.6	18.6	0.0	23.3	38.9	8.6	0.0	0.0	1.9	5.6	3.2	0.0
Agric. Indépendant	24.2	52.7	1.4	5.3	24.1	7.6	3.2	0.4	3.7	1.0	0.4	0.0
Autre Indépendant	20.3	38.7	0.0	15.7	32.2	6.0	2.4	0.0	3.0	2.0	0.0	0.0
Sans emploi	23.2	35.1	2.3	13.7	39.2	6.3	0.5	0.0	1.6	0.4	0.9	0.0
Autre	32.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sexe												
Masculin	22.4	49.8	1.4	9.6	26.7	6.2	2.3	0.4	3.1	0.1	0.4	0.0
Féminin	21.6	44.1	0.8	6.1	28.5	9.6	3.4	0.2	3.5	3.0	0.8	0.0
Âge												
7-13	7.0	49.2	0.5	4.4	21.9	7.8	7.2	0.9	7.2	0.4	0.5	0.0
14-19	39.9	47.1	1.3	9.0	28.6	7.5	1.8	0.2	2.4	1.5	0.6	0.0

Tableau 2.10 : Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école primaire)

	Taux de fréquentation			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	38.1	29.1	33.8	0.8	0.6	0.7
7	28.4	22.3	25.4	0.4	0.6	0.5
8	44.8	32.3	38.3	0.4	0.7	0.5
9	45.9	32.7	39.4	0.6	0.8	0.7
10	39.2	30.5	35.1	0.7	0.6	0.7
11	39.7	32.3	36.3	1.5	0.0	0.8
12	33.7	26.7	30.5	1.1	0.6	0.8

Tableau 2.11 : Taux de fréquentation scolaire et taux d'abandon par âge et sexe (école secondaire)

	Taux de fréquentation			Taux d'abandon		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	13.2	10.8	12.0	1.4	1.1	1.2
13	6.5	5.5	6.0	0.6	1.0	0.8
14	13.7	11.4	12.6	1.6	1.9	1.7
15	12.0	11.4	11.7	1.5	1.2	1.4
16	16.9	14.3	15.6	1.5	1.3	1.4
17	15.1	15.5	15.3	1.2	1.1	1.2
18	16.2	10.1	13.1	1.8	0.6	1.2
19	14.4	8.6	11.0	1.6	0.6	1.0

Tableau 2.12 - Taux d'alphabétisation par âge et sexe (population de 15 ans et plus)

	Homme	Femme	Ensemble
Ensemble	29.4	15.2	21.8
15-19	38.1	27.5	32.7
20-29	38.8	21.6	29.3
30-39	32.5	13.7	22.0
40-49	23.7	8.4	15.6
50-59	16.4	5.7	10.9
60+	8.2	1.8	5.1

Tableau 2.2: Taux brut de scolarisation au primaire par milieu de résidence et par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	40.56	27.00	34.05
Urbain	104.20	99.58	101.87
Ensemble	49.62	38.18	44.08

Tableau 2.3 : Taux brut de scolarisation au primaire par région de résidence et par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Hauts Bassins	60.52	52.32	56.72
Boucle du Mouhoun	44.56	34.50	39.55
Sahel	27.28	16.91	22.03
Est	30.93	21.19	26.02
Sud Ouest	39.19	25.15	32.57
Centre Nord	36.99	18.38	27.91
Centre Ouest	59.01	52.71	56.06
Plateau central	45.81	33.08	39.84
Nord	53.98	32.14	43.28
Centre Est	45.86	33.99	40.38
Centre	97.04	91.89	94.43
Cascades	40.18	31.66	36.23
Centre Sud	40.86	27.76	34.56
Ensemble	49.62	38.18	44.08

Tableau 2.4 :Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence et par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	8.03	4.16	6.11
Urbain	53.81	47.96	50.74
Ensemble	17.31	13.87	15.58

Tableau 2.5 :Taux brut de scolarisation au secondaire par région de résidence et par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Hauts Bassins	29.32	24.24	26.79
Boucle du Mouhoun	11.45	10.92	11.19
Sahel	5.38	2.37	3.81
Est	5.02	4.94	4.98
Sud Ouest	13.06	4.91	9.60
Centre Nord	8.23	4.77	6.59
Centre Ouest	19.33	11.97	15.57
Plateau central	11.75	4.96	8.19
Nord	11.95	10.27	11.11
Centre Est	12.26	9.17	10.62
Centre	49.35	42.77	45.83
Cascades	12.51	8.36	10.56
Centre Sud	7.79	4.82	6.40
Ensemble	17.31	13.87	15.58

Tableau 2.7:Taux brut de scolarisation au supérieur par milieu de résidence et par sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Rural	0.08	.	0.03
Urbain	11.47	4.95	8.22
Ensemble	3.35	1.15	2.14

Tableau 2.8 Taux brut de scolarisation au supérieur par région de résidence et par sexe

	masculin	Féminin	Ensemble
Hauts Bassins	0.73	0.58	0.64
Boucle du Mouhoun	.	.	
Sahel	.	.	
Est	0.36	0.31	0.33
Sud Ouest	.	.	
Centre Nord	.	0.24	0.14
Centre Ouest	0.44	.	0.17
Plateau central	1.05	.	0.45
Nord	.	.	
Centre Est	.	.	
Centre	18.79	8.48	13.93
Cascades	.	.	
Centre Sud	.	.	
Ensemble	3.35	1.15	2.14

Tableau 4.1 - Indicateurs de santé

	Services médicaux			
	Accès	Besoin	Utilisation	Satisfaction
Ensemble	35.2	5.8	4.2	78.7
Milieu de résidence				
Rural	26.6	5.5	3.8	79.7
Urbain	74.3	6.8	5.8	75.9
Région de résidence				
Hauts Bassins	46.6	5.7	4.4	82.1
Boucle du Mouhoun	33.7	6.0	3.6	84.2
Sahel	21.3	4.9	3.7	85.7
Est	30.1	4.0	3.4	89.6
Sud Ouest	5.3	7.6	4.2	79.5
Centre Nord	21.2	5.5	4.0	87.8
Centre Ouest	29.7	5.6	4.1	60.3
Plateau Central	21.4	8.3	6.6	78.6
Nord	42.6	4.0	2.2	69.6
Centre Est	33.3	6.9	5.2	76.6
Centre	79.3	7.3	6.1	77.4
Cascades	20.9	3.9	3.6	74.9
Centre Sud	29.0	4.3	2.7	66.9
Groupe socio-économique				
Public	81.6	7.8	7.0	86.2
Privé formel	72.0	7.8	7.3	70.4
Privé informel	59.1	7.7	4.8	78.8
Agric. Indépendant	26.7	5.4	3.7	79.1
Autre Indépendant	67.2	5.8	5.0	79.5
Sans emploi	56.9	7.7	5.8	72.8
Autre	73.3	24.3	4.9	0.0
Sexe				
Masculin	35.4	5.7	4.0	77.6
Féminin	35.1	5.9	4.4	79.7
Âge				
0-4	31.6	9.0	7.2	83.0
5-9	32.4	3.6	2.3	83.0
10-14	33.9	2.6	1.4	80.4
15-19	36.7	3.1	2.1	76.6
20-29	39.6	5.0	4.1	76.2
30-39	38.9	6.6	5.2	76.9
40-49	35.2	6.8	5.1	82.4
50-59	31.8	6.2	2.5	78.8
60+	35.4	10.5	6.5	71.0

Tableau 4.2 - Pourcentage de personnes qui ont consulté un praticien de la santé au cours des 4 semaines
Précédant l'enquête et qui n'ont pas été satisfaites, et raison du mécontentement

	Raisons de mécontentement						
	Pour cent mécontents	Service pas propre	Longue attente	Pas personnel formé	Coût	Pas de médicaments	Traitement inefficace
Ensemble	21.2	2.0	25.1	3.0	53.8	17.7	19.1
Milieu de résidence							
Rural	20.2	1.3	22.4	2.8	54.7	15.3	19.7
Urbain	24.1	3.8	31.9	3.5	51.4	23.7	17.8
Région de résidence							
Hauts Bassins	17.9	0.0	32.8	0.0	49.5	27.6	10.7
Boucle du Mouhoun	15.8	0.0	18.9	11.8	40.6	6.7	39.9
Sahel	14.3	0.0	0.0	5.1	66.2	12.9	23.7
Est	10.4	0.0	20.8	0.0	40.7	40.5	19.5
Sud Ouest	20.5	0.0	10.1	0.0	87.9	18.9	10.7
Centre Nord	12.2	10.7	13.3	0.0	51.6	2.7	44.4
Centre Ouest	39.1	5.9	34.8	3.3	61.6	18.9	9.1
Plateau Central	21.4	0.0	55.8	5.3	43.3	4.3	22.2
Nord	30.4	0.0	7.1	0.0	66.8	36.2	22.5
Centre Est	22.9	0.0	12.6	1.9	58.8	10.6	24.1
Centre	22.6	3.7	28.1	4.4	51.5	18.4	15.8
Cascades	25.1	0.0	26.8	0.0	36.9	42.8	24.0
Centre Sud	33.1	0.0	13.6	0.0	38.4	6.9	0.0
Groupe socio-économique							
Public	13.8	9.1	37.6	9.3	44.6	26.4	12.2
Privé formel	29.6	3.8	24.1	8.2	48.0	19.6	18.6
Privé informel	21.2	0.0	28.3	0.0	49.8	31.1	12.9
Agric. Indépendant	20.7	0.6	24.0	2.5	55.2	14.5	18.8
Autre Indépendant	20.5	8.8	25.6	1.9	49.1	23.8	17.0
Sans emploi	27.2	0.0	25.1	2.6	55.5	25.5	26.3
Autre	100.0	100.0	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0
Sexe							
Masculin	22.4	2.8	23.5	2.6	56.3	21.8	19.1
Féminin	20.2	1.2	26.6	3.4	51.4	13.7	19.2
Type de praticien							
Guérisseur trad.	13.2	0.0	12.4	0.0	32.1	8.7	64.0
méd./pharm.privé	22.9	0.0	14.1	0.0	52.3	9.8	37.4
infirmier privé	14.6	4.4	7.2	0.0	66.3	20.1	19.7
CHN	25.8	5.6	42.9	6.1	57.2	23.0	8.6
CHR	36.1	4.9	41.2	2.0	64.5	13.1	13.6
CMA/CM	22.6	2.9	24.6	3.9	52.2	46.7	12.1
CSPS	19.3	1.5	23.6	3.8	56.5	18.3	15.0
privé ONG	24.5	0.0	37.1	4.0	74.5	13.7	8.1
matronne tradit.	44.2	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0
Autre	51.9	0.0	7.8	4.0	4.3	0.0	8.1

Tableau 4.3 : Pourcentage de personnes qui n'ont pas consulté de praticien de la santé au cours des 4 semaines précédant l'enquête et raison pour ne pas avoir consulté

	% n'ayant pas consulté	Raisons pour ne pas avoir consulté			
		Pas besoin	Coût	Distance	Autre
Ensemble	95.5	94.5	4.2	1.2	0.2
Milieu de résidence					
Rural	95.8	94.4	4.2	1.4	0.1
Rural pauvre	96.9	95.8	2.8	1.4	0.2
Urbain	94.1	94.9	4.5	0.1	0.4
Région de résidence					
Hauts Bassins	95.2	91.5	5.1	2.9	0.2
Boucle du Mouhoun	96.2	96.5	2.9	0.4	0.2
Sahel	95.7	96.1	2.2	1.8	0.0
Est	96.3	87.6	10.3	2.2	0.1
Sud Ouest	95.7	95.2	3.8	1.0	0.2
Centre Nord	96.0	96.6	2.4	0.7	0.3
Centre Ouest	95.2	89.0	9.4	1.4	0.1
Plateau Central	93.4	97.9	1.5	0.5	0.1
Nord	97.0	97.4	2.2	1.1	0.1
Centre Est	94.6	92.3	6.7	1.5	0.2
Centre	93.7	96.6	2.7	0.1	0.6
Cascades	96.2	99.5	0.2	0.1	0.3
Centre Sud	96.2	98.3	0.7	0.4	0.2
Groupe socio-économique					
Public	92.6	95.6	3.6	0.1	0.6
Privé formel	92.7	94.8	4.9	0.2	0.2
Privé informel	94.4	96.9	2.7	0.0	0.4
Agric. Indépendant	95.9	94.3	4.3	1.4	0.1
Autre Indépendant	94.6	95.3	3.5	0.3	0.5
Sans emploi	93.8	94.5	5.1	0.3	0.2
Autre	95.1	54.0	30.6	0.0	0.0
Sexe					
Masculin	95.7	94.6	4.1	1.2	0.2
Féminin	95.3	94.4	4.4	1.1	0.2
Type de maladie/blessure					
Fièvre/paludisme	37.2	41.6	48.0	12.9	4.5
Diarrhée	33.0	40.8	50.2	11.1	2.9
Accident	33.3	53.5	39.6	6.9	0.0
Probl. dentaire	41.2	36.8	57.5	8.1	0.0
Probl. de peau	34.6	34.8	53.9	22.0	1.0
Yeux	46.0	20.7	64.3	18.4	2.9
Oreille/nez/gorge	37.4	48.0	37.4	11.4	7.4
Autre	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Tableau 4.4 : Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge

	Fièvre ou paludisme	Diarrhée	Accident	Problème dentaire	Problème de peau	Yeux	Oreille, nez ou gorge	Autre
Ensemble	46.4	15.7	4.3	1.8	5.8	5.3	5.4	20.5
Ens. hommes	44.6	15.6	5.6	1.4	6.8	5.7	5.1	20.4
0-4	55.0	29.7	1.9	1.0	6.0	2.8	4.7	6.9
5-9	43.9	11.9	7.0	0.8	10.1	4.3	9.2	14.4
10-14	47.5	8.1	9.2	0.5	6.7	13.4	2.6	15.8
15-29	47.0	9.2	7.5	0.9	7.4	3.7	3.7	22.6
30-49	37.8	15.3	7.4	3.2	4.4	3.6	5.7	26.0
50-64	36.3	5.6	6.0	2.0	6.1	7.4	2.9	40.2
65+	31.4	6.7	5.2	0.4	8.7	14.4	7.0	35.4
Ens. femmes	47.9	15.7	3.1	2.2	4.8	5.1	5.5	20.5
0-4	53.5	34.7	0.8	0.8	4.2	2.0	3.8	7.8
5-9	48.7	13.0	7.0	1.4	7.4	4.3	8.1	12.9
10-14	53.5	7.3	10.7	3.8	5.7	7.1	6.3	8.6
15-29	48.5	11.4	2.6	3.2	2.8	3.2	4.2	27.7
30-49	45.4	11.6	3.3	2.9	6.0	4.2	6.5	24.6
50-64	42.9	4.2	1.9	2.3	6.7	9.1	6.3	28.9
65+	39.4	11.9	2.0	1.0	3.2	18.1	7.3	27.7

Tableau 4.5 : Répartition (en %) des consultations médicales au cours des dernières semaines par type de praticien consulté

	Guérisseur marabout	médecin pharm.priv	infirmier privé	CHN	CHR	CMA/CM	CSPS	privé ONG	matronne Tradit.	autre
Ensemble	15.7	3.4	4.7	3.5	8.3	8.1	48.1	5.9	0.2	2.1
Milieu de résidence										
Rural	18.7	1.1	1.0	1.1	5.6	7.0	56.9	6.2	0.2	2.3
Urbain	6.9	10.2	15.7	10.5	16.7	11.4	22.0	5.0	0.1	1.5
Région de résidence										
Hauts Bassins	12.9	2.5	7.8	1.9	8.1	3.2	57.3	5.1	0.0	1.2
Boucle du Mouhoun	25.5	0.3	0.6	3.3	7.7	7.5	43.1	11.1	0.0	0.8
Sahel	16.2	0.4	3.6	0.8	12.0	8.8	48.0	9.2	0.0	1.0
Est	17.6	0.6	0.8	0.4	4.2	4.7	67.0	1.2	0.0	3.5
Sud Ouest	21.8	0.0	0.0	0.0	9.0	12.3	56.3	0.0	0.6	0.0
Centre Nord	19.5	0.0	0.7	0.6	5.9	6.4	64.1	1.8	0.0	1.0
Centre Ouest	10.6	1.5	1.0	1.6	15.9	13.2	52.0	1.5	1.0	1.7
Plateau Central	17.5	0.4	0.0	1.4	2.4	4.6	55.0	17.3	0.0	1.4
Nord	7.9	10.8	0.9	0.9	7.4	18.5	46.8	5.3	0.0	1.4
Centre Est	20.6	1.5	1.9	2.2	6.3	11.2	49.5	2.0	0.4	4.3
Centre	6.7	14.4	19.3	14.6	9.5	9.3	18.9	6.0	0.2	0.9
Cascades	8.7	1.6	7.0	2.5	19.5	4.3	49.8	5.3	0.0	1.2
Centre Sud	23.6	0.0	0.0	1.4	8.2	0.0	38.7	7.7	0.0	20.4
Groupe socio-économique										
Public	3.3	10.4	15.0	8.7	13.2	18.4	22.8	5.8	0.0	2.4
Privé formel	4.4	17.1	16.0	11.3	8.8	10.7	25.4	6.1	0.0	0.0
Privé informel	9.0	7.8	11.1	8.3	13.5	6.4	35.7	7.0	0.0	1.5
Agric. Indépendant	19.0	1.0	0.9	1.3	5.7	6.6	58.2	5.1	0.1	2.2
Autre Indépendant	8.7	5.1	12.9	6.6	16.2	12.7	26.6	7.4	1.3	2.6
Sans emploi	12.4	8.8	12.8	9.4	15.4	6.1	23.7	9.8	0.0	1.5
Autre	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Tableau 4.6 : Pourcentage de femmes de 13 à 49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours de l'année précédant l'enquête par âge de la mère et pourcentage de ces naissances pour lesquelles la mère a reçu des soins prénatals

	13 à 14	15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 39	40+	Ensemble	Soins prénatals
Ensemble	0.0	8.1	21.5	18.2	15.5	4.8	11.9	73.3
Milieu de résidence								
Rural	0.0	9.2	24.1	19.9	16.1	5.4	12.9	71.1
Urbain	0.2	4.3	12.9	11.7	12.8	2.4	7.9	87.4
Région de résidence								
Hauts Bassins	0.3	9.2	18.7	15.5	14.3	4.9	11.7	85.6
Boucle du Mouhoun	0.0	8.4	21.9	21.9	19.4	4.0	12.9	69.1
Sahel	0.0	11.8	25.1	20.2	19.2	8.4	15.3	56.5
Est	0.0	10.2	19.5	19.6	17.2	6.0	12.6	55.3
Sud Ouest	0.0	2.0	25.1	19.8	15.0	9.5	12.1	63.3
Centre Nord	0.0	10.7	24.1	14.0	13.4	9.3	12.4	77.6
Centre Ouest	0.0	4.8	19.6	19.7	17.5	5.0	11.5	81.1
Plateau Central	0.0	8.1	27.4	21.7	16.9	6.3	13.5	87.3
Nord	0.0	6.1	27.7	26.1	14.2	2.6	13.1	64.0
Centre Est	0.0	10.4	25.3	16.6	16.9	2.6	12.6	82.7
Centre	0.0	4.9	12.6	11.7	11.8	2.0	7.6	71.1
Cascades	0.0	7.0	22.1	15.8	14.3	2.8	10.2	76.9
Centre Sud	0.0	13.6	22.2	15.6	10.2	1.2	10.6	84.0
Groupe socio-économique								
Public	0.0	1.3	12.6	12.9	13.3	0.9	7.5	88.6
Privé formel	0.0	8.1	10.7	8.3	12.8	7.2	8.6	92.1
Privé informel	0.0	17.8	19.6	9.9	2.9	0.0	11.0	80.8
Agric. Indépendant	0.0	9.1	24.1	19.7	16.7	5.3	12.9	71.3
Autre Indépendant	0.4	5.9	13.8	17.9	11.4	3.9	9.6	84.9
Sans emploi	0.0	3.3	14.8	9.0	8.9	2.4	6.6	72.2
Autre	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Table 4.7 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par lieu de naissance

	Hôpital/ maternité	À la maison	Autre	Total
Ensemble	43.0	56.8	0.2	100.0
Milieu de résidence				
Rural	35.8	64.0	0.2	100.0
Urbain	90.8	9.0	0.1	100.0
Région de résidence				
Hauts Bassins	57.3	42.7	0.0	100.0
Boucle du Mouhoun	38.4	61.6	0.0	100.0
Sahel	17.5	82.5	0.0	100.0
Est	31.4	68.6	0.0	100.0
Sud Ouest	21.9	77.8	0.3	100.0
Centre Nord	34.3	64.0	1.7	100.0
Centre Ouest	44.8	55.2	0.0	100.0
Plateau Central	44.0	56.0	0.0	100.0
Nord	36.2	63.8	0.0	100.0
Centre Est	52.1	47.4	0.5	100.0
Centre	85.8	14.0	0.2	100.0
Cascades	42.1	57.9	0.0	100.0
Centre Sud	50.1	49.9	0.0	100.0
Groupe socio-économique				
Public	97.5	2.3	0.3	100.0
Privé formel	87.9	11.7	0.4	100.0
Privé informel	59.9	40.1	0.0	100.0
Agric. Indépendant	36.4	63.3	0.2	100.0
Autre Indépendant	73.8	26.2	0.0	100.0
Sans emploi	63.6	36.1	0.3	100.0
Autre	100.0	0.0	0.0	100.0

Table 4.8 : Répartition (en %) des naissances des cinq années précédant l'enquête par type de personne qui a assisté l'accouchement

	Docteur	Infirmière	Sage-femme	Accoucheuse traditionnelle	Autre/ personne	Total
Ensemble	0.9	10.9	32.4	51.9	3.8	100.0
Milieu de résidence						
Rural	0.6	11.1	25.3	58.8	4.2	100.0
Urbain	2.8	9.7	80.1	6.3	1.1	100.0
Région de résidence						
Hauts Bassins	0.4	16.2	40.5	36.1	6.8	100.0
Boucle du Mouhoun	0.0	12.1	26.4	58.9	2.6	100.0
Sahel	0.5	1.3	15.6	76.0	6.6	100.0
Est	0.3	15.8	16.8	62.8	4.2	100.0
Sud Ouest	0.0	0.6	21.5	76.8	1.1	100.0
Centre Nord	0.2	10.1	24.8	64.1	0.9	100.0
Centre Ouest	0.6	4.7	43.5	48.5	2.7	100.0
Plateau Central	0.0	8.9	42.9	46.1	2.1	100.0
Nord	1.5	6.5	29.7	60.9	1.3	100.0
Centre Est	3.3	23.7	25.2	39.8	7.9	100.0
Centre	3.5	9.1	73.4	13.4	0.5	100.0
Cascades	0.6	18.1	23.6	48.4	9.3	100.0
Centre Sud	1.3	9.2	42.2	39.8	7.6	100.0
Groupe socio-économique						
Public	4.1	12.5	81.3	1.6	0.6	100.0
Privé formel	6.0	8.5	74.5	7.3	3.7	100.0
Privé informel	0.0	5.7	52.9	39.1	2.3	100.0
Agric. Indépendant	0.6	11.0	26.4	57.8	4.2	100.0
Autre Indépendant	1.9	11.6	60.2	23.9	2.3	100.0
Sans emploi	0.6	12.9	51.3	33.5	1.6	100.0
Autre	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0

Tableau 10 : Pourcentage d'enfants mesurés par sexe et âge

	Garçon	Fille	Manquant	Ensemble
Taille	94,2	94,0	0,0	94,1
Âge en mois				
0	93,5	92,7	0,0	93,1
1	93,9	95,2	0,0	94,5
2	95,6	95,3	0,0	95,4
3	93,5	92,7	0,0	93,1
4	94,8	95,2	0,0	95,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0
Manquant	78,2	35,6	0,0	45,5
n	840053,0	832613,0	0,0	1672666,0
Poids	94,1	94,0	0,0	94,1
Âge en mois				
0	93,7	92,6	0,0	93,1
1	93,8	94,8	0,0	94,3
2	95,7	94,6	0,0	95,2
3	93,1	93,5	0,0	93,3
4	94,7	95,2	0,0	95,0
5	0,0	0,0	0,0	0,0
Manquant	59,4	44,4	0,0	47,9
n	839082,0	832366,0	0,0	1671448,0

Tableau 4.9: Indicateurs nutritionnels

	% retard de croissance	% émacié	% insuffisance pondérale	Participation à programme	
				nutrition	suivi croiss.
Ensemble	44,5	19,0	42,2	15,8	40,5
Milieu de résidence					
Rural	46,8	19,1	44,5	14,2	34,9
Urbain	29,7	18,7	27,0	26,8	78,2
Urbain pauvre	27,5	18,5	24,2	23,2	75,9
Région de résidence					
Hauts Bassins	38,8	14,7	36,4	12,2	46,5
Boucle du Mouhoun	39,4	17,4	41,0	4,9	22,9
Sahel	50,0	19,6	45,7	12,4	20,8
Est	59,9	25,2	56,1	10,3	30,8
Sud Ouest	45,6	10,4	34,4	9,0	9,9
Centre Nord	39,6	15,5	36,8	42,5	61,3
Centre Ouest	44,7	15,4	38,0	25,0	60,1
Plateau Central	52,2	14,1	47,0	23,5	68,2
Nord	46,1	22,1	43,5	16,4	27,8
Centre Est	41,4	30,9	52,2	8,0	42,3
Centre	31,7	21,8	31,9	13,4	73,9
Cascades	48,9	14,2	34,8	26,5	24,6
Centre Sud	50,6	18,1	45,5	4,3	18,2
Groupe socio-économique					
Public	31,1	17,5	22,5	38,6	84,1
Privé formel	29,6	17,1	26,4	24,4	72,8
Privé informel	39,9	16,7	34,6	19,8	49,3
Agric. Indépendant	46,2	19,2	44,1	14,4	36,3
Autre Indépendant	39,0	18,7	36,2	21,4	58,0
Sans emploi	39,3	18,6	35,4	16,9	53,1
Autre	0,0	100,0	50,0	0,0	100,0
Sexe et âge révolu					
Garçon	46,8	19,8	43,4	15,6	41,0
0	20,2	18,0	22,8	18,6	46,3
1	51,9	27,1	57,1	14,2	42,1
2	51,4	24,3	56,0	16,5	42,2
3	56,1	16,9	43,5	15,5	38,9
4	55,5	13,6	39,4	12,6	35,1
Fille	42,3	18,2	41,0	16,1	40,1
0	14,8	21,2	22,3	17,8	44,1
1	48,4	24,8	48,4	16,2	42,4
2	51,4	19,8	53,2	14,6	38,6
3	52,4	14,4	45,4	16,9	39,4
4	47,7	10,6	37,2	14,6	35,3

Tableau 3.1 - Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)

	Travaille			Ne travaille pas			Total
	Employé	Sous-empl.	Total	Chômeur	Inactif	Total	
Ensemble	63,4	19,3	82,6	2,4	15,0	17,4	100,0
Milieu de résidence							
Rural	68,0	21,4	89,4	0,7	10,0	10,6	100,0
Rural pauvre	70,4	19,0	89,4	0,4	10,2	10,6	100,0
Urbain	46,2	11,6	57,8	8,6	33,6	42,2	100,0
Région de résidence							
Hauts Bassins	62,5	10,4	72,9	5,8	21,2	27,1	100,0
Boucle du Mouhoun	69,9	15,9	85,8	0,0	14,1	14,2	100,0
Sahel	59,2	15,5	74,7	6,0	19,2	25,3	100,0
Est	62,7	30,3	92,9	0,0	7,1	7,1	100,0
Sud Ouest	45,5	46,8	92,3	0,1	7,6	7,7	100,0
Centre Nord	76,4	17,4	93,8	0,3	5,9	6,2	100,0
Centre Ouest	50,5	35,0	85,5	2,0	12,4	14,5	100,0
Plateau Central	44,4	45,5	89,9	0,8	9,3	10,1	100,0
Nord	81,1	8,7	89,8	0,8	9,4	10,2	100,0
Centre Est	73,6	16,9	90,4	0,3	9,3	9,6	100,0
Centre	50,4	10,6	61,0	8,1	30,9	39,0	100,0
Cascades	63,8	3,8	67,6	1,4	31,0	32,4	100,0
Centre Sud	82,8	5,8	88,6	0,0	11,4	11,4	100,0
Sexe et âge							
Homme	64,9	23,1	88,0	2,3	9,7	12,0	100,0
15-29	65,0	17,6	82,6	3,4	14,0	17,4	100,0
30-49	66,2	30,7	96,9	1,7	1,4	3,1	100,0
50-64	65,6	27,0	92,6	1,2	6,2	7,4	100,0
65+	57,8	19,1	77,0	0,1	22,9	23,0	100,0
Femme	62,0	15,9	77,9	2,4	19,7	22,1	100,0
15-29	61,8	13,9	75,7	3,8	20,5	24,3	100,0
30-49	66,5	19,3	85,8	1,4	12,8	14,2	100,0
50-64	60,4	18,6	79,0	0,4	20,6	21,0	100,0
65+	38,4	7,9	46,3	0,1	53,6	53,7	100,0

Tableau 3.2 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	4,4	1,2	57,9	36,5	100,0
Rural	0,9	0,4	62,8	35,9	100,0
Urbain	24,6	5,4	30,0	39,9	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	7,7	1,3	55,7	35,3	100,0
Boucle du Mouhoun	1,6	0,2	67,0	31,2	100,0
Sahel	1,3	3,2	29,8	65,7	100,0
Est	1,4	0,1	67,2	31,3	100,0
Sud Ouest	1,5	0,4	64,0	34,1	100,0
Centre Nord	1,3	0,2	68,3	30,2	100,0
Centre Ouest	2,6	0,8	49,7	47,0	100,0
Plateau Central	1,0	0,7	68,3	30,1	100,0
Nord	2,7	0,2	60,0	37,1	100,0
Centre Est	2,2	0,6	62,9	34,3	100,0
Centre	25,4	6,7	32,0	36,0	100,0
Cascades	3,1	0,5	56,3	40,0	100,0
Centre Sud	0,2	0,8	62,6	36,4	100,0
Sexe et âge					
Homme	6,5	1,7	35,1	56,6	100,0
15-29	3,9	2,1	68,8	25,3	100,0
30-49	11,6	1,9	9,7	76,9	100,0
50-64	5,0	0,7	2,7	91,6	100,0
65+	0,7	0,6	4,4	94,2	100,0
Femme	2,3	0,6	80,5	16,5	100,0
15-29	1,8	0,6	86,8	10,7	100,0
30-49	3,5	0,6	76,8	19,1	100,0
50-64	1,2	0,7	70,4	27,6	100,0
65+	0,0	0,1	69,5	30,4	100,0

Tableau 3.3 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur

	Gouvernement	Para-public	Société privée	Individu/Ménage privé	Total
Ensemble	2,1	0,4	15,6	81,9	100,0
Rural	0,6	0,1	14,9	84,4	100,0
Urbain	10,5	2,4	19,5	67,6	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	3,7	1,1	4,1	91,1	100,0
Boucle du Mouhoun	1,0	0,2	11,0	87,8	100,0
Sahel	0,6	0,3	1,4	97,7	100,0
Est	0,6	0,5	25,7	73,1	100,0
Sud Ouest	0,6	0,0	1,3	98,2	100,0
Centre Nord	0,8	0,1	0,5	98,6	100,0
Centre Ouest	1,2	0,3	1,6	96,9	100,0
Plateau Central	1,0	0,0	0,5	98,6	100,0
Nord	1,7	0,2	28,0	70,1	100,0
Centre Est	1,3	0,2	45,5	53,1	100,0
Centre	9,8	2,0	21,4	66,8	100,0
Cascades	2,5	0,1	1,0	96,3	100,0
Centre Sud	0,1	0,1	58,6	41,2	100,0
Sexe et âge					
Homme	3,0	0,6	16,3	80,0	100,0
15-29	1,2	0,3	16,5	82,1	100,0
30-49	6,3	1,2	15,9	76,7	100,0
50-64	2,2	0,7	16,9	80,3	100,0
65+	0,1	0,1	17,0	82,8	100,0
Femme	1,1	0,2	14,8	83,9	100,0
15-29	0,5	0,1	14,5	85,0	100,0
30-49	2,0	0,5	15,1	82,4	100,0
50-64	1,1	0,1	14,5	84,4	100,0
65+	0,0	0,0	17,3	82,7	100,0

Tableau 3.4 - Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité

	agriculture chasse sylviculture	pêche pisciculture aquaculture	activités extratives	activités de fabrication	production distribution elec.eau	construction	commerce réparation activ.domest	hôtels restaurants Com.réparat.art.	transport activ. Aux, communications	activités financières	Immo location serv.eses	Administr. publique	Education	santé action sociale	activités carac. collec. Pers.	Activité ménages pers.domest	activités organisme extra territoire	Total
Ensemble	84,9	0,0	0,5	2,0	0,3	0,7	6,5	0,4	0,6	0,2	0,2	1,0	0,9	0,4	0,4	0,8	0,2	100,0
Milieu de résidence																		
Rural	94,5	0,0	0,5	0,7	0,0	0,1	2,5	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,1	0,1	0,5	0,1	100,0
Urbain	30,3	0,1	0,7	8,9	1,8	3,8	29,4	1,9	3,8	1,3	0,8	5,7	4,0	1,9	2,0	2,9	0,4	100,0
Région de résidence																		
Hauts Bassins	74,3	0,0	0,3	3,8	0,4	0,8	11,7	0,3	1,8	0,4	0,2	2,0	1,6	0,4	0,4	1,4	0,1	100,0
Boucle du Mouhoun	93,7	0,0	0,3	1,1	0,2	0,2	2,8	0,2	0,1	0,0	0,2	0,6	0,4	0,2	0,0	0,0	0,0	100,0
Sahel	68,8	0,0	5,9	3,3	0,0	0,7	12,6	0,4	0,4	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2	0,2	6,0	1,1	100,0
Est	96,0	0,0	0,0	0,3	0,2	0,1	1,5	0,1	0,1	0,1	0,2	0,5	0,3	0,4	0,1	0,0	0,3	100,0
Sud Ouest	93,3	0,1	0,0	0,7	0,0	0,7	3,7	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0	100,0
Centre Nord	96,4	0,0	0,1	0,4	0,0	0,1	1,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,2	0,5	0,3	0,0	0,3	0,0	100,0
Centre Ouest	90,3	0,0	0,0	1,8	0,3	0,5	3,9	0,1	0,2	0,1	0,2	0,3	0,6	0,4	0,5	0,6	0,1	100,0
Plateau Central	95,3	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0	3,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	91,8	0,1	0,3	1,4	0,2	0,2	3,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,5	0,7	0,2	0,2	0,1	0,1	100,0
Centre Est	93,2	0,0	0,1	0,8	0,0	0,3	2,6	0,4	0,2	0,1	0,2	0,4	0,8	0,2	0,5	0,2	0,0	100,0
Centre	31,9	0,2	1,0	8,0	2,0	4,2	28,4	2,2	3,4	1,5	0,9	5,7	3,7	1,8	2,2	2,7	0,4	100,0
Cascades	88,2	0,0	0,0	2,8	0,0	0,2	4,9	0,1	0,3	0,3	0,0	1,1	1,1	0,3	0,3	0,6	0,0	100,0
Centre Sud	94,7	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,4	100,0
Sexe et âge																		
Homme	82,6	0,1	0,6	2,3	0,5	1,3	6,3	0,3	1,1	0,3	0,2	1,5	1,3	0,5	0,5	0,4	0,2	100,0
15-29	84,0	0,0	0,6	2,4	0,5	1,1	7,0	0,3	1,1	0,1	0,3	0,5	0,8	0,2	0,4	0,3	0,1	100,0
30-49	75,9	0,2	0,7	2,7	0,7	1,9	7,4	0,5	1,3	0,5	0,2	3,2	2,4	0,9	0,7	0,5	0,2	100,0
50-64	89,0	0,1	0,4	1,4	0,3	0,6	3,4	0,0	0,8	0,3	0,2	1,4	0,7	0,3	0,6	0,5	0,2	100,0
65+	96,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,1	1,6	0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,0	100,0
Femme	87,3	0,0	0,4	1,6	0,1	0,1	6,8	0,4	0,1	0,2	0,1	0,5	0,5	0,3	0,2	1,2	0,2	100,0
15-29	88,6	0,0	0,3	1,6	0,1	0,1	5,7	0,4	0,2	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	1,6	0,2	100,0
30-49	84,9	0,0	0,7	1,7	0,1	0,0	7,9	0,4	0,1	0,3	0,2	0,7	1,0	0,6	0,3	1,0	0,1	100,0
50-64	88,2	0,1	0,3	1,5	0,0	0,0	7,5	0,2	0,2	0,1	0,0	0,4	0,2	0,2	0,1	0,6	0,3	100,0
65+	90,6	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0	6,9	0,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	100,0

Tableau 3.5 - Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi, sexe et branche d'activité

	Employé régulier		Employé à la tâche		Travailleur non payé		À son compte		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agri.chas.sylv	3,5	1,8	8,7	40,4	91,2	96,4	88,6	56,6	82,6	87,3
pêche,pisci.aqua	0,4	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Activ.extratives	0,5	0,8	5,6	0,0	0,2	0,1	0,7	1,7	0,6	0,4
Activités de fabr.	7,0	5,8	12,0	23,0	1,9	0,5	1,7	5,8	2,3	1,6
prod.dist.elec/gaz,,	4,6	1,4	1,1	0,8	0,3	0,0	0,2	0,1	0,5	0,1
Construction	4,7	0,8	22,9	1,7	0,3	0,0	0,8	0,1	1,3	0,1
Com.réparat.art.	9,3	8,6	26,4	17,5	4,3	1,4	6,6	32,6	6,3	6,8
Hotels restaurant	3,0	3,8	0,9	1,6	0,1	0,1	0,1	1,1	0,3	0,4
Transport activ	8,8	4,7	9,4	0,0	0,5	0,0	0,3	0,1	1,1	0,1
Activités financiers	3,8	5,6	0,0	1,7	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3	0,2
Immo.location	1,2	2,2	1,5	0,9	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Activités admin./p	21,8	18,8	0,7	0,8	0,2	0,0	0,1	0,0	1,5	0,5
Education	17,6	21,5	0,9	1,5	0,1	0,0	0,1	0,1	1,3	0,5
santé action sociale	5,4	12,5	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,5	0,3
carac,collec,pers	3,4	2,5	7,2	3,7	0,1	0,0	0,3	0,6	0,5	0,2
ménages pers,domest	4,1	8,1	1,5	5,6	0,2	1,0	0,1	0,9	0,4	1,2
orga,extra territoire	0,9	0,9	0,6	0,8	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2

Tableau 3.6 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et branche d'activité

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Agri.chas.sylv	1,7	1,1	4,4	0,0	69,8	88,8	88,9	88,4	82,6	87,3
pêche,pisci.aqua	0,7	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
Activ.extratives	0,7	0,8	0,0	2,3	0,4	0,3	0,6	0,4	0,6	0,4
Activités de fabr.	0,8	1,2	9,8	0,0	5,2	1,9	1,7	1,6	2,3	1,6
prod.dist.elec/gaz,,	3,0	1,4	17,0	0,0	1,2	0,2	0,2	0,0	0,5	0,1
Construction	0,6	0,4	0,8	0,0	4,2	0,2	0,7	0,0	1,3	0,1
Com.réparat.art.	1,0	0,0	2,2	3,6	9,3	3,9	5,9	7,4	6,3	6,8
Hotels restaurant	0,3	0,7	0,0	0,0	1,2	1,2	0,1	0,2	0,3	0,4
Transport activ	3,3	2,1	12,3	4,2	3,4	0,5	0,4	0,0	1,1	0,1
Activités financiers	3,6	4,2	7,4	25,9	0,6	0,3	0,0	0,0	0,3	0,2
Immo.location	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	0,4	0,2	0,1	0,2	0,1
Activités admin./p	41,3	28,6	20,8	37,6	0,7	0,3	0,1	0,0	1,5	0,5
Education	34,2	38,0	2,6	7,9	0,9	0,6	0,1	0,0	1,3	0,5
santé action sociale	7,9	19,3	9,2	8,2	0,5	0,5	0,1	0,0	0,5	0,3
carac,collec,pers	0,1	1,7	8,5	3,9	1,0	0,3	0,4	0,2	0,5	0,2
ménages pers,domest	0,2	0,5	2,6	0,0	0,6	0,5	0,4	1,3	0,4	1,2
orga,extra territoire	0,3	0,0	2,4	6,4	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2

Tableau 3.7 - Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur, sexe et statut de l'emploi

	Gouvernement		Para-public		Société privée		Individu/Ménage privé		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Employé régulier	94,2	94,6	83,9	85,5	15,0	5,4	0,8	0,3	6,5	2,3
Employé à la tâche	0,8	0,6	1,6	10,2	5,4	0,9	1,0	0,5	1,7	0,6
Travail. non payé	1,6	3,2	5,4	4,3	31,4	86,0	37,4	80,8	35,1	80,5
À son compte	3,3	1,6	9,1	0,0	48,2	7,7	60,8	18,3	56,6	16,5

Tableau 3.8 - Répartition (en %) de la population sous-employée par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	À son compte	Total
Ensemble	2,3	1,5	44,9	51,4	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,9	0,5	48,6	50,0	100,0
Urbain	11,4	8,3	19,4	61,0	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	2,6	0,5	48,1	48,8	100,0
Boucle du Mouhoun	1,3	0,0	49,9	48,8	100,0
Sahel	1,8	2,6	9,6	86,0	100,0
Est	1,3	0,1	40,8	57,9	100,0
Sud Ouest	0,5	0,5	63,5	35,6	100,0
Centre Nord	2,0	0,0	55,6	42,3	100,0
Centre Ouest	2,3	1,9	31,2	64,6	100,0
Plateau Central	0,6	0,5	68,5	30,5	100,0
Nord	3,2	0,0	36,2	60,6	100,0
Centre Est	1,2	0,9	45,1	52,9	100,0
Centre	12,9	12,8	16,6	57,7	100,0
Cascades	7,5	1,1	24,3	67,1	100,0
Centre Sud	0,0	0,0	23,0	77,0	100,0
Sexe et âge					
Homme	3,0	1,9	24,6	70,5	100,0
15-29	1,7	2,5	57,5	38,3	100,0
30-49	4,9	1,9	7,0	86,3	100,0
50-64	2,1	1,2	2,6	94,2	100,0
65+	0,3	0,3	2,0	97,3	100,0
Femme	1,3	0,9	70,7	27,0	100,0
15-29	1,7	1,1	77,5	19,7	100,0
30-49	1,2	0,6	68,3	29,9	100,0
50-64	0,7	1,8	60,5	37,0	100,0
65+	0,0	0,0	52,2	47,8	100,0

Tableau 3.9 - Répartition (en %) de la population sous-employée par employeur

	Gouvernement	Para-public	Privé formel	Privé informel	Total
Ensemble	0,7	0,3	5,3	93,7	100,0
Milieu de résidence					
Rural	0,4	0,1	3,8	95,7	100,0
Urbain	2,6	1,7	15,6	80,2	100,0
Région de résidence					
Hauts Bassins	0,9	0,5	1,1	97,5	100,0
Boucle du Mouhoun	0,4	0,3	2,0	97,4	100,0
Sahel	0,2	0,2	2,0	97,5	100,0
Est	0,2	0,5	1,7	97,5	100,0
Sud Ouest	0,0	0,0	1,5	98,5	100,0
Centre Nord	1,5	0,2	0,3	98,0	100,0
Centre Ouest	1,0	0,3	1,4	97,2	100,0
Plateau Central	0,4	0,0	0,3	99,3	100,0
Nord	0,6	0,0	5,6	93,7	100,0
Centre Est	0,7	0,0	23,0	76,3	100,0
Centre	1,8	1,6	21,4	75,2	100,0
Cascades	7,5	1,1	0,0	91,4	100,0
Centre Sud	0,0	0,0	77,8	22,2	100,0
Sexe et âge					
Homme	1,0	0,4	6,2	92,4	100,0
15-29	0,4	0,1	5,8	93,7	100,0
30-49	1,7	0,7	6,9	90,7	100,0
50-64	0,7	0,3	5,5	93,5	100,0
65+	0,0	0,0	5,3	94,7	100,0
Femme	0,3	0,2	4,1	95,4	100,0
15-29	0,2	0,1	2,8	96,9	100,0
30-49	0,5	0,4	5,1	94,1	100,0
50-64	0,5	0,0	4,7	94,8	100,0
65+	0,0	0,0	6,2	93,8	100,0

Tableau 3.10 - Répartition (en %) de la population sous-employée par branche d'activité

	agriculture chasse sylviculture	pêche pisciculture aquaculture	activitée extratives	activités de fabrication	production distribution elec.eau	constructio n	commerce réparation activ.domes t	hôtels restaurants Com.réparat,ar t.	transport activ. Aux, communications	Activités financières	Immo location serv.eses	Administr. publique	Education	santé action sociale	Activités carac. collec. Pers.	Activité ménages pers.domes t	activités organisme extra territoire	Total
Ensemble	85,7	0,0	0,7	1,7	0,1	0,7	8,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4	0,1	100,0
Milieu de résidence																		
Rural	93,4	0,0	0,7	0,8	0,0	0,2	3,6	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,0	100,0
Urbain	32,5	0,0	1,1	7,7	1,0	4,4	38,8	1,7	1,8	0,6	0,5	1,4	1,1	1,1	3,7	2,4	0,2	100,0
Région de résidence																		
Hauts Bassins	81,7	0,0	0,0	0,9	0,0	0,1	14,5	0,0	0,5	0,2	0,0	0,1	0,4	0,4	0,6	0,6	0,0	100,0
Boucle du Mouhoun	93,2	0,0	0,2	2,0	0,0	0,0	2,6	0,7	0,0	0,0	0,3	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	100,0
Sahel	61,0	0,0	10,7	1,7	0,0	0,9	23,3	0,2	0,3	0,0	0,2	0,5	0,0	0,5	0,4	0,0	0,2	100,0
Est	93,4	0,0	0,0	0,7	0,1	0,2	3,5	0,0	0,1	0,2	0,5	0,3	0,4	0,5	0,0	0,0	0,3	100,0
Sud Ouest	95,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,9	2,9	0,0	0,0	0,4	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0
Centre Nord	93,4	0,0	0,3	1,0	0,0	0,0	2,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,8	0,0	1,0	0,0	100,0
Centre Ouest	88,1	0,0	0,1	1,7	0,4	0,8	5,6	0,2	0,3	0,0	0,4	0,0	0,4	0,6	0,8	0,7	0,0	100,0
Plateau Central	98,7	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nord	80,8	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	1,1	0,0	0,0	100,0
Centre Est	94,4	0,0	0,0	1,3	0,0	0,3	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,3	0,0	0,2	0,2	0,0	100,0
Centre	22,5	0,0	1,9	8,5	1,0	6,1	43,2	2,0	2,5	1,0	0,8	1,4	1,0	0,7	4,4	2,6	0,1	100,0
Cascades	64,4	0,0	0,0	9,8	0,0	1,1	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	2,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Sud	63,3	2,0	0,0	1,1	0,0	0,0	33,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sexe et âge																		
Homme	85,8	0,0	0,7	1,6	0,2	1,2	6,8	0,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,6	0,4	0,7	0,3	0,1	100,0
15-29	85,2	0,0	1,0	1,5	0,3	1,0	8,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,2	0,3	0,0	0,6	0,2	0,1	100,0
30-49	82,8	0,1	0,8	2,2	0,2	1,7	7,5	0,1	0,6	0,1	0,3	0,4	1,1	1,0	0,8	0,3	0,0	100,0
50-64	91,4	0,0	0,3	0,8	0,0	0,8	3,7	0,0	0,4	0,1	0,0	0,4	0,3	0,1	1,0	0,4	0,3	100,0
65+	97,4	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0	100,0
Femme	85,4	0,0	0,7	1,8	0,0	0,1	9,9	0,4	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,3	0,3	0,6	0,0	100,0
15-29	86,9	0,0	0,3	1,6	0,1	0,2	8,8	0,3	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,8	0,0	100,0
30-49	83,0	0,0	1,3	1,8	0,0	0,0	11,4	0,5	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,4	0,4	0,6	0,1	100,0
50-64	88,7	0,0	0,4	2,3	0,0	0,0	7,6	0,2	0,2	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	100,0
65+	80,8	0,0	0,0	2,4	0,0	0,0	14,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	100,0

Tableau 3.12 - Répartition (en %) de la population au chômage par raison du chômage

	a perdu son emploi	Inoccupé n'ayant jamais travaillé	Inactivités saisonnières	Elèves /étudiants famille/mén.	Personne au foyer	Retraités rentiers	Autres Inactifs	Total
Ensemble	13,0	55,0	14,3	5,1	11,5	0,1	1,0	100,0
Milieu de résidence								
Rural	6,6	23,9	41,3	2,2	25,9	0,0	0,0	100,0
Urbain	14,8	63,9	6,6	5,9	7,4	0,1	1,3	100,0
Urbain pauvre	11,6	74,4	5,7	6,8	1,5	0,0	0,0	100,0
Région de résidence								
Hauts Bassins	9,4	60,2	5,3	13,6	9,1	0,0	2,5	100,0
Boucle du Mouhoun	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Sahel	2,4	11,3	53,5	0,0	32,9	0,0	0,0	100,0
Est	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sud Ouest	0,0	0,0	42,5	57,5	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Nord	16,3	45,5	38,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Ouest	15,0	74,8	3,6	0,0	6,7	0,0	0,0	100,0
Plateau Central	33,0	50,1	0,0	0,0	16,9	0,0	0,0	100,0
Nord	9,8	90,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre Est	25,7	35,3	0,0	39,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Centre	18,1	64,7	7,4	1,9	6,8	0,2	0,8	100,0
Cascades	2,7	14,9	58,3	0,0	24,0	0,0	0,0	100,0
Centre Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sexe et âge								
Homme	19,8	52,7	20,9	5,3	0,3	0,2	0,7	100,0
15-29	8,7	67,0	15,9	7,5	0,2	0,0	0,7	100,0
30-49	43,6	23,0	31,8	0,0	0,7	0,0	0,8	100,0
50-64	57,9	5,4	33,4	0,0	0,0	3,3	0,0	100,0
65+	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Femme	7,0	57,0	8,6	4,9	21,2	0,0	1,3	100,0
15-29	5,5	62,4	5,5	6,3	19,0	0,0	1,2	100,0
30-49	12,8	42,7	19,0	0,0	23,9	0,0	1,6	100,0
50-64	8,9	0,0	21,2	0,0	69,8	0,0	0,0	100,0
65+	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0

Tableau 3.13 - Répartition (en %) de la population économiquement inactive par raison d'inactivité

	a perdu son emploi	inoccupé n'ayant jamais travaillé	Inactivités saisonnnières	Elèves /étudiants famille/mén.	Personne au foyer	Retraités rentiers	Autres Inactifs	Total
Ensemble	0,6	6,8	2,4	29,7	37,2	2,7	20,6	100,0
Milieu de résidence								
Rural	0,2	4,2	3,5	18,4	41,2	0,4	32,0	100,0
Rural pauvre	0,0	4,3	0,3	24,5	32,4	0,0	38,6	100,0
Urbain	1,1	9,7	1,2	42,2	32,7	5,1	8,1	100,0
Région de résidence								
Hauts Bassins	1,5	11,8	1,2	29,3	38,8	4,9	12,5	100,0
Boucle du Mouhoun	0,0	1,1	0,5	22,9	44,1	0,5	31,0	100,0
Sahel	0,0	5,4	10,4	7,0	63,4	1,3	12,5	100,0
Est	0,0	11,2	0,8	21,0	33,6	0,7	32,8	100,0
Sud Ouest	0,0	5,8	0,0	30,5	27,7	1,9	34,1	100,0
Centre Nord	0,0	0,9	0,0	35,7	16,1	1,6	45,7	100,0
Centre Ouest	0,4	6,5	0,4	40,0	37,5	3,1	12,0	100,0
Plateau Central	0,9	4,9	0,0	35,0	19,0	0,7	39,4	100,0
Nord	0,5	1,1	0,0	32,9	16,5	0,9	48,2	100,0
Centre Est	0,0	10,2	0,3	26,6	10,3	1,0	51,5	100,0
Centre	1,1	8,4	1,2	45,4	31,4	5,0	7,5	100,0
Cascades	0,1	7,3	12,3	9,2	59,6	0,6	10,8	100,0
Centre Sud	0,0	0,6	2,9	10,9	60,9	0,0	24,7	100,0
Sexe et âge								
Homme	1,5	7,6	3,7	56,2	3,0	6,9	21,0	100,0
15-29	1,0	10,0	2,6	80,3	1,8	0,0	4,3	100,0
30-49	7,3	8,4	25,5	9,0	6,3	5,3	38,1	100,0
50-64	3,7	0,7	7,0	0,0	3,0	41,4	44,2	100,0
65+	0,7	1,0	1,3	0,0	7,0	18,5	71,5	100,0
Femme	0,2	6,5	1,8	18,2	51,9	0,9	20,4	100,0
15-29	0,2	10,2	2,0	35,5	49,3	0,0	2,8	100,0
30-49	0,4	3,5	2,6	0,9	83,0	0,6	9,1	100,0
50-64	0,2	2,6	1,3	0,0	49,2	3,9	42,8	100,0
65+	0,1	1,4	0,6	0,0	17,0	1,7	79,2	100,0

Tableau 8.1 : Répartition de la population (en %) selon le sexe et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		Total
	oui	non	
Masculin	54.5	48.6	48.7
Féminin	45.5	51.4	51.3
Total	100.0	100.0	100.0
Masculin	3.2	96.8	100
Féminin	2.6	97.4	100
Total	2.9	97.1	100

Tableau 8.2 : Répartition de la population (en %) selon la région et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		Total
	Oui	Non	
Hauts Bassins	16.1	10.6	10.7
Boucle du Mouhoun	7.8	12.3	12.1
Sahel	3.0	5.8	5.8
Est	2.7	8.7	8.5
Sud Ouest	3.6	4.9	4.9
Centre Nord	5.2	8.4	8.3
Centre Ouest	20.4	8.3	8.6
Plateau central	6.5	6.0	6.0
Nord	8.2	8.6	8.6
Centre Est	11.2	8.2	8.3
Centre	7.6	10.3	10.2
Cascades	4.3	3.6	3.6
Centre Sud	3.4	4.3	4.3
Total	100.0	100.0	100.0

Tableau 8.3 : Répartition de la population (en %) selon la région et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		total
	oui	non	
Hauts Bassins	4.3	95.7	100.0
Boucle du Mouhoun	1.9	98.1	100.0
Sahel	1.5	98.5	100.0
Est	.9	99.1	100.0
Sud Ouest	2.1	97.9	100.0
Centre Nord	1.8	98.2	100.0
Centre Ouest	6.8	93.2	100.0
Plateau central	3.1	96.9	100.0
Nord	2.7	97.3	100.0
Centre Est	3.9	96.1	100.0
Centre	2.2	97.8	100.0
Cascades	3.4	96.6	100.0
Centre Sud	2.3	97.7	100.0
Total	2.9	97.1	100.0

Tableau 8.4 : Répartition de la population (en %) selon le milieu de résidence et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		total
	oui	non	
Rural	82.0	81.8	81.8
Urbain	18.0	18.2	18.2
total	100.0	100.0	100.0
Rural	2.9	97.1	100
Urbain	2.8	97.2	100
Total	2.9	97.1	100

Tableau 8.19: Répartition de la population (en %) selon le niveau d'instruction et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		total
	oui	non	
Aucun	81.1	81.4	81.4
Primaire	13.0	13.2	13.2
Secondaire	5.4	4.9	4.9
Supérieur	.6	.5	.5
Total	100	100	100

Tableau 8.20 : Répartition de la population (en %) selon le groupe d'âge et selon la résidence il y a 12 mois

	Résidait en C.I. il y a 12 mois		Total
	oui	non	
0-4	16.1	15.6	15.6
5-9	14.9	17.3	17.2
10-14	8.9	13.3	13.2
14-19	9.2	10.9	10.8
20-39	49.6	39.4	39.7
40-64	1.3	3.5	3.5
Total	100	100	100

Tableau 8.5: Type d'aide demandée par les rapatriés par milieu de résidence

	Milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
Logement	20.1	20.6	20.2
Consommation alimentaire	59.4	23.0	53.2
Scolarisation	8.1	20.1	10.1
Santé	18.4	14.2	17.6
Emploi	37.9	38.5	38.0
Autres	3.8	3.6	3.7
Pas besoin d'aide	7.8	11.4	8.5

Tableau 8.6: Type d'aide demandée par les rapatriés par région

	Logement	Consommation alimentaire	Scolarisation	Santé	Emploi	Autres	Pas besoin d'aide
Hauts Bassins	30.7	52.2	16.2	10.9	28.5	5.8	3.1
Boucle du Mouhoun	6.1	57.4	4.1	9.2	26.0	1.6	16.0
Sahel	16.8	52.1	.0	17.2	29.5	.0	9.1
Est	46.8	67.9	.0	45.1	30.4	22.3	.0
Sud Ouest	4.6	68.5	.0	.0	33.0	.0	12.1
Centre Nord	23.8	59.8	9.5	14.1	35.6	14.6	9.3
Centre Ouest	22.7	58.0	12.9	27.5	49.5	.0	7.1
Plateau central	21.7	61.8	7.4	17.1	51.8	7.3	3.9
Nord	41.8	57.7	9.6	26.3	52.7	.0	.0
Centre Est	9.3	46.9	9.1	19.0	40.9	2.5	8.3
Centre	10.2	21.6	19.6	14.3	34.9	3.3	19.1
Cascades	.0	56.5	10.3	13.9	29.9	10.3	20.7
Centre Sud	42.6	59.8	8.4	20.0	11.0	.0	20.0
Total	20.2	53.2	10.1	17.6	38.0	3.7	8.5

Tableau 8.7: Régularité de l'argent reçu par le ménage par milieu de résidence

		milieu de résidence		total
		Rural	Urbain	
Recevait de l'argent de la CI	Non	35.9	65.1	40.9
	Régulièrement	30.8	21.3	29.2
	Irrégulièrement	33.3	13.6	29.9
	total	100	100	100

Tableau 8.8 : Régularité de l'argent reçu par le ménage par région

	Recevait de l'argent de la CI			Total
	Non	Régulièrement	Irrégulièrement	
Hauts Bassins	53.3	14.6	32.1	100
Boucle du Mouhoun	49.5	27.3	23.2	100
Sahel	32.3	43.0	24.7	100
Est	77.2	22.8		100
Sud Ouest	43.2	18.8	38.0	100
Centre Nord	21.3	57.9	20.8	100
Centre Ouest	40.0	24.4	35.7	100
Plateau central	36.2	19.0	44.8	100
Nord	19.1	39.2	41.7	100
Centre Est	33.4	34.0	32.6	100
Centre	68.1	25.1	6.8	100
Cascades	55.3	44.7		100
Centre Sud	28.6	11.0	60.4	100
Total	40.9	29.2	29.9	100

Tableau 8.9 : Evolution (en %) des transferts reçus par le ménage par milieu de résidence

	milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
augmente	4.9		4.4
inchangé	9.6	15.1	10.2
Diminue	85.6	84.9	85.5
Total	100.0	100.0	100.0

Tableau 8.10 : Evolution (en %) des transferts reçus par le ménage et par région

	Evolution des transferts au cours des 12 derniers mois			Total
	augmente	inchangé	Diminue	
Hauts Bassins	4.7	8.3	87.0	100.0
Boucle du Mouhoun			100.0	100.0
Sahel		7.6	92.4	100.0
Est			100.0	100.0
Sud Ouest			100.0	100.0
Centre Nord	3.9	29.5	66.6	100.0
Centre Ouest	6.3	2.5	91.2	100.0
Plateau central			100.0	100.0
Nord	11.1	12.0	76.9	100.0
Centre Est	6.4	8.1	85.5	100.0
Centre		13.8	86.2	100.0
Cascades		23.1	76.9	100.0
Centre Sud		72.0	28.0	100.0
Total	4.4	10.2	85.5	100.0

Tableau 8.11 : Proportion (en %) dans lesquelles les transferts ont diminué par milieu de résidence

	milieu de résidence		total
	Rural	Urbain	
ne reçoit plus	70.8	70.6	70.7
plus de la moitié	10.6	9.7	10.5
moins de la moitié	18.7	19.7	18.8
Total	100.0	100.0	100.0

Tableau 8.12 : Proportion (en %) dans lesquelles les transferts ont diminué et par région

	Niveau de diminution des transferts			Total
	ne reçoit plus	plus de la moitié	moins de la moitié	
Hauts Bassins	72.8	5.4	21.8	100.0
Boucle du Mouhoun	69.7	6.7	23.6	100.0
Sahel	62.1	26.3	11.6	100.0
Est	100.0			100.0
Sud Ouest	80.2		19.8	100.0
Centre Nord	76.2	17.5	6.3	100.0
Centre Ouest	70.4	7.3	22.3	100.0
Plateau central	86.9	13.1		100.0
Nord	66.0	6.4	27.6	100.0
Centre Est	63.0	11.4	25.6	100.0
Centre	57.7	24.8	17.5	100.0
Cascades	100.0			100.0
Centre Sud	100.0			100.0
Total	70.7	10.5	18.8	100.0

Tableau 8.13:Utilisation (en %) par les ménages de l'argent transféré par milieu de résidence

	milieu de résidence		total
	Rural	Urbain	
Scolarisation	5.7	8.1	6.1
Santé	13.5	7.2	12.4
Consommation alimentaire	50.6	24.4	46.1
Construction	4.1	2.5	3.8
Loyer	.0	4.4	.8
Création/Maintien Activ. économique	17.2	7.1	15.5
Autres	.0	.0	.0

Tableau 8.14:Utilisation (en %) par les ménages de l'argent transféré par région

	Scolarisation	Santé	Consommation alimentaire	Construction	Loyer	Création/Maintien Activ. économique	Autres
Hauts Bassins	6.3	4.4	34.5	2.1	2.5	13.3	.0
Boucle du Mouhoun	2.5	8.2	44.1	.0	.0	10.3	.0
Sahel	.0	14.7	56.2	.0	.0	30.8	.0
Est	.0	.0	22.8	.0	.0	.0	.0
Sud Ouest	10.3	11.1	41.6	3.8	.0	10.3	.0
Centre Nord	4.9	26.1	71.0	7.1	.0	21.1	.0
Centre Ouest	8.7	13.5	47.8	2.7	.0	10.8	.0
Plateau central	3.7	10.4	49.0	18.6	.0	13.9	.0
Nord	12.3	39.4	78.9	3.5	.0	10.6	.0
Centre Est	7.1	7.2	40.7	2.7	.0	26.0	.0
Centre	6.9	9.6	17.8	3.9	5.1	6.7	.0
Cascades	.0	.0	34.4	10.3	.0	.0	.0
Centre Sud	.0	.0	51.4	.0	.0	40.4	.0
Total	6.1	12.4	46.1	3.8	.8	15.5	.0

Tableau 8.15:Conséquences (%) de la crise sur le ménages par milieu de résidence

	milieu de résidence		total
	Rural	Urbain	
Aucune conséquence	22.0	33.9	24.0
Arrêt de la scolarisation	7.1	15.0	8.5
Impossible de continuer les soins	10.6	7.4	10.0
Arrêt de construction	4.3	2.9	4.1
difficultés à payer le loyer	.4	12.0	2.4
difficultés à se nourrir	59.8	43.3	57.0
difficultés à se déplacer	10.5	5.2	9.6

Tableau 8.16: Conséquences (en %) de la crise sur le ménage par région

	Aucune conséquence	Arrêt de la scolarisation	Impossible de continuer les soins	Arrêt de construction	difficultés à payer le loyer	difficultés à se nourrir	difficultés à se déplacer	Arrêt activités économique du ménage	Autres
Hauts Bassins	17.4	14.3	6.9	5.8	6.2	47.9	7.6	28.6	1.2
Boucle du Mouhoun	36.9	2.6	11.6	.0	1.7	52.3	6.6	16.6	2.0
Sahel	8.3	.0	3.2	.0	.0	66.4	9.1	42.3	.0
Est	54.9	.0	.0	22.3	.0	22.8	.0	.0	.0
Sud Ouest	21.1	8.5	3.7	3.8	.0	65.6	.0	16.8	.0
Centre Nord	17.8	.0	20.1	7.1	1.6	79.6	5.6	22.1	.0
Centre Ouest	21.8	13.4	16.0	1.3	2.1	60.5	18.5	22.6	.7
Plateau central	21.4	3.7	7.7	14.8	.0	67.1	24.3	42.2	.0
Nord	16.8	15.7	21.6	9.3	.0	66.8	22.5	36.4	.0
Centre Est	27.7	6.3	5.8	.0	.0	51.2	1.2	25.5	2.6
Centre	42.5	12.2	5.5	4.8	12.0	40.2	5.2	6.8	5.9
Cascades	31.0	10.3	.0	.0	.0	58.6	.0	24.2	.0
Centre Sud	20.2	.0	.0	.0	.0	48.8	.0	71.4	.0
Total	24.0	8.5	10.0	4.1	2.4	57.0	9.6	26.1	1.3

Tableau 8.17: Perspectives d'actions envisagées par le ménage (en %) par milieu de résidence

	milieu de résidence		Total
	Rural	Urbain	
Migration dans un autre pays	2.9	1.0	2.6
Migration dans une autre localité du Burkina	4.6	2.2	4.3
Travail supplémentaire	27.3	26.2	27.1
Appel a d'autres membres de la famille	9.1	12.3	9.6
Appel a des programmes d'aide	29.5	25.9	29.0
Retour en Cote d'Ivoire	12.4	7.9	11.8
Autres	4.4	8.0	5.0
N'envisage aucune solution	9.7	16.4	10.7
Total	100.0	100.0	100.0

Tableau 8.18 : Perspectives d'actions envisagées par le ménage (en %) par région

	Action principale envisagée par le ménage								Total
	Migration dans un autre pays	Migration dans une autre localité du Burkina	Travail supplémentaire	Appel a d'autres membres de la famille	Appel a des programmes d'aide	Retour en Cote d'Ivoire	Autres	N'envisage aucune solution	
Hauts Bassins	1.7	2.0	23.1	13.9	29.1	19.2	1.1	9.9	100.0
Boucle du Mouhoun		13.4	22.7	5.2	30.0	9.1	5.5	14.1	100.0
Sahel			14.1	14.6	35.9	9.8	4.3	21.3	100.0
Est					50.6		49.4		100.0
Sud Ouest		9.4	56.5	4.6	15.3	14.3			100.0
Centre Nord	7.4	7.7	28.5		14.8	15.0	14.5	11.9	100.0
Centre Ouest		3.6	34.6	13.1	23.3	6.5	2.1	16.9	100.0
Plateau central	5.1		43.2	3.7	39.7	4.5	3.8		100.0
Nord	7.3	6.6	45.9	5.5	16.3	14.4		4.1	100.0
Centre Est	2.4	5.6	11.8	15.3	44.2	14.1	6.7		100.0
Centre	2.8		18.3	8.5	27.3		15.7	27.4	100.0
Cascades			39.0		57.9	3.2			100.0
Centre Sud	13.8		10.5			36.1		39.5	100.0
Total	2.6	4.3	27.1	9.6	29.0	11.8	5.0	10.7	100.0